

Le CRTC autorise la formation du réseau Télémedia pour douze mois

OTTAWA — Le conseil de la radio-télévision canadienne a rendu ce matin une décision autorisant la formation du réseau Télé-Média de stations de radio, mais a restreint la durée de ce permis à une année.

La demande d'autorisation avait été présentée au CRTC par la station montréalaise CKAC, lors des audiences de l'organisme à Montréal, en décembre dernier. Le groupe Télé-Média, qui a des stations radiophoniques à Hull, (CKCH), à Sherbrooke (CHLT), à Trois-Rivières (CHLN) ainsi qu'à Rimouski (CJBR), en plus de celle de la métropole, ne pourra cependant constituer un réseau de quatre postes: celui de Rimouski ne pourra s'y rattacher directement, par suite semblait-il des problèmes de distances.

D'autre part le CRTC a annoncé qu'il ne renouvelait le permis de la station CKAC elle-même qu'à certaines conditions rigoureuses concernant tout particulièrement l'amélioration de la qualité du français sur ses ondes, ainsi que la réduction de la proportion de musique d'origine anglaise qu'elle diffuse.



LE VOLCAN "BOMBARDE" — Pendant que le volcan "Helgafell" qui s'est réveillé mardi après un sommeil de 6.000 ans, continuait ce matin de fumer et cracher de la cendre sur l'île Vestmanna, les autorités islandaises envisagent de le faire bombarder par des avions de la base américaine de Keflavik, afin de tracer un ravin par lequel la lave s'écoulerait vers la mer. (Téléphoto PA)

La paix ne gagnerait le Laos et le Cambodge qu'avec difficulté

D'après Reuter, AFP et NYTNS — A quelques heures de la signature à Paris de l'accord sur le cessez-le-feu au Vietnam, on se demande encore si une paix véritable s'installera dans l'ensemble de l'Indochine.

Hier, en effet, les informations en provenance du Laos et du Cambodge faisaient état de la possibilité d'un arrêt des hostilités dans ces deux pays. Le gouvernement de chacun de ces deux pays a ouvert la porte à des négociations qui pourraient mener sinon à la paix, du moins à un cessez-le-feu temporaire.

Toutefois, le premier ministre du Laos, le prince Souvanna Phouma, a déclaré ce matin "qu'une violation du cessez-le-feu au Laos après le 12 février par les troupes du Pathet Lao ou nord-vietnamiennes entraînerait immédiatement une reprise des bombardements américains."

Evoquant au cours d'une conférence de presse le cessez-le-feu qui doit intervenir en principe quinze jours après celui instauré au Sud-Vietnam, le premier ministre a expliqué qu'une reprise des combats après le 12 février "serait une double violation et des accords de Genève de 1962 — qu'il souhaite, avec le Pa-

thet Lao, prendre comme base du règlement du conflit laotien — et de l'accord de Paris. Nous aurons donc deux raisons de demander une nouvelle aide aérienne américaine. Et si nous la demandons, nous vous la verrons accordée".

Il a précisé que pendant la période de quinze jours s'étendant entre le cessez-le-feu au Vietnam et celui

Autres informations, page 23

qui doit intervenir au Laos, celui-ci aurait besoin de l'appui aérien américain. Mais si le cessez-le-feu intervenait dans les délais fixés, cet appui aérien cesserait immédiatement.

Le premier ministre a ajouté qu'il s'attendait à "une offensive générale" des forces "communistes" dans les quinze prochains jours dans le but de gagner le plus de terrain possible et de négocier en position de

force mais que toute mesure avait été prise pour parer à cette éventualité".

SCEPTICISME

A ce sujet, à la veille de la signature des accords de paix au Vietnam, les chefs militaires américains se montrent sceptiques sur l'efficacité de la commission internationale chargée de contrôler le respect du cessez-le-feu.

"Si nous n'avons pas pu contrôler les infiltrations des Nord-Vietnamiens, comment la commission internationale pourra-t-elle le faire avec beaucoup moins?" s'est demandé un officier du Pentagone approuvé par beaucoup de ses collègues.

Le seul fait de poser la question refait la conviction de nombreux chefs militaires américains que les Nord-Vietnamiens et le Vietcong n'ont pas vraiment l'intention de respecter les dispositions de l'accord, surtout en ce qui concerne le renforcement et le réapprovisionnement de leurs unités.

La police soupçonne deux individus portant la barbe, mesurant environ 5 pieds et huit pouces, d'être les auteurs de ce crime crapuleux. Ils circulent à bord d'un véhicule rouge foncé.

En fin d'avant-midi, la SQ ne savait pas encore s'il avait été question d'une demande de rançon de la part des ravisseurs.

Les policiers du poste de Saint-Malachie et un fort contingent de l'escouade criminelle de la Sûreté du Québec avaient été dépêchés sur les lieux, aussitôt que la disparition de l'enfant eut été signalée par les parents.

Les deux individus recherchés par la police avaient déjà effectué une visite à la résidence des Fournier, il y a quelques jours, et Madame Fournier avait trouvé leur comportement très bizarre.

LE SOLEIL

★ 46 PAGES

77e ANNEE — No 24

QUEBEC, VENDREDI 26 JANVIER 1973

PRIX QUINZE CENTS

Hausse générale des prix des loyers

Les locataires mécontents pourraient aller en appel

Le ministère de la Justice pourrait éventuellement établir des mécanismes d'appel devant la Régie des loyers à l'intention des locataires insatisfaits des augmentations

importantes qui leur sont imposées actuellement.

Le juge Lionel Ross, président de la Commission des loyers, a révélé hier que le ministre de la Justice sur-

veille de près la situation actuelle et pourrait utiliser la formule déjà appliquée lors de l'Exposition universelle de 1967, mais qu'il n'était pas nullement question de geler les prix des loyers.

Se référant à des cas précis où des locataires de Montréal et de Sept-Îles avaient subi des hausses surprenantes de 15 pour cent et plus, le juge Ross a affirmé que son organisme

était à compiler des statistiques qui toucheraient même les logements ne tombant pas sous la juridiction de la Régie des loyers, c'est-à-dire les habitations construites après 1951.

La Régie ne conduira pas d'enquête proprement dite sur le mouvement de hausses des loyers qui semble se généraliser partout dans la province, mais elle fera rapport au ministère de la Justice à la suite des informations qu'elle compile, afin de pouvoir prendre action au besoin. La Régie, de même que les associations de locataires, sont présentement débordées de plaintes téléphoniques de locataires mécontents.

Les premiers rapports semblent confirmer qu'il s'agit d'une vague comparable à celle de 1967. Le gouvernement avait alors légiféré pour permettre aux locataires, victimes d'une hausse exorbitante, d'en

(Suite à la page 2, 2e col.)

Les Olympiques "Aventure" qui ne sera pas financée par Ottawa

De notre bureau à OTTAWA

Le gouvernement canadien n'aidera en aucune façon la ville de Montréal à tenir les jeux olympiques de 1976 à moins que cette dernière ne lui offre des garanties sérieuses selon lesquelles Ottawa sera dégagé de toute responsabilité financière advenant un déficit.

C'est ce qui ressort des propos tenus hier, tant à l'intérieur des Communautés qu'à l'extérieur, par le premier ministre Trudeau.

Au cours d'un échange avec l'ancien chef conservateur John Diefenbaker, le premier ministre a réaffirmé, de façon catégorique, que son gouvernement n'a absolument pas l'intention d'engager des fonds dans cette aventure. Les jeux devront donc être financés par la ville de Montréal ou par quelque autre source, comme par exemple le gouvernement provincial.

Au dire du premier ministre, cet aspect de la question a été vidé dès le début. Le maire Drapeau a toujours compris qu'il en serait ainsi et il a accepté cet état de fait. D'ailleurs la correspondance est là pour le prouver. Le tout a été à nouveau confirmé dans une lettre que M. Trudeau a adressée ces jours derniers au commissaire général des jeux, M. Roger Rousseau.

D'un autre côté, il n'est pas impossible que le gouvernement canadien accepte d'émettre un monnaie spéciale et une série de timbres spéciaux. Les profits réalisés seraient remis à la ville.

Avant de prendre une décision définitive à ce sujet, les autorités fédérales attendront toutefois que la ville de Montréal leur apporte les garanties qu'elles exigent au sujet du déficit. Si elles ne se soumettent pas à cette requête, Ottawa leur refusera cette "faveur".

Par ailleurs, il est évident que les autorités fédérales et municipales ne s'entendent pas sur les chiffres. Ottawa soutient que les jeux se solderont par un déficit considérable, tandis que Montréal prétend que la ville saura défrayer tous les coûts.

Quoi qu'il en soit, le Fédéral se refuse à assumer une parcelle du déficit. Son refus s'explique, en partie, par les sommes considérables que le Trésor fédéral a dû débourser à la suite d'Expo 67 et ensuite par l'impopularité de cette cau-

(Suite à la page 2, 6e col.)



Rapt d'un bébé dans Dorchester

par Roch DESGAGNE

La Sûreté du Québec a déclenché une vaste opération de ratissage dans toute la région de Dorchester, ce matin, afin de trouver les ravisseurs d'un bébé de 14 mois.

Le rapt a été commis ce matin, entre 8h30 et 9h00 à la demeure de M. et Mme Adrien Fournier, Saint-Edouard de Frampton, une petite localité située à une cinquantaine de milles de Québec, sur la Rive-Sud. M. Fournier est cultivateur.

Les ravisseurs ont profité d'une absence momentanée des parents pour s'introduire dans la maison, s'emparer d'un porte-feuilles contenant quelque \$300 dollars, et repartir en toute hâte en emportant le bébé, une petite fille de 14 mois.

La police soupçonne deux individus portant la barbe, mesurant environ 5 pieds et huit pouces, d'être les auteurs de ce crime crapuleux. Ils circulent à bord d'un véhicule rouge foncé.

En fin d'avant-midi, la SQ ne savait pas encore s'il avait été question d'une demande de rançon de la part des ravisseurs.

Les policiers du poste de Saint-Malachie et un fort contingent de l'escouade criminelle de la Sûreté du Québec avaient été dépêchés sur les lieux, aussitôt que la disparition de l'enfant eut été signalée par les parents.

Les deux individus recherchés par la police avaient déjà effectué une visite à la résidence des Fournier, il y a quelques jours, et Madame Fournier avait trouvé leur comportement très bizarre.

Brrrr! Brrrr!

Vous êtes-vous déjà trouvé au 50e parallèle par un matin d'hiver alors que la température est descendue jusqu'à 30 sous zéro? Vous seriez ainsi membre de l'équipage de ces gros minéraliers qui s'apprennent à accoster aux quais de Sept-Îles. Vous auriez l'occasion de voir ces immenses blocs de glace frotter la proue de ces géants des

mers destinés à engouffrer des milliers de tonnes de minerai de fer transportés aux quais par des wagons qui ont franchi quelque 270 milles qui séparent l'Ungava de Sept-Îles. Cette opération devient une scène ordinaire pour les curieux qui risquent le vent, la neige et le froid, et ce depuis des années.

Projet pilote devant assurer un revenu garanti aux Indiens

par Louis TARDIF de notre bureau de SEPT-ÎLES

Le ministère des Affaires indiennes a annoncé hier, par voie de communiqué, qu'une entente venait d'être conclue entre le Conseil de bande de la réserve de Sept-Îles et Les Habitants Côte-Nord, filiale de la compagnie De Salaberry de Québec, en vue de "lancer une grande première canadienne qui prendra l'allure d'un projet pilote en vue d'assurer aux Indiens un revenu annuel garanti et des emplois permanents."

Il s'agit de la construction sur une base quinquennale, d'un vaste centre commercial et résidentiel de \$27 millions sur les

terrains mêmes de la réserve indienne.

Ce centre que l'on qualifie dans le communiqué de "plus considérable de la Côte-Nord" sera la première entreprise à caractère commercial faite en collaboration avec une bande indienne et ce sera la première fois que les Indiens pourront participer aux profits mêmes du centre, et ceci de diverses façons: création d'emplois lors de la construction, participation à la gestion de l'entreprise, etc.

Les revenus réalisés par la bande seront réinvestis, selon le communiqué, dans des programmes de logements, d'aménagement

(Suite à la page 2, 3e col.)

Ultime effort pour désamorcer une crise étudiante à Montréal

100e anniversaire gâché

par Benoit HARVEY de notre bureau de MONTREAL

Un effort de dernière heure impliquant les plus hautes autorités du gouvernement québécois, les recteurs des universités montréalaises et les représentants des Associations des étudiants devait être fait ce matin, afin d'éviter une grève générale des étudiants de l'Université de Québec à Montréal et celle qui paraissait tout aussi éminente à l'Université de Montréal.

Le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, a en effet proposé une rencontre en sa présence à 10h30 ce matin, à son bureau du 17ème étage de l'édifice de l'Hydro-Québec, boul. Dorchester dans la métropole, proposition qui a mis fin à une heure et demie de doléances exprimées par quelque 350 étudiants massés dans l'Auditorium de l'École polytechnique de Montréal. Cette tentative suggérée par le chef du gouvernement a été saluée par une salve d'applaudissements, et l'on a immédiatement procédé à la nomination des délégués auxquels devaient se joindre les

représentants des journaux étudiants.

Ce dénouement inattendu de la visite du premier ministre qui avait été invité à présider la cérémonie marquant le Centenaire de l'École polytechnique de Montréal, est survenu après une manifestation bruyante qui a été marquée d'interruptions fréquentes, de slogans scandés, de tapage et même de bris de carreaux. Un chœur mixte qui avait voulu interpréter une chanson du Centenaire a été complètement noyé par les slogans "L'école pour tout le monde", "Ce n'est qu'un début, continuons le combat", et autres du genre.

Tout le problème semble reposer sur l'application d'un règlement proposé par la conférence des recteurs et principaux des Universités du Québec (CRPUQ), en vertu duquel les étudiants devraient acquitter leurs frais de scolarité avant le début des cours sous peine de se voir rayer des cadres. Toutes les universités de la province auraient entériné cette recommandation et en auraient averti

les étudiants, ce qui n'a pas manqué de créer un profond mécontentement. A l'Université de Québec à Montréal, une grève générale devait être déclenchée ce matin, mais il est possible qu'elle ait été ajournée en attendant le résultat de la rencontre des représentants des étudiants avec le premier ministre Bourassa et les recteurs des universités de la métropole, réunion qui devait se tenir au cours de la matinée.

Pendant la confrontation d'hier avec le premier ministre et les autorités de l'Université de Montréal, les étudiants ont tenté de faire valoir leurs doléances qu'un communiqué du groupe de polytechnique, qui se dit solidaire des étudiants de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal, résume en ces termes:

— Attendu que la conférence des recteurs et principaux des Universités du Québec (CRPUQ) a adopté un règlement qui oblige les étudiants à acquitter leurs frais de scolarité avant le début des cours.

— Attendu que les prêts et

(Suite à la page 2, 1ère col.)

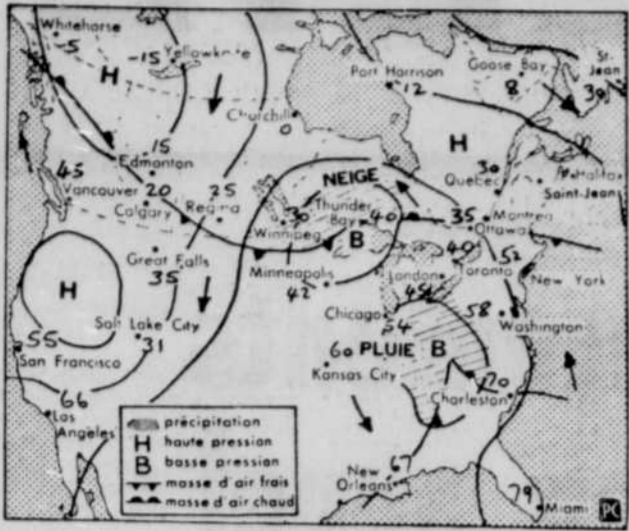
sommaire

- Annonces classées 26 à 31
- Arts et Lettres 24 et 25
- Bandes dessinées 32
- Bridge 30
- Décès 33
- Documents 16
- Economie-Finance 8 à 10
- Horoscope 27
- Mot mystère 26
- Mots croisés 28
- Patron 29
- Sport 18 à 21
- Télévision 21

la météo

Généralement nuageux aujourd'hui et demain. Minimum: 20 à 25 au-dessus de 0. Maximum: 30 à 35 au-dessus de 0. Aperçu pour demain: Nuageux et quelques périodes de neige locale. (Détails, p. 2)

MÉTÉO



PRÉVISIONS

Abitibi, Pontiac, Témiscamingue, St-Maurice, Sept-Îles, Rimouski, Gaspé, Lac-St-Jean, Chibougamau, Baie-Comeau : Cette nuit : Chutes de neige locale et doux. Demain : Généralement nuageux. Minimum : 10 à 20 au-dessus de 0. Maximum : 15 à 25 au-dessus de 0.

Outaouais, Montréal, Laurentides, Québec, Cantons de l'Est : Cette nuit : Nuageux. Demain : Généralement nuageux et doux. Dimanche : Même température. Minimum : 20 à 25 au-dessus de 0. Maximum : 30 à 35 au-dessus de 0.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Températures relevées, hier, dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.		Min.	Max.
Vancouver	34	40	Charlottetown	26	26
Victoria	29	44	Sydney	30	32
Jasper	22	28	Yarmouth	29	36
Edmonton	21	23	St-Jean, T.-N.	27	39
Calgary	11	32	Chicago	35	56
Regina	25	42	Detroit	26	52
Winnipeg	26	35	Buffalo	25	41
Toronto	26	46	Albany	24	42
Ottawa	10	33	Boston	26	40
Montréal	13	29	New York	31	44
Québec	4	19	Washington, D.C.	26	55
Fredericton	18	25	Atlanta	32	57
Saint-Jean, N.-B.	23	25	Miami	65	75
Moncton	24	31	St. Louis	29	61
Halifax	32	33	Los Angeles	47	61
			San Francisco	47	54

MARÉES

SAMEDI

Haute 00h.15
Basse 07h.05
Haute 12h.45
Basse 20h.10

DIMANCHE

Haute 01h.25
Basse 08h.05
Haute 13h.50
Basse 21h.25

SOLEIL

SAMEDI

Lever 7.17
Coucher 16.41

DIMANCHE

Lever 7.16
Coucher 16.42

Ultime effort...

(Suite de la première page) bourses proviennent aux étudiants bien avant le début des cours.

— Attendu qu'un tel règlement constitue une politique de contingement envers les étudiants défavorisés financièrement.

— Il est résolu que le conseil d'administration de l'Association des étudiants de polytechnique condamne une telle politique et qu'il demandera à la corporation de l'École polytechnique de refuser le règlement de la conférence des recteurs et principaux des universités du Québec pour maintenir la politique suivie jusqu'à maintenant selon laquelle un arrangement est toujours possible avec le contrôleur pour qu'un étudiant puisse retarder ses paiements dans le cas où ce dernier se trouve dans une situation financière plutôt précaire.

Les étudiants reprochent à l'université d'écartier ceux d'entre eux qui n'ont pas les moyens de payer, réservant ainsi l'institution de haut savoir à une couche privilégiée de la société.

Le premier ministre s'est dit surpris d'entendre que l'on rayait les étudiants qui n'avaient pas payé leur dû et ce sans avis, alors qu'il a toujours été possible par le passé de faire des arrangements avec l'administration. Les frais de scolarité, dit-on, varient de \$500 à \$800 par année. M. Bourassa a tenté de répondre aux différentes questions des étudiants qui se succédaient au microphone, puis il a suggéré la réunion de ce matin, ce qui va lui permettre de consulter les recteurs des universités et de mieux s'informer de la situation.

L'Université de Montréal, par la voie du vice-recteur à l'administration, M. Roger Larose, a déclaré que l'institution a donné aux étudiants toutes les possibilités de faire des arrangements avec la direction mais que plusieurs étudiants ont négligé de le faire.

A l'issue de la réunion, en réponse à une question d'un journaliste qui s'informait de la possibilité de décréter l'élimination des frais de scolarité pour les étudiants fréquentant l'université, le premier ministre Bourassa a déclaré que "cela dépend des implications financières que cela pourrait comporter".

"Il s'agit de voir quel montant

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

serait impliqué, a-t-il enchaîné. Il y a eu de grands pas de franchis et l'on essaie d'améliorer constamment la situation. Je n'ai pas en mémoire les montants impliqués et c'est de cela que je veux discuter demain matin (ce matin) avec les principaux des universités et avec les étudiants, voir ce qui est exactement en jeu. Personne n'est hostile à cette solution: il s'agit de voir si on a les moyens".

Les locataires mécontents...

(Suite de la première page) appeler à la Régie, même après la signature ou le renouvellement de leurs baux au début de février.

La vague d'augmentations actuelles semble imputable en grande partie à l'annonce des projets de loi qui seront étudiés à la prochaine session et qui doivent, en principe, empêcher des mouvements de hausse tels que celui qui survient présentement.

La commission parlementaire de la Justice étudiera les projets de loi déposés par le ministre Jérôme Choquette à la fin de février. Ces lois visent essentiellement à mettre de l'ordre dans ce secteur d'activité. Au ministère de la Justice, on fait cependant remarquer qu'il ne faudrait pas oublier les hausses de taxes considérables qui ont été créées cette année, par les municipalités.

On tiendra compte également des résultats de l'enquête menée par Me Gaston Massie pour le compte de la Régie des loyers et que le quotidien La Presse a rendu public hier.

Ce rapport révèle que les propriétaires de l'île de Montréal font des profits enviables avec la location de leurs immeubles: 86 pour cent perçoivent un bénéfice net annuel de 10 pour cent, 56 pour cent perçoivent 56 pour cent et plus de 15,7 pour cent touchent des bénéfices de 18 pour cent par année.

100e anniversaire...

(Suite de la première page) ARTISANS DE LA TECHNOLOGIE QUÉBÉCOISE

Après avoir rendu hommage à l'équipe professorale et aux anciens diplômés qui gardent une fidélité indéfectible à l'institution centenaire, le vice-premier ministre du Québec a enchaîné que "le Centenaire de polytechnique est l'expression de la capacité du Québec de faire face avec succès aux exigences technologiques de notre société moderne. Il témoigne de la valeur du pari que nous faisons de plus en plus sur la qualité de nos ressources humaines pour créer ces conditions de prospérité et de progrès auxquelles aspirent les citoyens. Polytechnique a permis au Québec de disposer des compétences qui ont pu se faire les artisans de grandes réalisations".

M. Gérard-D. Lévesque a notamment cité le prestige des réalisations comme l'Hydro-Québec en enchaînant que "le Centenaire de Québec a enchaîné qu'un nombre plus grand encore de jeunes Québécois s'orientent vers l'entreprise privée, afin que les diplômés francophones occupent dans les industries installées chez nous une place compatible aux données démographiques. Le développement économique repose en très grande partie sur le dynamisme du secteur privé, et il importe que nos ingénieurs québécois y participent. Les entreprises doivent s'ouvrir davantage aux ingénieurs québécois, et ces derniers doivent plus encore accepter d'y faire carrière.

Depuis sa fondation il y a 100 ans, Polytechnique a formé 5,500 ingénieurs, dont la moitié d'entre eux ont été diplômés au cours de la dernière décennie.

Projet pilote...

(Suite de la première page) ments communautaires "qui assureraient aux autochtones une meilleure vie".

L'intervention du ministre s'est faite au niveau des conseils techniques et professionnels dans le but d'aider les Indiens à "exploiter et gérer eux-mêmes leurs ressources".

Le complexe commercial comprendra une cinquantaine de boutiques, des magasins à rayons et d'alimentation. La construction débutera, selon le communiqué, au printemps prochain.

DETAILS DE L'ENTENTE
Après les premiers renseignements que nous avons pu obtenir du porte-parole des Affaires indiennes à Ottawa, M. Adéodat Ross, il ne semble pas que le ministère même participe financièrement au projet et que le poids des \$27 millions reposerait sur les épaules du développeur, Les Habitations Côte-Nord.

Le ministre en plus de fournir les conseils ci-haut mentionnés, servirait de caution morale ou de garantie au développeur De Salaberry.

Tous les détails de l'entente entre le Conseil de bande et Les Habitations Côte-Nord n'ont pas encore été dévoilés, mais il semble d'ores et déjà certain avec l'annonce officielle du ministre que le projet est en bonne voie de réalisation. Une maquette a été publiée dernièrement dans la presse locale et les gens peuvent la voir au bureau même du ministre des Affaires indiennes à Sept-Îles.

SURPRISE DE LA VILLE
Les premières réactions à l'hôtel de ville, principalement chez les fonctionnaires, en ont été d'abord de surprise. Jusqu'à maintenant, tout ce que la ville savait du projet c'est en gros ce que lui a appris le communiqué du ministre.

Il faut bien dire ici que le projet est en territoire indien donc fédéral et que la ville juridiquement, à moins de contester devant les tribunaux et d'engager une bataille juridique qui l'amènerait probablement jusqu'en Cour suprême, n'a rien à dire sur l'utilisation que les Indiens font de leur territoire même si celui-ci se trouve presque en plein cœur de la ville comme c'est le cas présentement.

Pour la fin de bonne entente, il existe une résolution votée par le Conseil de bande qui dit que les autorités de la réserve doivent coopérer le plus possible avec la municipalité en ce qui regarde les lois du zonage, l'urbanisme et le plan directeur, rien de plus.

Sur les plans de zonage, présentement, les urbanistes, pour fin d'uniformité et de planification, ont défini la zone en question comme "publique" et non pas "commerciale".

Toutes les zones contiguës au territoire en question sont résidentielles et la ville a toujours planifié ce coin en fonction d'une zone qui "devait rester résidentielle ou institutionnelle", à cause aussi de sa situation géographique avantageuse sur les bords de la Baie de Sept-Îles.

AUTRES QUESTIONS
Autres questions que les fonctionnaires municipaux se posent: alors que les Indiens ne paient pas de taxe municipale, que va rapporter dans les coffres de la ville cet investissement de \$27 millions? Qui assurera les services, sur le territoire en question, aqueduc, égout, police, déneigement, ordures, etc? Les autres contribuables de Sept-Îles seront-ils appelés à supporter les coûts de services assurés à ce secteur qui ne paie pas de taxe?

Les Olympiques...

(Suite de la première page)

se dans les diverses régions du pays.

Pour se convaincre de ce dernier aspect on n'a qu'à regarder certains députés conservateurs applaudir à tout rompre à chaque fois qu'on laisse entendre que le fédéral ne doit pas s'engager dans cette opération prestigieuse.

Au chapitre de l'habitation, le premier ministre a déclaré qu'il ne voit pas d'objection à ce que les fonds qui sont normalement versés par la Société centrale d'hypothèques et de logement soient affectés aux Jeux olympiques si c'est ce que la province et la ville désirent. Evidemment ils devront être consacrés à des fins d'habitation.

Finalement M. Trudeau a admis que le maire Drapau a toujours été très ouvert avec les autorités centrales. Les fonctionnaires, a-t-il dit, n'ont jamais eu de difficulté à obtenir les chiffres, non plus qu'à consulter les dossiers de la ville.

DEBAT SPECIAL
Un peu plus tôt, le député indépendant de Joliette, M.

Roch Lasalle, avait vainement tenté d'obtenir un débat spécial en Chambre en vue de définir les responsabilités du fédéral vis-à-vis des Jeux Olympiques de 1976.

Le député avait fait valoir que c'était là un événement national et qu'il serait injuste d'en faire porter tout le fardeau financier aux Montréalais. La motion a été rejetée par les Communes.

Le premier ministre a fait savoir à M. Lasalle que le Comité d'organisation des Jeux pourrait profiter des montants alloués par la Société d'hypothèques et de logement à la province, si le Québec et Montréal désiraient s'en servir pour aider à la construction des immeubles nécessaires.

Par ailleurs, faisant allusion à la déclaration de M. Trudeau à savoir que le fédéral étudiait actuellement la possibilité de permettre aux Jeux olympiques de se financer au moyen de loteries, et d'émissions de timbres et de pièces de monnaies spéciales, le responsable de l'information au comité organisateur des JO, M.

Louis Chantigny, a expliqué que cette déclaration confirmait les dires des organisateurs.

Il a déclaré que ces derniers avaient sans cesse insisté sur le fait qu'ils ne désiraient que les moyens d'autofinancer les JO.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE



Merci à Jules qui est toujours en face du restaurant Café Estoc de 6 heures du soir à 2 heures du matin, d'avoir garé ma voiture gratuitement comme il le fait pour tous les clients du restaurant. (ANN.)

Une filiale de S.S. Kravag Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES

Pour chambre de bains

SAUVE-ESPACE

Comprenant une armoire, deux (2) tablettes. Blanc seulement.

Prix rég. \$12.88
Spécial K mart

8⁸⁸

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Pour garçons

CHANDAILS

100% nylon extensible, fabriqués au Canada. Grands: petit, moyen, grand, choix de couleurs.

Prix rég. K mart 6.83
SPECIAL

4¹⁷

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

HUILE DE FOIE MORUE

100 capsules, contenant des vitamines A, D, de marque Matheu.

Prix rég. K mart 1.49
SPECIAL

.99

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

BATON DE HOCKEY

De très bonne qualité fabriqué au Québec.

Prix rég. K mart 1.97
SPECIAL

1³⁹

Samedi seulement

Quantités limitées tant qu'il y en aura.

SPECIAUX VEDETTES

Pour enfants

PYJAMAS 2 PIECES

Coton polyester facile d'entretien, grands 1 - 4 ans, rose, jaune, aqua, bleu.

Prix rég. K mart 2.73
SPECIAL

1⁶⁹

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

POUR ENFANTS

M & M

Croquant aux arachides, bonbons au chocolat nature en format de 5 tablettes.

Prix rég. K mart 2 sacs pour .99
SPECIAL

2 sacs pour .79

Samedi seulement

SPECIAUX VEDETTES

Pour enfant

BAS SPORT

Acrylique et nylon extensible, grs 7 - 9 1/2, couleur au choix.

Prix rég. K mart .96
SPECIAL

.59

Samedi seulement

PLACE FLEUR DE LYS - 550 BOUL. HAMEL, QUÉBEC

Ouvert Lundi, Mardi, Mercredi de 9h A.M. à 6h P.M.
Jeudi, Vendredi de 9h A.M. à 9h P.M.
Samedi de 8h 30 A.M. à 5h P.M.

APRES VENTE INVENTAIRE

VENTE

TAPIS SHAG

Longs poils. Couleurs au choix. Détail sugg. \$9.95 v.c.

\$6⁵⁰ v.c. SPECIAL

TAPIS de CUISINE

Imprimé. Cinq couleurs au choix. Détail sugg. \$12.95 v.c.

\$9⁹⁵ v.c. SPECIAL

TAPIS SHAG

Imprimé. Choix de couleurs. Détail sugg. \$8.95 v.c.

\$7⁹⁵ v.c. SPECIAL

TAPIS de CUISINE

100% nylon imprimé. Couleurs au choix. Détail sugg. \$7.95 v.c.

\$6⁵⁰ v.c. SPECIAL

TAPIS AXMINSTER

Anglais. Couleurs au choix. Détail sugg. \$12.95 v.c.

\$9⁹⁵ v.c. SPECIAL

TAPIS de CUISINE

100% Propycell. Couleurs au choix. Détail sugg. \$10.50 v.c.

\$6⁵⁰ v.c. SPECIAL

Estimation et service de décoration gratuits à domicile.
Mise de côté sans frais. Carte Chargex acceptée. Stationnement gratuit.

Tapis du Rêve

801, de la Canardière, Qué. 3 - Tel.: 523-6311 - 523-5378

Selon la Presse

Marchand n'a pas refusé, il a protesté

OTTAWA (PC) — Le quotidien La Presse a publié dans son édition d'hier une correction à la nouvelle voulant que M. Jean Marchand, ministre des Transports se soit refusé à la fouille électronique, à l'aéroport de Montréal, vendredi dernier.

Cette "correction", si elle précise que M. Marchand n'a pas refusé de se laisser fouiller vendredi, elle soutient également que M. Marchand "a protesté" contre cette fouille dimanche, à Dorval, alléguant son état de ministre.

Deux agents de sécurité ont en effet déclaré que M. Marchand avait d'abord montré sa carte de ministre, disant qu'il n'avait pas à subir de fouille réglementaire. Après discussion, le ministre aurait accepté de se faire fouiller "mais certainement pas de son plein gré".

M. Léoné Beaudoin, CS-Richmond, avait soulevé la question aux Communes en demandant au ministre des Transports si la loi prévoyant la fouille systématique de toute personne qui se prépare à monter dans un avion était destinée à tous les Canadiens, où si elle prévoyait des exceptions.

M. Marchand a répliqué qu'elle ne prévoyait aucune exception et que si le député faisait allusion à la nouvelle parue dans La Presse, il devait la considérer comme "sans fondement aucun".

"Je n'ai mis les pieds dans aucun aéroport, vendredi, a dit le ministre, j'étais ici, à Ottawa".



EN MEMOIRE DE ROBERT BURNS — L'entrée faite récemment aux Communes par le député conservateur Flora MacDonald vêtue d'un pantalon n'est rien à côté de celle faite par M. Heath Macquarrie vêtue d'un kilt. Le député conservateur de Hillsborough a causé tout un émoi parmi ses confrères députés. Il célébrait ainsi la journée Robert Burns, célèbre poète écossais qui vécut au 18e siècle. (Téléphoto PC)

Le Parlement adopte en deuxième lecture le projet modifiant la loi sur l'Assurance-chômage

OTTAWA (PC) — Le Parlement a adopté en deuxième lecture par un vote de 139 à 92 le projet de loi C-124, modifiant la Loi sur l'Assurance-chômage.

Les Néo-démocrates et les créditistes ont voté avec les libéraux.

Le principal objectif de ce projet de loi est d'enlever le plafond de \$800 millions comme avance au compte de l'assurance-chômage, parce qu'une multitude de circonstances empêcheraient de prévoir précisément ce qu'il en coûtera au gouvernement.

A cause de ce plafond, le gouvernement a dû procéder, à

deux reprises, ces derniers mois, par mandat du gouverneur général, pour obtenir des fonds et payer les cotisations promises aux sans-travail, par la Loi sur l'assurance-chômage.

Avant le vote, l'ex-ministre de la Main-d'œuvre, maintenant revenu au rang de simple député, ayant démissionné au début de septembre, M. Bryce Mackasey, député de Verdun, a fait un plaidoyer éloquent et passionné, en faveur de ce qu'il a qualifié "le plan le plus progressif jamais adopté".

Il avait été accusé auparavant par le député conservateur de Hamilton-Ouest, M. Lincoln

Alexander, d'avoir fait adopter une loi, sans connaître les déboursés qu'il en coûterait.

Selon M. Mackasey, si les Conservateurs trouvent que la Loi sur l'assurance-chômage est trop coûteuse, ils n'ont qu'à apporter des amendements.

"Enlever les pêcheurs, enlever les femmes enceintes, enlever les malades, réduire la prestation à \$39 par semaine comme en 1961 leur a-t-il crié à tue tête, alors qu'il était lui-même par les cris des députés conservateurs.

"Vous n'avez jamais rien compris au plafond de \$800 millions", a-t-il soutenu, toujours à l'endroit de ses opposants. Et à ceux qui tentaient de l'intimider ou de le distraire, M. Mackasey, habituellement patient, les a enjoint à écouter.

"Il n'y avait pas 200 députés de fous quand le projet de loi a été adopté", a-t-il dit.

M. Alexander avait soutenu que c'est à la requête et l'insistance de M. Mackasey lui-même que le plafond avait été imposé, et maintenant, il revenait à demander d'enlever ce même plafond.

Quant à la technicalité de savoir si le gouvernement était dans l'illégalité parce qu'il avait procédé par mandat pour obtenir des fonds pour financer la Commission, M. Mackasey a refusé de la commenter, signala que ce n'était pas là l'objet du présent projet de loi.

D'ailleurs, a-t-il dit, cette question est étudiée par un comité permanent des Communes.

Le gouvernement n'a pas été si bien traité par M. David Orlikow (NPD-Winnipeg Nord) qui, tout en affirmant qu'il voterait pour le projet de loi, a

accusé le gouvernement d'avoir constamment erré dans le domaine économique.

"Il aurait été surprenant que le gouvernement ait des bons conseillers en ce domaine, alors qu'il en a toujours eu de mauvais dans les autres domaines économiques".

Pour ce qui est des mandats émis par le gouverneur général, M. Orlikow a rappelé que si le gouvernement avait procédé comme les Conservateurs le demandent, ou encore comme le Vérificateur général, M. Maxwell Henderson, cette semaine, il suggère, par projet de loi, dès le 4 janvier, ils auraient été les premiers à réclamer un vote

de confiance de la Chambre, avant de présenter tout projet de loi.

Maintenant que le gouvernement a procédé de cette façon, les Conservateurs crient encore au scandale.

Personne enfin, pour M. F. Leblanc (Laurier) n'a pu prouver qu'il ait eu illégalement en agissant de la sorte.

Le projet de loi C-124 n'a été discuté que deux jours et est le premier à avoir franchi l'étape de la deuxième lecture, depuis l'ouverture de la session le 4 janvier. Le gouvernement procédera maintenant avec le projet de loi sur la peine capitale.

Manifestation contre le projet de loi, à Ottawa

OTTAWA (PC) — Une cinquantaine de membres du comité de coordination contre la pauvreté du Grand Montréal ont manifesté devant la tour de la aix, sur la colline parlementaire, hier, pour protester contre les modifications que le Parlement se prépare à apporter à la Loi sur l'assurance-chômage.

Un porte-parole a déclaré aux journalistes que le comité croyait que ces amendements étaient injustes pour la classe ouvrière.

"Si on réduit le nombre de prestataires, soutient le comité, cela veut dire qu'un plus grand nombre de sans-travail sera réduit à quémander des allocations de bien-être, aux dépens des gouvernements provinciaux".

Le comité croit également que le pouvoir accru accordé à l'employeur pourra permettre à ce dernier de s'en servir pour intimider ses employés et le rendre proche au gouvernement de vouloir adopter la nouvelle loi sans consulter ceux dont la vie et la sécurité sont directement liées aux amendements proposés.

Une dizaine d'agents de la GRC étaient sur les lieux, afin d'éviter tout désordre pendant la manifestation, et les portes principales de l'immeuble central du Parlement avaient été fermées à clé.

REQUETE

Le comité demande que le gouvernement garantisse un travail décent procurant une rémunération juste à tout travailleur en état de travailler; que ceux qui ont quitté leur emploi à cause d'un mauvais état de leur santé, de conditions de travail injustes ou à cause de leur employeur ou qui ont été congédiés, reçoivent leurs prestations sans délai; que des représentants du monde syndical et des groupes de citoyens à faible revenu soient consultés sur les modifications qui seront apportées à la Loi sur l'assurance-chômage et qu'une "force policière" soit créée pour dénoncer les entreprises qui abusent de leurs subventions au moment de leurs modifications qui seront apportées à la Loi sur l'assurance-chômage et qu'une "force policière" soit créée pour dénoncer ceux qui abusent de l'assurance-chômage.

251,301 personnes n'auront plus droit aux prestations

OTTAWA (PC)—Le ministre de la Main-d'œuvre Robert Andras a annoncé hier que 251,301 personnes qui ont quitté leur emploi volontairement en 1972 ne recevront plus leurs prestations d'assurance-chômage.

Devant un comité parlementaire, M. Andras a révélé que ce chiffre se comparait à celui de 133,700 en 1971.

Par ailleurs, 23,754 personnes ont perdu leurs prestations parce qu'elles ont perdu leur emploi pour des motifs de conduite, comparativement à 18,633 l'année précédente.

Le comité des Communes a scruté les actions du gouvernement qui a dépassé par \$454 millions la limite prévue pour la Commission de l'assurance-chômage pendant que le Parlement était dissous avant les élections du 30 octobre.

Les députés conservateurs soutiennent que le gouvernement savait qu'il devrait dépasser les limites avant la dissolution du Parlement.

Edmonton ouest) a pour sa part affirmé que le gouvernement a caché la vérité au Parlement, sachant très bien grâce à ses services de comptabilité que des sommes supplémentaires seraient nécessaires.

Selon le président de la Commission de l'assurance-chômage, M. Guy Cousineau, la situation n'est pas si simple et même si les relevés de comptabilité indiquent des dépenses de \$140 millions en janvier, \$193 millions en février et \$201 millions en mars, ces mois étaient ceux durant lesquels le chômage sévissait davantage.

M. Cousineau a aussi affirmé qu'il avait été en mesure de prédire que les limites devraient être dépassées à la fin d'octobre ou au début de novembre. Mais entretemps, a-t-il ajouté, le gouvernement avait accordé la permission de dépasser les limites.

Les conservateurs accusent le gouvernement d'avoir voulu cacher cette situation à cause de la campagne électorale.

M. Marcel Lambert, (PC-

Le NPD-Québec veut recruter 8,000 nouveaux membres au cours des deux prochains mois

par Lise LACHANCE, de notre bureau de MONTREAL

Le NPD-Québec veut susciter l'adhésion de 8,000 nouveaux membres au cours des deux prochains mois. Ce chiffre représente 5 pour cent des 160,000 voix que le parti a obtenues lors des dernières élections fédérales.

Le président du NPD-Québec, M. Raymond Laliberté, qui a lancé la campagne de recrutement, hier, en présence du président national du parti, M. David Lewis, a déclaré par ailleurs qu'il s'interroge très sérieusement sur le renouvellement de sa candidature à la direction de la formation pour le Québec. Il est possible qu'il fasse part de sa décision sous peu ou, au plus tard, semble-t-il, lors de l'ouverture du congrès du NPD-Québec qui aura lieu les 16, 17 et 18 mars, au campus de Cap-Rouge, en banlieue de la capitale.

"Le 16 mars, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, je compléterai l'autocritique que j'ai commencée au lendemain des élections".

Selon David Lewis, qui a passé la journée dans la région de Montréal pour assister au lancement de la campagne de recrutement après avoir visité les 150 employés en grève de la Saint-Lawrence Columbian Metal Corporation, d'Oka, le courrier qu'il reçoit de la part des Québécois depuis les dernières élections lui permet d'être optimiste. De croire qu'il y a "beaucoup de potentiel" pour son parti chez nous; avant le scrutin, il recevait 5 à 6 lettres de langue française par semaine; maintenant, ce chiffre est de 10 à 12 par jour.

"Je veux faire tout ce qui est possible pour que le NPD soit encore mieux connu des Québécois, a dit M. Lewis. J'ai l'intention de visiter le Québec plus souvent qu'auparavant. Mon objectif, c'est de venir dans cet province au moins un fois par mois".

Le leader fédéral du Nouveau parti démocratique doit, comme prochaine étape de ce programme qu'il s'est fixé, visiter Québec en février. La date n'est

pas encore fixée, pas plus que l'endroit exact où se tiendra l'assemblée à laquelle toute la population sera conviée.

M. Lewis espère, pendant ces courts séjours, non seulement participer à des activités publiques mais aussi entreprendre des contacts privés dans le monde du syndicalisme, du journalisme, de la politique, etc. "Il ne faut jamais perdre de vue l'organisation politique, sans quoi toute publicité perd beaucoup de son utilité", a soutenu le parlementaire. Et d'ajouter: "Cela explique peut-être le décalage entre les résultats de l'élection d'octobre au Québec et dans le reste du pays. Le mécontentement qui existait avant au Québec qu'ailleurs n'a pas pu s'exprimer dans le même sens parce que seuls les partis libéraux et créditistes avaient l'organisation nécessaire".

L'homme politique considère comme une erreur ("erreur qui ne se répétera pas", se promet-il) sa quasi-absence du Québec lors de la campagne électorale. "Je ne sais si l'issue aurait été

différente ici si j'avais participé davantage à la campagne dans cette province, mais je suis sûr que mon attitude n'a pas été bonne", a-t-il avoué.

Afin d'être aussi, de "vendre" le NPD aux Québécois, d'autres dirigeants du parti viendront au Québec au cours des prochains mois.

Tant devant les grévistes d'Oka que devant les journalistes réunis à l'Union des employés de services, dans la métropole, M. Lewis s'est bien défendu d'exercer la balance du pouvoir avec opportunisme. "Ce n'est pas le Parti libéral comme tel que nous appuyons, mais les sentiments responsables de faire tout notre possible pour aider le gouvernement à fonctionner avec efficacité pour le bien-être des Canadiens. C'est notre devoir. Nous ferions la même chose si le pouvoir était entre les mains de M. Stanfield. "J'aime" les libéraux comme "j'aime" les conservateurs: tous les deux s'équivalent, sont les amis de la grande entreprise, des corporations, des monopoles".

Quant à M. Caouette, le leader NPD le trouve politiquement très sage mais il lui reproche son attitude envers les syndicats. Le Crédit social, a-t-il dit, ne représente pas les aspirations réelles des syndiqués du pays.

CHÔMEURS ET VIETNAM M. Lewis a déclaré que son parti ne peut accepter certains amendements à l'assurance-chômage que le ministre Robert Andras a proposés en Chambre ces jours derniers. En ce qui concerne les cas de fraude, notamment, il trouve que ce serait injuste de punir les innocents pour une minorité de fraudeurs. Ceux-ci, à son avis, ne représentent que 1 pour cent du total des sans-emplois. Le leader politique n'a pas voulu commenter le projet de loi sur les entreprises étrangères au pays, soulignant qu'il ne l'avait pas encore analysé.



AIDE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE — Le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner donnait, hier à Ottawa, une conférence de presse sur les services offerts par

la Direction des programmes des langues. Il est entouré à droite de M. Max Yalden et M. Jules Léger. (Téléphoto PC)

Selon Bourassa à New York

Depuis octobre, le fédéral montre plus de "souplesse verbale"

NEW YORK (d'après PC et AFP) — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse donnée au Club canadien de Waldorf Astoria, à New York, qu'il avait remarqué une plus grande "souplesse verbale" de la part du gouvernement fédéral d'Ottawa, probablement depuis les résultats du scrutin d'octobre.

"Nous verrons au cours des prochaines semaines si cet état

d'esprit se traduira par des actes", a-t-il ajouté. On sait que le premier ministre québécois était venu à New York pour y prononcer, jeudi matin, une allocution devant les membres de l'Economy Club, un regroupement exclusif de principaux hommes d'affaires américains et de leaders financiers, et qu'il devait retourner au Québec à la fin de la journée.

M. Bourassa a expliqué à son auditoire que les intentions

du gouvernement fédéral se traduiraient surtout par le budget qui doit être présenté bientôt au Parlement.

"Nous avons maintenant de meilleurs arguments pour obtenir plus d'argent, Québec n'est plus seul dans cette affaire. Toutes les principales provinces sont d'accord avec nous", a dit M. Bourassa.

Selon lui, la preuve a été faite que les provinces ont besoin de sommes plus élevées et de pouvoirs accrûs.

Les responsabilités des provinces augmentent en même temps que celles du fédéral, mais les revenus du fédéral augmentent plus rapidement.

Selon M. Bourassa, certains secteurs tels que celui des allocations familiales, devraient faire l'objet d'une plus étroite coordination entre les provinces et Ottawa.

SEPARATISME

Interrogé au sujet du mouvement séparatiste au Québec, M. Bourassa a répondu que les résultats de récentes élections complémentaires avaient démontré un déclin du mouvement et qu'il ne voyait pas comment il pourrait reprendre du souffle d'ici les prochaines élections provinciales.

Il a ajouté qu'un Parlement fédéral était absolument nécessaire pour des raisons économiques et qu'il ne voyait pas pourquoi le Québec "briserait le lien avec le fédéral quand il lui faudrait le reconstruire cinq ans plus tard".

Rien ne saurait justifier une rupture entre Québec et le reste du Canada, sinon, a dit M. Bourassa, l'adoption "d'une attitude très rigide" de la part des autorités fédérales.

Le Québec a reçu \$72 millions du fédéral pour l'enseignement de la langue seconde

par Elie LALANCETTE

OTTAWA (PC) — La province de Québec est celle qui a reçu le plus d'argent de la part du gouvernement fédéral pour l'enseignement de la langue seconde, soit l'anglais. Au dernier, a laissé savoir le Secrétaire d'Etat, hier à Ottawa.

En effet, à la fin de mars 1972, le Québec avait reçu \$72,986,253 pour l'enseignement de l'anglais, alors que l'Ontario, qui vient au second rang, n'avait obtenu que \$34,027,103 pour l'enseignement du français.

La troisième province à recevoir le plus d'argent est le Nouveau-Brunswick avec \$10,509,691.

A l'exception du Québec, toutes les autres provinces reçoivent des fonds pour l'enseignement de la langue seconde.

"Si une province ne fait rien elle n'a rien" a précisé un haut fonctionnaire.

Les provinces doivent cependant s'occuper de redistribuer ces fonds, car l'éducation relève de la juridiction des provinces. Quant à savoir si les provinces consacrent tous ces fonds à l'enseignement de la langue seconde elle-même, le fédéral, selon M. Faulkner, n'a pas les moyens de vérifier. Il doit se fier à ce que les provinces affirment.

Récemment, une querelle a été soulevée à Ottawa, par le député d'Ottawa-Est, M. Jean-Robert Gauthier qui a accusé le gouvernement ontarien de ne pas consacrer ces fonds à l'enseignement du français.

Cette accusation n'a jamais été réfutée officiellement, mais M. Faulkner espère prendre connaissance du contenu d'un rapport sur le sujet d'ici un mois environ.

Pour ce qui est des districts bilingues, dont leur budget de fonctionnement pour le prochain année sera d'environ \$250,000, ils n'ont pas encore été créés et le Secrétaire d'Etat attend un deuxième rapport, effectué après le dernier recensement, à l'automne.

En 1972-73, le gouvernement entend consacrer environ \$76,338 millions pour aider encore les provinces dans l'enseignement de leur langue seconde.

S'il était appelé à former le gouvernement, M. Stanfield augmenterait la représentation québécoise dans son parti en faisant appel au sénat ou à "d'autres possibilités" qu'il n'a pas voulu préciser davantage. Les conservateurs n'ont élu que deux députés au Québec.

1—Aide au développement du bilinguisme en éducation aux niveaux pré-universitaires;

2—Aide financière au développement du bilinguisme en éducation au niveau universitaire;

3—Bourses d'étude aux étudiants;

4—Aide à la recherche dans le domaine des langues;

5—Aide financière et technique aux gouvernements provinciaux;

6—Aide aux associations bénévoles;

7—Achat et aide à la traduction d'œuvres canadiennes;

8—Aide technique au secteur privé;

Le budget pour l'ensemble de ces programmes pour 1971-1972 a été de \$3 millions.

Quant à la Direction de l'action sociale, elle se divise en huit différents programmes:

1—Le soutien aux associations provinciales;

2—L'animation;

3—Les centres culturels;

4—La diffusion culturelle;

5—Les conférences et les colloques;

6—La participation internationale;

7—Les activités de la jeunesse;

8—Les projets spéciaux et nationaux.

Robert Stanfield considère que le domaine de la santé doit revenir aux provinces

OTTAWA (PC)—Selon le chef conservateur Robert Stanfield, le gouvernement fédéral devrait confier le domaine de la santé aux provinces.

Lors d'une émission télévisée hier soir au réseau anglais de Radio-Canada, M. Stanfield a affirmé que les programmes fédéraux dans le domaine de la santé sont fondés sur le désir des bureaucrates et des politiciens d'Ottawa d'imposer leur volonté au reste du pays.

Selon lui, il serait souhaitable que le gouvernement central cède aux provinces les revenus des taxes nécessaires à ces programmes.

M. Stanfield croit que des initiatives telles que l'assurance-chômage et les pensions de vieillesse sont clairement de la compétence fédérale, mais que d'autres telles que l'assurance-santé ne respectent pas les priorités provinciales.

Le chef de l'opposition a par ailleurs douté de l'efficacité du projet de loi présenté aux Communes sur le contrôle des investissements étrangers, parce qu'il ne tient pas compte des implications sur les provinces.

Il a aussi accusé le premier ministre Trudeau de ne s'être pas attaqué, depuis l'ouverture

du Parlement, aux problèmes soulevés lors de la campagne électorale.

M. Stanfield croit par ailleurs que le gouvernement libéral connaît son moment crucial lors de la présentation, le mois prochain, du budget fédéral.

S'il était appelé à former le gouvernement, M. Stanfield augmenterait la représentation québécoise dans son parti en faisant appel au sénat ou à "d'autres possibilités" qu'il n'a pas voulu préciser davantage. Les conservateurs n'ont élu que deux députés au Québec.

DISPARU L'annuel d'une soirée disparu grâce aux leçons de danse de Valentino Enc. - Leçon \$3.00. Tél. 313-2400 - Valentino

Une boîte de Pandore

C'est une véritable boîte de Pandore que le gouvernement a ouverte en voulant s'attaquer au problème du taxi à travers le Québec. Les séances de la commission parlementaire, suspendues jusqu'à nouvel ordre, ont soulevé un coin du rideau sur la situation telle qu'elle existe à Montréal en particulier, quoi qu'on soit encore bien loin d'être en mesure de se faire une idée approximative de ce qui se passe dans ce milieu. Une chose est cependant évidente, c'est que le gouvernement, qui devait posséder certaines informations, était loin de soupçonner l'ampleur du malaise qui règne dans cette industrie, une jungle où s'exerce la loi du plus fort dans des conditions qui rendent très difficile sinon impossible de connaître exactement toute la vérité.

Jusqu'ici c'est de la situation qui prévaut à Montréal qu'on a entendu parler. Les témoignages versés au dossier ont eu pour résultat de mêler les cartes davantage, tellement les contradictions se sont succédées et accumulées. Il n'est donc pas étonnant que le ministre des Transports, M. Bernard Pinard, ait jugé opportun de prendre un temps de réflexion avant de poser le moindre geste. La commission parlementaire s'est donc ajournée à une date indéterminée, mais le ministre a ajouté que le délai ne serait pas aussi long que cette remise à quatre mois dont il a été question et à laquelle on aimerait bien pouvoir se rallier si ce n'était la crainte de donner au public l'impression bien nette qu'on a cédé à la crainte, aux pressions. Le projet de réglementation du taxi prend l'aspect d'une pomme pourrie dont tout le monde voudrait se débarrasser.

Et pourtant, si les conditions sont aussi malsaines que le laissent présumer les déclarations de quelques témoins qui ont pris des risques personnels graves en déclarant ce qu'ils connaissent, en portant d'aussi lourdes accusations, il ne peut être question que le gouvernement, les partis d'opposition se défilent et laissent se perpétuer une situation qui appelle des réformes importantes, autant dans l'intérêt du public en général, que de toutes les personnes rattachées directement à cette in-

dustrie, surtout celles qui ont le plus besoin de protection et dont le sort n'est pas rose.

Il existe actuellement une situation de faits qui ne peut être changée du jour au lendemain et toute réforme qu'on voudra entreprendre devra prévoir des étapes bien déterminées si on ne veut pas créer une crise dont tout le monde souffrirait. Il y a des problèmes majeurs à aborder et à régler. Le rapport Bossé, qui a servi de base à la préparation du projet de loi du gouvernement, en démontre l'existence et l'importance. Ce qui doit étonner c'est qu'on a tendance à les nier aujourd'hui, contrairement à ce qui se passait il n'y a pas si longtemps encore, quand les plaintes affluaient de nombreux secteurs de l'industrie du taxi. Volte-face pour le moins surprenante et dont il importe de déterminer les causes.

Le ministre Pinard, qui n'a pas caché son ahurissement au fur et à mesure que les jeux se brouillaient devant la commission parlementaire, se trouve aux prises avec un problème beaucoup plus complexe et beaucoup plus explosif que celui qu'il imaginait au moment de la déposition de son projet de réglementation de l'industrie du taxi. On comprend qu'il veuille se donner le temps de réétudier avec ses spécialistes toutes les implications des mesures qu'il a proposées. On comprend qu'il ne sache guère plus par quel bout aborder la question. Mais ce que le public n'accepterait jamais c'est que le gouvernement batte en retraite et émascule telle ou telle législation qu'elle ne remédierait pas à la situation. Pour aller au fond des choses, il n'y aurait probablement pas d'autre ressource qu'une enquête publique sur la situation, mais encore faudrait-il que plusieurs témoignages soient donnés à huis clos pour éviter que les gens ne soient victimes de représailles. Et une telle mesure exigerait beaucoup de temps, car on sait combien longtemps peuvent durer ces enquêtes. Il faudra probablement y venir un jour, si ça ne change pas. Mais d'ici là, le gouvernement a toute l'autorité voulue pour apporter des remèdes. Peut-on penser qu'après avoir si allégrement taillé dans le vif avec son code des professions, il hésitera à s'ingérer dans le monde du taxi?

Raymond DUPE

Le Barreau sur les épines

S'il est vrai qu'il est en train de constituer un contentieux d'avocats-fonctionnaires devant se substituer éventuellement à la pratique privée dans le règlement des conflits ouvriers, le gouvernement semble résolu à vouloir mettre les pieds dans les plats de la profession légale. Il laisse planer en tout cas de sérieux doutes sur la pureté des intentions qu'il se défendait de professer, lors des nombreuses controverses suscitées par le bill 250.

Et dans cette expectative désagréable, on ne peut qu'encourager le Barreau du Québec à mettre tout en oeuvre pour faire échec à ce qui pourrait s'avérer le début d'une dangereuse immixtion étatique dans le libre exercice de la profession légale.

En annonçant la convocation d'une réunion d'urgence des membres du Barreau à cette fin, le 8 février prochain, le Bâtonnier Jean Moisan a déclaré que les secteurs plus spécialement visés par ce projet seraient les commissions scolaires, les hôpitaux, la construction, les émissions d'obligations, les décrets concernant les comités paritaires, bref tout ce qui peut toucher les compétences du droit ouvrier.

On peut déjà entrevoir l'impact considérable qu'une telle mesure pourra avoir sur la pratique privée puisqu'elle est susceptible de toucher directement quelque 200 avocats spécialisés dans le droit ouvrier et qui recrutent une bonne part de leur clientèle au gouvernement, sans compter qu'elle risque de fermer une importante avenue dans la spécialisation de ce droit. Outre qu'elle priverait notamment les commissions scolaires et leurs dirigeants du libre choix de leurs conseillers juridiques.

Lorsqu'a émergé le bill 250 sur les professions, on pouvait concevoir facilement l'idée que l'Etat n'oserait pas profiter de sa position de force pour en venir à exercer une ingérence abusive pouvant compromettre le libre exercice de l'acte professionnel. Et cette conviction morale s'avérait d'autant plus fondée pour la profession légale que celle-ci ne peut souffrir d'aucune atteinte extérieure aux actes posés par ses membres pour la garantie au secret professionnel et la protection entière des commettants.

Que l'Etat, au nom de certains impératifs devenus inéluctables au sein de certaines organisations professionnelles, désire s'assurer par une législation adéquate que le pouvoir réglementaire que les professions exercent à sa place et en son nom soit bien exercé, soit. Que l'Etat vise ainsi à intégrer davantage l'organisation professionnelle à la société dont elle contribue à assumer le complet épanouissement, soit. Que ces mesures soient adoptées dans le but louable d'assurer aussi efficacement que possible la protection du public comme celle des professionnels eux-mêmes, soit encore.

Cela n'équivaut aucunement dans les faits à institutionnaliser ou contrôler d'une façon quelconque l'acte professionnel, même si tel processus est susceptible de

pouvoir y conduire à plus ou moins brève échéance. Mais l'Etat pouvant "de jure" exercer dans le domaine de l'organisation professionnelle un droit de vue et de contrôle direct et continu, il était toutefois normal que l'on veuille prendre sa parole lorsqu'il se défendait bien de vouloir le faire et qu'il préférerait la formule plus souple, plus acceptable et surtout plus démocratique que constitue un rôle directeur.

Les avocats, quant à eux, même s'ils ne voulaient pas se montrer trop dupes des professions de foi du gouvernement, ont consenti à marcher dans les sentiers du bill 250 révisé parce qu'ils ne désiraient pas poser d'entraves inutiles à une certaine réglementation professionnelle qu'ils admettaient et parce qu'en fin de compte, ils avaient l'impression bien nette que l'action gouvernementale allait devoir s'arrêter là. Du moins, devaient-ils se forcer à le croire pour tenter d'éviter le pire.

Mais le scénario ne semblerait pas être complet. Voilà que l'Etat tourne lentement ses cartes pour dévoiler son jeu. Si tel est vraiment le cas, ceux qui ont encore le moindre souci de la liberté professionnelle ne seront plus du tout d'accord. Et les avocats auront bien raison de s'inquiéter pour l'avenir de leur autonomie professionnelle et pour l'indépendance indispensable de la pratique légale.

Le fait de vouloir pousser ce projet d'avocats-fonctionnaires ne dit en tout cas rien qui vaille sur les velléités qu'entreprendrait le gouvernement de vouloir à plus ou moins long terme accentuer une étatisation par le biais du Barreau, de nationaliser en quelque sorte toute contestation juridique susceptible de contrer les véritables intérêts qu'il nourrit particulièrement en matière de règlement de conflits ouvriers, de s'approprier les carreaux-maitres de l'échiquier en y plaçant les pièces de son cru.

Si le Barreau entend faire échec à ces mouvements avec l'efficacité qui s'impose, il devrait déployer toutes les ressources dont il dispose notamment au niveau de la solidarité indispensable de chacun de ses membres. Malheureusement, les intérêts fort divergents de beaucoup de ceux-ci et les motivations diverses qui semblent vouloir les diviser, depuis l'évolution rapide de la profession, font craindre que celle-ci ne puisse être à elle seule une arme suffisante pour combattre l'empiètement tentaculaire de l'Etat dans la pratique légale privée.

Et, sous cet aspect, il est désolant de songer qu'un jour, qui n'est peut-être pas loin, l'action dangereusement socialisante de la technocratie gouvernementale puisse venir à bout de ce bastion indispensable à la survie de la véritable démocratie que constitue la profession d'avocat. Le Barreau ne semble pas, de toute façon, vouloir se laisser avaler sans avoir utilisé tous ses moyens de défense. Et c'est peut-être là que l'on verra s'il mérite de demeurer comme tel ou de disparaître.

Paul LACHANCE



L'opinion du lecteur

Mortalité dans une famille, ce que l'isolement nordique signifie réellement!

Une dame courageuse et aimée de tous est décédée le jour de Noël Mme May O'Toole (née St-Denis) était la mère de mon époux, ma belle-mère que j'ai toujours respectée. Dernièrement, elle fut malade mais on nous assura que son état ne nécessitait que quelques jours d'hospitalisation. Cependant, son état empira et, la veille de Noël, nous avons reçu un appel interurbain pour nous annoncer qu'elle était mourante.

Les heures de grande douleur et d'efforts désespérés pour sortir de Schefferville qui suivirent, resteront à tout jamais gravées dans ma mémoire. C'était la veille de Noël, je le sais, c'était le temps des réjouissances, de la paix sur la terre et de la bonne volonté chez les hommes. Les cérémonies et les festivités étaient commencées. Mais nous, nous étions désespérés. Nous avions lu le message de Noël de l'Iron Ore Company of Canada publié dans l'Avenir & Sept-Îles Journal à l'intention de tous ses employés à Sept-Îles, Schefferville et Labrador City dont voici le texte intégral:

"Nous sommes plus près les uns des autres que nous ne l'avons jamais été et ceci grâce aux nouvelles techniques de communications. Mais sommes-nous plus en mesure de nous entendre pour autant? La technique a contribué à réduire les distances, mais seule la bonne volonté peut contribuer à améliorer la compréhension entre les hommes. A chaque année, au temps des Fêtes, chacun de nous essaie de s'oublier pour penser un peu plus aux autres, de mettre de côté ses rancunes. Pendant cette période de réjouissance, nous vivons dans une ambiance marquée de bonne volonté. Si seulement nous voulions que cette ambiance se prolonge pendant toute la prochaine année, déjà nous aurions accompli beaucoup en vue de créer une meilleure compréhension entre les hommes. Nous souhaitons à tous nos employés et à leur famille d'Heureuses Fêtes. IRON ORE COMPANY OF CANADA, QUEBEC NORTH SHORE et LABRADOR RAILWAY."

Encouragés par la bonne volonté à laquelle ce message semblait convier, nous avons contacté la haute direction locale pour savoir s'ils pouvaient, avec tous leurs contacts, arranger un vol d'urgence que nous aurions payé. Malheureusement, il semble que "les nouvelles techniques de communication" ne fonctionnent qu'à certains moments. Trois conversations téléphoniques totalisant environ cinq minutes, nous firent brusquement comprendre que nous n'aurions rien d'eux à Schefferville — "ils ne pouvaient rien faire"!!! Comme l'Iron Ore Company of Canada semblait impuissante face à ce problème des "distances réduites" par la technologie, nous avons tout essayé par nous-mêmes pour obtenir un avion ailleurs, mais il n'y en avait pas. J'aurais fait une parenthèse ici pour nous permettre, mon mari et moi, de remercier M. Peter G. Smith, gérant de Canadian Marconi Company à l'aéroport local. Il a passé du temps personnel précieux de sa veille de Noël à essayer de nous aider durant notre longue attente écrasante de frustration.

La mère de mon mari, lucide jusqu'à la fin, est morte le jour de Noël sans avoir pu voir son fils aîné. Finalement, le 26 décembre, mon mari seulement a pu prendre l'avion Québecair pour se rendre à Ottawa. Nous avions personnellement fait les réservations, pour les transferts, sur des lignes commerciales avec l'aide de Québecair. Mon mari a quitté Schefferville l'après-midi du 26 décembre et n'a pu rejoindre Ottawa que le 27 décembre à 3 heures du matin, à cause des conditions atmosphériques très mauvaises qui ont retenu des milliers de voyageurs dans les aéroports.

Nous ne racontons pas cette mauvaise expérience personnelle pour obtenir de la sympathie. ELLE EST RAContÉE PAR CE QUELLE MET EN EVIDENCE D'UNE FACON DRAMATIQUE ENCORE UNE FOIS A QUEL POINT LES TRAVAILLEURS ORDINAIRES ET LEURS FAMILLES, QUI VIVENT DANS DES COMMUNAUTES ISOLEES COMME ICI ET D'AUTRES DANS LE NORD, SONT IMPUISSANTS DANS L'EVENTUALITE D'UNE URGENGE FAMILIALE. Les gens de toutes ces localités gelées du Nord, les hommes qui travaillent dans des conditions incroyables, doivent se mettre ensemble pour faire quelque chose de positif à ce sujet. La Chambre de Commerce de Labrador City aurait fait un pas dans la bonne direction. Ils ont demandé au Gouvernement Fédéral de mettre à la disposition des communautés jumelles de Labrador City - Wabush un avion pour les cas d'urgence. Pourquoi les autres communautés isolées, Schefferville, Gagnon, Fermont, Churchill Falls, et d'autres, ne se mettraient-elles pas ensemble pour appuyer avec plus de force l'initiative progressive de Labrador City. Faisons quelque chose d'une façon unie. Plus les forces constructives sont unies, plus les chances de succès avec n'importe quel gouvernement sont grandes.

Je sais que nos communautés sont situées de part et d'autres d'une grande ligne irrégulière et brisée, formée par la frontière entre le Québec et le Labrador - Terre Neuve. Mais il faut tout de même tenir compte d'un fait, un fait VITAL. Nous sommes tous dans la même situation indépendamment de notre nationalité ou de notre race.

Un tel procédé sans passer pour un poulailler? Incroyable, pensez-vous? Il fait peut-être 20 degrés sous zéro dehors et quelqu'un pense aux ciné-parcs. Pourtant, c'est peut-être le meilleur temps pour analyser "froïdement" la situation et porter quelques jugements sur ce nouveau divertissement dans la région.

Vous souvenez-vous des ciné-parcs Beauport qui présentent toujours un programme double et qui annoncent, en gros titre, le film principal que vous ne réussissez pas à voir avant 11-12 hrs parce que le deuxième film passe toujours le premier. C'était agréable, n'est-ce pas, quand vos enfants espéraient voir René Simard en premier et qu'ils s'endormirent déjà vers 11 heures. C'est ce que j'appelle de l'annonce bien faite.

Le ciné-parc de la Colline, lui, présente des "cartoons" ou "comiques" en anglais seulement, et pour être certain que le public comprendra bien, il présente les mêmes "cartoons", chaque été. De plus, durant les films, on coupe souvent le son pour annoncer que Gertrude attend Pauline près de la porte de la toilette des hommes, et surtout, on nous prévient de ne pas nous sauver avec les haut-parleurs", et que la porte de sortie est à droite, etc... Quel cinéma, à Québec, oserait employer

"Les ciné-parcs"

Monsieur le rédacteur, Quant au ciné-parc de Bel-Air, on croirait traverser la brousse avant d'y arriver. C'est peut-être pour cela que l'admission dure aussi longtemps que le dernier "hot-dog" n'a pas été vendu. Ne parlons pas de ses lumières aveuglantes qui servent à identifier les emplacements de voitures et qui ne s'éteignent pas durant la projection. Son choix de film: "ZORRO, dans ses meilleures années".

Les prix d'admission? Pas trop pire, encore. Cependant, la guerre est commencée. On augmente lentement les prix. Quelques suggestions? Tout d'abord, un seul film par soir, mais un bon. On dit que le ciné-parc est un divertissement pour la famille, et je crois que minuit est une heure raisonnable, une fois qu'on a eu le "cartoon", le "popcorn", l'intermission, les annonces, la musique et le film en surplus.

De plus, qu'on indique clairement, soit sur le journal, soit au téléphone, quel film passe le premier.

Voilà, monsieur le rédacteur. Je suis content, et je rêve déjà à ces chaudes soirées d'été où je pourrai, avec ma famille, retourner au ciné-parc de mon choix. Car, vous vous en doutez sûrement, j'adore les ciné-parcs...
Georges-Henri Cloutier, 435, 5^{ème} Rue Est, Charlesbourg, Québec 7 P.Q.

Le "Prions en Eglise"

Je renouvelle mon abonnement à "Prions en Eglise" pour deux ans, malgré ma décision prise en novembre dernier. L'amélioration des derniers numéros me paraît devoir être encouragée.

La large diffusion de ce "petit missel personnel", en fait presque un service d'Eglise qui, de ce fait, doit offrir toutes les garanties de fidélité à l'enseignement traditionnel, et respecter scrupuleusement la liberté de pensée et d'action des chrétiens dans tous les domaines où chacun a à faire un choix personnel. Ce serait intolérable que les fidèles aient l'impression d'être manipulés par un groupe de pression se servant d'un instrument destiné à servir. Voudrait-on présenter des options déterminées, à titre d'exemple, qu'il faudrait en présenter plusieurs, donnant ainsi l'exemple du pluralisme qu'on prêche.

Si je me permets ces quelques réflexions, c'est que j'ai dû constater, avec beaucoup d'autres, certaines tendances opposées dans "Prions en Eglise". L'absence du sens de Dieu se trouve trop souvent remplacé par une philanthropie abusive appelée "charité". Dans la perspective évangélique, il n'y a pas de fraternité humaine possible sans paternité divine; et la synthèse de l'Evangile ce n'est

pas " aimez-vous les uns les autres", mais " aimez-vous comme je vous ai aimés". Les textes scripturaires ont été parfois, en conséquence, détournés de leur sens, voire même tirés en sens contraire, comme ce fut le cas pour la Transfiguration.

Je suis le premier à sentir la nécessité de présenter le message chrétien dans un langage accessible aux gens de notre époque, et je crois avoir prêché d'exemple. Mais il faut se garder de jeter le bébé avec l'eau sale. Dire, par exemple, qu'il faut accueillir le pardon, c'est une sottise, à moins qu'on entende par là qu'on n'a plus à le demander; je songe alors à ces gens qui vous marchent insolument sur les pieds, dans les trams en criant "scusi!"

Peut-être l'équipe aurait-elle besoin de s'appuyer sur des personnes ayant une formation plus spécialisée en exégèse, en liturgie, et en théologie spirituelle.

Je vous livre ces quelques notes, en songeant tout spécialement à vos lecteurs, avec le souci de soutenir votre bonne volonté dans l'accomplissement d'une tâche lourde de responsabilité.

J. F. BEAUCHAMP
Faculté de théologie
Université Laval.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

VINA K. O'TOOLE,
Schefferville, Québec.

Deux députés veulent amender le projet de loi sur l'abolition temporaire de la peine de mort

Par BENOIT HOULE
OTTAWA (PC) — Deux députés libéraux, MM. Marcel Prud'Homme, de Montréal-St-Denis, et Jim Fleming, de York Ouest, ont indiqué hier, leur intention de présenter un amendement au projet de loi du gouvernement visant à abolir la peine de mort pour une nouvelle période d'essai de cinq ans.

Leur amendement aurait pour but de remplacer la peine de mort par un minimum de 25 années d'emprisonnement avant qu'un meurtrier aie la possibilité de faire une demande de libération conditionnelle dans tout cas de meurtre au premier degré.

Au cours d'une conférence de presse, MM. Prud'Homme et Fleming ont expliqué que cette peine vaudrait pour le meurtrier d'un officier de police ou d'un gardien de prison agissant dans l'exercice de ses fonctions, de même que dans le cas de viol conduisant au meurtre, de vol à main armée conduisant au meurtre, de détournement conduisant au meurtre et de meurtre prémédité.

Les deux députés estiment qu'il y aura plus d'effet de dissuasion dans une peine de 25 ans de prison rigoureusement appliquée que dans une peine de mort non appliquée.

"Ce qui importe, c'est d'abolir la peine de mort."

Un débat aura bientôt lieu aux Communes sur le projet de loi du solliciteur général, M. Warren Allmand, prévoyant l'abolition pure et simple de la peine de mort pour une autre période de cinq ans.

Un premier essai du genre a été tenté entre 1967 et 1972.

TENDANCE
M. Prud'Homme estime que le projet de loi de M. Allmand pourrait bien être défait à la Chambre puisque, selon lui, la

tendance actuelle parmi les députés est au maintien de la peine capitale.

Toutefois, certains rétrogradistes, dont au moins une dizaine de libéraux, ont manifesté leur appui à l'amendement proposé. Ils désirent en effet que le Parlement adopte le maintien d'une peine suffisante en cas de meurtre si la peine capitale était abolie.

Les néo-démocrates voteraient en bloc en faveur de l'abolition de la peine de mort et un bon nombre, semble-t-il, verraient d'un bon oeil l'adoption de l'amendement de MM. Prud'Homme et Fleming.

Les créditistes ont inclus dans leur programme électoral le maintien de la peine de mort et il apparaîtrait qu'un seul d'entre eux, M. Jean-Marie Boisvert, député de Drummond, favoriserait son abolition.

Quant aux libéraux et aux conservateurs, ils sont divisés sur la question, mais un rapide relevé indique qu'une vingtaine de députés conservateurs, parmi les anciens, seraient en faveur de l'abolition.

MM. Prud'Homme et Fleming espèrent récolter l'appui des purs abolitionnistes qui ne souhaitent que l'abolition de la peine de mort, de ceux qui tout en souhaitant l'abolition désirent qu'une autre peine sévère la remplace et même de ceux qui, tout en souhaitant le maintien de la peine de mort, seraient satisfaits de l'adoption d'une peine de 25 années d'emprisonnement fermes.

L'amendement sera présenté au Comité permanent de la justice et des affaires juridiques qui étudiera le projet de loi et les modifications proposées avant de faire rapport à la Chambre pour une décision finale.

"Le débat promet d'être long", estime M. Prud'Homme.

Trois provinces s'orientent vers l'économie et le secteur social

(selon PC) — La session s'est ouverte hier dans trois provinces canadiennes, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse et partout l'importance des mesures économiques rivalisait avec celle des projets à sauver sociale.

En Colombie-Britannique, le gouvernement néo-démocrate de M. David Barrett a promis, entre autres choses, la création de 1.000 nouveaux emplois dans la fonction publique, l'instauration d'un régime d'assurance automobile provincial et l'élargissement du Cabinet.

Le premier ministre a affirmé après la lecture du Discours du Trône que son gouvernement était bien déterminé à créer dès cette session un programme provincial d'assurance automobile malgré l'opposition des compagnies intéressées dans ce commerce actuellement.

La Colombie-Britannique deviendra alors, avec le Manitoba et la Saskatchewan, l'une des trois seules provinces du Canada à posséder un tel programme.

Les néo-démocrates envisagent aussi l'adoption d'une loi des droits individuels qui favoriseraient tout spécialement les femmes. De plus ils voudraient présenter un amendement à la loi de la Constitution afin de pouvoir augmenter la composition du Cabinet, qui est actuellement de 14 membres, de façon à refléter les nouvelles tendances et les nouvelles priorités.

Enfin M. Barrett a annoncé que le contenu du discours du Trône ne représentait qu'une partie des projets de lois qui seraient présentés et qu'il fallait s'attendre à ce que ceux-ci approchent le nombre de 80.

En Saskatchewan, la législation projetée par les néo-démocrates est axée principalement sur l'économie agricole et les avantages divers offerts aux petites municipalités.

Le développement des ressources, l'industrie et le tourisme, les transports et l'éducation ont également reçu leur part d'attention et semblent voués à des modifications.

La promesse de mettre en application une loi d'aide agricole reflète apparemment l'une des préoccupations majeures du gouvernement, qui consiste à protéger la famille rurale dans laquelle on voit la charpente de la vie économique en Saskatchewan.

Dans le domaine du développement économique, le ministre de l'Industrie et du Commerce se verrait éventuellement accorder une plus grande part dans la promotion de l'industrie et du tourisme; le gouvernement promet en outre une recherche plus poussée du côté du développement et de l'établissement de relations commerciales d'exportation plus étroites, particulièrement avec la région du Pacifique.

Enfin, le gouvernement projette de créer une corporation de la Couronne qui participera à l'exploration des ressources de pétrole et de gaz.

En Nouvelle-Écosse, le gouvernement libéral du premier ministre Gerald Reagan a dévoilé un ensemble de projets de lois mettant en vedette une réforme sociale, des mesures économiques destinées aux producteurs du secteur primaire et des moyens provisoires d'éviter la propriété de terrain de la province par des non-résidents.

Très peu de détails sont venus décrire les mesures sociales mais le gouvernement a accordé une plus grande attention aux agriculteurs en annonçant des secours financiers pour les éleveurs et les producteurs laitiers, en se penchant sur la disponibilité de l'équipement de ferme et des services à la machinerie dans la province et en étudiant la taxe de propriété des fermes.

Reprise des négociations dans la grève des techniciens d'ascenseurs

MONTREAL (PC) — Le ministre du Travail Jean Cournoyer a rencontré hier les représentants de cinq grandes entreprises de l'industrie des ascenseurs pour tenter de relancer les négociations entre les parties intéressées, a annoncé hier soir un porte-parole du ministère du Travail.

Le porte-parole a précisé que la réunion avait eu lieu à la demande d'entrepreneurs de construction qui se plaignaient de perdre des millions de dollars en raison de cette grève de 19 semaines.

De son côté, M. Warner Baxter, principal négociateur du syndicat, s'est dit surpris que M. Cournoyer ait rencontré la partie patronale sans avoir aucune consultation avec la partie syndicale.

M. Baxter s'est montré particulièrement surpris de l'appel

de M. Cournoyer à la reprise des négociations, puisque, dit-il, un conciliateur nommé par lui est au courant de la rencontre qui doit avoir lieu entre le syndicat et un conciliateur du gouvernement de l'Ontario à Toronto, lundi prochain.

Le ministre du Travail de l'Ontario, M. Fernand Guindon, a pour sa part annoncé hier que les négociations dans ce conflit reprendraient lundi dans un hôtel de la capitale ontarienne.

Les 2.300 ouvriers en grève sont des techniciens hautement spécialisés qui gagnaient \$7.50 l'heure suivant les termes de leur ancienne convention collective expirée depuis mai 1972.

Le syndicat affirme cependant que la sécurité au travail demeure le principal élément du litige, puisque les patrons voudraient éliminer certaines clauses de ce contrat pour faciliter la production massive d'ascenseurs.



ROBOT PROGRAMME — Glen Gulak, âgé de 17 ans, et étudiant en 12e année à Windsor, a impressionné l'équipe de scientifiques de l'Université de York à Toronto avec son robot automate programmé. Le robot qui a été baptisé Coma a coûté environ \$25. (Téléphoto PC)

Pellefier donne les raisons de la demande de Télésat pour l'émission de lettres patentes

OTTAWA (PC) — Le ministre des Communications, M. Gérard Pellefier, a tenté de démontrer, hier aux Communes, les motifs qui ont poussé la société Télésat Canada à demander des lettres patentes en vue d'accorder une expansion de ses services.

Ces lettres patentes entrent en vigueur le 30e jour de session après leur dépôt en Chambre, le 4 janvier dernier, sauf si une des deux Chambres décide auparavant de les annuler.

Présentement, la loi oblige Télésat à assurer le service uniquement entre des points situés à l'intérieur du Canada.

Si Télésat est en mesure maintenant de prendre une expansion hors du pays, a dit M. Pellefier, principalement aux États-Unis, son Conseil d'administration a assuré que la priorité sera accordée aux utilisateurs canadiens présents et éventuels et que les intérêts du Canada devront passer avant toute autre chose.

L'autorité compétente sur les opérations de Télésat sera exercée par le ministre des Communications.

Des représentants canadiens ont entrepris des discussions avec des porte-paroles des États-Unis au sujet de l'extension des services de Télésat dans ce pays.

L'ENTRAIDE

A ce propos, le ministre a précisé qu'au cours des conversations, les deux parties se sont rendu compte qu'il serait utile d'aborder une autre question, à savoir comment les satellites de Télésat ou les futurs satellites nationaux des États-Unis pourraient-ils être mis à profit, dans un esprit d'entraide, pour des

services intérieurs ou de liaison avec l'autre pays.

Les services possibles comportant la participation du Canada et des États-Unis sont de trois ordres, a poursuivi M. Pellefier:

- a) le simple recours à l'autre pays en cas de panne catastrophique de son réseau;
- b) un service intérieur pouvant être assuré dans l'autre pays, à titre provisoire, si ce dernier ne possède pas encore ses propres installations ou s'il y a insuffisance temporaire de capacité et;
- c) le prolongement d'un service d'abord intérieur jusqu'à des points situés dans l'autre pays.

Ce prolongement, de caractère international, ne serait qu'accessoire et périphérique, mais pourrait être de longue durée. Cette catégorie comprend les pipe-lines.

Dans chaque cas, a ajouté le ministre Pellefier, toute proposition est assujettie à l'accord des autorités compétentes des deux pays; grâce à cette disposition, chacun est en mesure de veiller à ses intérêts.

INTELSAT

Ces principes et modalités ont été arrêtés en novembre dernier dans un échange de lettres avec les États-Unis.

Le Canada a des obligations en vertu du nouvel accord intergouvernemental sur le consortium international des télécommunications par satellites, (Intelsat).

Or, d'après cette convention, toute proposition d'un service international par Télésat oblige le gouvernement canadien à consulter l'assemblée

d'Intelsat avant de prendre une quelconque décision, a précisé M. Pellefier.

Les services de télécommunications seront exploités par la Société canadienne des télécommunications transmarines (SCTT).

Cette société de la Couronne a un statut très important puisqu'elle est autorisée à créer des services extérieurs de télécommunication et à harmoniser ce type de service avec ceux des autres pays.

Tous les intéressés devront exercer une vigilance constante pour que les intérêts du Canada soient sauvegardés, a dit M. Pellefier.

Cela exige alors que la SCTT soit puissante et que le Canada la considère comme son instrument de premier ordre dans ce domaine.

Le ministre a ajouté qu'il faudra protéger le statut de la Société de la couronne si, comme prévu, elle étend ses activités aux services internationaux.

"Cette nouvelle expansion de Télésat, qui fait suite à une promotion remarquable de ses services au Canada, ne peut manquer d'être stimulante pour notre pays, a poursuivi M. Pellefier.

Les trois partis de l'Opposition ont été unanimes à qualifier "d'heureuse" la déclaration du ministre des Communications.

Conflit des Postes

Parrot et Morel demandent le rejet de l'entente de principe

OTTAWA (PC) — Deux dirigeants syndicaux des postiers canadiens ont manifesté l'intention de demander aux employés des Postes canadiennes le rejet de l'accord de principe intervenu entre le gouvernement et leur comité de négociation, lundi.

MM. Jean-Claude Parrot, Délégué syndical national et Clément Morel, directeur québécois du syndicat des postiers du Canada, ont en effet déclaré, hier, lors d'une conférence de presse, que l'offre de l'employeur était inacceptable et ils ont demandé que l'on donne une nouvelle orientation à la négociation.

L'accord intervenu lundi doit être ratifié par l'ensemble des syndiqués.

MM. Parrot et Morel repro-

chent aux dirigeants nationaux des postiers de rejeter l'idée de donner leur bénédiction au comité de négociation, malgré le vote de désaveu du 7 janvier dernier.

CAPITULATION

"Ce geste irresponsable de la part de nos officiers nationaux, ajoutent-ils, tout comme leur refus de se prononcer sur la signification du vote et sur les recommandations du bureau de conciliation, ne peuvent que contribuer à une capitulation rapide de néfaste pour nos membres."

MM. Parrot et Morel refusent de croire que les postiers ont accepté le rapport de conciliation alors que la recommandation majoritaire sur laquelle ils votaient en acceptait le contenu.

Les postiers avaient rejeté cette recommandation.

MM. Parrot et Morel croient que la principale recommandation du rapport de conciliation remettrait en question l'orientation qu'avaient prise les syndicats du Conseil des unions des postes, ces dernières années, et qu'elle vise aux règlements des problèmes par la consultation plutôt que par la négociation.

Des décisions sur des conditions de travail et d'emploi des postiers pourraient ainsi être prises sans que ces derniers aient été consultés.

La demande de MM. Parrot et Morel, qu'ils disent appuyée par bon nombre de postiers, équivalait ni plus ni moins qu'à un vote de non confiance [2] l'endroit du comité de négociation.

Bell Canada explique l'augmentation de \$40 millions au secteur de la construction

OTTAWA (PC) — Dès qu'elle a commencé à préparer sa requête pour une majoration des tarifs, la société Bell Canada a relevé de \$40 millions ses prévisions pour les frais de construction qu'elle compte entreprendre en 1973, a déclaré hier, devant la Commission canadienne des transports, M. J. A. Harvey, vice-président de Bell pour l'ingénierie.

La CCT a par ailleurs mis fin hier aux audiences sur le projet controversé d'une liaison Montréal - Nouvelle-Écosse par micro-ondes.

A la mi-1972, a dit l'ingénieur de Bell, nous avions estimé ces frais à \$540 ou \$550 millions. Cependant, ces chiffres étaient fondés sur la situation financière de la société à l'époque. Ils n'auraient pas suffi à répondre aux besoins des abonnés.

Dès qu'il fut décidé en septembre 1972 de solliciter l'autorisation de majorer les tarifs, la société a porté à \$590 millions les prévisions des coûts de construction en 1973.

En 1972, Bell a dépensé \$507.7 millions sur les travaux de construction. Elle prévoit avoir besoin de \$3.5 milliards pour ce genre de travaux au cours des cinq prochaines années.

Les deux tiers des frais prévus pour 1973, soit \$394 millions, seront consacrés à répondre à la croissance de la demande, a déclaré M. Harvey. Cette estimation se fonde sur un accroissement prévu de 387.300 nouveaux appareils en 1973. Les prévisions de l'accroissement ont été entretemps ramenées à 323.000 appareils, sans que l'on ait jugé nécessaire de rejeter le budget.

"Cette nouvelle expansion de Télésat, qui fait suite à une promotion remarquable de ses services au Canada, ne peut manquer d'être stimulante pour notre pays, a poursuivi M. Pellefier.

Les trois partis de l'Opposition ont été unanimes à qualifier "d'heureuse" la déclaration du ministre des Communications.

La Commission canadienne des transports a mis fin hier à quatre jours d'audiences sur le sujet controversé d'un projet de liaison Montréal-Nouvelle-Écosse par micro-ondes présenté par CN-CP Télécommunications.

Bell affirme que ces sommes sont indispensables pour assurer un service efficace.

Mais, M. Raynold Langlois, qui parlait au nom du Québec, déclare que les estimations de Bell se fondent sur des prévisions et des suppositions. Il a exigé plus de précisions.

Bell estime, en outre, qu'il faudra \$100 millions pour les frais de démantèlement des abonnés et \$96 millions pour la modernisation du réseau.

Par ailleurs, la Commission canadienne des transports a mis fin hier à quatre jours d'audiences sur le sujet controversé d'un projet de liaison Montréal-Nouvelle-Écosse par micro-ondes présenté par CN-CP Télécommunications.

Des représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de la New Brunswick Telephone Co. Ltd. se sont opposés au projet.

La commission ne prendra vraisemblablement aucune décision à sujet d'ici à plusieurs semaines.

La Maritime Telephone and

Telegraph Co. a aussi fait savoir son opposition au projet qui élèverait aux compagnies de téléphone la responsabilité des communications entre les provinces.

L'ingénieur en chef de la New Brunswick Telephone a déclaré que sa compagnie s'oppose au projet parce que le coût fixé par le CN-CP est trop bas.

Si le plan de CN-CP était accepté, un réseau de micro-ondes pourrait relier Montréal à Beaver Harbour dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse dès l'an prochain.

Les compagnies comme le conseil des premiers ministres des Maritimes, croient que les taux de téléphone seraient augmentés à l'intérieur des provinces si l'on confiait au CN-CP la responsabilité des communications inter-provinciales.

Yvette Bureau
LINGERIE - CORSETERIE
VÊTEMENTS SPORT
150 ouest, St-Vallier, Québec 8
Tel. 525-5033

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



POUR LA FEMME ACTIVE, L'ESCARPIN-MOCASSIN...

... dans le noir, taupe et marine. Trois couleurs qui accompagnent merveilleusement bien toutes les toilettes du printemps. Un produit italien, exclusif à Renfrew. Souple, en chevreau de Napa, \$25. Les souliers, au deuxième.

L'ASPECT D'UN TROIS-PIECES DANS UNE ROBE EN TRICOT

La mode actuelle est aux robes-chandails, le modèle que nous vous offrons est le style superposé. Le corsage est en nylon côtelé, la jupe en polyester. Le collet et les poignets sont en coton Dacron®. Rouge et marine, marine et bleu. 7-15. \$36. Miss Renfrew prêt-à-porter, au deuxième.

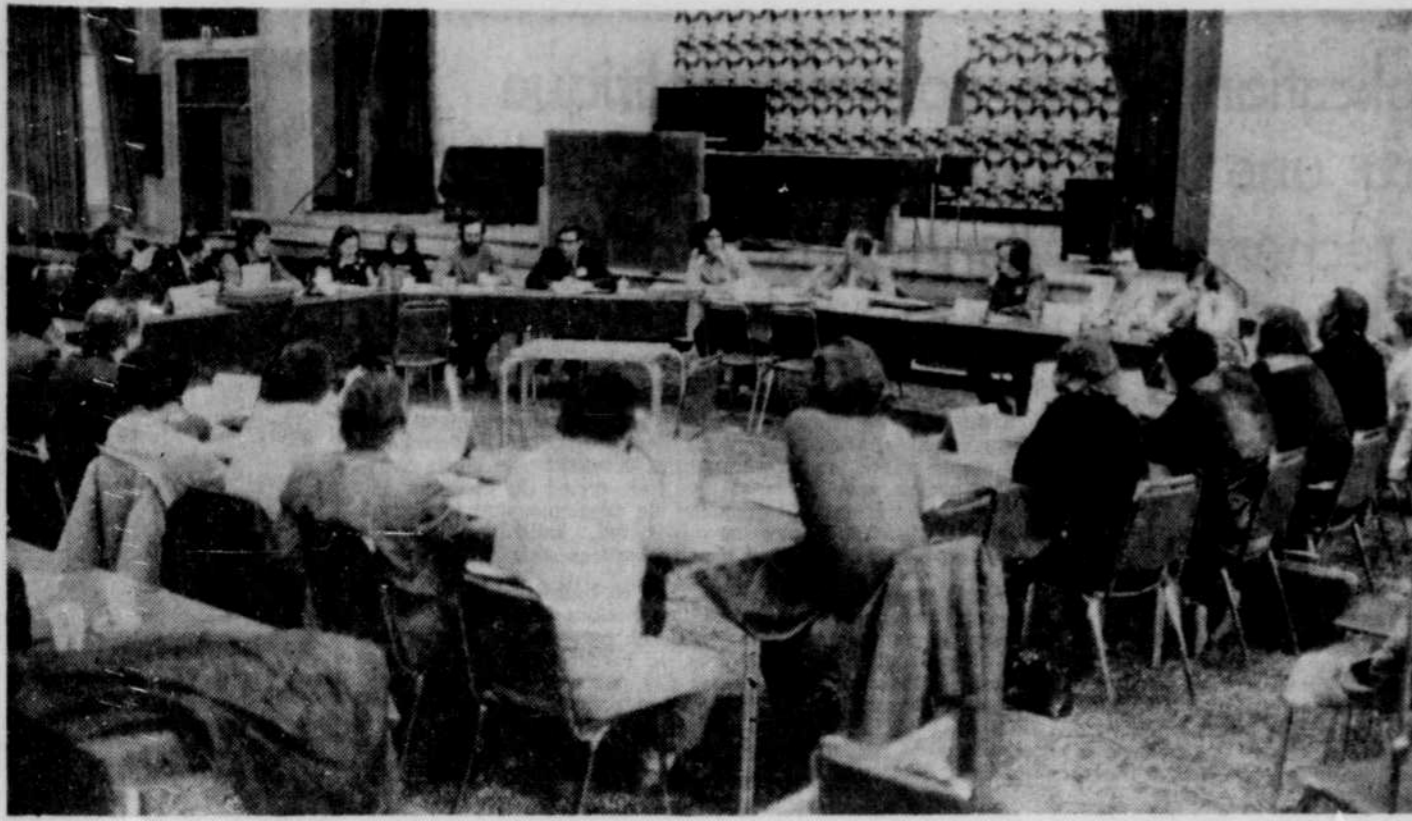
HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville
Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville

ATMOSPHERE ITALIENNE... MUSIQUE D'AMBIANCE
Bienvenue au
Restaurant **Napoli** rénové...
2 ouest, boul. Charest, Qué. (coin boul. Langelier)
Diner d'hommes d'affaires
Vous désirez tranquillité, discrétion... la Salle Capri est à votre disposition.
METS ITALIENS et CANADIENS
SALLE A MANGER - RESTAURANT - SALLE DE RECEPTIONS - BAR-SALON - SALON DE DANSE
Heures de livraison 11h a.m. à 2h p.m. - 5h p.m. à 2h a.m. Vendredi et samedi 11h a.m. à 2h p.m. - 5h p.m. à 3h a.m.



LOI 65 A LA LOUPE — C'est aujourd'hui que les participants au congrès spécial sur la loi 65 doivent regarder à la loupe, au cours d'ateliers de travail comme celui ci-haut, toutes les implications de cette législation appelée

Certains craignent un monopole des syndiqués

"Certains professionnels craignent que les syndiqués monopolisent" les nouveaux conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux prévus par la Loi 65.

C'est du moins ce qu'a affirmé hier soir, M. Fernand Morasse, de l'Union des producteurs agricoles, l'un des deux représentants des organismes à caractère socio-économique à siéger sur le conseil d'administration du Conseil régional des services de santé et des services sociaux (CRSSS) de la région administrative de Québec (03).

M. Morasse était alors invité à présenter ses vues sur les premières activités de ce Conseil aux participants au congrès spécial tenu à Québec sur la

Loi 65 sous les auspices des trois conseils centraux (CSN) de cette même région.

D'ailleurs, c'est un secret pour personne que les organismes syndicaux chercheront à faire occuper par des membres syndiqués tous les postes qui théoriquement leur sont accessibles sur les conseils d'administration d'un établissement. Ce sont les sièges réservés, entre autres, aux usagers, aux groupements socio-économiques et aux non-professionnels, soit près de 50 pour cent de la représentation possible dans certains cas.

D'autre part, M. Morasse a noté que la mission régionale qui a eu pour tâche d'informer la population sur les modalités de formation du CRSSS avait remarqué une très faible parti-

icipation du milieu syndical aux assemblées convoquées à cette fin.

M. Morasse a annoncé l'engagement officiel, mercredi, de M. Gérard Douville au poste de directeur général du CRSSS de la région de Québec.

à chambarder, d'ici le premier juin prochain, les structures de distribution des services sanitaires et sociaux au Québec. Environ 216 établissements sont touchés par cette loi dans la seule région administrative de Québec.

Des services de santé fort mal en point, selon des délégués syndicaux

par Roger BELLEFEUILLE

Les services de santé sont fort mal en point dans la province si l'on se fie aux commentaires entendus hier, première journée d'un congrès spécial de deux jours à Québec convoqué par les Conseil centraux (CSN) de la région économique numéro trois.

Cette rencontre a pour but de familiariser les quelque 200 délégués présents de ces conseils — Québec, Chicoutimi et Thetford Mines — aux implications de la Loi 65 sur l'organisation des services de santé et des services sociaux.

Mais si l'on s'est entendu pour dénoncer une kyrielle de lacunes dans l'univers des services médicaux et hospitaliers au Québec, si les médecins et les administrateurs d'établissements furent des cibles privilégiées, les participants étaient encore loin, en fin de journée, de faire l'unanimité quant aux moyens à prendre ou à proposer pour améliorer la situation.

Peut-être la raison en est-elle tout simplement que les délégués avaient été invités expressément, dans un premier temps, à se vider le cœur, à raconter ce qui cloche dans leur milieu de travail, pour dans un deuxième

temps identifier des facteurs de causalité et enfin esquisser des voies de solution.

Or, le premier temps a donné lieu à une véritable séance de dévouement collectif, expression normale sans aucun doute de la frustration de travailleurs oeuvrant dans un milieu historiquement hiérarchisé, où, de surcroît, les impératifs d'ordre administratif semblent vouloir de plus en plus prendre le pas sur des considérations d'ordre humanitaire.

Il reste que la synthèse des délibérations qui fut présentée en soirée est une assez bonne indication des problèmes discutés et des moyens envisagés pour remettre sur pied une médecine apparemment pantelante.

Il fut ainsi suggéré, sur le plan curatif, entre autres solutions, les suivantes:

- élimination des listes d'attente pour l'hospitalisation et les cliniques externes, par une augmentation et une réorganisation du personnel, la création de nouvelles ressources et la création d'établissements pour malades chroniques;
- ouverture des cliniques externes tous les soirs et les fins de semaines;
- présence des médecins, selon un horaire rotatif, 24 heures

par jour et sept jours par semaine;

- envoi à tous les patients d'une copie de la demande de remboursement adressée par le médecin à la Régie de l'assurance-maladie;
- abolition d'entreprise comme les "Services professionnels de soins" (SPS) et des contrats à forfait.

Quant aux solutions à caractère préventif, signalons:

- la création de centres locaux de services communautaires selon des critères de besoin établis par la population et non "par les professionnels";
- étude sur "le monopole de la médecine capitaliste";
- étatisation et amélioration des services d'ambulance;
- salariat des médecins;
- gratuité des médicaments;
- examen annuel obligatoire;
- loi empêchant les médecins d'avoir une participation financière dans les commerces de pharmacie;
- recherche sur les causes des maladies industrielles.

TROP DE PATIENTS ?

Face à l'énumération de toutes ces solutions possibles et avant de réclamer plus de mé-

decins, plus de personnel de toute spécialité, plus d'équipement sanitaire, ne faut-il pas se demander avec cette jeune représentante de la Clinique des citoyens de Saint-Jacques, à Montréal, Gisèle Normandin, s'il n'y a pas, tout simplement, trop de patients dans les hôpitaux? Et se demander ensuite, pourquoi il existe un tel achalandage?

Serait-ce parce que trop de gens ont des revenus insuffisants, des habitudes d'hygiène inadéquates, des conditions d'habitation insalubres, que la lutte contre la pollution et les maladies industrielles est trop timide, que les planificateurs pensent trop en terme de consommation, de rendement et d'efficacité, cependant qu'une certaine qualité de la vie à d'autres exigences?

Fait à noter, cependant, s'il fut beaucoup et presque exclusivement question de services de santé, tout l'aspect des services sociaux fut à toutes fins utiles ignoré.

Dieu sait pourtant que tout ce secteur devrait occuper une place prioritaire dans les préoccupations de tous ceux impatientés de s'engager dans une action préventive des problèmes de santé.

Temps de lecture: environ 3 minutes et cinq secondes.

Le whisky: test no. 2

Laberge nie

"Je ne me dissocie pas de Pepin et Charbonneau"

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a nié, hier s'être jamais dissocié des présidents de la Confédération des Syndicats nationaux et de la Centrale des enseignants du Québec, MM. Marcel Pepin et Yvon Charbonneau, dans les démarches faites en son nom par ses procureurs en Cour suprême.

"Depuis le début, dit-il dans une déclaration écrite diffusée hier par la FTQ, le mandat de mes procureurs est clair: il s'agit de reprendre dans le plaidoyer de la Cour suprême l'argumentation légale endossée communément par les autres présidents devant la Cour d'appel du Québec".

"Jamais je n'ai eu l'intention de me désolidariser de gestes posés et des positions défendues par le front commun du secteur public et ses leaders", ajoute le communiqué.

M. Laberge niait ainsi catégoriquement que ses procureurs auraient pris en son nom, devant la Cour suprême, lundi, des positions qui équivalaient à une désolidarisation de sa part.

M. Laberge a rappelé que, d'un commun accord, les présidents avaient décidé de porter séparément leur cause devant la Cour suprême et d'y reprendre les positions défendues devant la Cour d'appel.

L'argumentation de défense pour Louis Laberge contient tous les points plaqués pour les trois présidents devant la Cour d'appel et ne contient aucun nouveau point de droit ou de faits, souligne le communiqué.

"C'est le mandat que mes procureurs ont reçu et toute interprétation de leurs propos qui ferait croire à un changement de position de ma part serait erronée", a conclu M. Laberge.

La négociation n'a pas commencé dans le monde de la construction

par Gilles LAFRAMBOISE

Contrairement à ce qu'a déclaré vendredi dernier, le directeur du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), M. André Desjardins, les négociations provinciales dans ce secteur n'ont pas encore commencé.

Cette "précision" vient des différentes parties patronales auxquelles M. Desjardins avait fait allusion dans son communiqué de presse.

Selon lui, toutes les associations patronales s'étaient rendues à l'invitation de la FTQ et avaient entrepris des rencontres pour discuter de la structure de négociation.

De plus, la seule présence de ceux-ci reconnaissait par le fait même que cette centrale représentait dorénavant la très grande majorité des travailleurs de la construction de la province.

Enfin, le responsable de la FTQ dans le domaine de la construction soulignait que ni la CSN, ni la CSD n'avaient participé au "démarrage" des négociations.

Aucun des responsables patronaux que nous avons rejoins n'a nié que leurs organismes étaient représentés à la rencontre convoquée par M. Desjardins.

Cependant, ils n'accordent pas

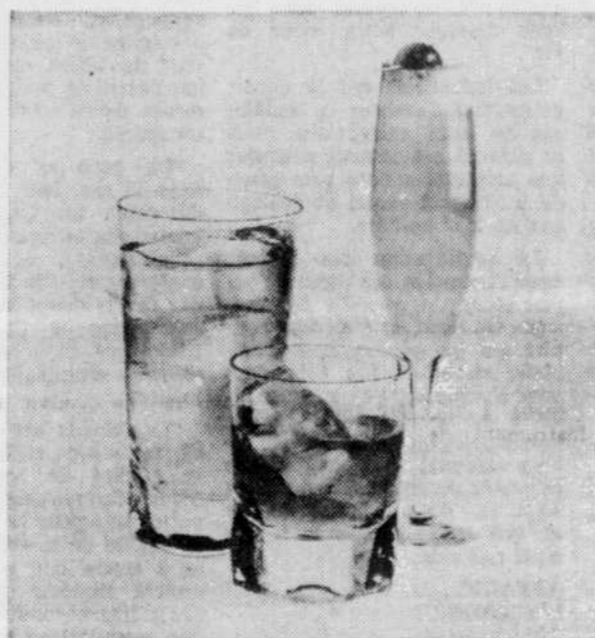
à cet événement la même importance que le directeur du CPMC.

Ce dernier n'aurait profité de la réunion que pour annoncer qu'il était sur le point de déposer le cahier de revendications de sa centrale. Il aurait annoncé également aux représentants patronaux qu'il n'avait nullement l'intention de s'asseoir à la même table que la CSN au cours des négociations.

Quant aux structures de négociations, elles n'ont fait l'objet d'aucune décision d'un côté ou de l'autre. Avant que les négociations ne puissent commencer véritablement il faudra s'entendre sur le lieu, les méthodes, le nombre de tables, etc.

Toujours selon un porte-parole patronal, les cinq associations d'entrepreneurs auraient demandé à la FTQ et à la CSN de faire parvenir leur cahier respectif de revendications avant le 5 février pour entamer les discussions le plus rapidement possible.

Entre-temps, on espère que le ministère du Travail aura complété la vérification des effectifs des centrales et des organisations ouvrières. On attend le résultat de ce travail pour connaître précisément le degré de représentativité de chacune des parties.



Des goûts et des couleurs...

Notre annonce "Test no 1" vous a peut-être appris quelque chose sur la fabrication du whisky. (Si vous ne l'avez pas lue, nous serons ravis de vous en faire parvenir une copie).

Mais il y a plus. Le goût des gens peut en dire long à propos du whisky. C'est pourquoi nous en avons fait le sujet de notre deuxième test. Nous avons voulu savoir pourquoi tant de gens préfèrent le whisky. De quelle façon ils le boivent. Ce qu'ils aiment et n'aiment pas. Quand vous connaîtrez l'opinion des autres sur notre whisky, vous voudrez l'essayer. Franchement, c'est ce que nous espérons.

1. Le whisky est le spiritueux de prédilection des Canadiens.

Vrai Faux

On ne peut plus vrai. Il s'est vendu, en 1971, trois fois plus de whisky que du deuxième type de spiritueux le plus en demande sur le marché. Cela représente 50% de tous les spiritueux consommés au Canada. Les gens aiment le goût du whisky. Ils l'ont toujours aimé. Ils parlent de son velouté, de sa saveur naturelle, de son goût distinctif. Nous savons ce qu'ils aiment parce que nous avons effectué des sondages d'opinion très détaillés. Et parce que, depuis des années, c'est nous qui vendons le plus de whisky canadien.

2. Les Canadiens l'aiment parce qu'il est fabriqué au Canada.

Vrai Faux

Les gens aiment ce whisky, non parce qu'il est fabriqué dans notre propre pays mais parce que son velouté et sa saveur sont exceptionnels. Ce plaisir, ils le doivent à l'art de mélanger les whiskies. Un art qui s'est perfectionné au Canada, pour devenir ensuite international. Bien sûr, les Écossais avaient eu recours aux mélanges avant même qu'existe le premier whisky canadien, mais il s'agissait là de mélanges très élémentaires. En fait, bien des whiskies écossais se sont améliorés après avoir adopté les techniques canadiennes de mélange. A propos, le premier whisky américain composé de mélanges a été le Seagram's 7 Crown qui est, depuis 25 ans, le whisky le plus vendu aux États-Unis. Tout comme notre Seagram's V.O. est le whisky canadien le plus vendu au monde. Voilà qui en dit long sur notre art de mélanger les whiskies et sur le velouté incomparable qui s'en suit.

3. Les whiskies canadiens ont à peu près tous le même goût.

Vrai Faux

Faux. Chaque whisky a un goût précis qui le caractérise. C'est normal quand on pense au grand nombre de whiskies différents qui entrent dans la composition de tout bon mélange. Sans compter que le climat, les ingrédients et l'eau contribuent aussi à modifier le goût d'un whisky. Avec 6 distilleries réparties à travers le Canada et cinq types d'appareils de distillation, nous sommes les seuls à pouvoir produire la variété de saveurs nécessaires à la création d'un whisky parfaitement équilibré, si velouté que certains le boivent comme une liqueur. C'est un whisky unique au monde que personne n'a réussi à imiter en dépit de tous les efforts faits pour y arriver.

4. Les Canadiens boivent leur whisky avec de l'eau.

Vrai Faux

Moins de 25% des consommateurs boivent le whisky canadien nature ou avec de l'eau et

des glaçons. Environ 75% préfèrent le boire avec une boisson gazeuse comme le ginger ale, le soda ou le cola. Mais quelle que soit la façon dont vous préparez notre whisky, vous pourrez toujours apprécier son goût distinctif. Sa saveur riche et naturelle vient du fait qu'il est composé de plus de cent-vingt whiskies différents. Et ce mélange est si bien équilibré que sa douceur vous permet de le boire nature si tel est votre désir.

5. Le whisky canadien n'est renommé qu'au Canada.

Vrai Faux

Absolument faux. Vous trouverez du whisky canadien aussi bien chez Maxim's à Paris, au Waldorf à New York, au Mandarin à Hong Kong, qu'au Savoy à Londres. Et les amateurs ne sont pas tous des Canadiens, loin de là! Le Seagram's V.O. est le whisky canadien le plus vendu dans le monde entier. Raison de plus pour que nous lui assurions un goût constant qui flatte tous les palais. Notre tâche en est beaucoup plus difficile mais notre whisky en est tellement meilleur. Et pas besoin d'aller à Hong Kong pour en profiter.

6. Notre whisky est le meilleur parce qu'il est le plus vendu.

Vrai Faux

Pas nécessairement. Bien sûr, notre whisky est le whisky canadien le plus vendu au monde. Mais nous sommes devenus les plus importants fabricants de whisky parce que nous fabriquons un whisky exceptionnel. Et pour conserver ce titre, il faut que chaque personne déguste chaque gorgée avec le même plaisir. C'est pourquoi nous n'avons qu'un but: donner à chaque bouteille de V.O. le goût précis qui le caractérise et les standards d'excellence qui ont fait sa renommée...et la nôtre.

Le whisky canadien des vrais connaisseurs.

Seagram's V.O.

Fabriqué au Canada avec fierté.



LES SAULES

- 40 logements
- Revenu brut: \$65,000
- Piscine
- Bonne valeur locative

Appellez **REAL DESSUREAULT**

TRUST ROYAL courtier

Bur. 656-9660
Rés. 653-3925

Autres questions à propos du whisky. Écrivez à Joseph E. Seagram & Sons, Limited, La Salle, Québec.

économie et finance

Tendance à la baisse des marchés canadiens

TORONTO (PC) — La cote a fléchi sensiblement, hier, à la Bourse de Toronto, au cours d'une séance animée. L'indice des valeurs industrielles a cédé 1.06 à 222.64, les métaux non ferreux ont perdu .06 à 95.70 et les pétroles de l'Ouest, 4.16 à 278.62. Les valeurs aurifères ont gagné 1.14 à 210.60. La plupart des analystes attribuent ce recul à des prises de bénéfices et se disent encore persuadés que l'année 1973 sera quand même marquée par une tendance générale à la hausse.

MONTREAL (PC) — La plupart des compartiments ont fléchi, hier, à la Bourse de Montréal, dans une séance particulièrement animée. Le volume combiné des Bourses Canadienne et de Montréal s'est inscrit à 2.21 millions d'actions, contre 1.22 million, mercredi. Les titres bancaires ont perdu 3.05 points à 268.57; les industrielles, 1.87 à 246.23; l'indice composé a cédé 1.49 à 232.28 et les papeteries ont perdu 14 à 109.11, tandis que les services publics, gagnant 46 à 161.45. Zeller's a cédé 1.4 à \$18.34, sur un virement de 32,100 actions. New Inco Mines a gagné 70 cents à \$1.50, sur un virement de 652,140 actions. A la Bourse de Montréal, Falconbridge Nickel a reculé de 1.12 à \$68; le Crédit Foncier, de 1 à \$106; MICO Investments, de 1 à \$30.12, et la Banque Royale, de 7-8 à \$34. A la Bourse Canadienne, Muscocho Explorations a gagné 16 cents à 49 cents, sur un virement de 497,800 actions.

statistiques boursières

Tableaux de statistiques boursières montrant les titres les plus actifs sur les marchés de Montréal et Toronto, avec des colonnes pour les titres, les ventes, les hautes, les basses, les fermetures et les changements.

Finances municipales et scolaires

La ville de Bélair, comté de Portneuf, a adjugé à la maison Cliche & Associés Ltée une émission de \$636,500 d'obligations comprenant \$214,000 de titres à 7-1/2 pour cent échéant de 1974 à 1983 et \$422,500 à 7-3/4 pour cent. Les obligations ont été vendues au prix de \$98.56, ce qui représente un loyer moyen net de 7.9242 p.c. L'emprunt a été adjugé au prix de \$97.36, soit un coût moyen net de 7.9635 pour cent. Six autres offres ont été présentées à la ville pour son émission à des taux s'échelonnant de 7,9782 à 8,0405 p.c.

La ville de Matane, comté de Matane, vient d'émettre des obligations pour un montant de \$625,000. En effet, la ville a vendu à la maison Crédit Québec Inc. une émission de \$625,000 comprenant \$177,000 à 7-1/2 pour cent de 1974 à 1983 et \$448,000 à 7-3/4 pour cent, 1983. L'emprunt a été adjugé au prix de \$97.36, soit un coût moyen net de 7.9635 pour cent. Six autres offres ont été présentées à la ville pour son émission à des taux s'échelonnant de 7,9782 à 8,0405 p.c.

C'est la firme Pittfield McKay & Ross Co. Ltd qui s'est vu adjuger l'émission, au montant de \$144,500, comprenant \$91,500 à 7-1/2 pour cent de 1974 à 1983 et \$53,000 à 7-3/4 pour cent, 1983. L'émission a été vendue au prix de \$98.62, soit un loyer moyen net de 7.7764 p.c. Le village a reçu quatre autres soumissions à des taux variant de 7.8971 à 7.9389 p.c.

La Commission scolaire de Napierville, comté de Napierville - Laprairie, a vendu à la maison Raymond Camus Inc. une émission de \$198,000 d'obligations portant intérêt à 7-1/2 pour cent et échéant de 1974 à 1982. Les titres ont été adjugés au prix de \$99.10, soit un loyer moyen net de 7.7140 pour cent. La commission a reçu sept autres soumissions pour son emprunt à des taux variant entre 7.7227 et 7.8083 p.c.

La ville de Douville, comté de St-Yacinthe, a emprunté la somme de \$96,500 par voie d'obligations. La ville a, en effet, adjugé à un groupe dirigé par René T. Leclerc Inc. une émission de \$96,500 portant intérêt à 7-3/4 pour cent et échéant de 1974 à 1983, au prix de \$98.80, ce qui représente un loyer net de 7.9433 à des taux variant entre 7.9435 et 7.9942 p.c.

cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a gagné hier, à la fermeture du marché des changes, 1-32 de cent à \$0.99 29-32 en devises canadiennes. Le livre sterling a gagné 7-8 de cent à \$2.35 1-4. A New York, le dollar canadien a cédé 1-32 de cent à \$1.00 3-32 en devises américaines. Le livre sterling a monté de 3-16 de cent à \$2.36.

Communiqué des Brasseries Canadiennes Limitée



Lord Killanin de Spiddal

Les Brasseries Canadiennes Limitée sont heureuses d'annoncer l'élection de Lord Killanin de Spiddal au conseil d'administration de Beamish et Crawford, leur compagnie associée d'Irlande. Lord Killanin a représenté l'Irlande à divers titres depuis plusieurs années et est membre de l'Académie Royale Irlandaise. Il est également membre de l'Institut des Banquiers et de Lloyd's. Il a été nommé en 1950 président du Comité olympique d'Irlande et a fait partie pendant plusieurs années de l'exécutif du Comité olympique international. En 1972, il a été nommé président du Comité olympique international.

La famille de Lord Killanin habite Galway depuis le 14e siècle. (—)

A la défense du dollar

NEW YORK (Reuter) — Pour défendre le dollar, l'Institut fédéral de réserve a vendu hier une centaine de millions de deutschemarks au marché libre, a-t-on appris dans les milieux financiers de New York et d'Europe. On a enregistré à Wall Street des fluctuations des principales monnaies européennes à la suite de ces interventions, faites par l'intermédiaire de divers banques. Après cinq minutes de transactions, le mark enregistrait une baisse de dix points, ouvrant à \$0.3147, la devise allemande tombait rapidement à \$0.3136; mais quand la banque fédérale a cessé de peser sur le marché, le mark s'est repris pour coter à clôture \$0.3141.

Le franc suisse et le florin hollandais ont également accusé une nette baisse pour reprendre ensuite une partie de ce qu'ils avaient perdu. Les autres principales monnaies sont restées fermes dans l'ensemble.

Marchés fermés

Les marchés boursiers et commerciaux des Etats-Unis étaient fermés hier, journée des funérailles de l'ex-président des Etats-Unis, Lyndon B. Johnson. L'activité à la Bourse de New York reprend aujourd'hui.

Le Canada pourrait être appelé d'ici à 2 ans à restreindre ses exportations de pétrole brut et d'uranium aux E.-U.

MONTREAL (PC) — On ne peut "absolument" rien faire pour prévenir la pénurie de produits énergétiques qui menace les Etats-Unis et le reste du monde dans les dix prochaines années, a déclaré hier, à l'assemblée annuelle de l'Association des pâtes et papiers, M. E. C. Sievwright, de Toronto.

Le monde possède d'importantes ressources énergétiques, dit-il, mais il est pratiquement impossible de les exploiter à temps pour prévenir la pénurie menaçante.

M. Sievwright, analyste indépendant et conseiller au gouvernement, a ajouté que la pénurie dont souffriront les Etats-Unis va entraîner une hausse des prix de l'énergie au Canada, lequel aura de son côté à résoudre le problème d'une production déclinante à mesure que les réserves s'épuisent.

De ce fait, le Canada pourrait être amené à restreindre ses exportations de pétrole brut et d'uranium, comme il le fait déjà pour le gaz naturel. Ces restrictions pourraient s'avérer nécessaires d'ici deux ans, car les Etats-Unis, qui connaissent déjà une pénurie d'huile de chauffage, pourraient avoir à rationner l'essence d'ici 1975.

De l'avis de l'orateur, les problèmes énergétiques des Etats-Unis sont surtout dus aux "insurmontables obstacles administratifs" qui existent à Washington, et à l'imbroglio législatif.

La législation, dit-il, limite l'approvisionnement, entrave les prospectons et empêche la mise en valeur de nouvelles sources énergétiques.

Mise en application d'une nouvelle politique qui accordera une part plus considérable des budgets de recherche à l'entreprise privée

par Benoit HARVEY de notre bureau de MONTREAL

Dans la mise en application d'une nouvelle politique de recherche et de développement (R-D) qui permettra d'accorder à l'entreprise privée une portion plus considérable des budgets de l'Etat dans ce domaine, le gouvernement canadien espère pouvoir renverser la vapeur et redonner au secteur privé le second souffle dont il a besoin pour rénover et pour maintenir le Canada au rang des grandes nations industrielles du monde.

M. Aurèle Beaulne, secrétaire au ministère d'Etat pour la Science et la Technologie, a reçu un accueil fort sympathique de nombreux scientifiques, universitaires, ingénieurs et techniciens qui participent hier à l'une des séances du congrès de la division technique de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papier. M. Beaulne a donné les grandes lignes de ce programme inspiré par le rapport Lamontagne (comité sénatorial sur la science et la technologie). La part acceptée au Centre de recherche de l'industrie, des universités, et possiblement des centres de recherches des gouvernements provinciaux, atteindra 50 pour cent de l'ensemble des budgets de R-D du fédéral d'ici 3 ou 5 ans, ce qui représente un demi-milliard de dollars.

"Fabriquer ou acheter": tel est le concept fondamental de cette politique que l'on entend appliquer. Chaque ministère ou agence gouvernementale devra d'abord prouver que le projet de recherche proposé ne peut être effectué à l'extérieur avant de se faire octroyer des fonds pour l'entreprendre. La mise en application de cette politique, comme l'a mentionné M. Beaulne, nécessitera des adaptations et l'on devra sans doute vaincre le phénomène connu de la résistance aux "changements" au sein même des organismes gouvernementaux, mais on a bon espoir d'y parvenir.

LABORATOIRES FERMES

En décrivant à grands traits les objectifs de la nouvelle politique, le secrétaire au ministère d'Etat pour la science et la technologie a déploré que l'industrie canadienne fasse beaucoup trop peu de travaux de R-D par rapport à ses besoins.

"La technologie influence le comportement de l'économie en

Dans un but de protection de l'environnement

L'industrie des pâtes et papier utilisera massivement les papiers et cartons de rebut

Préoccupés par la protection de l'environnement, le Canada et les Etats-Unis ont convenu durant la présente décennie de surmonter les obstacles économiques, psychologiques et techniques qui freinent l'utilisation massive des papiers et cartons de rebut dans l'industrie des pâtes et papier.

Bien plus, les industries papetières du continent nord-américain continueront à réaliser un meilleur rendement en utilisant les fibres secondaires (celles provenant des rebus) pour fabriquer du papier, réservant les boisés pour la fabrication des contre-plaqué et du bois de construction.

Telle est la perspective esquisée cette semaine par l'un des nombreux spécialistes américains réunis à Montréal pour la 59e assemblée annuelle de la division technique de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papier.

Au cours des dix prochaines années, a poursuivi M. Richard P. Stovroff, vice-président de Browning-Ferris Industry de Oakland, Californie, il est probable que la fabrication des papiers et carton utilisera les fibres secondaires dans une proportion de 63 pour cent, ce qui inclut les papiers de rebus, les résidus de la forêt et différents déchets domestiques.

Le spécialiste californien a appelé que le Canada et les Etats-Unis ont une cause commune: la protection de l'environnement. La réutilisation des déchets solides est l'une des solutions auxquelles nous sommes

en mesure de faire appel dans l'immédiat. "Nous retrouvons nos deux pays engagés dans une même cause, mais cette fois, nous sommes nos propres ennemis: nous sommes les agresseurs. La paix que nous recherchons est celle de la nature et ce sera une bataille coûteuse. Nous sommes confrontés à un avertissement sévère: nous devons modifier notre mode de vie".

Les industriels ont le devoir primordial d'assurer la rentabilité de leurs entreprises, mais ils doivent maintenant accorder une attention encore plus grande à l'impact social et écologique de leur activité.

La réutilisation des déchets dans l'industrie des pâtes et papiers n'est pas un nouveau concept américain du Nord, et c'est une activité qui est pourvue d'emploi. M. Stovroff a cependant tenu à dénoncer les mythes relatifs au recyclage du papier, notamment qu'une tonne de rebus équivaut à 17 arbres, que le papier résultant du recyclage n'est pas d'aussi bonne qualité et que le recyclage lui-même n'est pas sain.

L'exploitation des forêts est devenue coûteuse, de sorte que la réutilisation des déchets justifie la mise en oeuvre d'un programme de récupération des ressources dont on dispose sous forme de déchets solides. D'autant plus que la consommation de papier devrait doubler sur le

continent au cours des 15 prochaines années. Le papier et les emballages que nous rejetons au déchet en Amérique du Nord contiennent les meilleures fibres celluloseuses disponibles. Les nations qui ne disposent pas de fibres en Amérique du Nord, et comme leurs industries prennent de l'expansion, l'Amérique du Nord deviendra le principal fournisseur de fibres de l'univers, et une partie de ces approvisionnements devra venir des déchets récupérés.

"On peut se demander si, dans 10 ans, leur situation sera différente au Canada et aux Etats-Unis en matière de fibres celluloseuses", a enchaîné le conférencier. "Il y aura certes des écarts quant au nombre absolu entre le Canada et les Etats-Unis, mais je crois que la courbe d'utilisation sera parallèle.

"Le Canada est riche en bois, mais plus riche encore par la qualité de son environnement. Connaissant l'intérêt de votre pays pour la protection de la qualité de la vie, je suis porté à croire que le Canada accroîtra rapidement l'utilisation des fibres secondaires, à partir des installations qui sont déjà fort actives en ce domaine".

M. Stovroff a laissé entendre que les industries papetières pourront s'allier avec les courtiers spécialisés dans la collection des papiers et carton pour s'assurer un approvisionnement stable et économique, permettre

par exemple aux détaillants de récupérer une partie des sommes investies dans les emballages. OBJECTIF COMMUN

Le Canada et les Etats-Unis ont les mêmes objectifs quant au contrôle de la pollution sur le continent nord-américain. Nous devons nous engager mutuellement à faire du continent un marché commun pour les fibres secondaires. Les rebus de papier et de bois sont généralement considérés comme nuisibles, mais il est possible de les récupérer pour le bénéfice de tous. Les déchets de papier ont une valeur commerciale et on en aura de plus en plus besoin.

"En conséquence, conclut l'expert californien, on doit pouvoir les récupérer sans obstacle, sans égard aux frontières ou aux drapaux, et permettre qu'ils circulent librement de provinces à provinces, de pays à pays, de nations à nations.

"La disposition des déchets solides et de matières polluantes est un problème international. De même en est-il de leur élimination. Le continent nord-américain ne devrait pas devenir le cimetière des déchets résultant de notre société d'abondance. Comme Jacques Custeau l'a suggéré, laissons le Canada et les Etats-Unis progresser ensemble comme producteurs d'un marché commun nord-américain au sein duquel nous avons les mêmes intérêts".

De plus gros salaires n'apporteront pas nécessairement une solution à ce problème, selon M. Genge. Il ne voit pas pour l'instant de façon précise de quelle manière la situation se résoudra, mais il croit qu'une solution au problème impliquera une hausse des coûts actuels de production.

"L'automatisation peut solutionner le problème jusqu'à un certain point, a fait remarquer M. Genge, mais elle le complique davantage en raison de la main-d'oeuvre spécialisée qu'elle nécessite et qui est très en demande dans les zones urbaines".

CAMPEAU CORPORATION LIMITED



LAURENT P. CARR

M. Robert Campeau, Président du Conseil et Directeur Général de Campeau Corporation Limited, a le plaisir d'annoncer la nomination de Laurent P. Carr, B.A., LL.B., comme Secrétaire et Conseiller juridique de la compagnie. M. Carr est membre du Barreau de l'Ontario et antérieurement, il pratiquait le Droit à Ottawa.

La pénurie de main-d'oeuvre sévit également dans les forêts ontariennes

TORONTO (PC) — Une pénurie de main-d'oeuvre sévit dans les forêts ontariennes due à une difficulté croissante d'attirer les travailleurs vers la coupe du bois, a déclaré M. Georges Genge, le nouveau président de l'Association de l'industrie forestière de l'Ontario.

"Les gens veulent vivre dans les agglomérations urbaines" a-t-il affirmé au cours d'une interview, cette semaine.

"Les gens veulent vivre à proximité d'un super-marché, a-t-il ajouté, ce que l'industrie forestière ne peut pas leur fournir, avec ses camps de bûcherons qui emploient quelques centaines d'hommes".

De plus gros salaires n'apporteront pas nécessairement une solution à ce problème, selon M. Genge. Il ne voit pas pour l'instant de façon précise de quelle manière la situation se résoudra, mais il croit qu'une solution au problème impliquera une hausse des coûts actuels de production.

"L'automatisation peut solutionner le problème jusqu'à un certain point, a fait remarquer M. Genge, mais elle le complique davantage en raison de la main-d'oeuvre spécialisée qu'elle nécessite et qui est très en demande dans les zones urbaines".

Deux raisons d'utiliser les vieux papiers comme source de fibres

"Les vieux papiers sont une précieuse source de fibres pour toutes sortes de papier et de carton. Néanmoins, il y a deux raisons valides de les utiliser: le prix et la qualité. Si la qualité, notamment l'aptitude à l'impression, n'est pas améliorée, ou si le prix est supérieur à celui de la fibre vierge, on ne devrait pas utiliser les vieux papiers."

C'est ainsi que M. Foster P. Doane s'est exprimé au début de sa communication sur l'usage des vieux papiers en remplacement de la pâte cellulosique, présentée à une réunion de la section technique de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papier.

L'usage des vieux papiers doit être considéré strictement du point de vue de ses mérites techniques et économiques. Lorsque de la pâte à papier de bonne qualité est disponible à des prix acceptables, il n'y a aucun intérêt à utiliser de la pâte faite de vieux papiers qui peut s'avérer plus coûteuse et moins satisfaisante que la pâte vierge.

"Les vieux papiers, a remarqué M. Doane, sont d'habitude beaucoup plus variables que le bois et leurs prix sont sujets à des fluctuations beaucoup plus grandes. La saleté, les bactéries et d'autres éléments causent aussi de sérieuses difficultés aux utilisateurs." Pourquoi envisager l'usage de vieux papiers? M. Doane a mentionné les cas où les prix du bois sont tellement élevés que la pâte provenant de vieux papiers est moins coûteuse. En Angleterre par exemple, plusieurs usines de papier journal utilisent avec un très grand succès de 25 à 30 pour cent de vieux papiers dé-

Le commerce des fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: MacIntosh \$2.75 à \$3.00 le boisseau; Greening, \$2.50 à \$3.00 le boisseau; Cortland, \$2.25 le boisseau. Betteraves: \$3.50 à \$4.00 les 50 lbs; \$2.25 pour 12 cellos de 2 lbs. Carottes: \$3.25 à \$3.50 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 de 5 lbs; \$2.25 à \$2.50 les 50 lbs. Choux verts: \$3.25 à \$3.50 les 50 lbs. Oignons: jaunes moyens, \$0.85 les 10 lbs; \$4.00 à \$4.25 les 50 lbs; \$5.00 à \$5.25 pour 24 cellos de 2 lbs. Panais: \$2.50 le 20 lbs; \$3.25 à \$3.50 pour 12 cellos de 2 lbs. Poireaux: \$2.00 la doz. de paquets. Pommes de terre: \$2.50 à \$2.60 les 50 lbs; \$1.30 les 25 lbs. Rutabaga: \$3.50 à \$3.75 les 50 lbs; ciré \$4.00 à \$4.25 les 50 lbs.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Bay Mills Ltd — Actions privil. de 1ère classe, série A, 15 cents, payable le 15 mars. Inscription, le 1er mars. Canadian General Electric Co Ltd. — 25 cents, payable le 2 avril. Inscription, le 12 mars. Actions privil., série 1-2 cents, payable le 15 mai. Inscription, le 17 avril. Canadian Hydrocarbons Ltd. — Actions privil. à 5-1-2 p.c., série A, 27-1-2 cents, payable le 30 mars. Inscription le 15 mars. Dominion - Scottish Investments Ltd — Actions privil., à 5 p.c., 62-1-2 cents, payable le 28 février. Inscription le 15 février. Laura Secord Candy Shops Ltd — 11-1-4 cents, payable le 1er mars. Inscription, le 14 fév. Metropolitan Trust Co. — 22 cents, une hausse de deux cents, payable le 15 fév. Inscription, le 2 fév. Sangamo Co. Ltd. — 50 cents, payable le 28 mars. Inscription, le 14 mars.

Un bon programme de sécurité personnelle et familiale tient compte de L'ESSENTIEL D'ABORD et vous permet de jouir de la vie plus pleinement

Assurance-vie pour vos d'êtres et pour les besoins de la famille. Assurance groupe pour employés. Plans de pension exempts d'impôt.



Consultez GUY HARVEY Rés.: 667-1467 Bur.: 322-4407

Présentation officielle du Livre blanc sur le développement de l'Estrie

Tessier parle de "zone spéciale" mais évite de faire des promesses

par Jean-Paul GAGNE
Le ministre responsable des Cantons de l'Est...

apparaît à plusieurs que la perspective d'élections fédérales l'été prochain et d'élections provinciales dans un an rend probable la désignation de cette zone.

Du côté du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est (CRDCE), on est jusqu'à un certain point réticent à faire de cette question le point central de l'aménagement de la région.

Le CRD compte entreprendre cette consultation le plus rapidement possible afin de la terminer en juin prochain et rédiger ensuite au cours de la période d'été l'avis du CRD qui constituera la réponse de l'organisme régional au Livre Blanc.

Dans cette consultation, le CRD compte toucher certains secteurs qui ont été négligés dans le Livre Blanc, tel le domaine social.

Pour le ministre Tessier, les interventions économiques sont prioritaires. Ce sont elles qui résoudront le problème de la pauvreté.

Quant aux sommes qui pourront être injectées dans un proche avenir, on n'en sait rien. Tout dépendra de la désignation de la région immédiate de Sherbrooke et de la zone Magog-Orford par les deux gouvernements.

Si la région est désignée zone spéciale, reconnaît le ministre, il y aura davantage de fonds à mettre à la disposition de projets

régionaux. Sinon, ça prendra plus de temps à-t-il précisé en ajoutant que le ministère de l'Industrie et du Commerce possédait des outils nécessaires pour réaliser le parc industriel de Sherbrooke et que le ministère du Tourisme pouvait réaliser des projets de parcs de récréation.

Pour sa part, le président du CRD a dit que M. Paul Gervais, l'ancien député libéral du comté de Sherbrooke à Ottawa, a dit que le gouvernement canadien pourrait investir dans un plan quinquennal jusqu'à \$200 millions dans l'Estrie surtout si l'on songe aux \$400 millions qui sont dépensés dans l'Est du Québec actuellement. M. Lafontaine se contente d'espérer une injection de \$100 millions.

LES MODIFICATIONS
Par ailleurs, interrogé à plusieurs reprises sur les modifications apportées au Livre Blanc relativement à l'industrie du textile et à celle de l'amiante, le ministre a affirmé que les compagnies n'avaient fait aucune pression mais qu'elles avaient été consultées.

Quant au délai de plus de six mois encourus entre la publication de la version initiale dont Le Soleil a publié le contenu au début de juillet dernier et la version "revue et corrigée", le ministre l'a expliquée par le temps de la consultation de toutes les parties intéressées.

Il a soutenu que ce délai ne change rien véritablement aux projets gouvernementaux puisque plusieurs ministères sont à l'étude le contenu du Livre Blanc, et que, depuis plusieurs mois, les ministères des Richesses naturelles, de l'Industrie et du Commerce, et du Tourisme ont par exemple constitué des équipes spéciales pour étudier le document et bâtir des programmes, selon ce qu'a dit M. Tessier.

Rappelons que le Livre Blanc est le résultat de 18 mois de recherches conduites principalement par l'OPDQ et le Centre de recherche en aménagement régional de l'Université de Sherbrooke. Le CRD de l'Estrie y a été associé dès les débuts, mais sa participation n'a été jusqu'à un certain point négligeable, dit le ministre pour lui de produire son propre avis sur le Livre Blanc.

Pour investir dans les valeurs boursières

Un peu d'argent et de la circonspection

par Mike WILLIAMS

TORONTO (PC) — L'investissement dans les valeurs boursières n'est pas réservé aux professionnels. Un novice dans ce domaine n'a besoin que de deux choses: un peu d'argent et de la circonspection.

Selon M. Ivor Murray, de la société Midland - Osler Securities Ltd., un investisseur novice peut se former un portefeuille convenable avec un minimum de \$1.000, bien qu'en moyenne il vaille mieux disposer de \$5.000.

Dans un interview, M. Murray a déclaré qu'il est indispensable pour tout nouveau venu dans le domaine boursier de faire l'acquisition de titres d'une société canadienne de prospections pétrolières, comme la Husky Oil, qui est connue comme un "exemple solide".

M. Murray recommande également le secteur manufacturier, notamment les sociétés qui fabriquent des pièces de voitures. Il cite à titre d'exemple la Van Der Hout Associates, qui fabrique des pièces de voitures et du matériel électrique.

M. Murray recommande aux nouveaux venus de ne pas s'occuper de valeurs spéculatives et de se concentrer sur celles des sociétés bien établies.

Pour ceux qui disposeraient d'un peu plus d'argent, Bongard Leslie a mis au point un portefeuille de \$10.000.

"Le but de ce portefeuille modèle est d'orienter ceux qui disposent de fonds limités et qui sont davantage portés sur la spéculation que sur l'investissement à long terme", déclare la société.

Quatre titres sont inclus dans ce portefeuille. Mais, déclare Bongard Leslie, "si un client désire faire preuve de plus d'audace" le nombre des titres pourrait être réduit à trois, voire à deux.

Dans les mines on peut signaler Dynasty Explorations qui a enregistré en 1972 des bénéfices fortement en hausse. Le titre a clôturé mercredi à \$8,70.

Parmi les titres choisis par Bongard, figure Leon's Furniture dont le titre, qui a atteint le prix de \$19,25, promet un excellent rendement.

Canadian Homestead et Wiley Oilfield complètent le dossier. Ces titres ont clôturé mercredi à \$8,65 et \$22 respectivement.

Pour M. Murray, les investisseurs n'ont pas besoin de commencer par l'acquisition de plusieurs titres différents.

ACHETER 100 actions valant \$40 chacune, n'est pas mieux que d'acheter 200 actions de \$20 chacune, dit-il. Ce qui compte ce sont les perspectives de développement d'une société.

Parmi les autres valeurs recommandées par d'autres firmes boursières de Toronto, figurent: Indal Canada Ltd., \$14,25; Na-Churs International Ltd., \$8,40; Hudson's Bay Co., \$18,75; Simpson's Sears, \$48,40; Zeller's, \$19 et Total Pete, \$9,25.

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

Performance économique plus équilibrée en 1973 qu'au cours des 2 dernières années au Canada

Cet article fait partie d'une série rédigée spécialement pour Le Soleil canadienne par des experts dans divers domaines de la scène canadienne, et décrivant les développements qu'ils prévoient au cours de 1973. Ce sera, par Carl E. Beigie, directeur administratif de la Private Planning Association of Canada, traité de l'économie.

Par CARL E. BEIGIE
MONTREAL (PC) — Si on en juge par l'ensemble des chiffres de la croissance économique — produit national brut, ventes au détail, emploi, revenus personnels, etc. — 1973 promet d'être une année assez bonne pour le Canada.

Le troisième quart de 1972 a été l'une de ces périodes confuses du processus actuel de croissance, pendant laquelle l'économie a connu une brève régression.

La performance économique en 1973 sera plus équilibrée que pendant les deux dernières années. La construction domiciliaire et les dépenses des consommateurs pour des produits durables, deux des secteurs les plus robustes qui ont stimulé la croissance récente, continueront à montrer des hausses en termes de dollars, mais à des rythmes plus modestes.

LES EXPORTATIONS
Le secteur externe, composé d'échanges de marchandises et de services, et qui était un handicap pour la croissance canadienne en 1971 et 1972, deviendra neutre ou même modestement positif en 1973, comme résultat de la force constante des principaux marchés canadiens d'exportation, principale ment aux États-Unis.

Il y a une force essentielle qui continuera de créer des conditions propices à une bonne croissance au Canada au cours de 1973, et pour plusieurs années de l'effectif ouvrier au Canada est le symptôme d'une très grande demande possible pour des marchandises et services, dans le secteur de la consommation.

En 1973, l'économie canadienne devrait croître de 5,5 à 6 pour cent en termes réels, après ajustements pour l'inflation. Ce taux de croissance sera probablement suffisant pour faire naître un nombre suffisant de nouveaux emplois pour répondre aux besoins des gens adonnés qui chercheront du travail en 1973, mais cela ne fera qu'une modeste brèche dans le problème actuel du chômage.

cent plutôt que 6,5 pour cent à la fin de 1973. Par conséquent, alors que nous entrons en 1973, nous devrions nous attendre à ce que le gouvernement prenne l'initiative de réduire le chômage en réduisant les impôts sur le revenu. Je crois, pour ma part, que des baisses dans les impôts auraient pour effet de restreindre les demandes de hausses de salaires des travailleurs qui tentent de suivre le rythme de l'inflation, ce qui aurait par conséquent pour effet de modérer l'inflation.

Le ministre des Finances, John Turner, a proposé des stimulants fiscaux aux entreprises et exprimé l'espoir que les chefs d'entreprise consentiront à transformer ces stimulants en nouveaux emplois et en un taux plus dans la hausse des prix. Il devrait avoir le même espoir dans la bonne volonté des travailleurs d'accepter des gains de revenus, en réductions d'impôts, dans leurs exigences à la table des négociations.

Investissements dans le N.-O. québécois
Le président de Paradis et Fils a une autre version

L'inflation pourrait devenir une excuse pour le gouvernement de ne pas poursuivre le genre de programmes qui serait susceptible de réduire le chômage, au moins à 5,5 pour cent d'ici la fin de 1973. Cela serait inacceptable à la fois aux sans-emploi et à ceux qui ont un emploi, mais qui doivent porter le fardeau d'une économie qui fonctionne à moins que son potentiel.

Baisse des cours à la Bourse de Londres
LONDRES (Reuter) — Les valeurs à la Bourse de Londres ont baissé sensiblement, hier, largement influencées par le déclin survenu, mercredi, à Wall Street.

après ajustements pour l'impact créé par l'inflation. Ce taux de croissance sera probablement suffisant pour faire naître un nombre suffisant de nouveaux emplois pour répondre aux besoins des gens adonnés qui chercheront du travail en 1973, mais cela ne fera qu'une modeste brèche dans le problème actuel du chômage.

Investissements dans le N.-O. québécois
Le président de Paradis et Fils a une autre version

L'inflation pourrait devenir une excuse pour le gouvernement de ne pas poursuivre le genre de programmes qui serait susceptible de réduire le chômage, au moins à 5,5 pour cent d'ici la fin de 1973. Cela serait inacceptable à la fois aux sans-emploi et à ceux qui ont un emploi, mais qui doivent porter le fardeau d'une économie qui fonctionne à moins que son potentiel.

Baisse des cours à la Bourse de Londres
LONDRES (Reuter) — Les valeurs à la Bourse de Londres ont baissé sensiblement, hier, largement influencées par le déclin survenu, mercredi, à Wall Street.

La séance était peu active et la plupart des valeurs canadiennes demeuraient inchangées.

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

AVIS PUBLIC
Avis public est par le présent donné que le conseil de la Ville de Donnacona...

AVIS
Avis est par le présent donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec...

la ville de québec AVIS PUBLIC

A TOUS LES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES DE CHARLESBOURG-OUEST

Règlement décrétant l'annexion du territoire de la Corporation municipale de Charlesbourg-Ouest à celui de la Ville de Québec.

TOUS LES PROPRIETAIRES ET LES LOCATAIRES INSCRITS SUR LE ROLE D'EVALUATION DE CHARLESBOURG-OUEST SONT INVITES A SE PRONONCER SUR LE REGLEMENT NO 2102

DATE: 26 FEVRIER 1973 HEURE: 19.30 HEURES LIEU: ECOLE SAINT-BERNARD 280, BOULEVARD ST-JOSEPH CHARLESBOURG-OUEST

LE GREFFIER DE LA VILLE PIERRE-F. COTE, AVOCAT N.B. Cet avis est donné en vertu de l'article 35 de la Loi des Cités et Villes.

TRANSPORTS CANADA TRANSPORT CANADA SERVICES DE LA MARINE AGENCE DE QUEBEC

AVIS A LA NAVIGATION Numéro: Q-3 Le 17 janvier 1973 GOLFE ST-LAURENT - BAI DES CHALEURS

On projette de supprimer définitivement, le 1er avril 1973, le feu de Petite Rivière Bonaventure, nomenclature des feux "Atlantic 1972" no 1369 (48° 03' 47" N, 65° 32' 35" W).

L. Cardinal pour Jacques Auger Gérant de District, Services de la Marine 101 rue Champlain, Québec, Qué.

bourse de toronto

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices.

bourse de montréal

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices.

Nouvelles brèves des sociétés

E.B.S. Services of Canada offrira un service pour les déclarations d'impôt. La firme E.B.S. Services of Canada, filiale de E.B.S. Tax Services Inc., de St. Petersburg, en Floride, a récemment été acquise par son ancien directeur régional, M. R.A. Wens.

Wajax Ltée prévoit de bonnes affaires dans l'Est du Québec en 1973. M. Michel Villeneuve, gérant de Wajax Ltée, du Boul. Hamel, à Québec, affirme que 1973 sera bonne pour son entreprise.

A.E. LePage acquiert Westmount Realities. TORONTO (PC) — La compagnie A.E. LePage, de Toronto, a annoncé qu'elle se porterait acquéreur de Westmount Realities de Montréal, la plus grande compagnie de courtage immobilier de la métropole.

La firme métropolitaine emploiera des personnes réparties dans six bureaux dans la région métropolitaine. Les détails de la transaction n'ont pas été révélés.

Ventes et profits record de Lake Ontario Cement. Lake Ontario Cement a rapporté des ventes et des bénéfices record pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 1971.

United Funds Management a fait moins de bénéfices. TORONTO (PC) — United Funds Management Ltd. rapporte, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, un revenu net de \$500,000 soit 40 cents par action, ce qui représente une légère baisse par rapport à \$544,000 ou 44 cents un an plus tôt.

Cours de quelques obligations transgénées sur le marché canadien. MONTREAL (PC) — Voici les prix de quelques obligations transgénées sur le marché canadien.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

POUR LE LAIT ÉCROMÉ: Procédé de vaporisation de 1 en sacs de 25 livres.

Marchés agricoles. On trouvera ci-dessous un service des prix des oeufs, des volailles et pommes de terre sur le marché de Québec.

Table of agricultural market prices for eggs, poultry, and potatoes.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Table of commodity prices for various goods.

Fonds mutuels. Cours transmis par la Presse Canadienne.

Table of mutual fund prices.

Revue hebdomadaire des marchés des bestiaux. MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux que d'habitude, la demande, bonne, et les prix, stables.

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux que d'habitude, la demande, bonne, et les prix, stables.

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux que d'habitude, la demande, bonne, et les prix, stables.

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux que d'habitude, la demande, bonne, et les prix, stables.

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient moins nombreux que d'habitude, la demande, bonne, et les prix, stables.

Cartonnerie de Cabano. Plus les négociations avancent plus on juge la situation excellente.

Plus les négociations avancent plus on juge la situation excellente.

Plus les négociations avancent plus on juge la situation excellente.

Plus les négociations avancent plus on juge la situation excellente.

Plus les négociations avancent plus on juge la situation excellente.

Plus les négociations avancent plus on juge la situation excellente.

Plus les négociations avancent plus on juge la situation excellente.

Ecole qualifiée de taudis à Chandler

par André DESNOYERS

CHANDLER — 300 étudiants de niveau secondaire et 15 professeurs sont présentement obligés de fréquenter des locaux jugés "insécuritaires, insalubres et inadéquats", dans une école de Chandler.

"Dans ces locaux, on trouve des rats pendant l'été, l'eau recouvre le plancher au printemps et à l'automne, et on y gèle au cours de l'hiver", nous déclarait M. Jean-Marie Cotton, président du comité de parents de Chandler, qui a lancé une campagne de protestation contre l'état de ce "taudis" qui sert d'école.

Ces locaux sont situés dans l'annexe du collège Saint-Jean-Eudes, de la Commission scolaire régionale de la Péninsule.

Il y a cinq ans, pour répondre à un besoin urgent de locaux, on avait construit dans la cour du collège une annexe qu'on désigne maintenant à Chandler, sous le nom de "poulailler".

"Cette annexe, dont la construction fragile dénotait le caractère temporaire de son utilisation, ne devait servir que durant une période de deux ans. Or, depuis cette échéance, on a continué d'utiliser ces locaux qui sont devenus insécuritaires, insalubres et inadéquats", écrit M. Cotton dans un communiqué préparé au nom des parents de Chandler qui ont pu visiter l'école et remarquer plusieurs anomalies.

Ainsi, un représentant de la police municipale a inspecté les lieux et conclu qu'il n'y a aucune sécurité contre les incendies. D'une part, la chambre de chauffage, où il n'y a pas d'a-

miant, sert également d'entrepôt pour l'huile, les rebuts, le savon, la cire.

De plus, les fenêtres de sauvetage sont clouées et les trois extincteurs chimiques ont été vérifiés le 18 septembre 1970 pour la dernière fois.

"On croit donc avec raison qu'un incendie pourrait se transformer en hécatombe", déclare M. Jean-Marie Cotton.

A certains endroits, il y a un écart entre le plancher et le mur; à d'autres endroits, entre le plafond et le mur. Ainsi, quand il pleut, l'eau pénètre dans certains locaux. Présentement, il s'est formé une couche de glace sous le plancher de bois qui n'est pas isolé.

Aucun vestiaire ni casier ne sont à la disposition des étudiants. Ces derniers suspendent leurs vêtements dans le couloir et doivent transporter tous leurs livres et instruments de travail soir et matin. Enfin, l'annexe ne comprend pas de bibliothèque ni de local pour la récréation.

Devant cette situation, les parents de Chandler ont décidé de refuser d'envoyer leurs enfants dans cette annexe de Collège à partir de septembre prochain.

On demande donc des travaux soient entrepris dans le plus bref délai pour la construction, avant septembre 1973, d'une nouvelle annexe.

"Une polyvalente est projetée dans un avenir prochain, mais le délai inhérent à sa construction est trop long pour envisager d'utiliser la présente annexe jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école", déclare M. Cotton.

Jeune homme de 19 ans électrocuté à Sept-Iles

Un jeune ouvrier a été électrocuté près de Sept-Iles, hier. Il s'agit de Gabriel Tremblay, 19 ans, de Notre-Dame-des-Monts, dans le comté de Charlevoix.

La Sûreté du Québec précise que la tragédie s'est déroulée à Arnaud Station, à environ sept milles à l'ouest de Sept-Iles. Le

jeune homme qui travaillait pour l'Hydro-Québec était monté dans une tour et il aurait par mégarde touché à un fil à haute tension.

L'accident est survenu vers 11h45. Le corps a été recueilli par la maison funéraire Mallette, de Sept-Iles, où l'enquête du coroner aura lieu.

Le Québec est accusé d'avoir ignoré totalement les aborigènes avec son projet de la Baie James

MONTREAL (PC) — Le bureau de direction de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie accuse le gouvernement du Québec d'avoir entrepris des travaux à la Baie James sans avoir fait les recherches adéquates sur l'environnement et les droits des aborigènes.

La société, estimant que l'invasion des Blancs pour le projet hydroélectrique qui comprend le détournement de cinq rivières, des barrages sur trois d'entre elles et l'inondation de 3,000 milles carrés de terre, a pour effet de modifier le mode de vie des Indiens et Inuits qui habitent cette région du Québec et qu'ils sont parfaitement justifiés de demander que des garanties leur soient fournies, selon lesquelles des dégâts irréparables ne seront pas causés à l'environnement.

Les peuples du nord québécois sont présentement devant le juge Albert Malouf dans le cadre de leur demande d'injonction visant à l'arrêt immédiat des travaux du projet hydroélectrique.

D'autre part, le White Owl Conservation Awards Committee a annoncé jeudi qu'un don de \$2,500 avait été accordé au Comité de la Baie James pour aider à organiser des audiences publiques sur le projet hydroélectrique.

Le comité de la Baie James est un groupe montréalais qui s'inquiète des effets de ce projet et le White Owl Conservation Awards Committee distribue des dons et subventions au cours de l'année aux projets qui se préoccupent de la préservation de l'environnement.

Le Comité pour la Baie James a annoncé que les audiences publiques commenceront en avril à Québec.

Sept écoles de conduite n'ont plus le privilège de pré-examiner les candidats au permis de conduire

(PC) — Sept des 96 écoles de conduite de la province, dont six de Montréal, se sont vues retirer le privilège de pré-examiner les candidats au permis de conduire tandis que deux autres ont perdu leur permis d'exploitation à la suite de l'enquête instituée il y a un peu plus d'un mois par le bureau des véhicules automobiles.

C'est ce qu'a fait savoir jeudi un porte-parole de ce Bureau, en précisant que ces écoles ne répondant pas aux normes fixées par le ministère des Transports.

Les écoles de conduite dont les examens ne sont plus reconnus par le ministère sont les écoles ABC, Villeneuve, Aubé, Bénéto, Mario et Blue Star, de Montréal, ainsi que l'école ACD, de Joliette. Par ailleurs, le ministère a retiré les permis d'exploitation des écoles de conduite Québec, de Hull, et Professionnelle, de Saint-Georges-de-Beauce.

ECOLE DE CONDUITE
En vertu d'un programme mis sur pied au mois de juin dernier, les écoles de conduite accréditées au Québec détiennent le privilège de faire subir

à leurs élèves les examens pratique et théorique en vue de l'émission du permis de conduire tandis que le ministère conserve le contrôle exclusif des autres tests, dont l'examen médical, les examens de la vue, des réflexes, etc.

Certains diplômés de ces écoles de conduite, choisis au hasard, doivent cependant subir les examens pratique et théorique réguliers du ministère.

L'enquête a été instituée à la suite de la publication d'un article au sujet de ce système, au début du mois de décembre, dans un quotidien montréalais. Citant un haut fonctionnaire du ministère des Transports, à Montréal, ce journal affirmait qu'environ 25 pour cent des diplômés appelés à subir l'examen régulier avaient essuyé un échec.

Le porte-parole a d'autre part révélé, au cours d'un entretien, que le Bureau des véhicules automobiles avait décidé de resserrer son contrôle sur les écoles de conduite et que des sommes seraient allouées dans son prochain budget afin de permettre d'engager du personnel additionnel.

CHAUSSURES
Gérant avec expérience demandée.
Age: de 28 à 35 ans.

INFORMATION
Magasin Dexter Shoe
Galeries de la Casseidière
Boul. Ste-Anne, Québec
Tel.: 663-3754, M. Bouchard

CAMIONNEUR
En plus de la livraison, devra avoir des aptitudes en mécanique, âge de 25 ans et plus.
Semaine de 40 heures.
Tél.: 522-1539

ASSURANCES GENERALES
Compagnie internationale recherche jeune homme de 18 à 23 ans désirant faire carrière. Travail décent. Minimum 12e année, expérience non nécessaire.
Faire parvenir curriculum vitae au:
DEPT 5376 — LE SOLEIL

SERVEUSE DE TABLES
avec expérience demandée
Se présenter lundi le 29 janvier entre 1 heure et 3 heures p.m. au:
Restaurant Le Vatel
8980, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg
demander le gérant

Trans Canada Crédit
demande
JEUNE FILLE
pour travail de secrétaire caissière dans le territoire de Lévis.
Communiquer à: 651-8776
Mlle Véronique Théberge

SECRETARE DACTYLO
demandée
par Service de Soins à Domicile de Québec Inc. Jeune et de bonne apparence. Excellentes conditions de travail.
Tél.: 681-9681

CHEF CUISINIER SECOND CUISINIER
avec 10 années d'expérience, cuisine canadienne et française.
SERVEUSE "BUS BOY"
avec expérience.
Ecrire à DEPT 5379, LE SOLEIL

HOMME DEMANDE
Doit détenir un certificat de 2e ou être apte à passer une 2e classe en chauffage de la province de Québec. Une expérience dans une usine à papier serait un avantage. Cette position comprend le travail, durant les semaines de vacances, comme opérateur de chaudière à vapeur. Lorsque les vacances seront terminées, il travaillera comme aide dans un département de l'entretien. Semaine de 40 heures.
Ecrire à: DEPT 5380 — LE SOLEIL

L'hôpital St-Augustin de Courville recherche un **MECANICIEN D'ENTRETIEN (millwright)**
avec expérience. Connaissances: soudure à l'arc et au gaz, ajustage mécanique.
Prière d'adresser curriculum vitae à:
Directeur du Personnel,
HOPITAL ST-AUGUSTIN
2135, Terrasse Cadieux, Courville, Québec 5

MECANICIENS DEMANDES
avec expérience si possible, pour réparation de voitures Volvo et Fiat.
S'adresser à:
JACQUES GIRARD AUTOMOBILES INC.
656, GILGAM BELL - 687-0753
demandez Jean-Guy Malouin

POUVEZ-VOUS ET VOULEZ-VOUS DEVENIR VOTRE PROPRE PATRON? ETES-VOUS AMBITIEUX?
Maison sérieuse recherche neuf (9) conseillers. Prospects fournis. Auto nécessaire.
Se présenter à: 1041, Route de l'Eglise Ste-Foy
Vendredi et lundi entre 10h a.m. et 6h p.m.
Demander Roger Pagé

ESTIMATEURS
La compagnie Claude Miville Inc. est à la recherche de 2 estimateurs pour la grande construction. Matiers un an d'expérience. Faire en plomberie-chauffage.
Sous l'autorité du directeur des services, le candidat devra sortir les estimés des travaux et avoir un bon fonctionnement des clients.
Exigences: être âgé d'au moins 25 ans.
Le poste donne droit à une rémunération selon compétence ainsi qu'aux bénéfices marginaux usuels dans le domaine.
Toute candidature sans traque confidentielle et devra être envoyée à:
CLAUDE MIVILLE INC., C.P. 7187, QUEBEC 7
A/S CLAUDE MIVILLE

REPRESENTANT
Pour produits "Scotchint", film contrôlant les rayons solaires, appliqué dans les fenêtres. Produit de "3M". Excellente opportunité pour personne représentant autres lignes ou semi-retirée. Les entretiens seront données à Québec.
Pour rendez-vous, communiquer avec:
MARQUEZ LTEE,
4585, St-Denis, Montréal 176
Tél.: (514) 849-6039

CARRIERES et PROFESSIONS

DESSINATEUR EN CHARPENTE D'ACIER
(détailleur)
Avec expérience. Bonnes conditions.
METALLURGIE PELCHAT INC.
St-Romuald
839-4124
(demander M. Pierre Laplante)
Toute demande demeurer confidentielle.

L'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur requiert pour son service de neurologie
INFIRMIERS AUXILIAIRES
temps complet, heures de travail de 14 hrs à 22 hrs. Service stable du lundi au vendredi.
Fournir curriculum vitae avant le 1er février.
DIRECTEUR DU PERSONNEL HOTEL-DIEU DU SACRE-COEUR 1, AVENUE DU SACRE-COEUR QUEBEC 8

MONITRICES A BORD DES AUTOBUS SCOLAIRES
Surveillance, discipline, sécurité des élèves, femmes seulement. Supplémenter le salaire de votre mari. Plusieurs avantages pour quelqu'un qui aime les enfants. Municipalités: Québec, Cap-Rouge, Ste-Foy, Ste-Catherine, Château-Richer, Stoneham.
683-5158

L'Union Canadienne Compagnie d'Assurances recherche les services de **DACTYLOS ET DICTAPHONISTES**
pour la correspondance ou la dactylographie de polices d'assurances et formulaires s'y rapportant.
Salaire et bénéfices très avantageux.
651-3551
Mme Nicole Boutin

GERANT DE SERVICE
Requis immédiatement pour prendre charge d'un département de service de pneus et d'entretien mécanique dans un centre de service de la région de Québec.
Le candidat doit avoir complété une 10e année ou l'équivalent et détenir un permis de conduire sans restrictions. Expérience souhaitable mais non essentielle. Bénéfices de compagnie, salaire et commissions. Faire parvenir résumé et antécédents à:
DEPT 5381 — LE SOLEIL

EMPLOYEURS, EMPLOYEZ
Carrières et Professions

POSTES D'AVENIR
INGENIEUR EN MECANIQUE-ELECTRICITE
avec de 3 à 5 ans d'expérience industrielle ou en génie-conseil
ET
DESSINATEUR-PROJETEUR
avec de 5 à 7 ans d'expérience en mécanique et architecture
Demandés par une compagnie dynamique de Québec pour travailler au DESIGN de bâtiments industriels. Bénéfices marginaux usuels; rémunération selon les capacités.
Ecrire à:
DEPT 5374, LE SOLEIL

REPRESENTANTS demandés
avec ou sans expérience entraînement et formation
C'est une occasion unique de débiter sa carrière dans la vente commerciale.
4 DIVISIONS:
1e — appareils à dicter
2e — calculateurs électroniques
3e — répondeurs téléphoniques
4e — meubles de bureau
QUALITES REQUISES:
Sérieux, agressif, désireux de réussir dans la vie.
AVANTAGES: Salaire et commissions.
Contacter: **Claude Eichelbrenner**
522-6876 ou 656-1037 (rés.)
ou écrire à: **GERARD POULIN INC.**
770, Côte d'Abraham, Québec 4.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
SALAIRE INITIAL \$10,000 A \$15,000.
Position disponible immédiatement.
FONCTIONS:
Le candidat choisi sera responsable des fonctions suivantes:
— Administration du département du personnel.
— Administration de la convention collective.
— Administration de la paie.
— Administration de l'assurance-groupe.
QUALIFICATIONS:
Les candidats devront posséder un diplôme en sciences administratives avec option relation industrielle et avoir au moins deux ans d'expérience dans l'industrie. Les candidats devront être bilingues.
SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les qualifications et l'expérience du candidat.
Votre application devra inclure l'historique de votre éducation, de votre expérience, de votre salaire antérieur ainsi que de vos activités personnelles.
Envoyer votre application à:
Case Postale 14,
Station "K",
Montréal 431, P.Q.

VERIFICATEUR INTERNE
SALAIRE INITIAL \$10,000 A \$15,000.
Position disponible immédiatement.
FONCTIONS:
Le candidat choisi prendra charge des procédures comptables et verra à la consolidation des états financiers.
QUALIFICATIONS:
Les candidats devront posséder un diplôme reconnu en comptabilité et avoir de l'expérience en supervision dans l'industrie et aussi dans la comptabilité compilé par ordinateur. Les candidats devront être bilingues.
SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les qualifications et l'expérience du candidat.
Votre application devra inclure l'historique de votre éducation, de votre expérience, de vos salaires antérieurs ainsi que de vos activités personnelles.
Envoyez votre application à:
Casier Postal 14,
Station "K",
Montréal 431, P.Q.

JWT - MONTREAL
recherche
un Art Director un Directeur Artistique un Concepteur Graphique.
La journée ayant 24 heures, un seul gars* devrait pouvoir remplir les 3 rôles.
Si vous avez ce qu'il faut avoir, si vous savez ce qu'il faut savoir pour occuper cet emploi, téléphonez à:
Jacques Gaudillat ou Pierre Dupuis à 876-2062 après 10:30.
*ou garce

On demande **SERVEUSE** pour bar-salon.
Expérience et références exigées.
Téléphonez: **681-6153**

SECRETARE BILINGUE
demandée
avec expérience, références exigées.
Ecrire à DEPT 5375, LE SOLEIL

TECHNICIEN
en **ELECTRICITE OU ELECTRONIQUE**
FONCTIONS:
— Assurer une bonne liaison entre le manufacturier, les représentants, le département de service et la clientèle.
CANDIDAT:
— Jeune homme sérieux, bilingue et ayant de l'initiative.
Possibilité d'avancement, salaire à discuter.
Communiquer avec:
EDWARDS CANADA, 651-1646

HOPITAL GENERAL DE BAIE-COMEAU
On demande **INFIRMIERES AUTORISEES** en Obstétrique et Pédiatrie à temps complet.
INFIRMIERES AUTORISEES, surveillante de nuit: 2 jours/sem. à temps partiel et sur appel.
INFIRMIERES-AUXILIAIRES à temps partiel.
PUERICULTRICES à temps partiel.
S'adresser à: **Mme Yvette Morin, i.c. Directrice du Nursing tél.: 296-2281**

INFIRMIERE LICENCIEE
demandée
Pour travail de jour permanent, du lundi au vendredi au
FOYER DE ST-FLAVIEN INC.
à St-Flavien, Cté Lotbinière
Salaire et conditions de travail selon convention. S'adresser à:
Jean-Claude Rousseau, Directeur général, (entre 9.00 et 17.00) 728-2727

QUATRE ADJOINTS AUX GERANTS
POUR NOS RESTOROUTES DE LA REGION DE QUEBEC
Les candidats doivent faire preuve de maturité et être âgés d'au moins 25 ans. Ils doivent offrir une bonne expérience de l'administration du personnel. L'expérience du "short order" serait un bon atout mais non une exigence.
D'après leur expérience, les candidats auront droit à un salaire avantageusement comparable à ceux généralement payés dans cette industrie, trois semaines de congés payés leur seront accordées chaque année, ainsi que 48 heures consécutives de congé chaque semaine.
Nos restaurates étant en opération à l'année longue, les candidats jouiront d'une stabilité d'emploi et leurs chances d'avancement se présenteront nombreuses et rapides soit pour des postes de gérants ou autres. Les intéressés doivent communiquer avec le responsable du personnel à: **681-0597**



A&W

Université Laval

FORMATION DE CONSEILLERS EN APPRENTISSAGE SCOLAIRE
Dans le cadre de la maîtrise en sciences de l'éducation, l'Université Laval offre à compter de septembre 1973, des concentrations en apprentissage scolaire et en évaluation à des professeurs en exercice depuis trois (3) ans ou plus et déjà détenteurs d'un premier diplôme universitaire.
Les objectifs principaux de ce programme sont:
1) Aider les enseignants à formuler des objectifs spécifiques relatifs à l'apprentissage scolaire;
2) Aider les enseignants à identifier les conditions d'apprentissage les plus susceptibles de faciliter l'atteinte de leurs objectifs;
3) Aider les enseignants à identifier les moyens d'appliquer ces conditions à leur enseignement;
4) Aider les enseignants à évaluer les apprentissages visés par les objectifs.
Pour 1973-74, l'Université Laval compte admettre un maximum de vingt (20) étudiants en accordant priorité à ceux qui travaillent actuellement avec des professeurs à des problèmes d'apprentissage aux niveaux collégial et secondaire. Comme il s'agit d'un programme de perfectionnement du personnel en fonction, le régime d'études comprend trois semaines intensives au cours des trimestres d'automne et d'hiver et six semaines au cours de l'été.
Les candidats devront faire parvenir leur demande d'admission à l'École des gradués pour le 1er mai 1973.
Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à:
M. Pierre Thibault
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Tél.: 656-3872

Cité universitaire, Québec 10

CARRIERES et PROFESSIONS

SURINTENDANT DE CHANTIER demandé

avec expérience générale en construction spécialement dans la finition intérieure. Salaire selon compétence.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

DEPT 5357, LE SOLEIL

GERANT DEMANDE POUR HOTEL SITUÉ A JONQUIERE

- Expérience de l'hôtellerie requise
- Salaire selon qualifications
- Plan assurance collective
- Possibilité de participation aux profits de la compagnie avec un léger investissement.

Envoyer curriculum vitae à :

Casier postal 3009, Le Soleil, Chicoutimi

HOMME DEMANDE

Compagnie de vente au détail et par catalogue désire prendre expansion et former un exécutif.

QUALIFICATIONS REQUISES: Entre 21 et 30 ans, 12e année, aimant le public, capable de prendre responsabilités, pour diriger le personnel de vente et coordonner son travail avec l'administration.

Expérience de 2 à 3 ans dans un domaine connexe serait un atout.

AVANTAGES SOCIAUX: Fonds de pension, assurance-groupe. Bonnes conditions de travail. Salaire selon compétence.

Pour une entrevue confidentielle, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :

SYNDICAT DU BIJOU ENR.

10, route Trans-Canada Ouest, Lévis, Qué.
à/s du Chef du personnel

Telesat

recherche du PERSONNEL TECHNIQUE D'EXPLOITATION

Ce personnel est requis pour les essais de réception, le fonctionnement et l'entretien de l'équipement de communication à large bande utilisant des transmetteurs à micro-onde de haute puissance. Il y a aussi de l'équipement auxiliaire de commande et d'énergie électrique, un ordinateur et l'équipement auxiliaire de commande et d'énergie électrique, un ordinateur et l'équipement requis pour la télémesure, le tracking et la télécommande du satellite.

Il y aura avantage à posséder une connaissance approfondie et aussi une expérience du fonctionnement ou systèmes de communication à large bande (broadband).

Localités: Ottawa, Allan Park, Ontario et Lake Cowichan, B.C.

SALAIRE: Plusieurs échelles de salaire existent de \$7,710 au maximum de \$13,910 (selon la compétence)

Envoyez vos notes biographiques au :

Gérant du personnel,
TELESAT CANADA,
333, River Road,
Ottawa, Ontario,
K1L 8B9

RESPONSABLE DU LABORATOIRE

HOPITAL NOTRE-DAME DE CHARTRES,
MARIA, COMTE BONAVENTURE, P.Q.

EXIGENCES: Diplôme de technologiste médical certifié, R.T.

Minimum de trois (3) ans d'expérience

comme technologiste médical

Aptitudes à commander et à diriger.

Capacité d'assumer de lourdes

responsabilités.

Faire parvenir curriculum vitae.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A:

DIRECTEUR DU PERSONNEL,
HOPITAL NOTRE-DAME DE
CHARTRES, MARIA,
CTE BONAVENTURE, P.Q.
TEL.: 759-3443



ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE, INC.
EXPERTS-CONSEILS
DEMANDE

INGENIEURS CIVILS

Ingenieurs senior, département de l'Energie
Les candidats devront posséder de 5 à 10 années d'expérience dans la conception des aménagements hydroélectriques.

Ingenieurs senior, Structure
Les candidats devront posséder de 8 à 10 années d'expérience dans la conception des ponts pour chemins de fer.

Ingenieur intermédiaire, Structure
Les candidats devront posséder de 5 à 8 années d'expérience dans la conception de structure en béton.

Ingenieur analyste
Les candidats devront posséder de 2 à 3 années d'expérience dans la programmation sur IBM - Langages Fortran et Cobol.

INGENIEUR INDUSTRIEL

Les candidats devront posséder de 2 à 4 années d'expérience en génie industriel plus particulièrement en ce qui concerne la maintenance des matériaux.

INGENIEUR HYDRAULICIEN

Les candidats devront posséder de 4 à 5 années d'expérience orientée plus particulièrement dans les aménagements hydroélectriques.

DESSINATEURS

Structure, Mécanique, Tuyauterie
Les candidats devront posséder au moins 3 années d'expérience dans l'un ou l'autre de ces domaines.

Tous les postes exigent des candidats bilingues.

Travail à Montréal.

Traitements:
A être déterminé suivant l'expérience et les aptitudes du candidat.

Toute demande d'emploi sera gardée confidentielle.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé à:

Département des Ressources Humaines,
Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe, Inc.
4200 ouest, boulevard Dorchester,
Montréal 215, Québec.

HOMME DE SERVICE

Distributeur de machinerie lourde requiert un mécanicien d'expérience pour couvrir le territoire du Lac-St-Jean. Un camion sera à votre disposition. Cette offre s'applique de préférence à un résident de cette région.

S'adresser à :

BLACKWOOD HODGE QUEBEC LTEE

2550, Dalton, Ste-Foy.

M. R. Labbe, gérant du service

VENDEURS-LIVREURS

Age: 21 à 35 ans

Qualifications requises:

- 12e année de scolarité
- Expérience dans la vente et la livraison au détail.
- Capable de conduire un camion.

Salaire de base et commissions.

Se présenter entre 1.00 et 5.00 p.m. chez:

DULAC INC.

750, Trans-Canada, Lauzon, P.Q.

INHALOTHERAPEUTE

L'Hôtel-Dieu de Québec requiert les services d'un inhalothérapeute pour son service de thérapie respiratoire.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er février 1973 à :

Service du Personnel

L'Hôtel-Dieu de Québec

11, Côte du Palais,

Québec (4e), Qué.

COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLESBOURG SECRETAIRE D'ECOLE

TRAVAIL: rempli la fonction de secrétaire auprès du principal d'école.

ENDROIT: école Le Rocher.

EXIGENCES: secondaire V ou équivalence reconnue avec sténo et dactylo.

SALAIRE: selon l'échelle provinciale.

Demandes par écrit avec curriculum vitae à :

COMMISSION SCOLAIRE

DE CHARLESBOURG

7260, BOUL. CLOUTIER, QUEBEC 7

Avec mention concours 73-1.

Fin du concours 2 février 1973 à midi.

REPRESENTANT DE VENTES

Situation lucrative et permanente dans la vente aux marchands en gros et détaillants de la région de Québec avec une compagnie nationale de produits alimentaires.

Nombreux avantages excellents. Salaire mensuel. Voiture fournie. Expérience dans le commerce de l'épicerie un atout, mais non requise. Age limite: 30 ans. 12e année scolaire terminée.

Ecrire pour entrevue en donnant des détails personnels tel qu'expérience, qualifications et salaire actuel au :

DEPT 5373 - LE SOLEIL

(Toute demande sera gardée confidentielle)

INGENIEUR CIVIL

demandé par entrepreneur général

FONCTIONS:

— participer à la préparation des soumissions.

— surveiller la construction des projets.

QUALIFICATIONS:

— ingénieur civil.

— expérience dans la construction d'édifices publics.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir par écrit leur curriculum vitae avant le 3 février 1973 à :

ENTREPRISES BON CONSEIL LTEE

1645, DELAUNAY

STE-FOY, QUEBEC 10

ATT.: FERNAND HOULE, ing. pré.

(CONFIDENTIEL)

OFFRE D'EMPLOI

Conseil Régional de Développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT)

Directeur Général

Poste à Rouyn-Noranda.

Fonctions:

Premier officier de l'organisme, le directeur général participe à l'élaboration des politiques du CRD et répond devant le conseil d'administration, de la planification et de l'administration des activités.

En collaboration avec l'exécutif, il représente le CRD auprès de la population régionale et auprès des différentes instances gouvernementales.

Qualifications:

Formation universitaire en sciences économiques, humaines ou sociales, ou une expérience pertinente dans une activité connexe.

Traitements:

Selon qualifications et expérience.

Toute application sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 février à :

M. J.-Armand Brassard, président

CRDAT

139 est, Perreault

Rouyn, P.Q.

Une compagnie spécialisée dans la vente et la location d'équipement lourd est à la recherche d'un REPRESENTANT DE VENTE pour succursale de Québec.

Les candidats devront être bilingues, posséder de l'expérience dans le domaine respectif. Nous offrons salaire selon compétence, tous les bénéfices sociaux. Toute demande sera traitée confidentiellement.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae complet à :

DEPT 5370, LE SOLEIL

TRAVAILLEURS(SES) SOCIAUX(ALES)

L'Hôtel-Dieu de Québec requiert les services de deux (2) travailleurs (ses) sociaux(ales): L'un(e) à temps complet et l'autre à temps partiel.

QUALIFICATIONS: Maîtrise en service social Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels de la Province de Québec.

Aptitudes à travailler en équipe.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 février 1973 à :

Service du Personnel

L'Hôtel-Dieu de Québec

11, Côte du Palais,

Québec (4e), Qué.

CONSOLIDATED-BATHURST LIMITEE SURINTENDANT DES RELATIONS INDUSTRIELLES DOMAINE FORESTIER NEW RICHMOND

LA FONCTION:

— Le Surintendant des Relations Industrielles se rapporte au Directeur de la Division - Domaine Forestier et a la responsabilité de diriger les activités suivantes:

a) relations ouvrières, soit la préparation, la négociation et l'application des conventions collectives;

b) services du personnel, soit l'embauchage, la formation, la sécurité, etc.

LES EXIGENCES:

— Le candidat devra posséder une formation universitaire ou l'équivalent et avoir une expérience en relations industrielles.

L'ENDROIT:

— New Richmond, comté Bonaventure.

Faire parvenir curriculum vitae à :

CONSOLIDATED-BATHURST LIMITEE,

Directeur des Relations Industrielles,

Domaine Forestier,

C.P. 69,

Montréal 101, P.Q.

Westinghouse

PREPOSE AUX COMMANDES

Notre division des Ventes à la Construction et l'Industrie recherche un commis bilingue (français-anglais), pour combler le poste de préposé aux commandes, à Sept-Îles.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Technicien diplômé en électrodynamique ou l'équivalent, de préférence avec expérience dans la vente en gros d'équipement électrique.

AVANTAGES:

Revenu selon compétence. Possibilité d'avancement. Bénéfices marginaux usuels.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

M. F. DIONNE

A/S Westinghouse Canada Ltd.

C.P. 9000, St-Sauveur

Québec 8, P.Q.

ou appelez à 681-3501

Université Laval

PROFESSEUR EN INFORMATION (RADIO et/ou TELEVISION)

FONCTION —

— Préparation de cours théoriques et pratiques en Journalisme (radio ou télévision);

— Enseignement et direction d'ateliers.

QUALIFICATIONS —

— Diplôme universitaire ou expérience équivalente;

— Plusieurs années d'expérience en information radiophonique ou télévisive;

— Capacité de réflexion et de créativité en information audio-visuelle.

SOUMETTRE "CURRICULUM VITAE" D'ICI DEUX (2)

SEMAINES A:

LE SOLEIL

DEPT 5362

QUEBEC 2, P.Q.

Cité universitaire, Québec 10e

ville de Sainte-Foy

OPERATEUR D'ORDINATEUR (UNIVAC 9300)

SERVICE DE LA TRESORERIE, DIVISION "INFORMATIQUE"

FONCTION:

Sous la direction du responsable de la division "informatique", veiller au déroulement correct des opérations et effectuer toute fonction connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS:

— formation académique: secondaire V réussi et un cours spécialisé en opération d'ordinateur;

— expérience deux à cinq ans dans un centre d'informatique;

— disponible le soir;

— posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à la fonction.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Le salaire annuel pour cette fonction est de \$5,966.

— Bénéfices marginaux particulièrement avantageux (fonds de pension, assurance collective accident-maladie, vie, salaire court et long termes).

Toutes les personnes intéressées ont jusqu'au 2 février 1973 pour se présenter durant les heures normales de travail, soit de 09.00 et 12.00 13.30 et 17.00 heures au Service

du Personnel et des Relations Industrielles de la Ville de Sainte-Foy, 1000 Route de l'Eglise, Sainte-Foy, Qué. 10.

OCCASION DANS LA VENTE

ADAMS BRANDS LTD.,

une division de Warner-Lambert Canada Limited

Un manufacturier et distributeur de produits aussi reconnus que Dentyne, Chiclets, Roloids et Certs, offre une occasion intéressante et stimulante à un vendeur ambicieux, chargé de visiter les marchands de gros et de détail pour le Bas du Fleuve, la Gaspésie et la Côte Nord.

NOUS RECHERCHONS UN REPRESENTANT

— ayant un cours secondaire

— l'expérience de la vente sur la route ou de la mise en marche est un avantage mais non une nécessité.

Le candidat devra demeurer à Rimouski ou pas plus de 20 milles environnant.

L'EMPLOI OFFRE:

— programme complet de formation

— excellent salaire et plan de bonus

— possibilités d'avancement

— nombreux avantages marginaux

— automobile fournie et dépenses de voyage.

Les candidats doivent faire parvenir leur demande par écrit accompagnée de leur curriculum vitae au :

DEPT 5377 LE SOLEIL, P.Q.

SIMPSONS Sears PLACE SAGUENAY

REQUIERT VENDEUR DE HAUT CALIBRE AU RAYON DES TAPIS ET PRELARTS

— Un poste intéressant et disponible immédiatement pour celui qui a une expérience antérieure dans ce domaine.

— Age: 25 à 40 ans.

— Sérieux et de mise soignée.

— Dynamique et ambitieux.

— Possédant une auto pour visite aux clients. (Nous accordons un subside de .12 sous le mille).

— Les rémunérations sont à base de commissions. Semaine de 40 heures. Plan-bénéfices complet. Vacances payées: 2 semaines après 1 an; 3 semaines après 5 ans de service.

S'adresser en personne au :

SERVICE DU PERSONNEL

PLACE SAGUENAY, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI



Banque provinciale

requiert du personnel qualifié pour le développement et l'implantation d'une nouvelle carte de crédit.

FONCTION:

1 - DIRECTEUR DES VENTES

Est responsable de:

a) l'organisation du travail d'un groupe de vendeurs, et

b) des relations avec les comptes majeurs pour le district de Québec et les environs.

Le candidat doit:

a) avoir une expérience de direction des ventes (minimum 2 ans), de préférence avec

CARRIERES et PROFESSIONS

OPTICIENS D'ORDONNANCES

demandés

avec ou sans expérience. S'adresser à:
ROBERT TRUDEL, OPTICIEN D'ORDONNANCES
C.P. 1366, Terminus Postal,
Québec 2.

DIRECTEUR DE BANQUETS

Devra prendre les réservations de banquets. Dirige et embauche le personnel nécessaire, accueil à la clientèle. Le candidat fera partie du cadre administratif de l'hôtel, il possède déjà l'expérience de la direction du personnel et il n'est pas âgé de plus de 40 ans.
Tél.: 529-3787

CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES

Demandés femmes de préférence.
Madame, suppléez le salaire de votre mari.
Monsieur, suppléez le revenu de votre pension.
Travail agréable, plusieurs avantages.
Si vous aimez les enfants, contactez-nous immédiatement:
683-5158

TECHNICIEN EN BRULEURS A L'HUILE

SHELL CANADA est à la recherche d'un technicien en brûleurs à l'huile pour travail sous contrat dans la ville et la banlieue de Québec.
Qualifications: avoir carte de compétence et licence de brûleurs domestiques et commerciaux.
Ecrire à:
Gaëtan Vachon, SHELL CANADA LTEE
C.P. 69 Sillery, Québec 6.

Faites carrière dans la fonction publique

DIRECTEUR DU PERFECTIONNEMENT

— Traitement initial de \$18.950 à \$23.100 selon la compétence. Ministère de la Fonction publique; postes à Québec.
— Déterminer les besoins de la fonction publique québécoise en matière de perfectionnement. Elaborer une politique et des programmes de perfectionnement et coordonner leur application. Collaborer avec les organismes concernés par le perfectionnement du personnel. Planifier, diriger et coordonner les activités administratives de la Direction.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de l'éducation, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée et posséder 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Habileté administrative éprouvée.
— Les candidats devront joindre à leur questionnaire "offre de service" un texte d'environ 300 mots expliquant en quoi leur formation et leur expérience les rendent aptes à occuper l'emploi postulé.
— Ce poste est accessible à tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité, y compris les fonctionnaires actuellement à l'emploi du Gouvernement du Québec.
— Concours A620AB. Echéance de l'inscription: 5 février 1973.

AGENT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

— Traitement initial de \$8.003 à \$18.023 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; postes à Québec.
— En collaboration avec les ministères ou organismes impliqués, contribuer à la croissance des industries existantes et à la création d'industries nouvelles dans le domaine du conditionnement et de la transformation des produits agricoles et alimentaires.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire et posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine du développement industriel dont quelques-unes pertinentes au secteur de l'industrie alimentaire.
— Concours A102. Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

MEDECIN (omnipraticien)

— Traitement initial variant de \$13.276 à \$19.334 selon la compétence. Commission des accidents du travail; postes à Québec et à Montréal.
— Après étude des documents médicaux au dossier, le titulaire sera appelé à examiner l'accidenté du travail afin d'établir le degré et la durée de son incapacité; il verra à déterminer si l'état pathologique est en relation directe avec son accident et décider si le patient doit être référé à un médecin spécialiste pour traitement.
— Etre membre du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours).
— Concours A120AA. Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

MEDECIN SPECIALISTE (anatomie-pathologie)

— Traitement initial variant de \$19.509 à \$23.396 selon la compétence. Institut de médecine légale. Ministère de la Justice; postes à Montréal.
— Pratiquer les autopsies médico-légales et, après analyse, donner un diagnostic sur les circonstances entourant une mort violente; rédiger les rapports requis par l'appareil policier et judiciaire; témoigner devant les tribunaux; collaborer à la formation des techniciens ou des policiers.
— Etre membre du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours), détenir un certificat de spécialiste en anatomie-pathologie reconnu par le Collège et posséder quelques années d'expérience pertinente au domaine concerné.
— Concours A120AB. Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

MEDECIN (omnipraticien ou spécialiste)

— Traitement initial de \$19.509 à \$23.396 (spécialiste) et de \$13.276 à \$19.334 (omnipraticien) selon la compétence. Régie de l'Assurance-maladie du Québec; postes à Québec.
— Analyser les réclamations complexes exigeant une expertise médicale et établir le montant des honoraires à payer d'après ses connaissances professionnelles, la loi, les règlements, les directives et les ententes en vigueur; conseiller le personnel responsable du règlement des réclamations et lui fournir l'expertise médicale requise.
— Etre membre du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année en cours) et s'il y a lieu, détenir un certificat de spécialiste reconnu par le Collège. De préférence, posséder quelques années d'expérience en pratique médicale générale ou dans une spécialité reconnue.
— Concours A120AC. Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

AGENT CULTUREL (LINGUISTE)

— Traitement initial de \$7.740 à \$13.382 selon la compétence. Office de la langue française, ministère de l'Éducation; postes à Québec.
— Assumer la responsabilité de la qualité de divers travaux de linguistique ou de terminologie dans le cadre des activités de l'Office de la langue française. Rédiger et réviser des textes; fournir les réponses aux demandes de renseignements formulées à l'Office.
— Etre titulaire d'une licence ès-lettres (mention linguistique) ou d'une licence en traduction.
— Concours A107A. Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

MEDECIN VETERINAIRE

— Traitement initial de \$9.714 à \$13.938 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation; postes à Québec et à Assomption.
— 1. Le titulaire est responsable de l'inspection des viandes dans les établissements bénéficiant de la surveillance officielle "Approuvé Québec"; à cette fin, il doit:
— procéder aux examens ante mortem des animaux conduits aux abattoirs;
— surveiller les opérations d'abattage et procéder à l'examen des viscères avec l'aide d'un inspecteur;
— surveiller les conditions d'hygiène des établissements, rédiger les rapports des activités des établissements et les faire parvenir dans les délais déterminés au Service vétérinaire

2. Il participe également à la vulgarisation du programme de médecine préventive animale.
— Etre membre en règle du Collège des médecins vétérinaires de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année 1973) et de préférence posséder quelques années d'expérience reliée à la fonction.
— Concours A121. Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

PROFESSEUR D'ART DRAMATIQUE

— Traitement initial de \$8.784 à \$16.689 selon la scolarité et l'expérience. Conservatoires d'art dramatique de Québec et de Montréal. Ministère des Affaires culturelles; un poste à Québec et un à Montréal.
— A titre de professeur de l'enseignement artistique, enseigner l'art d'interprétation aux étudiants d'art dramatique.
— Sont admissibles à ce concours les personnes qui satisfont à au moins 2 des 5 exigences ci-dessous énumérées:
1. Avoir obtenu un premier prix ou diplôme d'un Conservatoire d'Etat ou d'une Ecole supérieure d'art dramatique de renommée internationale.
2. Posséder une appréciation d'un grand maître jugée pertinente.
3. Avoir obtenu un premier prix ou diplôme du Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec.
4. Avoir accompli du travail professionnel dans une compagnie théâtrale de renommée reconnue avec appréciation du directeur de la compagnie jugée pertinente.
5. Faire une carrière artistique objectivement prouvée par le dossier du candidat et indiscutablement reconnue dans la spécialité qu'il doit enseigner.
— Concours A076A. Echéance de l'inscription: 2 février 1973.

AGENT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL: SPECIALISTE EN MARKETING

— Traitement initial pouvant atteindre \$15.374 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à \$18.023. Ministère de l'Industrie et du Commerce; poste à Rimouski.
— Sous l'autorité du coordonnateur régional, le titulaire de ce poste a la responsabilité de préparer et d'appliquer un programme de mise en marché pour les produits de la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire et posséder au moins 2 années d'expérience dans le domaine du marketing ou de la mise en marché.
— Concours A102AA. Echéance de l'inscription: 16 février 1973.

URBANISTE

— Traitement initial de \$8.003 à \$15.374 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à \$18.023. Ministère des Affaires municipales; postes à Rimouski.
— Elaborer les mécanismes et les procédures en vue de l'application des plans d'urbanisme; effectuer les études nécessaires à la préparation des projets de loi sur l'aménagement du territoire; établir les moyens permettant d'intégrer les politiques de développement socio-économique et les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme; élaborer les mécanismes de coordination entre les divers niveaux de gouvernement.
— Etre titulaire d'un diplôme universitaire terminal, être détenteur d'un diplôme de maîtrise en urbanisme et, de préférence, posséder quelques années d'expérience reliée à la fonction.
— Concours A105M. Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

PREPOSE AUX RENSEIGNEMENTS ET A L'EDUCATION AUX CONSOMMATEURS

— Traitement initial de \$5.591 à \$9.100 selon la compétence. Office de la protection du consommateur, ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives; postes à Québec et à Montréal.
— Participer à la réception et au traitement des plaintes provenant des consommateurs; recueillir tous les renseignements utiles et nécessaires à l'étude des plaintes; effectuer des recherches sur divers aspects de la protection du consommateur; déceler les moyens adéquats de protéger le consommateur; assurer l'information destinée à renseigner le public consommateur.
— Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales en information ou dans une autre spécialisation pertinente; OU
— Etre titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V et posséder 6 années d'expérience reliée à l'information au public.
— Concours A271AA. Echéance de l'inscription: 16 février 1973.

TECHNICIEN DE LA FAUNE

— Traitement initial de \$5.744 à \$9.387 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à \$10.649. Ministère des Richesses naturelles et du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; postes à Montréal, Nouveau-Québec, Québec et St-Faustin.
— Assister les biologistes et les spécialistes en aménagement dans leurs travaux de conservation de la faune aquatique, terrestre et ailée.
— Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales avec spécialisation appropriée ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente; OU
— Etre titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V et avoir acquis une expérience de 6 années dans des fonctions reliées au secteur concerné.
— Concours A259. Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

PREPOSE AUX TRAITEMENTS DES PLAINTES

— Traitement initial de \$6.055 à \$8.286 selon la compétence. Office de la protection du consommateur, ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives; postes à Montréal.
Recevoir les plaintes relatives aux activités commerciales entre les commerçants et les consommateurs; diriger le consommateur vers l'organisme susceptible de lui prêter assistance lorsque la plainte ne relève pas directement de la Loi ou qu'elle dépasse les cadres du mandat de l'Office; rédiger toute correspondance nécessaire pour le traitement des plaintes et faire rapport des infractions décelées au cours de l'étude des plaintes soumise

— Etre titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V reconnu par l'autorité compétente et posséder 8 années d'expérience reliée au traitement des plaintes.
— Concours A200AA. Echéance de l'inscription: 16 février 1973.

INSPECTEUR-ENQUETEUR DES PERMIS D'ALCOOL

— Traitement initial de \$6.842 à \$9.363 selon la compétence. (Semaine de travail de 35 heures). Ministère de la Justice; postes à Montréal et à Québec.
— Surveiller par des travaux d'inspection et d'enquête, l'application de la législation et de la réglementation concernant l'émission et le contrôle des permis d'alcool.
— Etre titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à Secondaire V et posséder 5 années d'expérience pertinente aux activités de l'inspecteur-enquêteur des permis d'alcool. Etre âgé d'au moins 25 ans à la date d'échéance du concours.
— Les candidats intéressés à un poste à Québec devront mentionner le numéro de concours A278 et faire parvenir leur questionnaire "offre de service" à la Commission de la fonction publique du Québec, 1050, rue Conroy, 1er étage, Complexe "G", Québec 4.

— Les candidats intéressés à un poste à Montréal devront mentionner le numéro de concours A278X et faire parvenir leur questionnaire "offre de service" à la Commission de la fonction publique du Québec, 255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354.
— Echéance de l'inscription: 9 février 1973.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:

1050, rue Conroy, Québec 4 tél.: 643-3984
255 est, boul. Crémazie, Montréal 354 tél.: 873-3035
ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.

Appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:
Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie & Commerce,
Service Général des Achats,
Bureau des appels d'offres
Québec,
Tél.: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet	Description	Livraison
6641	Fourniture et installation d'environ 3.780 V.C. de tapis	Québec
6643	Impressions: 2.000.000 brochures, 8 pages, 2 couleurs	Différents endroits
Clôture des soumissions: 7 février 1973 — 3.00 p.m.		
6636	10 tracteurs industriels (chargeur et tracteur) 4 x 4 - 70 C.V.	Montréal et Québec
6638	50 scies à chaîne mécaniques tout usage	Charlesbourg-Ouest
6639	2 camions diesel (6 x 4) châssis et cabine basculante avec réservoir 4.000 gallons	Montréal
6640	3 lames à talus	Charlesbourg-Ouest
6642	29.000 poteaux d'acier pour panneaux de signalisation	Montréal
Clôture des soumissions: 9 février 1973 — 3.00 p.m.		
6637	6.000 lampes à vapeur de mercure	Montréal
Clôture des soumissions: 14 février 1973 — 3.00 p.m.		

LE DIRECTEUR GENERAL
PAUL BRISSETTE

MINISTERE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE A QUEBEC

Projet no: 72-23-000
Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour:
La construction d'un pont-barrage situé sur la rivière Jean-Larose dans le parc du Mont-Sainte-Anne, comté de Montmorency.

Ces travaux sont effectués dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur les zones spéciales, financés par le ministère de l'Expansion économique régionale, mis en oeuvre par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux, les individus, les firmes, les compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Un versement de \$200, fait à l'ordre de Beaulieu, Poulin et Robitaille est requis pour obtenir les documents de soumission à:

Beaulieu, Poulin & Robitaille
Ingénieurs-conseils
3333 boulevard Hamel
Québec 8

Un montant de \$100, sera remboursé aux soumissionnaires qui retourneront le jeu complet de plans et devis en bon état dans les quinze (15) jours suivant la clôture des soumissions.

Les plans sont en montre à l'Association de la Construction du Québec, 875 rue Marguerite-Bourgeoys, Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal.

GARANTIES
Sous-traitants: Les sous-traitants en électricité devront fournir un cautionnement de soumission ou un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et à la signature du contrat des cautionnements d'exécution et de paiement des tiers chacun pour 50% du montant du contrat émis au nom de l'entrepreneur général.

Entrepreneurs généraux: Un cautionnement de soumission ou chèque visé au montant de \$100.000, émis à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. A la signature du contrat, des cautionnements d'exécution et des obligations envers les tiers chacun pour 50% du montant du contrat émis au nom du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:

Pour les entrepreneurs généraux, avant 15.00 heures, le 22 février 1973, à:
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Cabinet du Ministre
Complexe "G" - 7e étage
Cité parlementaire
Québec 4

Pour les sous-traitants en électricité avant 15.00 heures, le 20 février 1973, à:

- Bureau des Soumissions déposées
4970 Place de la Savane, suite 215
Montréal 308
- Bureau des Soumissions déposées
675 Marguerite-Bourgeoys
Québec 6.

Le Ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Sous-ministre
P.-A. BROWN

MINISTERE DES FINANCES

ASSURANCE AUTOMOBILE

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO 125-73

RISQUE: Flotte No 1, ensemble de 2288 véhicules de tous les ministères et organismes du Gouvernement, sauf le ministère de la Justice et la Commission Hydroélectrique de Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de \$5.00 (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100.

Clôture des soumissions: 15h. (h.n.e.), mercredi 21 février 1973.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horloge installée dans le bureau du soumissionnaire.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des Assurances, ministère des Finances, Edifice Branly, 1995 ouest, boul. Charest, Ste-Foy. Les documents seront disponibles à compter du 29 janvier 1973.

Le Contrôleur des Assurances
par intérim
Pierre Blais

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

Assainissement des sols et Conservation des eaux

Projet no 1248-24-723
Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE-du-BIC et branches, en les municipalités des paroisses de Sainte-Cécile-du-Bic, Saint-Fabien, Saint-Valérien, Saint-Eugène-de-Ladrière et du village du Bic, comté de Rimouski.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Les documents pertinents sont obtenus du directeur du service de l'Assainissement des sols et Conservation des eaux, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200", 200 chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec 6, Québec, tél.: 643-2450.

Un versement de \$10, sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Garanties: chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres: 14h30 (h.n.e.), bureau du Sous-ministre à l'édifice "Le 200", 12e étage, Québec 6, Québec. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres, LE JEUDI 15 FEVRIER 1973.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Gaëtan Lussier
Sous-ministre

LE Syndicat DE QUÉBEC

• CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

SOLDES DU MOIS

Dès 9h. demain matin, profitez de rabais sur des centaines d'articles qui vous sont offerts à prix d'aubaines.

S.V.P. aucune commande postale et téléphonique.

Centre-Ville • Place Laurier • Place Fleur de Lys

POUR DAMES

LINGERIE

- Soutiens-gorge longs en dentelle de marque connue. Tailles désassorties. Blanc. Val. de 10.00 **3⁸⁸**
- Soutiens-gorge courts, demi-buste de 'Grenier' Tailles variées. Blanc, chair. Val. de 7.00 **2⁸⁸**
- Soutiens-gorge courts 'Accroche-cœur' de Grenier. Légères imperfections. Tailles variées. Blanc, bronze. Val. de 7.50 et 8.00 si parfait **2⁸⁸**

- Assortiment de gaines courtes, soutiens-gorge longs. Soutiens-gorge courts, 32C seulement A solder **8⁸⁸**

- Nuisettes avec culotte courte en coton rose pâle. P.M.G. Val. de 3.00 **1⁴⁸**

- 50% de rabais sur robes de chambre en vocama, robes de détente, robes de nuit, peignoirs, etc. Couleurs désassorties. Lingerie pour dames.

ROBES, ENSEMBLES, etc.

- Ensembles palazzo une et deux pièces, robes longues en Polyester, voile, banlon, fil Luxe. Teintes unies ou imprimées. Styles variés. Couleurs désassorties. 5 à 15 ans. Val. de 35.00 à 65.00 **19⁸⁸ à 49⁸⁸**

- Robes courtes en Polyester, satin, voile, velours. Imprimés ou teintes unies. Couleurs et tailles variées. 5 à 15 ans. Val. de 24.00 à 52.00 **9⁸⁸ à 39⁸⁸**

- Ensembles pantalons en plaid, Fortrel. Tailles et couleurs désassorties. 5 à 15 ans. Val. de 33.00 à 65.00 **14⁸⁸ à 29⁸⁸**

- Robes courtes en Polyester, voile, tricot. Couleurs unies ou motifs imprimés. Tailles et couleurs désassorties. 8 à 18 ans, 10 à 20 ans. Val. de 24.00 à 50.00 **9⁸⁸ à 26⁸⁸**

- Robes longues en chiffon, Fortrel, voile, velours, banlon, fil Luxe. Couleurs et styles désassortis. Val. de 35.00 à 110.00 **19⁸⁸ à 64⁸⁸**

- Robes en tricot de laine ou d'Orlon. Col roulé ou chemisier. Tailles désassorties. 5 à 15 ans. Val. de 22.00 à 26.00 **12⁸⁸ et 14⁸⁸**

- Robes longues en jersey imprimé. Corsage sans manches. P.M.G. Val. de 24.00 **9⁸⁸**

- Gilets en tricot d'Orlon ou acrylique. Manches longues. Encolure en V ou arrondie, col roulé. P.M.G. Val. de 9.00 à 17.00 **5⁸⁸ à 10⁸⁸**

- Vestes courtes en plaid, chemises en plaid. P.M.G. Val. de 24.00 **9⁸⁸**

- 33 1/3% de réduction sur ensembles coordonnés, blazers, pantalons, jupes, vestes, chemisiers en tricot de Fortrel. Tailles variées. Vert, mauve, crème. Val. de 16.00 à 30.00

- 33 1/3% de rabais sur vestes bombardiers en velours, denim, suédine. 8 à 10 ans. Val. de 26.00 à 20.00

- Blousons en plaid doublés de fourrure. 8 à 14 ans. Val. de 38.00 **22⁸⁸**

- 25% de moins sur pantalons en plaid de laine. 6 à 14 ans. Val. de 20.00 **14⁸⁸**

- Manteaux pour dames. Vêtements sport pour dames.

- Manteaux pour hommes. Tissues plaid écossais, lainage avec ou sans capuchon.

- Manteaux genre safari ou redingote. Teintes unies. 5 à 15 ans. PRIX SPECIAL **18⁰⁰**

- Manteaux pour dames. Tissus tweed 100% laine multicolore. Plusieurs modèles au choix. 8 à 20 ans. PRIX SPECIAL **28⁰⁰**

- SOULIERS • Bottes en cuir ou en vinyle pour dames. Couleurs et modèles désassortis. Déjà réduites à 9.88 **5⁸⁸**

- ACCESSOIRES • 50% de rabais sur chapeaux en feutre de modèles et couleurs variés. Val. de 12.00 à 22.00

- 50% de réduction • Chapeaux en mohair, casquettes, bérets, profils. Couleurs désassorties. Val. de 9.00 à 13.00

- Chapeaux pour dames

Centre-Ville • Place Laurier • Place Fleur de Lys

- Bonnets en nylon ciré ou piqué, laine brossée ou mohair, tricot, jersey. Couleurs désassorties. Val. de 3.00 à 14.00... **1⁸⁸ à 7⁸⁸**

- Cravates longues ou nœuds en acétate, laine, Polyester. Couleurs variées. Val. de 3.00 à 5.00 **8⁸⁸ à 1⁸⁸**

- 33 1/3% de moins sur gants sport ou de fantaisie doublés de laine ou de soie. Autres modèles en peau d'agneau renversée. Noir, brun, gris, ambre, vison, marine. Pts: 6 1/2 à 8 dans le groupe.

- 33 1/3% de réduction sur gants doublés de laine ou de soie. Noir, brun, vison, gris. Pts: 6 à 8, désassorties. Val. de 9.00 à 16.00

- 33 1/3% d'escompte sur gants et mitaines de ski de couleurs désassorties. P.M.G.XG. dans le groupe. Val. de 10.00 à 19.00.

- Petits sacs du soir en faille, en cuir ou en perle. Noir, bronze, or, argent. Val. de 5.00 à 18.00 **1⁸⁸ à 9⁸⁸**

- Sacs à main sport ou de ville en cuir nappa ou en cuir galaxie ou en vinyle. Noir, brun, tan, marine dans le groupe. Val. de 10.00 à 31.00 **3⁸⁸ à 19⁸⁸**

- Sacs sport en suède, sacs à main de ville. Marine, tan, brun pâle, noir, brique, pourpre, vert, turquoise dans le groupe. Val. de 8.00 à 21.00 **3⁸⁸ à 12⁸⁸**

- POUR GARÇONS • Anoraks de ski à capuchon dissimulé dans le col. Longue glissière devant, poches à glissière. Rouge, brun, mauve, marine. 8 à 16 ans. Val. de 19.99 **11⁸⁸**

- Pantalons en Fortrel ou en térylène et viscosé. • Jeans en denim. • Pantalons de ski. Balance de lignes. Couleurs et grandeurs désassorties. Val. jusqu'à 15.00 **1⁸⁸**

- Jeans en denim brossé. Beige, marine, bleu pâle. 8 à 18 ans. Val. de 8.99 **4⁸⁸**

- Complots pour garçons de tailles fortes. Veste à devant simple ou croisé. Couleurs et grandeurs variées. Val. jusqu'à 50.00 **3⁸⁸**

- Gilets en acrylique, manches longues. • Chemises sport à manches longues. Couleurs et tailles désassorties. Val. jusqu'à 7.00 **2⁸⁸**

- Gilets en Fortrel. Col roulé, manches longues. Lavables à la machine. P.M.G.XG. Couleurs variées. Val. de 9.00 **4⁶⁸**

- Ensemble en coton ouaté pour exercices physiques. Tailles et couleurs désassorties. Val. de 6.00 **1⁸⁸**

- POUR HOMMES • Chemises imprimées ou de teintes unies. Pressage permanent. Balance de lignes. Marques réputées. Col: 14 à 17. PRIX SPECIAL **4⁹⁸**

- Chaussettes extensibles en laine et nylon ou en orlon. Teintes unies ou imprimées. Pts: 10 à 12. PRIX SPECIAL **9⁸⁸**

- Gants doublés de similifourrure ou de laine. Brun, noir. Pts: 8 à 10. PRIX SPECIAL **4⁹⁸**

- Cravates unies, imprimées. Différents tissus au choix. Val. de 3.00 à 7.00 **1⁹⁸**

- Vestes de laine en épais tricot 100% laine. Motif de fantaisie. Encolure ronde. Val. de 40.00 **29⁹⁸**

- Chandails en tricot de fantaisie ou à rayures contrastantes. Col montant ou glissière. Tailles et couleurs désassorties. P.M.G. Val. de 15.00 à 22.00 **9⁹⁸**

- T-shirts en fibre acrylique ou en Polyester lavables à la machine. Tricot de fantaisie, manches longues. Grandeurs et couleurs désassorties. P.M.G. Val. de 8.00 à 14.00 **5⁹⁸**

- Pyjamas à motifs sur fond blanc. Tissus variés. A, B, C, D. PRIX SPECIAL **5⁹⁸**

- MERCIERIE POUR MESSIEURS • Chapeaux pour hommes, de couleurs et de grandeurs désassorties. PRIX SPECIAL **4⁸⁸**

- Pantalons de ski de fond. Rouge, bleu. P.M.G. PRIX SPECIAL **11⁸⁸**

- Jacket de ski de fond. Rouge, bleu. P.M.G. PRIX SPECIAL **15⁸⁸**

Centre-Ville • Place Laurier • Place Fleur de Lys

- Pantalons 100% Fortrel gris ou brun. 28 à 44. PRIX SPECIAL **10⁸⁸**

- Pantalons de ski. Couleurs et grandeurs désassorties. A solder **9⁸⁸**

- Pantalons en velours côtelé ou en Fortrel. Couleurs et grandeurs variées. 28 à 36. A solder **6⁸⁸**

- Confection pour messieurs. • Chaussures pour messieurs. Balance de lignes. A solder **8⁸⁸**

- DIVERS • Valises en Dioply. Val. jusqu'à 42.50 **33 1/3% de moins**

- Porte-documents en fibre de verre. Val. jusqu'à 16.95 **33 1/3% de réduction**

- Armoires à épices en bois. Douze flacons d'épices courantes. Val. de 16.95 **9⁸⁸**

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

- Lot de souliers pour fillettes à liquider. Couleurs, peintures et modèles désassortis. PRIX SPECIAL **1⁸⁸**

CENTRE-VILLE PLACE FLEUR DE LYS

- Liquidation de souliers pour garçons. Modèles, peintures et couleurs variées. Déjà réduits à 6.88 **3⁸⁸**

- Pantalons et jeans pour hommes. Couleurs et grandeurs désassorties. A solder **1⁸⁸**

- Complots et coordonnés pour hommes. Vestes à devant droit ou croisé. Couleurs variées. 36 à 42. A solder **25⁰⁰**

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS

- Pantalons pour hommes. Koratron. Couleurs et grandeurs désassorties. A solder **5⁸⁸**

CENTRE-VILLE SEULEMENT

- FILLETTES, ADOLESCENTES, GARÇONNETS • Gilets à manches courtes et longues. Tailles et couleurs variées. Aussi pantalons désassortis. 7 à 14 ans. Val. jusqu'à 12.00 **6⁸⁸**

- Couvre-tout en denim, manches longues. Bleu. 8 à 12 ans. Val. de 6.00 **1⁸⁸**

- 5 complets, 1 ensemble sans manches. Couleurs et tailles désassorties. Val. de 45.00 **9⁸⁸**

- 1 complet pour jeunes hommes, taille 38. • 13 paletots 3/4 en suède. Val. jusqu'à 75.00 **19⁸⁸**

- 12 paletots 3/4 en melton de laine, doublés. • 5 robes de chambre. Val. jusqu'à 29.99 **6⁸⁸**

- Vestons sport • Blazers bleu marine. Val jusqu'à 29.99 **3⁸⁸**

- Gilets à manches longues en nylon. 8, 10, 12 ans. • Chemises habillées, manches longues. 8 à 14 ans. Val. jusqu'à 5.00 **1⁸⁸**

- Gilets en tricot, manches longues. Balance de ligne. Val. jusqu'à 12.99 **2⁸⁸**

- POUR DAMES • Liquidation de souliers. Pointures, couleurs et modèles variées. Déjà réduits à 13.88 **9⁸⁸**

CENTRE-VILLE SEULEMENT

- DIVERS • Nappes en tissus de première qualité. Teintes unies. Bleu, beige. Dim.: 52" x 52" **1⁸⁸**

- Couvre-lits d'inspiration espagnole. Pour lit simple ou double. Frange sur 3 côtés **12⁸⁸**

- Tissus à tentures. Balance de lignes. Larg. de 48" - La verge **8⁸⁸**

- Traîne sauvage, fabrication en bois vernis. Val. de 5.49 à 11.99 **50% de moins**

- Chaudes camisoles en tissu 100% cotonné. Val. de 1.89 **1³⁸**

- Caleçons thermal. Rouge, vert, bleu, or. Val. de 2.19 **1⁶⁸**

PLACE LAURIER SEULEMENT

- FILLETTES, ADOLESCENTES, BEBES • Gilets pour adolescentes. Couleurs et grandeurs désassorties. 8 à 14 ans **5⁸⁸**

- Gilets à manches longues. 7 à 14 ans **2⁸⁸**

- Pantalons en velours, denim brossé. Couleurs variées **4⁴⁸**

- 50% de moins sur complets pour garçonnets et sur robes pour fillettes. 4 à 6x ans. • Layettes pour bébés **33 1/3% de rabais**

- POUR GARÇONS • Paletots 3/4 en melton, doublure. Val. jusqu'à 29.99 **6⁸⁸**

- DIVERS • Pantouffles pour enfants **1⁰⁰**

- Lot de tentures en fibre de verre. 1 largeur x 95" **9⁸⁸**

- 2 largeurs x 95" **19⁸⁸**

- 3 largeurs x 95" **29⁸⁸**

- Couvre-lits d'inspiration espagnol. Pour lit simple ou double. Frange sur 3 côtés **12⁸⁸**

- Serviettes à motif jacquard. Dim.: 22" x 52". Vert, rose, bleu. Fini velours **1⁸⁸**

PLACE FLEUR DE LYS SEULEMENT

- POUR FILLETTES, ADOLESCENTES, GARÇONNETS, BEBES • Gilets à manches longues. 7 à 14 ans **2⁸⁸**

- Pantalons en velours ou en denim brossé. 7 à 14 ans **4⁴⁸**

- Habits pour garçonnets et robes pour fillettes. 50% de rabais

- Robes de nuit et pyjamas pour fillettes. 4 à 6x ans **1⁸⁸**

- Draps pour bébés **8⁸⁸**

- Culottes pour bébés. 2 à 3x ans **2/1⁰⁰**

- Collants pour fillettes. 7 à 14 ans **2/3⁰⁰**

- POUR GARÇONS • Paletots trench ceinturé. Balance de lignes. Val. de 20.00 **12⁸⁸**

- Vestons sport, devant droit ou croisé. Val. jusqu'à 29.99 **3⁸⁸**

- Chaussettes en nylon ou en croylon. Val. de 1.00 et 1.50 **7⁸⁸**

- DIVERS • Couvre-lits d'inspiration espagnol. Pour lit simple ou double. Frange sur 3 côtés **12⁸⁸**

- Tissus à tentures. Larg. de 48" **8⁸⁸**

- Serviettes à motif jacquard. Dim.: 22" x 42". Fini velours. Bleu, vert, rose **1⁸⁸**

- 68 nattes de bain. Dim.: 20" x 32". Val. de 2.50 **8⁸⁸**

HEURES CENTRE-VILLE: D'OUVERTURE: 9h. à 17h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 21h. et le samedi jusqu'à 17h.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: 9h.30 à 17h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 21h et le samedi jusqu'à 17h

Vague de violence sur Québec et la région

Par Lucien LATULIPPE Le vent de violence qui déferle sur Québec et sa région depuis une semaine a continué à souffler, hier. Après les deux meurtres à Québec, la découverte de deux caches d'armes par la police de Ste-Foy, un vol avec mauvais traitements de \$3,000 à Beauport et un hold-up avec un poignard de \$8,000 à Québec, trois incendies d'origine criminelle ont éclaté à Ste-Foy, hier, en moins de 24 heures, et un vol à main armée a avorté à Charlesbourg, hier soir.

Les trois incendies à Ste-Foy ont fait rage dans l'église St-Thomas - d'Aquin, rue Louis-Joliet, dans l'école du même nom, située tout près, sur l'avenue Myrand, et dans une maison de rapport en construction sur le Chemin Gomin, en arrière du centre commercial Ste-Foy. De plus, c'est la seconde fois que cette maison de 40 logements en construction passe au feu en moins d'un an et, à chaque fois, l'incendie a été attribué à une main criminelle.



Ce deuxième arsenal, découvert à Charlesbourg, mercredi soir, complétait la première cache d'armes trouvée il y a une semaine, à Sainte-Foy.

Les fraudeurs négligent de plus en plus les banques... au profit des commerçants

par Roch DESGAGNE Le nombre et la valeur des fraudes rapportées a diminué sensiblement, au cours de la dernière année, à Québec, s'établissant à 579 plaintes et 30 tentatives pour une valeur globale de \$110,530 dollars, comparativement à 746 plaintes, 38 tentatives, pour une somme de \$133,750 en 1971. La grande plaie de fraude, à Québec, c'est le vol de chèques du gouvernement.

Le genre de fraude a aussi changé, les fraudeurs délaissant les banques pour s'acharner sur les commerces et les particuliers, précisait le sergent-détective Gérard Dinelle, récemment élu membre de l'Association des banquiers canadiens réunis pour un séminaire, à Québec, sur la fraude.

\$5,000, pour la capture de ou des auteurs de fausse alerte à la bombe

THETFORD MINES — La société Canadian Johns Manville (CJM) offre une récompense de \$5,000 à toute personne qui fournira des renseignements pouvant conduire à l'arrestation de ou des auteurs de fausse alerte à la bombe, dont son exploitation minière d'Asbestos a été la cible au cours des derniers mois.

La compagnie a décidé de faire cette offre alléchante dans le but de mettre un terme à ces farces de mauvais goût qui occasionnent de lourdes pertes financières à l'entreprise elle-même et aux employés.

La dernière fausse alerte remonte à mercredi après-midi, le 17 janvier dernier. Un individu téléphone à la Sûreté municipale pour la prévenir qu'une bombe a été placée au moulin 5. Immédiatement, le bâtiment est évacué. Les fouilles ne donnent aucun résultat. Les opérations ne reprennent leur cours normal qu'en soirée, à 20 heures. La compagnie doit payer la journée complète de travail à ses employés, tandis que les mineurs de l'équipe de 16 heures à minuit perdent quatre heures de salaire.

Une autre fausse alerte à la bombe avait occasionné un arrêt de travail d'une durée de 13 heures, le 24 octobre dernier.

Les forces policières poursuivent activement leurs recherches en vue d'éclaircir les deux derniers incidents. Dans les meilleurs de la compagnie, on se demande si ces actes peuvent être liés à la mise à pied de 11 hommes, effectuée il y a quelques semaines.

Clémence de la Cour à un complice de vol à main armée: trois mois

Après s'être livré à la police alors qu'il était intensément recherché, par ordre de la Cour du Banc de la Reine, Yvon Bussièrs, s'est reconnu coupable, hier, de participation au vol à main armée survenu le 17 janvier 1971, à la Fédération Coop de Dubergé.

La police est toujours à la recherche de deux autres individus qui ont "oublié" de se présenter aux Assises, le 4 décembre dernier, afin d'y subir leur procès en rapport avec cette affaire. Il s'agit de André Bernier, 33 ans, autrefois du 2770 rue Duval, à Québec, et de Jean-Guy Lambert, 23 ans, du 4365, rue Gaspésie, Saint-Léonard. Sauf dans le cas de Bussièrs, vu les explications et les promesses fournies par la caution, le juge Beaudoin avait ordonné la forfaiture des cautionnements de \$3,000 et de \$10,000 respectivement versés pour la libération provisoire de Bernier et de Lambert.

Tenant compte de ses démarches auprès de la police et de son dossier antérieur, le juge Gilles Carle, de la Cour des sessions de la paix, lui a imposé une peine de trois mois d'emprisonnement.

Bussièrs, autrefois domicilié au 2121 18e Rue, à Québec, était le locataire d'un logis où les auteurs du hold-up se sont rencontrés, peu avant d'effectuer le coup. Il était de même le locataire d'un entrepôt de la rue Industrielle, à Sainte-Foy, où les \$45,607.00 de marchandises volés à la Coop, furent transportées après le vol à main armée.

Roger Laporte, du 11470 Pelletier, Montréal, et Michel Robillard, du 96, Blvd Lévesque, Ville de Laval, ont été acquittés de peines respectives de dix et sept ans de pénitencier, devant le juge J.-Robert Beaudoin, de la Cour du Banc de la Reine, le 13 décembre, après qu'un jury des Assises eut prononcé contre eux un verdict de culpabilité.

Plus tôt, au cours du mois de décembre, l'ex-boxeur Gaby Féland, du 7780 Yves-Prévost, Ville d'Anjou, avait été acquitté d'une peine de sept ans de pénitencier.

Une "nouvelle affaire de police" à Château-Richer

Au cours d'une assemblée spéciale "surprise", hier soir, les édiles de Château-Richer se sont lancés dans une "nouvelle affaire de police".

Après s'être vus obligés par la Commission de Police de Québec à garder le chef Gobeil à l'emploi de la municipalité, les membres du conseil municipal tentent, selon les propos de certains contribuables, de harceler ce dernier.

Pour ce faire, ils ont décidé d'engager un deuxième policier, M. Roger Laporte, greffier du greffier de la municipalité, François Gravel.

Comme le nouvel engagé n'a aucune expérience en matière policière, les édiles ont décidé de l'envoyer à l'école de police de Nicolet et d'utiliser ses services à compter d'avril.

L'assemblée a été des plus houleuses. Des citoyens ont en effet appris par hasard les plans des édiles et ils se sont donné le mot pour se rendre au conseil. Une quarantaine de contribuables étaient présents.

De plus, deux des conseillers avaient prévu de ne pas se rendre à l'assemblée, ignorant l'importance des sujets à l'ordre du jour. Avertis par des citoyens, ils ont décidé d'assister à la séance du conseil.

C'est à quatre voix contre trois que le nouveau policier a donc été engagé, le maire Bolduc ayant dû voter pour obtenir gain de cause.

Les gros mots ont fusé de l'assistance en direction du maire et de ses acolytes. Un conseiller a même traité un de ses homologues de "mitaine".

D'autre part, c'est par 5 voix contre une que les édiles ont décidé d'hausser le traitement hebdomadaire du greffier et du chef de police de \$20.

— Adopté? Adopté — Un instant, lance le maire de Beauport

La rapidité semble de rigueur aux réunions de la CUQ

Par Pierre BOULET Les réunions du conseil de la Communauté urbaine de Québec sont expédiées à une telle vitesse que les maires qui y siègent n'ont pas le temps de consulter les documents qu'on leur remet, avant d'adopter des règlements.

conférence de presse par le président exécutif de la CUQ, M. Armand Trotter.

LES DECISIONS Quant aux décisions qui ont été prises, hier, elles visent d'abord à autoriser des emprunts temporaires pour financer les exercices financiers 1972 et 1973 de la CUQ, d'ici à ce que les municipalités aient fait parvenir leur quote-part à l'organisme supramunicipal.

A tel point, que le maire de Beauport, M. Marcel Bédard, a dû se fâcher hier soir, pour recevoir des explications sur un octroi de contrat que s'appropriait à adopter le conseil.

M. Casault s'en est pris au fait que M. Trotter n'ait pas jugé bon d'inviter d'autres membres du comité exécutif à ladite conférence de presse. Il a dit de plus déplorer que le commissaire à l'évaluation ait profité de la circonstance pour mentionner que la ville de Courville possédait un ancien rôle d'évaluation incomplet.

On a de plus adopté un règlement décrétant un emprunt à long terme de \$1,755,000 pour la confection de la première partie du fichier de base comprenant les données physiques et socio-économiques nécessaires à la confection des rôles d'évaluation de la CUQ.

M. Bédard a souligné son désaccord avec la procédure employée au conseil de la CUQ. "Laissez-nous au moins le temps de consulter notre documentation, avant de nous faire approuver un règlement", a-t-il lancé au président du conseil de la CUQ et maire de Québec, M. Gilles Lamontagne.

Le président exécutif a répliqué qu'il n'avait pas à inviter d'autres maires à la conférence de presse, puisque ces derniers avaient déjà en main les documents livrés à la presse. D'autre part, il a expliqué que la présence du commissaire à l'évaluation était indispensable, vu la technicité du sujet.

Les membres du conseil ont aussi abrogé le règlement no 20, qui décrétait l'homologation de terrains pour fins industrielles. Le règlement avait été contesté par des propriétaires de Saint-Augustin, et un règlement hors-cours a permis de mettre un terme à l'homologation.

Avec une dizaine de sujets inscrits à l'ordre du jour, l'assemblée d'hier a duré moins d'une heure... et ce n'est pas la plus courte.

Notons que depuis la création de la CUQ, les réunions du conseil se suivent et se ressemblent: —le secrétaire lit la résolution; —il arrive quelquefois qu'un membre de l'exécutif donne de brèves explications sur ladite résolution;

Enfin, des contrats ont été accordés en vue de poursuivre les travaux de réalisation de l'inclinateur régional.

—"Adopté? Adopté!", lance le président du conseil.

Ce qui n'a pas été dit, c'est que ce n'est pas le commissaire à l'évaluation qui a cité l'exemple de Courville. En effet, c'est un journaliste qui a relevé de lui-même ce cas particulier.

ERRATUM Dans l'édition du Soleil d'hier, une nouvelle annonçait que les rôles d'évaluation de 13 municipalités de la CUQ seraient révisés en profondeur avant avril prochain. En fait, il aurait fallu lire "avant novembre prochain". En ce qui concerne les dix autres municipalités composantes, les rôles ont été entièrement révisés.

Si un membre désire s'objecter ou inscrire sa dissidence, il doit avoir de bons réflexes et agir avec rapidité.

Dans le cas de l'adoption d'un règlement, ou l'intervention d'un proposeur et d'un second, la procédure n'est pas moins rapide.

présentement livrée, dont l'importance se revêlera capitale dans la conservation et l'aménagement rationnels des parcs québécois.

Gilles Lamontagne défend la "Jacques-Cartier"

par Michel TRUCHON

Le Comité pour la conservation de la Jacques-Cartier vient de trouver un ardent défenseur en la personne du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne qui a dit hier soir en termes très élogieux de la initiative de mouvement, lequel veut contrer les projets gouvernementaux pour harnacher la rivière Jacques-Cartier, notamment dans la partie comprise dans les limites du Parc des Laurentides.

1—On est contre le projet de l'Hydro-Québec dans sa forme actuelle sur la rivière Jacques-Cartier;

D'autre part, la séance d'hier a commencé avec une intervention du maire de Charlesbourg, M. Henri Casault, qui s'est dit irrité de la tenue d'une récente

2—Les fluctuations du niveau de l'eau auront des effets destructeurs sur le fond, la flore et la faune aquatique de la région utilisée;

Le Comité pour la conservation de la Jacques-Cartier préconise entre autres que "la mise en oeuvre d'un aménagement hydroélectrique sur la rivière Jacques-Cartier, à l'intérieur du parc provincial des Laurentides, constituerait en quelque sorte un désastre pour le Québec".

3—La pêche sportive à la truite mouchetée deviendra marginale dans ce secteur.

EN RESUME Dans un de ses rapports, le comité souligne qu'une lutte est

VERRES DE CONTACT Centre d'Application de Lentille Cornéenne 350 EST, Boul. Charest, Qué. suite 202 - 529-3694

Autre opposition au projet de l'Hydro

La Jeune Chambre de Loretteville a fait connaître hier son opposition au projet de l'Hydro-Québec visant à installer un barrage et une centrale à réserve pompée sur la rivière Jacques-Cartier.

EXPOSITION (huiles) LEO AYOTTE Lieu: Résidence de Michel de Kerdour 2255 boul. Laurier, Sillery (petit boulevard face à l'Université Laval) 681-1432 681-4381 Exposition permanente jusqu'au 4 février tous les jours de 10 heures à 22 heures.

L'organisme estime que ce projet risque de dégrader l'environnement de la vallée qui, tant par son étendue, sa splendeur et la diversité de ses paysages, constitue l'un des sites les plus pittoresques du Canada.

Dans un communiqué remis aux moyens d'information, la Jeune Chambre souligne de plus qu'une partie importante de la vallée est située à l'intérieur du parc des Laurentides qui est protégé par une loi spéciale.

L'organisme insiste en outre sur le fait qu'aucune étude sérieuse n'a encore été entreprise sur le territoire de ce parc en vue d'y planifier l'utilisation des ressources et le zonage.

Représenté d'autre part, par Me Pierre Gaudreau, la défense a soutenu qu'il n'y avait que des soupçons et absence totale de preuve, en réclamant de la part des jurés, un verdict d'acquiescement. Selon la défense, l'accusé a été induit dans de mauvais draps voulant rendre service à un "monsieur" non identifié. L'accusé aurait lui-même été surpris en "découvrant" que les soupçons rapportés du voyage, dissimulaient de la drogue. Mme d'Autane fait face aux mêmes chefs d'accusation que son époux, mais devant la Cour des sessions de la paix. Le procureur du ministère public n'a cependant pas écarté la possibilité qu'il recommande l'abandon des accusations portées contre elle.

COURS SECONDAIRE DES URSULINES reconnu d'intérêt public par le ministère de l'Éducation EXAMENS D'ADMISSION LES 27 JANVIER ET 3 FÉVRIER Les candidates au secondaire I devront se présenter pour 8h.15 a.m. à 2 rue du Parloir. Les frais sont de \$5.

au delà de l'événement

L'envoyé de l'ONU entre l'apartheid et la Namibie (fin)

Document inédit des Nations unies

NDLR — Nous publions aujourd'hui la suite du document que M. Alfred Escher a présenté au Conseil de sécurité des Nations unies. Le diplomate avait été mandaté pour enquêter sur les conditions de l'accession à l'indépendance du territoire de Namibie dont l'administration avait été confiée au gouvernement d'Afrique du Sud en 1920, par la Société des nations.

La mission est revenue à Pretoria le samedi 28 octobre. Le lundi suivant, je rencontrai le premier ministre en présence du ministre des Affaires étrangères.

Je fis part au chef du gouvernement de mes impressions sur la situation en Namibie. Durant ce voyage de dix-sept jours, j'ai pu parcourir le territoire, en visiter plusieurs régions et rencontrer des personnes de toutes conditions. J'ai pu entendre une vaste gamme de points de vue et de déclarations. Mon impression générale, que j'ai maintenue en dépit du fait que le premier ministre ne lui trouvait pas suffisamment de fondement, était que la majorité de la population non blanche était en faveur d'une Namibie unie et indépendante. Ils comptaient sur l'assistance des Nations unies pour y parvenir. D'autre part, certains groupes de non-blancs et la majorité de la population blanche supportait à mon avis la politique des "homelands" et approuvait le maintien de la présence sud-africaine.

(...) J'ai eu trois autres rencontres avec le premier ministre le 31 octobre et les 1er et 2 novembre. A chaque fois, nos discussions ont porté sur trois points principaux que j'avais soulevés, à savoir:

a) Une clarification nette et sans équivoque de la politique sud-africaine en regard à l'auto-détermination et à l'indépendance de la Namibie;

b) Mise en veilleuse de la politique de développement séparé ou le système de "homelands";

c) Suppression de toutes les mesures discriminatoires et reconnaissance de l'égalité de tous les Namibiens devant la loi.

En discutant de ces points, je rappelai la ferme position des Nations unies sur l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la Namibie. Je soulignai également qu'il y avait lieu de renoncer à la politique des "homelands" en faveur de la création d'un gouvernement central pour tout le territoire. Je fis remarquer qu'afin de créer les conditions nécessaires pour l'existence du droit à l'auto-détermination et à l'indépendance, il était nécessaire en tout premier lieu d'abolir toutes les mesures discriminatoires existantes et d'assurer une entière liberté politique. Le premier ministre réaffirma la volonté et le désir de son gouvernement de poursuivre les contacts amorcés avec le secrétaire général en vue d'explorer toutes les voies possibles pouvant conduire à un accord acceptable aux habitants du territoire. Il estimait cependant qu'il ne serait pas réaliste de s'attendre à un accord sur tous les points soulevés au bout de quelques jours ou même de semaines. Il rappela qu'avant de prendre une décision quelconque concernant le territoire, il devait consulter sa propre population.

A notre dernière rencontre du 2 novembre, on se mit d'accord sur la substance des discussions telles que résumées dans les paragraphes suivants:

(a) Compte tenu du débat au Conseil de sécurité sur le rapport du secrétaire général, de mes entretiens avec le groupe des Trois ainsi que de l'aide-mémoire, j'ai demandé au premier ministre de clarifier la position de son gouvernement sur l'auto-dé-

termination et l'indépendance de la Namibie.

(b) Le premier ministre souligna qu'en dehors de ce qu'il a déjà dit au secrétaire général en mars 1972, il n'était pas indiqué, à son avis, à ce stade-ci de discuter en détail de l'interprétation qu'on donne à l'auto-détermination et à l'indépendance — ceci pourrait être fait avec de meilleures chances de succès une fois que les conditions nécessaires auront été créées et que les habitants auront eu plus d'expérience en matière politique et administrative.

(c) A la lumière de cette réponse, et compte tenu du fait que le mandat du secrétaire général était "de poursuivre ses contacts avec toutes les parties concernées, en vue d'établir les conditions nécessaires devant permettre au peuple de la Namibie d'exercer, librement et dans le respect de l'égalité humaine, son droit à l'auto-détermination et à l'indépendance, conformément à la charte des Nations unies", je lui demandai si nous pouvions discuter des étapes pratiques pouvant conduire à l'exercice de ce droit d'auto-détermination.

(d) Le premier ministre dit encore croire que l'expérience d'un gouvernement autonome était un élément essentiel d'une éventuelle auto-détermination. Tenant compte des circonstances, il se dit convaincu que cela ne pouvait être réalisé dans de meilleures conditions que sur une base régionale.

(e) Cela me parut en principe acceptable, pourvu que les conditions nécessaires à l'exercice du droit de l'auto-détermination fussent remplies et qu'au même moment une autorité territoriale fût créée.

(f) Le premier ministre affirma qu'il serait prêt à créer un conseil consultatif émanant des représentants des différentes régions et des gouvernements ou autorités régionaux et qu'il assumerait toutes les responsabilités sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire que ce dernier ne relèverait plus des ministères qui s'y partagent différents secteurs.

(g) Je demandai également si le gouvernement pouvait envisager l'abolition des lois restrictives dont celles sur la liberté de mouvement et de parole et de reconnaître le droit aux réunions.

(h) Le premier ministre souligna que dans la plupart des cas, les restrictions de la liberté de mouvement avaient été rendues nécessaires par le souci de contrôler le déplacement des populations, ce qui est naturellement de l'intérêt de tous les habitants du territoire. Il a dit toutefois qu'il examinerait la possibilité d'abolir ces restrictions dans la mesure où une telle décision ne viendrait pas contrecarrer le contrôle de l'influx des populations.

(i) Le premier ministre indiqua par ailleurs qu'il était d'avis que les activités politiques légales y compris la liberté de parole et de réunion devraient être rétablies.

Conclusion

Lorsque je suis arrivé à New York le 28 septembre 1972 pour assumer les fonctions qui venaient de m'être confiées comme représentant du secrétaire général pour la Namibie, mon premier souci avait été d'organiser mon travail de sorte que je puisse faire rapport au secrétaire général avant le 15 novembre. Mon programme comprenait des rencontres avec le gouvernement d'Afrique du Sud à Pretoria et une visite en Namibie, afin de rencontrer autant de Namibiens que possible et d'entendre leurs points de vue.

Dans ce rapport, que je viens de soumettre, j'ai fait un compte rendu des points de vue qui ont été exprimés par des groupes et

des individus au cours de mon séjour en Namibie. Je suis heureux de constater que j'ai pu me rendre dans plusieurs régions du territoire et d'avoir rencontré en privé de nombreux représentants de la population. Les opinions que j'ai pu recueillir auprès des représentants d'organisations politiques ainsi qu'auprès d'autres groupes et individus à l'intérieur du territoire namibien m'ont beaucoup aidé dans l'accomplissement de ma tâche. Je crois que le secrétaire général trouvera ce rapport utile, et j'espère qu'il sera également de quelque utilité au Conseil de sécurité au cours de ses débats sur la question de la Namibie.

J'ai donné un résumé de mes discussions avec le gouvernement de l'Afrique du Sud et bien que celles-ci n'aient pas porté sur tous les aspects de la question qui méritent d'être clarifiés, j'estime que les points sur lesquels j'ai pu me mettre d'accord avec le premier ministre représentent quelque progrès sur la voie tracée par le Conseil de sécurité dans sa résolution qui donne mandat au secrétaire général de poursuivre ses contacts avec le gouvernement sud-africain.

En ce qui concerne l'interprétation de la politique du gouvernement sud-africain sur l'auto-détermination et l'indépendance de la Namibie, le premier ministre a estimé que le moment n'était pas venu d'entrer dans les détails. Il a souligné que cela pouvait être fait avec de meilleures chances de succès une fois que les conditions nécessaires auront été créées et que les habitants auront eu plus d'expérience en matière politique et administrative. Le fait que le premier ministre ait reconnu la nécessité de créer ces conditions m'apparaît conforme aux objectifs visés par le Conseil de sécurité.

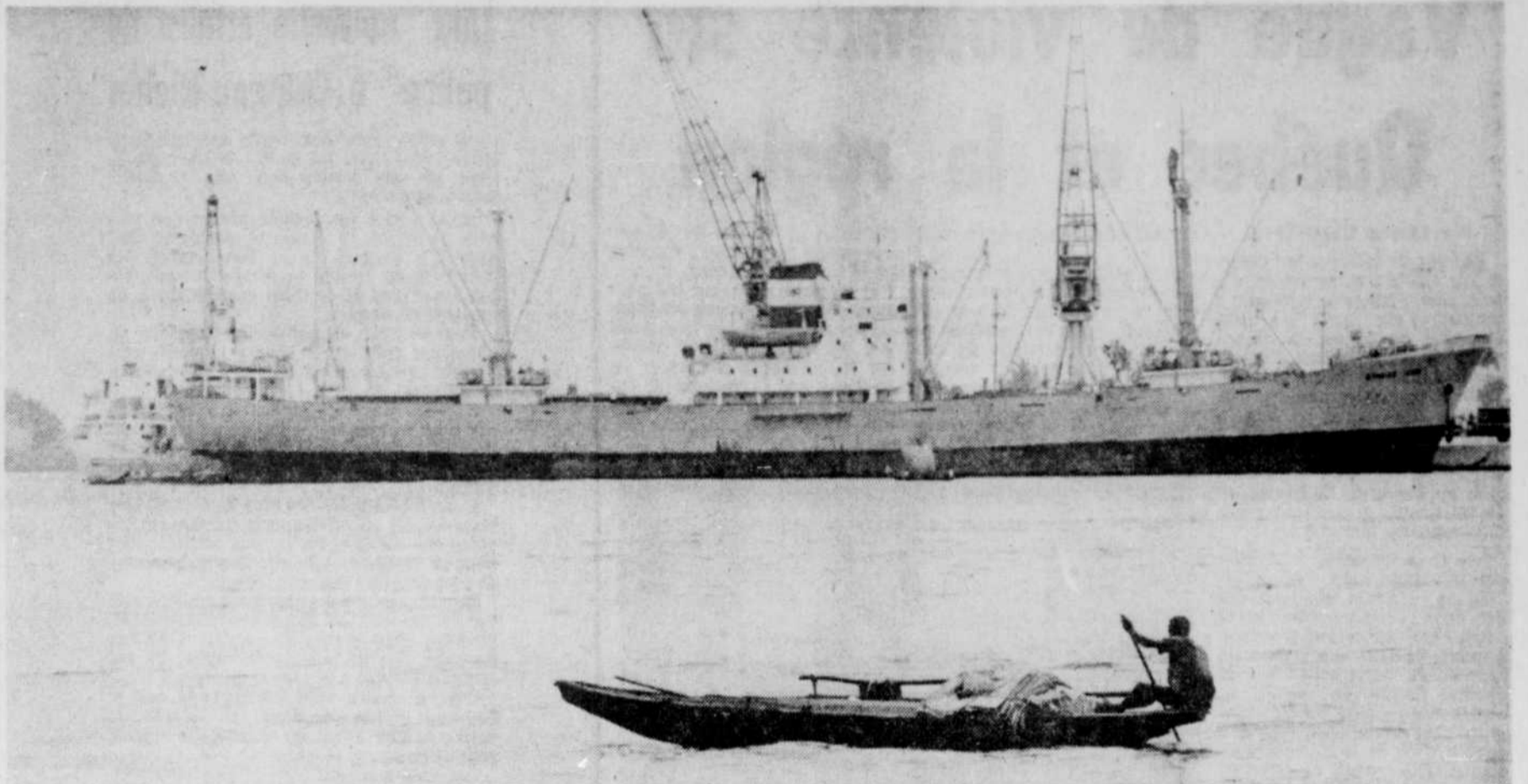
Le premier ministre a dit que l'expérience du gouvernement autonome était un élément essentiel d'une éventuelle auto-détermination et qu'une telle expérience ne pouvait être mieux réalisée que sur une base régionale. Cependant lorsque je fis remarquer que, simultanément, une autorité territoriale devait être créée, il donna son accord à certaines mesures concernant le "territoire dans son ensemble". Ceci semble également entrer dans le cadre des objectifs visant à maintenir l'unité de la Namibie.

La promesse du premier ministre d'examiner la possibilité de lever les restrictions sur la liberté de mouvement, bien que limitée par des considérations visant à contrôler d'importants déplacements de personnes à la recherche d'un emploi, et son accord sur la légalisation des activités politiques, notamment la liberté de parole et de réunion, constituent à mon avis des éléments positifs dans la recherche de conditions nécessaires à l'exercice de l'auto-détermination.

Considérant la volonté du gouvernement sud-africain de poursuivre les contacts amorcés par le secrétaire général et compte tenu des éléments positifs qui ont pu émerger des discussions que j'ai eues avec le premier ministre et dont j'ai fait mention plus haut, je pense que les contacts entre le secrétaire général et le gouvernement sud-africain ainsi qu'avec les autres parties intéressées devraient être poursuivis.

Je crois fermement que si le Conseil de sécurité décidait de poursuivre ses contacts, il serait possible pour le représentant du secrétaire général, à l'occasion d'autres contacts, non seulement de soulever des questions concernant la mise en application des points sur lesquels il y a eu accord, mais aussi de poursuivre les discussions sur les questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse.

Par Alfred Escher,
Représentant du secrétaire général
des Nations unies pour la Namibie.



dans perspectives

cette semaine

Le Parti
acadien

On a des droits
comme n'importe quel peuple
dans le monde. Et pourtant on
ne s'autodétermine pas,
on n'a pas d'institutions à nous
autres. Ce que nous voulons et que
nous allons faire: nous nous
donnerons des institutions politiques
qui vont garantir nos droits,
parce qu'on ne se fie plus
sur les autres.

Ces paroles sont
de Euclide Chiasson,
président du Parti acadien
dont nous parle Gilles Raymond.

Dans le même numéro de Perspectives

Clément Perron: scénariste de *Mon Oncle Antoine* et réalisateur de *Taureau*, Clément Perron est un homme à idées plein de tendresse.

Richard Martin: 21 ans, toutes ses dents (ce qui est rare chez un joueur de hockey) et \$50 000 par an. Ce n'est pas un bilan; c'est un avenir.

De plus: la Manic de Marcelle Maltais; l'hiver québécois, parlons-en! Et notre caricature: Robert Stanfield.

LE SOLEIL





les bruits de la ville
PAR PIERRE CHAMPAGNE

ASSURANCE-SANTE

Le 10 octobre dernier, M. Gaétan Guay, domicilié au 4, rue du Collège, à Saint-Romuald, avertissait, par lettre, les autorités du ministère des Affaires sociales qu'il venait de perdre sa carte d'assurance-maladie. Il aurait aimé en recevoir une autre. Il attend toujours.

QUEBEC-NORMANDIE

La Société culturelle Québec-Normandie offre une soirée d'information, à 20h le mardi 6 février, dans les bureaux de l'Office national du Film au 100 d'Youville. Cette soirée sera complétée par la projection de plusieurs films dont un sur le Carnaval de Québec.

DIABETIQUES

L'Association canadienne des diabétiques, section de Québec, invite tous les diabétiques de la région métropolitaine à une conférence d'information qui se tiendra, lundi, à 20h, à la salle Marquette du collège des Jésuites, 1150 boulevard Saint-Cyrille Ouest.

LE RAT (2)

Le gérant des cafétérias des complexes G et H, M. Claude Léprieur, tient à apporter la mise au point suivante: "Le rat qui aurait été vu, la semaine dernière, dans la cafétéria du complexe 'G', a peut-être été attiré par des odeurs repoussantes pour les humains, mais ces odeurs ne venaient ni de la cuisine, ni de la cafétéria."

WORLD OF BEAUTY

Est-ce parce que les femmes de Québec ne font pas confiance à ses produits, que la compagnie "World of Beauty Club" a commencé à solliciter la gent masculine? Notre journaliste, Benoit Lavoie, vient en effet de recevoir une lettre circulaire lui offrant des produits et des articles de beauté de marques réputées (rouges à lèvres, fards pour les yeux, parfums, etc). Je doute fort que Benoit adhère à ce club.

SYMPOSIUM CULTUREL

La direction du patro Roc-Amadour invite toute la population à son premier symposium culturel, dimanche le 28 janvier. L'admission est gratuite aux expositions de peintures, d'artisanat et de bricolage. On exigera cependant un prix d'entrée pour un spectacle de variétés, en soirée.

LE COEUR DU PATRO

Je l'ai déjà souligné, mais je me permets d'insister. La campagne 1973 du "Coeur du patro" débute, demain, et elle se déroulera d'ici le 14 février. Les fonds ainsi obtenus seront, cette année, consacrés au patro Laval, organisme qui oeuvre depuis 63 ans dans la région de Québec.

COMMUNICATION-QUEBEC

Tous les citoyens de la région de Québec qui aimeraient avoir des réponses aux questions qu'ils se posent en ce qui regarde l'administration gouvernementale, n'ont qu'à communiquer au numéro 643-1344 où des fonctionnaires se feront un plaisir ou de

répondre à leurs questions ou de les diriger vers un interlocuteur valable. Ce service de renseignements de Communication-Québec est assuré par le Service central de renseignements de la Direction générale des communications gouvernementales du ministère des Communications (ouf).

CARNAVAL DE DUBERGER

Le carnaval de Duberger atteindra son point culminant, demain, lors de la soirée du couronnement de la reine, en la salle de l'école Saint-François-Xavier, au 2089 Lavergnière, dans le quartier Duberger.

LES COMPLEXES

Selon le ministère de la Voirie, des Travaux publics, des Transports, de l'Équipement, Alouette, le Parti québécois veut s'attirer des éloges en se disant le promoteur d'un concours visant à baptiser les édifices du gouvernement. Le ministère étudie la question depuis septembre dernier et on serait sur le point de rendre publiques les formules de participation à ce concours que l'on veut d'envergure provinciale.

CA Y EST

Je vous l'avais dit, qu'un jour ou l'autre, la langue française en prendrait pour son rhume à Québec. Cette phrase a été détachée d'un communiqué de presse distribué par un promoteur bien connu de Québec: "... et je suis persuadé que tous les exposants va y mettre un peu de sel à cette chose en fabriquant de très beaux kiosques car il va de soi un orgueil du reflet de leur commerce surement."

Même si Jean-Pierre Bertrand n'aime pas les journalistes (votre serviteur en particulier) il aurait avantage à en embaucher un pour écrire ses textes.

MATRAQUE

Le journal des étudiants de l'université Laval, "L'Éprouvette", tire, cette semaine, son dernier numéro. Il a été matraqué par une autre publication qui portera le titre de "Matricule". On m'a chuchoté que celui-ci saurait davantage plaire à la population étudiante que celui-là. On en aura la preuve durant le semestre.

UN PEU DE TOUT

Le club Richelieu de Sainte-Foy remet, cette semaine, un chèque de \$1,000 aux organisateurs des camps de fin de semaine de la pastorale de la commission scolaire régionale de Tilly...

Près de 200 Québécois se sont déjà inscrits au concours de moustaches du carnaval de Québec...

D'immenses têtes de Bonhomme Carnaval seront érigées au sommet de la tour du complexe H. Ça se verra de très loin...

Extraordinaire, l'idée de transformer la gare du Palais en marche (voir Le Soleil d'hier). Espérons que le maire Lamontagne l'approuvera...

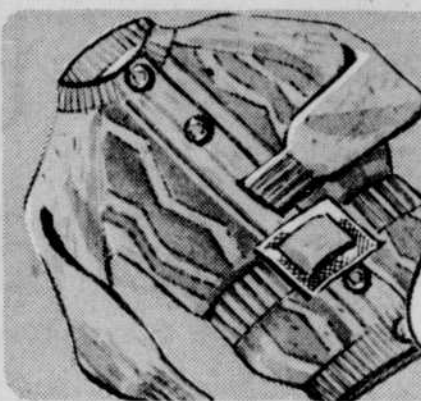
Votre compte d'électricité pourrait être plus élevé ce mois-ci. Certains compteurs n'ont pas été relevés lors de la dernière grève des employés de l'Hydro.

SUPER BONNIS DU SAMEDI

Demain, 27 janvier. Un jour seulement! Profitez de nos offres intéressantes!

MIRACLE MART
Une Division de Steinberg Limitée

Est-ce une tornade? Est-ce un ouragan? Un tourbillon de poussière? Serait-ce... MM?



Cardigans pour bambines

En tricot acrylique, manches longues dans un choix de couleurs et modèles. 4 à 6x **ACHAT BONI 244 ch.**

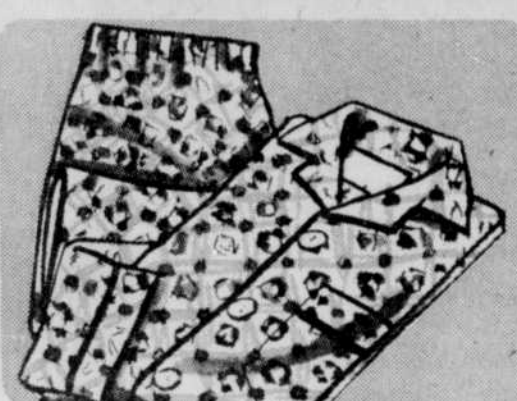
Vêtements pour enfants



Pull-overs pour bambines

En tricot acrylique, manches longues. Seul un modèle est ici représenté. 4 à 6x **ACHAT BONI 244 ch.**

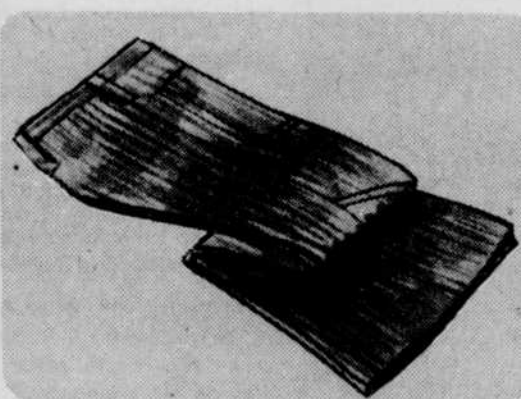
Vêtements pour enfants



Pyjamas de finette

En finette de coton. Entièrement liséré. Taille ajustable par bouton et arrière élastique. Pour hommes: A, B, C, D, E; P.M.G.E.G. 2.55 ch. **ACHAT BONI 2 pour 500**

Vêtements pour hommes



Pantalons velours

En velours coton d'aspect coté. Mi-surpiqure aux genoux, jambes évasées. Brun, noir, marine, chameau, bourgogne. Garçons: 8 à 18. **ACHAT BONI 599 ch.**

Vêtements pour garçons



Collants Bonnie Doon

Nylon extensible, motif câble. Teintes variées. Enfants, fillettes. 1 à 3, 2 à 4, 4 à 6, 6 à 8, 8 à 10, 10 à 12, 12 à 14, 14 à 16. **ACHAT BONI 144 ch. - 122 ch.**

Rayon des bas



Sandales Dr. Scholl

Sandales orthopédiques en bois. Courroie de cuir ajustable. Talons de caoutchouc. Ivoire. 5 à 9, pas de demi-pointures. **ACHAT BONI 866 paire**

Chaussures



Service à punch 26 pièces

• Comprend un grand bol • 12 tasses, 12 crochets, 1 louche • Teintes vives variées. **ACHAT BONI 877 ch.**

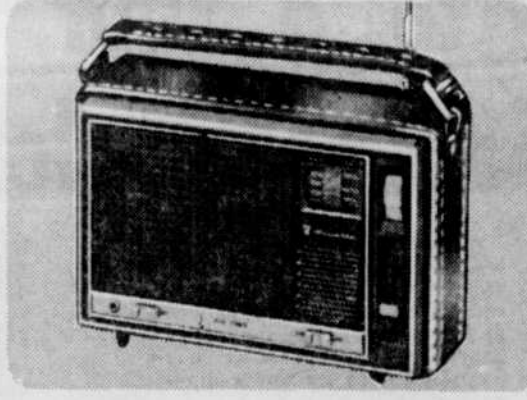
Rayon des cadeaux



Tourne-disque Symphonic

• Modèle portatif stéréo avec changeur automatique 4 vitesses • Deux haut-parleurs amovibles • Commandes de volume indépendantes. **ACHAT BONI 4977 ch.**

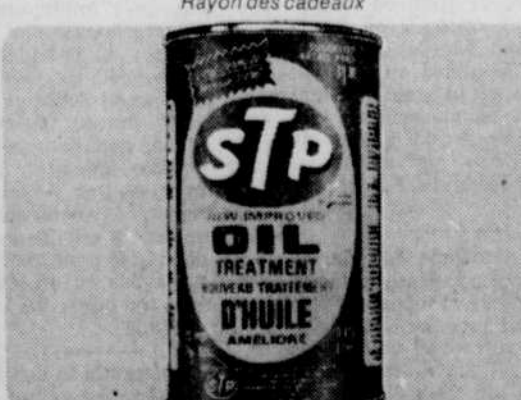
Radios et téléviseurs



Radio Juliette AM/FM

• Fonctionne sur piles ou à l'électricité • Modèle portatif • Extérieur de similicuir • Commandes coulissantes à la portée du doigt. **ACHAT BONI 1497 ch.**

Radios et téléviseurs



Additif STP pour l'huile

• Se mélange à toute base d'huile de pétrole. • Améliore le rendement du moteur. **ACHAT BONI 87 ch.**

Accessoires d'auto



Siège Dorel d'auto pour bébé

• A courroies de sécurité croisées • Noir • Conforme aux normes de la loi sur les produits dangereux. **ACHAT BONI 1397 ch.**

Accessoires d'auto



Pèse-personne Counselor

• Modèle auto-nivelant d'une grande précision • Finition émail cuit • Blanc ou noir. **ACHAT BONI 297 ch.**

Articles de maison

Le juge permet qu'une déclaration écrite de la main de Mark George soit produite devant les jurés

par Paul-Henri DROUIN de notre bureau de SAINT-JOSEPH

Le juge Yvan Mignault, de la Cour du banc de la reine, qui préside le procès de Mark George, de Québec, accusé de meurtre non qualifié, aux assises de Beauce, a décidé hier midi, que la déclaration statutaire écrite de la main de Mark George, en date du 1er septembre 1971, a été faite librement et volontairement, en conséquence la production devant les jurés a été permise.

Dans sa déclaration statutaire, Mark George souligne

que dans l'après-midi du 31 juillet 1971, il a quitté Québec pour se rendre dans la Beauce. On est arrivé au Rigolo, de Beauceville, vers l'heure du dîner, a déclaré l'accusé, et par après on s'est rendu chez Gilles Roy, de Beauceville.

A cet endroit, mentionne Mark George, on a demandé où se trouvait le local des Jarrets Noirs et par la suite, on s'est arrêté au Motel Callway, pris une bière et quitté cet endroit.

Ne trouvant pas le local des motards, Mark George souligne dans sa déclaration "que le groupe est revenu à

Sainte-Marie et a téléphoné à nouveau pour s'informer. On a retourné, a déclaré Mark George, et "comme nous approchions de l'endroit, nous avons stationné nos automobiles à environ 200 pieds et avons marché vers la maison".

Aux dires de Mark George, le groupe est entré par la porte d'avant et j'avais un fusil. Le feu a été mis et, avons quitté les lieux en direction de Québec, en jetant quelques accessoires le long de la route, déclare Mark George.

Si ces actes ont été commis, souligne Mark George, dans sa déclaration statutaire, c'est que des membres du club des Jarrets Noirs avaient molesté et essayé de violer une fille puis de lui enlever quelques effets personnels.

"Cette fille, a-t-il dit, était pratiquement ma femme parce que je vivais avec elle".

Quant à l'agent Claude Quinn, de la Sûreté du Québec, il a affirmé avoir rencontré Mark George, alors qu'il était accompagné du sergent Camil Nadeau.

Une déclaration statutaire a été écrite par Mark George et pour obtenir cette déclaration, je n'ai fait aucune promesse, ni menace et de faveur, à l'accusé Mark George, a déclaré le témoin Quinn.

Interrogé par Me Mario Bilodeau, le témoin Claude Quinn a admis que lorsque l'accusé Mark George a écrit de sa main sa déclaration statutaire, il était dans un état normal et a nié avoir dit à Mark George qu'il était "fait et cuit".

Lorsque Mark George a été détenu dans une cellule à la Sûreté du Québec, rue Saint-Cyrille, l'enquêteur Claude Quinn a dit n'avoir vu Mark George qu'à trois occasions et n'a jamais donné ordre à qui que ce soit de défendre ou de tenu de communiquer avec l'extérieur.

Le police n'a pas encore retracé Cl. Saint-Amand soupçonné de meurtre

Le second suspect dans le meurtre de Rénéald Bergeron, tué d'une balle à la porte d'un restaurant de la

Charlesbourg, dimanche dernier, il portait une moustache descendant chaque côté de la bouche.

Saint-Amand mesure cinq pieds et 11 pouces et il pèse 150 livres. Il a les yeux bleus, les cheveux blonds et il a le nom "Ginette" tatoué sur le bras droit.

Friend des bars et des discothèques, Saint-Amand conduit une Chevy II de modèle 1971, deux portières, de couleur rouge avec deux barres de couleur noire sur le côté. Le véhicule porte l'enregistrement 807-725 pour 1972.

La police présume que le suspect est armé et qu'il peut être dangereux. Saint-Amand peut avoir encore en sa possession le fusil .12 qui a servi au meurtre.

Par ailleurs, la police de Québec fait savoir qu'elle a trouvé le revolver .22 qui aurait servi à tuer Rénéald Boissinot, vendredi dernier, dans la Taverne des Sports, située rue Saint-Vallier ouest. L'arme avait été jetée dans un terrain vague, près de la voie ferrée et en arrière de l'ancienne usine de Pepsi-Cola, dans la paroisse du Sacre-Coeur de Québec.



Claude St-Amand

rue de l'Église, dimanche dernier, n'a pas encore été retracé. La police de Québec a publié sa photo et sa description.

Claude Saint-Amand est âgé de 28 ans et il est originaire de Saint-Alban de Portneuf. Sa dernière adresse est 1005, 47e Rue est, à

2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR DANS QUÉBEC



• Les Galeries de Charlesbourg, 4350, 1re avenue, Charlesbourg, Qué.

• Place Ste-Foy, 2440, Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, Qué.

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9 AM À 6 PM

• JEUDI ET VENDREDI 9 AM À 6 PM

• SAMEDI 9 AM À 6 PM

Watson dispose de \$300,000 pour renforcer ses Blazers

Vous pensez peut-être que le millionnaire Bernard Brown, des Blazers de Philadelphie, qui vient de dépenser près d'un million de dollars pour écarter Derek Sanderson de son champ de vision, est découragé et prêt à lancer la serviette dans l'arène. Détrompez-vous. Pour lui, le bal ne fait que commencer, et il n'aura de cesse que lorsque son club aura atteint le niveau de popularité des Flyers à Philadelphie.

"Notre liste de paye est l'une des plus élevées du hockey, constate Phil Watson, mais Bernard Brown a décidé de dépenser \$300,000 de plus en salaires, l'an prochain. Et c'est moi qui administre ce budget. Disons par exemple que je décide d'aller chercher le meilleur junior au Canada, Denis Potvin, et que je lui donne \$100,000 par année, il me reste encore \$200,000 pour aller chercher d'autres joueurs et renforcer notre équipe. Et je te passe un papier que nous allons la renforcer."

Les dépisteurs des Blazers ont fait rapport à Watson, et ce dernier a déjà commencé le boulot pour l'édition de l'an prochain. Hier après-midi, Phil s'est arrêté à Toronto où il a eu un entretien de deux heures avec un important représentant de joueurs.

"Je négocie présentement pour obtenir l'un des joueurs de défense réguliers du Canadien, fit-il. Je ne nommerai pas son nom parce que ça nuirait à mes démarches, mais c'est très sérieux."

Phil Watson a ses défauts, mais on ne l'a jamais accusé de compter ses heures. C'est un bourreau de travail nanti d'un cerveau qui fourmille d'idées.

Les Blazers travaillent comme si un règlement de conflit allait survenir d'ici un an entre l'AMH et la LNH, et ils se bâtissent une organisation comprenant plusieurs joueurs. Ils en ont déjà plusieurs de placés à Roanoke, de la Ligue Eastern, mais le plan de Phil va plus loin:

"L'an prochain, nous aurons un club qui sera notre propriété dans la Ligue Eastern, dit-il. Tous les joueurs que nous placerons là seront notre propriété. Nous aurons une véritable organisation de hockey majeur capable de faire face à toute éventualité."

Qu'attendent les Nordiques pour les imiter et mériter véritablement ce titre de club majeur? Mais commençons par le commencement. Que les Nordiques embauchent d'abord un homme capable d'échafauder des plans... et peut-être ensuite pourront-ils songer à un dépisteur à plein temps!!!

"Brown est infallible"

L'interpestif John McKenzie en a vu des vertes et des pas mûres depuis qu'il a tourné le dos à la prestigieuse organisation des Bruins de Boston. Le tout a commencé par une fracture du bras subie au Colisée dans un match pré-saison, suivie par la dégringolade des Blazers et par les frasques de l'enfant terrible du hockey, Derek Sanderson. Un soir, McKenzie n'a aperçu que 800 personnes au Philadelphia Civic Center.

claudelaroche



McKenzie, qui a vécu tous ces malheurs en si peu de mois, mais qui se console avec un fabuleux contrat de trois ans dont toutes les sommes sont garanties, est sûrement dans une position pour porter un jugement sur l'avenir de l'AMH:

"La ligue est là pour rester, et je dirais même qu'elle va devenir très puissante, dit-il. Il y a plusieurs personnes qui nous parlent des assistances à certains endroits, mais pour un circuit qui démarre, c'est bon. Il y a de nombreux millionnaires dans l'AMH. Ils sont prêts à investir encore davantage. Ils vont passer à travers."

McKenzie a une confiance sans bornes pour Bernard Brown qui assume le contrôle entier des Blazers depuis le départ de

James Cooper qui avait jeté l'argent par la fenêtre avec Derek Sanderson.

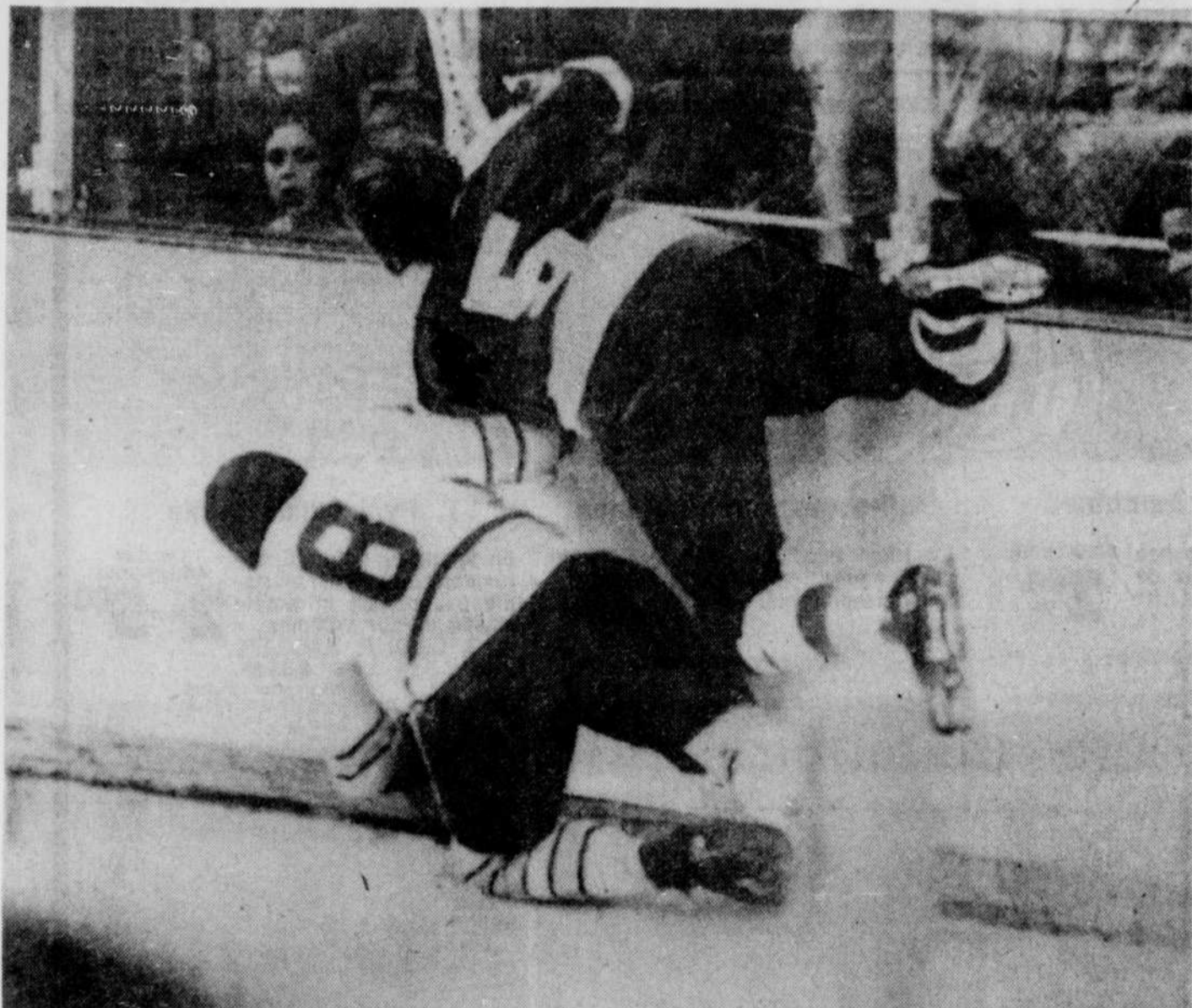
"Ecoute, Brown est infallible. Il réussit toujours. Il en est rendu à sa huitième entreprise importante avec les Blazers. Les sept autres, il les a prises quand elles étaient à terre, et il les a montées. Ce ne sera pas différent avec les Blazers. Nous avons commencé à obtenir des assistances au-dessus de 5,000 personnes. Les Flyers jouent terriblement mal. Nous allons monter tranquillement mais sûrement, et ce sera la même chose pour le reste de la ligue, et pour ma part, je n'aurais aucune inquiétude même si mon argent n'était pas garanti."

Le gouvernement ne bougera pas

Le gouvernement fédéral n'aidera pas la ville de Montréal à mettre sur pied les Jeux olympiques de 1976, mais il n'en reste pas moins que des fonds habituellement versés par la Société centrale d'hypothèques et de logements serviront à l'aménagement du village olympique, village qui sera, à la suite des Jeux, employé à des fins d'habitation... Ce genre de financement du village olympique est intéressant, mais il est bien évident que le Comité d'organisation des Jeux olympiques aurait mieux respiré avec un appui financier du fédéral.

Hors du Québec, on surveille avec une attention redoublée le financement des Jeux olympiques de Montréal, une entreprise qui soulève une attitude agressive en divers milieux... Il est bien évident qu'à la suite de la dernière élection fédérale, le gouvernement ne bougera pas et le COJO devra se livrer à des acrobaties pour se sortir de là... Le public attend toujours avec une impatience fébrile les détails du financement de cette entreprise.

La plupart des éclopés des Nordiques reviendront sous peu, mais ils ne seront pas là ce soir pour faire face, au Colisée, à Bobby Hull et à ses francs-tireurs... Il ne faut aucun doute dans l'esprit de John McKenzie que les Blazers vont passer en avant des Québécois... De préciser McKenzie: "Il nous reste quatre parties avec Québec et trois de ces joutes auront lieu à Philadelphie. Aucun doute qu'on va les avoir."



Les inséparables -

● C'est en duo que Jim Lorentz (8), des Sabres de Buffalo et Dennis O'Brien, des North Stars du Minnesota, plon-

gent dans la clôture après avoir voulu se mettre mutuellement en échec. Les Sabres devaient gagner le match 5-2. (Téléphoto PA)

Lutte à finir entre les Sabres et les Wings

(Selon UPI et PC) — Même les Bruins de Boston, et encore moins les North Stars du Minnesota, n'ont pu modifier l'allure de la bagarre que se livrent les Sabres et les Red Wings pour une place dans les séries éliminatoires.

Hier soir, pendant que Gilbert Perreault conduisait les siens à une victoire de 5-2 contre les Stars, Detroit allait vaincre les "méchants" Bruins 4-2 devant leurs supporters, grâce à deux buts de Henry Boucha.

Les Wings, qui étaient, il n'y a pas si longtemps, à 12 points des Sabres et du quatrième rang de la division Est de la Ligue nationale, ont maintenu la marge à quatre points grâce à ce triomphe mérité à Boston.

Les Sabres, quant à eux, sont maintenant réduits à cinq points seulement des Bruins et du troisième rang.

Dans l'autre partie à l'horizon, les Flyers de Philadelphie sont passés au troisième échelon de l'Ouest en battant les Pingouins de Pittsburgh 6-3.

PERREAULT

Les coéquipiers de Gilbert Perreault soutiennent que l'omission de ce dernier sur l'équipe d'étoiles de la LNH est une erreur.

Suivant sa performance d'hier soir, les North Stars du Minnesota pourraient bien être du même avis.

Le centre de 22 ans a marqué deux fois, dont le but vainqueur.

"C'est un fameux joueur de hockey", de s'exclamer René Robert au sujet de Perreault. "Si je suis là, Perreault devrait y être", devait-il jouter concernant les étoiles.

"Comment ont-ils pu préférer

un gars comme Jacques Lamaire? C'est comme le jour et la nuit. Je crois que Gilbert a été un peu affecté d'avoir été ignoré."

Si Perreault, qui rate cette équipe de rêve pour la première fois en trois saisons dans la LNH, était "affecté" contre les North Stars, il ne l'a certainement pas laissé paraître.

"Non, je ne suis pas furieux", a répondu Perreault, lorsqu'interrogé au sujet de cette affaire. "C'est un grand honneur d'être choisi parmi les étoiles, mais j'ai encore plusieurs années pour l'être."

Quelques joueurs des Sabres estiment que Perreault n'a pas été choisi en raison de son attitude, l'été dernier, quand il abandonna l'équipe du Canada durant la série contre les Soviétiques.

Les deux buts de Perreault contre Minnesota étaient ses 18e et 19e de la saison. Jim Schenfeld, Gerry Meehan et Don Luce ont également compté pour Buffalo tandis que Dean Prentice et Bill Goldsworthy en ont fait autant pour les Stars.

BOUCHA

Henry Boucha, qui marqua deux fois à Boston, est celui-là même qui s'est déjà aligné avec l'équipe de hockey olympique des Etats-Unis.

La victoire des Red Wings était leur première à Boston depuis mars 1968. Red Berenson et Mickey Redmond ont complété le pointage des Wings.

Le gardien Denis Desjardy, qui vient d'être rappelé par les Wings, a reçu 29 lancers tandis que son vis-à-vis, le jeune John Adams, a été bombardé de 42 tirs.

Don Saleski, des Flyers de Philadelphie, est l'autre joueur qui a réussi deux buts, hier soir, dans le circuit Campbell.

L'absence de Wensink est passée inaperçue

CORNWALL — "Avez-vous vu qu'on peut avoir d'autres Wensink sur notre club?" de lancer Ronald Racette devant les journalistes, après un match ponctué de trois échanges au poings, hier soir à Cornwall, où les Remparts cédèrent 4-3. "Wensink n'y était pas et nous avions des gars pourtant capables de se défendre. Et comment!" de poursuivre le pilote des Royals, insistant sur la performance de Brian Barker, qui a justifié sa réputation de bagarreur lorsqu'il est tombé à bras raccourcis sur Richard Latulippe.

La première échauffourée du match est survenue alors qu'il y avait moins d'une minute d'échauffement, lorsque Richard Perron en vint aux coups avec Kevin Tracy et que John Nazar provoqua Guy Chouinard au combat. Plus tard dans le premier vingt, le même Nazar décocha un lancer en flèche sur le masque de Pierre Pérusse qui aurait pu être déformé, n'eût été de son masque.

Dans la deuxième période, ce fut au tour du préposé à l'équipement Pierre Richard d'être blessé à la figure, cette fois par un lancer accidentel de Charles Constantin. Richard dut prendre le chemin de l'hôpital, coupé profondément à l'œil gauche.

"Je suis surpris du jeu rapide et robuste des deux premières périodes; je peux seulement prévoir que la finale de la coupe Memorial sera à voir si l'un ou l'autre de ces deux clubs y parvient", fut l'un des commentaires du joueur d'avant Denis Potvin du club Ottawa junior qui assistait, hier, à son premier match de la Ligue junior majeure du Québec.

Le policier des Royals John Wensink ne pourra retourner au jeu avant dimanche ou au plus tard au début de la semaine

prochaine. "On a cogné et les gars ont très bien joué mais je pense que nous avions mieux joué quand nous avions gagné en supplémentaire ici", a déclaré Wensink qui avait endossé l'uniforme des Royals pour leur exercice de réchauffement mais suivit le match comme spectateur.

"Je ne peux plus parler contre les arbitres, j'ai eu une amende de \$25.00 aujourd'hui du président à cause de ce qui est arrivé à Soré dernièrement, mais je vais certainement lui envoyer un petit mot sur l'arbitre de ce soir", fit remarquer Tessier.

De son côté, Ronald Racette était beaucoup plus avare dans ses remarques impliquant l'arbitre, encore hanté par l'épée de Damoclès du président. "Je dirai seulement que nous devons nous aussi subir ce genre d'arbitrage durant 60 minutes chaque fois que nous allons à Québec", dit Racette. Sur le rendement de ses Royals, Racette reprit: "J'avais demandé 150 pour cent à mes joueurs, ils m'ont donné 140 pour cent parce que nous avons eu un léger réchauffement au début de la troisième période."

Où en est rendu le projet d'un amphithéâtre pour remplacer le vétuste aréna du Community Hall? "A vrai dire nous n'en savons pas plus qu'il y a deux mois. Les clubs de service sont tous derrière nous, ils ont déjà amassé plus de \$200,000 mais il s'agit d'un projet de plus de \$2,000,000. Mais nous perdons patience et nous allons bientôt commencer une campagne d'animation dans le public", a répondu Paul Eymard, président du club Cornwall. Quant au sort de la franchise il a ajouté: "Nous sommes prêts à rester dans la ligue et c'est elle qui devra nous exclure car nous n'aurons pas l'intention de nous retirer."

Tessier, expulsé du match

Une tout autre chanson à Cornwall!

par Jacques ARTEAU

CORNWALL — Si les Remparts multiplient facilement les victoires sur leur propre glace depuis le début de la saison régulière, leur fiche est loin d'être aussi éclatante dans la province voisine où ils ont essuyé leur troisième revers consécutif, hier soir. Les Royals de Cornwall, qui doivent toujours concéder deux matches aux Remparts, ont néanmoins profité d'une autre opportunité pour rétrécir l'avance des Remparts en tête à deux points en les supplantant par 4-3.

"Les gars ont encore en tête qu'il est possible de les rattraper. J'admets qu'il faudra espérer que les autres clubs nous aident mais mon équipe a encore prouvé qu'elle peut tenir tête à Québec ici" commentait fièrement le pilote des Royals.

De l'autre côté de la patinoire, Orval Tessier qui était déjà rendu près de la porte depuis plus de trois minutes avant la fin de la joute, avait réservé de sévères remarques pour l'arbitre et son club.

"Je continue de soutenir que nous aurions dû bénéficier de

cet avantage numérique d'un joueur vers la fin de la joute. C'est le même arbitre qui était à Québec mardi, je n'aime pas du tout que l'on me vole en pleine face", rageait Tessier qui a été expulsé par Frank Madill après avoir lancé une serviette sur la glace et sauté sur la patinoire pour contester une décision de Madill.

Les Remparts tiraient de l'arrière par un but quand survint ce moment de confusion avec moins de quatre minutes à jouer dans le match. Madill allait imposer une punition contre le robuste Brian Barker qui avait donné du bâton contre Richard Latulippe lorsque ce dernier fut surpris à engager un duel aux poings avec Barker. L'arbitre imposa une double mineure à Latulippe pour sa réplique contre une mineure et une majeure à Barker. Il n'en fallut pas davantage pour piquer Tessier au vif qui devait subir à son tour les foudres de Madill le chassant du banc des Remparts pour la balance de la joute. Par conséquent, les Remparts se retrouvèrent avec un désavantage numérique d'un joueur pour deux minutes.

Plus tôt dans cette troisième période, les Remparts avaient réussi à réduire l'écart à 4-3 par l'entremise d'André Savard saillant sur son 40e but de la saison et de Jacques Locas avec son 42e sur un jeu de puissance.

"Nous avons mangé Québec dans les deux premières périodes, je pense que l'on a prouvé quelque chose en tenant les Remparts à seulement 14 lancers dans ces deux périodes et à trois buts dans la joute" de souligner Ronald Racette. Les Remparts n'avaient pu effectivement obtenir plus que 14 tirs et un but de Richard Nantais dans ces deux engagements. De leur côté, les Royals ont dirigé 29 lancers sur Pierre Pérusse et leur premier but du match fut produit en désavantage numérique. Gary MacGregor a récolté deux des quatre buts des Royals tandis que John Nazar et Blair McDonald ont marqué les autres.

Peu après avoir vu son remplaçant Pierre Richard retirer Pierre Pérusse dans une tentative désespérée moins de trente secondes avant la fin du match, Tessier conclut: "De toute façon c'est la pire performance de mon club dans les deux premières périodes. Trois ou quatre gars ont montré du cœur, une chance que Pierre Pérusse était là". Pour sa part, le capitaine André Savard y est allé de cette réflexion: "Il n'y a pas que l'arbitre à blâmer, nous aussi, nous avons mal joué et l'autre club a très bien joué"

Les Remparts auront trois jours pour repenser cet autre cauchemar de Cornwall puisqu'ils se produiront seulement dimanche soir contre Shawinigan au Colisée.

Cornwall 4, Québec 3

- Première période**
- 1-Cor.: Gary McGregor (Kevin Tracy) 10:17
 - 2-Qué.: Richard Nantais (Richard Latulippe) 11:14
 - 3-Cor.: Blair McDonald (Yvan Bouillon, Stuart Davidson) 12:21
 - 4-Cor.: John Nazar (Kevin Tracy, Gary McGregor) 15:53
- Punitions:** Cor.: John Nazar, Qué.: Guy Chouinard, maj. 48; Cor.: Kevin Tracy, Qué.: Richard Perron, maj. 48; Qué.: Jacques Locas 2:35, Cor.: Bob Chase 5:32; Cor.: Mike Conway 9:15, Qué.: Luc Loiseille 13:42.
- Deuxième période**
- 5-Cor.: Gary McGregor (John Nazar, Al Sims) 13:51
 - Punitions: Cor.: John Nazar 1:09, Qué.: Jean Landry 3:51, Qué.: Guy Crevier, Cor.: Terry Angel, Cor.: Dan Lupinette 7:43; Qué.: Richard Perron 12:18; Cor.: John Nazar 14:32.
- Troisième période**
- 6-Qué.: André Savard (sans aide) 2:58
 - 7-Qué.: Jacques Locas (Jean Landry, André Savard) 4:49
- Punitions:** Cor.: Brian Barker 3:03; Qué.: Jacques Locas 6:55; Qué.: Luc Loiseille 9:46; Qué.: Luc Loiseille, Cor.: Brian Barker, maj. 16:46; Cor.: Dave Rooke, Qué.: André Deschamps 19:36
- Lancers par:** Cornwall: 16 13 12-41 Québec: 8 6 11-25 Assistance: 2,117.

SUPER VENTE UNIVERS

SKI ALPIN

SKI KASTLE
Ski synthétique, CPM spécial
REG. 195.00 SPECIAL **129⁹⁵**

KASTLE CPM-50
REG. 145.00 SPECIAL **99⁹⁵**

SPALDING
SPECIAL
REG. 210.00 SPECIAL **129⁹⁵**

KNEISSL
RED STAR
REG. 185.00 SPECIAL **135⁰⁰**

MAGIC 500
REG. 99.00 SPECIAL **69⁹⁵**

JUNIOR RS
REG. 60.00 SPECIAL **39⁹⁵**

ENSEMBLES IMURA GS
avec harnais Tyrolia
REG. 69.95 SPECIAL **39⁹⁵**

BOTTES DE SKI
HESCHUNG équip. Maxi
REG. 210.00 SPECIAL **129⁹⁵**

HESCHUNG
HUEZ et BAREGES
REG. 110.00 SPECIAL **69⁹⁵**

ZERMATT
modèle 1010
REG. 149.00 SPECIAL **70⁰⁰**

KOFLACH
modèle Spier
REG. 120.00 SPECIAL **75⁰⁰**

QS québec sportif Inc.

© 1980 NORD, DORCHESTER - TEL. 528-7818 - 525-7790
© 2570, RUE DALTON, STE-FOY - TEL. 651-8442 (ENTREE PAR PAR COLBERT)
1030, RUE ST-JEAN - TEL. 822-4472

roland sabourin



Marv Levy, un gradué d'une très bonne école

Les Alouettes ont enfin fait connaître le nom de leur nouvel instructeur en chef. L'homme choisi, Marv Levy, avait été rarement mentionné parmi les candidats à ce poste. Les noms les plus réputés étaient Sam Rutigliano, Dick McPherson, Bob Ward et Dave Skrien.

Tout ce que nous pouvons dire de Levy est qu'il arrive d'une très bonne école quand on considère qu'il était un des adjoints de George Allen, chez les Redskins de Washington. Le nouveau pilote vient d'un club gagnant, et il est à souhaiter qu'il saura inculquer le même esprit à ses hommes.

Hier, nous avons écouté deux des entrevues qu'il a accordées à nos confrères de la télévision anglaise de Montréal. Notre première impression a été qu'il savait très bien se comporter devant un micro.

Levy semble avoir beaucoup de classe. Parfait gentilhomme, il semble posséder la personnalité pour se faire comprendre et se faire respecter.

Il a dit qu'il avait accepté de signer pour les Alouettes avec la ferme intention d'avoir un club gagnant. C'est son intention d'avoir un bon moral sur le club, mentionnant qu'il s'acquiert par la confiance que les joueurs peuvent avoir en eux-mêmes.

Franchement, Levy vient d'accepter une lourde responsabilité. L'important est qu'il est prêt à relever le défi et travailler pour améliorer le club.

Il sera plus patient que les autres

Naturellement, il est encore trop tôt pour se fixer sur les changements qu'il entend faire. Marv aura une meilleure idée après avoir étudié plus de films des joutes des deux dernières saisons.

Le nouveau pilote est cependant très bien informé du jeu plus ou moins stable que les Alouettes ont offert, surtout au poste de quart-arrière. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il a déjà rayé Sonny Wade ou George Mira.

Une chose qu'il sait est que le club mont-réalais a souvent donné le ballon sur les échappés et les interceptions. Son premier objectif sera de travailler à diminuer le nombre de "cadeaux" à l'adversaire. "Miami et Washington ont été les clubs qui ont donné le ballon le moins souvent", a-t-il mentionné.

Levy a donné l'impression qu'il sera plus patient que l'a été Etcheverry. En tout cas, il se promet bien d'avoir moins de changements dans le personnel. Selon lui, ce n'est pas toujours une bonne politique de libérer un joueur parce qu'il ne s'avère pas une super-étoile dès sa première joute. C'est très mauvais dans le football de changer de joueurs à toutes les joutes.

Cette politique devrait donner satisfaction au président Sam Berger, qui a déjà déclaré que l'on avait invité trop de joueurs au camp d'entraînement et que l'on avait fait trop de changements au cours de la saison régulière.

Notre impression est que Levy sera prêt à survivre ou périr avec le personnel qu'il choisira après le camp d'entraînement. C'est certainement la meilleure formule pour donner confiance aux athlètes et obtenir le meilleur de leur talent.

Dans la bouillabaisse du vendredi...

Très surprenante cette déclaration de l'avocat Bob Woolf à l'effet que Derek Sanderson n'est pas nécessairement la propriété des Bruins de Boston... Il sera très intéressant de voir ce que feront les autres clubs de la Ligue nationale... Le président Clarence Campbell, sur l'ordre des propriétaires, verra certainement à ce que le club bostonien soit dédommagé d'une manière ou d'une autre dans le cas où Sanderson préférerait aller ailleurs...

Notre bon ami Pierre Greco aura certainement besoin de s'entraîner fort durant les prochains jours s'il veut figurer avantageusement dans le prochain tournoi provincial de curling senior... Après avoir joué en sa compagnie, hier soir, nous regrettons de dire qu'il n'est pas en très bonne forme... Ses coéquipiers Roméo Roy, Herman Morud et Jean Goyette auront beaucoup de pain sur la planche...

Le congrès national des raquetteurs a lieu à Ottawa, en fin de semaine, et il coïncide avec le carnaval de la capitale fédérale... Nous n'avons pu savoir si les clubs Frontenac et Union Commerciale de notre ville y auraient une représentation pour les événements sociaux ou les épreuves athlétiques...

Nous avons avancé d'une semaine la bénédiction du centre sportif Marcel-Bédard, de Beauport, semble-t-il... La cérémonie aura bel et bien lieu dimanche après-midi, à 14 h, et le tout sera suivi d'une réception à l'académie Sainte-Marie... Tous les sportifs de Beauport, sans oublier ceux des autres municipalités, sont invités à ne pas manquer cet événement... Nos amis de Beauport ont raison d'être fiers de cette construction...

Les Nordiques devront "menotter" Bobby Hull

par Guy BENJAMIN

"C'est probablement qu'on m'a mal compris. Il est évident que j'aimerais voir 10.000 personnes assister à chacune de nos rencontres, mais je ne me suis jamais plaint parce que nous avons une moyenne d'assistance de 7.000 amateurs par joute.

"D'ailleurs pourquoi me plaindrais-je, nous avons la deuxième meilleure moyenne d'assistance parmi les douze clubs de la ligue".

Bobby Hull a commenté ainsi, hier soir, une rumeur selon laquelle il est fort peu satisfait des assistances aux joutes de son équipe.

"Il faut bien comprendre que c'est une nouvelle ligue et qu'elle n'est pas au bout de ses peines, mais je suis convaincu qu'avec un peu de patience le succès de la ligue sera complet".

DES DIFFICULTÉS

"La course au championnat sera très difficile et chaque joute que nous disputons est très importante, peu importe qui sont nos adversaires.

"Houston nous fait la vie dure et s'est approché à seulement quatre points de nous avec quatre joutes de plus à disputer. C'est notre voyage dans la deuxième semaine de février qui sera très significatif", de dire le joueur-instructeur des Jets, qui continuera l'an prochain à occuper sa double fonction avec l'équipe du Manitoba.

"Il y a eu beaucoup de pression sur moi cette saison. J'ai manqué plusieurs joutes au début de la saison et quand j'ai commencé à jouer j'ai connu un mauvais départ. Et il est toujours difficile de se rapprocher quand les choses vont mal au début.

"Mais l'an prochain, je commencerai sur le pied des débuts de la saison et je pourrai du meilleur travail, au tant comme joueur que comme instructeur", a dit le Comète bionde, qui sera au Colisée, ce soir, pour faire face aux Nordiques de Québec.

"Nous avons fait face à des gardiens très en forme ces derniers jours", a été la seule réponse de Hull pour expliquer les difficultés actuelles de son équipe.

Winnipeg s'amène à Québec avec deux défaites consécutives alors que Bobby Hull a réussi



Deux buts de Lawson

Les Blazers se rapprochent d'une place dans les séries éliminatoires

Par UPI

Houston et Philadelphie ont continué hier soir à jouer du hockey inspiré dans l'Association mondiale de hockey.

Houston doit une fière chandelle au but de Labossière sur un lancer de 50 pieds. Ce but a couronné une poussée de trois buts en deuxième période pour permettre aux Aeros de remporter une victoire de 5-2 sur les Fighting Saints de Minnesota. Ce gain était le huitième du Houston au cours de leurs neuf dernières joutes et il leur a permis de s'approcher à quatre points de Winnipeg et du premier rang de la division Ouest de l'AMH.

Philadelphie a profité d'une performance de deux buts chacun de Danny Lawson et Don Burgess pour devancer Cleveland 4-1. Malgré ce gain, les Blazers demeurent au dernier de la

division Est mais ils ne sont plus qu'à un point des Nationals d'Ottawa et à quatre points des Nordiques de Québec.

Ailleurs dans l'AMH, la Nouvelle-Angleterre s'est emparée de la première position de la division Est avec un gain difficile de 4-2 sur les Nationals d'Ottawa. Un tour du chapeau de Don Lodboa a permis aux Cougars de Chicago d'écraser les Raiders de New York 9-2.

Tom Webster avec ses 35e et 36e buts de la saison et Terry Caffery avec un but et deux assistances ont permis aux Whalers de s'occuper de leur premier triomphe. Cette victoire a permis à la Nouvelle-Angleterre de devancer Cleveland par deux points.

Lodboa a compté deux de ses buts en troisième période dans une poussée de cinq buts des Cougars. Les Cou-

gars ont lancé 50 fois contre les gardiens de buts Gary Kurt et Pete Donnelly des Raiders.

L'instructeur Camille Henry a remplacé Kurt après le deuxième but de Morris dans la rencontre, à 8:40 de la troisième période, après que les Cougars eurent pris une avance de 5-1.

Philadelphie 7 — Cleveland 4
Première période
1. Philadelphie, O'Donoghue 7
Plumb 5:24

2. Cleveland, Jarrett 23:52
3. Philadelphie, Burgess 27
Plumb 12:30

4. Philadelphie, Lawson 37
Lacroix 13:27

Pénalités—McMasters C 5:53, McKenzie P 17:17.

Deuxième période
5. Cleveland, Andrea 13 Wiste, Hanna 4:23

6. Cleveland, Andrea 14 Wiste, Hanna 4:23

7. Philadelphie, Lawson 38
Lacroix 7:22

8. Philadelphie, Migneault 5
Campeau, Campbell 11:35

Pénalités—Migneault P 0:47, Shmyr C 6:56, Plumb P 15:59.

Troisième période
9. Cleveland, Jarrett 24 Pinder 6:06

10. Philadelphie, Burgess 8
Boudreau, McKenzie 14:51

11. Philadelphie, Campbell 14
McKenzie, Spencer 17:57

Pénalité—Plumb P 0:33.

Lancers par:
Philadelphie 14 14 14-42
Cleveland 8 10 19-37

Gardiens—Philadelphie, Parent; Cleveland, Cheevers. A-3,061.

Chicago 8 — New York 3
Première période
1. Chicago, Popiel 20 Paiment 1:10

2. Chicago, Lodboa 9 Fleming, Cahan 6:53

3. New York, Rivers 18
Sheehan, Ward 16:44

Pénalités—Cahan Ch 3:10, Sicsinski Ch 15:08.

Deuxième période
4. Chicago, Morris 14 Lodboa, Fleming 9:19

Pénalités—Morris Ch 3:57, Willis NY 15:11, Bradley NY 19:27.

Troisième période
5. Chicago, Whitlock 14 (Benzelock, Proceval) 7:54

6. Chicago, Morris 16 (Lodboa, Mavety) 8:40

7. Chicago, Whitlock 15 (Benzelock, Liddington) 10:20

8. Chicago, Benzelock 3 (Sicsinski, Whitlock) 10:47

9. Chicago, Lodboa 10 (Preceval) 11:42

10. New York, Laughton 14 (Reichmuth, Block) 15:59

11. Chicago, Lodboa 11 (Whitlock) 19:38

Aucune pénalité.

Lancers par:
New York 8 5 13-26
Chicago 14 16 20-50

Gardiens—New York, Kurt, Donnelly; Chicago, McLeod. A-3,247.

N-Angleterre 4 — Ottawa 2
Première période
1. N-Angl., Webster 35 Caffrey, Selby 10:16

2. Ottawa, Charlebois 13
Carleton, Martin 19:54

Pénalités—King O 3:48, Pleau NE, Cunningham O 4:06, Selwood NE 14:33, Selby NE 19:47.

Deuxième période
3. N-Angl., Webster 36 Caffrey, Selby 9:02

4. Ottaa, Sentes 15 Martin, Gibbons 14:37

Pénalités—Cunningham O 5:20, Warr O 7:18, Dorey NE 14:32, Pleau NE 16:29.

Troisième période
5. N-Angl., Caffrey 26 Grave, Selwood 0:11

6. N-Angl., Dandy 11 Earl
sive 15:20, Taylor 12:51

Houston 5 — Minnesota 2
Première période
1. Minnesota, Sanders 4 Lilyholm, Paradise 5:11

2. Houston, Popiel 13 13:56.

Pénalités—MacMillan M 9:10, Popiel H 11:49, Hall H 16:21.

Deuxième période
3. Houston, Labossière 26 Hughes 4:19

4. Houston, Hall 21 Labossière, McCallum 11:38

5. Houston, Stanfield 6 Laroche, Popiel 12:27

Pénalités—McCallum H 1:52, Antonovich M mauvaise conduite 9:17, Taylor H 14:48.

Troisième période
6. Minnesota, Arbour 4 (Hampson) 12:01

7. Houston, Taylor 19 (Grierson) 19:27

Pénalités—Taylor H 2:46, Sanders M 6:39, Tydman M 9:22.

Lancers par:
Houston 11 10 6-27
Minnesota 14 10 7-31

Gardiens—Houston, McLeod; Minnesota, Curran. A-5,372.

sommaires

Détroit 4 — Boston 2
Première période
1. Boston, Stanfield 15 Orr, Casman 1:04

Pénalité—F. Bergman D 8:18.

Deuxième période
3. Detroit, Redmond 22 Dionne, Berenson 2:07

Pénalités—Stanfield B 1:28, Collins D 3:57, Doak D 6:46, Hodge B 7:47, Murray D, Espósito B 13:13.

Troisième période
3. Detroit, Boucha 4 Stackhouse, Berenson 2:07

4. Boston, Hodge 24 Orr, Espósito 5:11

5. Detroit, Berenson 7 Dionne, G. Bergman 7:42

6. Detroit, Boucha 5 Collins, Johnston 9:28

Pénalités—Delvecchio D 4:50, Smith B 6:35.

Lancers par:
Detroit 5 12 23-40
Boston 13 12 4-29

Gardiens—Detroit, DeJordy; Boston, Adams. A-15,003.

Buffalo 5 — Minnesota 2
Première période
1. Minnesota, Prentice 19 19:14

Pénalité—aucune

Deuxième période
2. Minnesota, Goldsworthy 18 (Grant, Hextall) 10:35

3. Buffalo, Schoenfeld 2 (Robert, Perreault) 16:26

4. Buffalo, Meehan 27 (Lorenz) 16:53

5. Buffalo, Perreault 18 (Robert, Martin) 18:33

Pénalités—Prentice Min 3:32, Goldsworthy Min 7:32, Prentice Min 15:07.

Troisième période
6. Buffalo, Luce 12 Horton 12:25

7. Buffalo, Perreault 19 18:56

Pénalité—Schoenfeld B 2:42

Lancers par:
Minnesota 12 5 8-25
Buffalo 5 21 14-40

Gardiens—Minnesota, Gilbert; Buffalo, Crozier. A-15,668.

Philadelphie 6 — Pittsburgh 3
Première période
1. Pittsburgh, McDonough 25 MacDonald 2:21

2. Philadelphie, Flett 26 Clarke, Potvin 4:02

3. Philadelphie, Clarke 22 Barber, MacLeish 18:27

Pénalités—Hillman Pha 0:25, Hextall Pch 0:25, 3:33, Clement Pha 12:34, Lonsberry Pha 14:58, Lagacé Pch 17:56.

Deuxième période
4. Philadelphie, Dupont 2 MacLeish, Dornhefer 2:30

5. Philadelphie, Saleski 7 Schultz, Ashbee 4:39

6. Philadelphie, Lonsberry 7 Noid 6:13

7. Pittsburgh, Hextall 17 Poliss, Shack 10:33

Pénalités—Dornhefer Pha 7:04, Dupont Pha 7:30.

Troisième période
8. Pittsburgh, Polis 15 Harbaruk, Rupp 1:54

9. Philadelphie, Saleski 8 Kelly 4:33

Aucune pénalité.

Lancers par:
Pittsburgh 17 14 11-42
Philadelphie 12 13 13-35

Gardiens—Pittsburgh, Newton; Philadelphie, Belhumeur. A-16,600.

compteurs

LNH	
R	A Pts
Mikita, Chi	29 42 73
Lemieux, Mon	22 44 66
Clarke, Phi	22 42 64
Robert, Buf	22 34 56
Perreault, Buf	19 41 60
J.C. Tremblay, Québec	9 55 61
Martin, Chi	20 38 58
Mahovlich, Mon	24 31 57
Aspe, Ptl	22 35 57

compteurs

LNH	
R	A Tot.
A. Lacroix, Philadelphie	33 42 75
Waltz, New York	27 37 64
T. Caffery, New-Angle	25 43 68
D. Lawson, Philadelphie	26 29 55
T. Webster, New-Angle	23 34 57
O. Labossière, Houston	25 40 65
J.C. Tremblay, Québec	9 55 61
C. Bordeleau, Winnipeg	35 26 61
N. Beaudin, Winnipeg	21 40 61
W. Carleton, Ottawa	27 32 59
L. Pleau, New-Angle	29 29 58
N. Ferguson, New York	23 34 57
B. Sheehan, New York	25 30 55
R. Sicsinski, Chicago	25 27 52
R. Hull, Winnipeg	23 29 52
R. Buchanan, Cleveland	23 29 52
H. Hall, Houston	22 26 48
T. Taylor, Houston	18 29 47
G. Jarry, Cleveland	22 25 47
G. Versarzo, Los Angeles	23 13 41
W. Connely, Minnesota	25 19 44
J. Harrison, Alberta	11 26 43
J. Popiel, Chicago	39 24 63
W. Rivera, New York	17 26 43
M. Parizeau, Québec	37 26 63

compteurs juniors

LNH	
R	A Pts
Savard, A. Qué	38 40 78
Lucas, J. Qué	41 42 83
Parry, D. Ébe	42 40 82
Lasanier, P. She	39 39 78
Chouinard, G. Qué	27 28 55
Larue, C. Qué	47 40 87
Robson, F. She	42 45 87
Dupuis, Y. Qué	40 27 67
Désail, M. Bor.	43 32 75
Cousselle, J. Bor.	43 34 77

DU FUN EN HAUT DU FUN AU MILIEU DU FUN EN BAS.

AUX GLISSEADES DU VILLAGE QU'ES-QU'Y'A? 15 descentes. 4 monte-pentes sécuritaires, 400 traînes à louer. Pentes éclairées le soir. Bar-salon. Restaurant. Soirée de repos.

QUAND CA? Tous les jours de 1:30 h à 2:30 h (sauf le lundi soir). Samedis et dimanches de 10:00 h à 2:30 h.

OU CA? Tu prends l'autoroute de la Capitale, tu sors au boulevard Masson, tu suis la route 371 Nord jusqu'à Volcraint Village, tu t'arrêtes. AUX GLISSEADES DU VILLAGE. Pour réservations, tu téléphones 844-3892.

JEUNE HOMME demandé

pour ouvrage général de bureau

Solitaire de débutant avec de très belles chances d'avancement pour celui qui démontrera beaucoup d'initiative.

Se présenter chez:

CANADIAN TIRE

1170, Rte de l'Eglise, Ste-Foy



Une pause —

● Mlle Leith Lends de New York se repose quelques instants avant d'entreprendre la descente dans la série Can-Am à Sugarloaf Mountain. (Téléphoto PA)

Une tranche de la série Trans-Am au Mont Ste-Anne

par Jacques DALLAIRE
"Il y a quelques années, je disais aux skieurs de fond: Préparez-vous, l'avalanche s'en vient. Aujourd'hui, l'avalanche est là!"

Jean-Paul Savary, président de la région SKIBEC, n'était pas peu fier hier que Québec n'ait pas été éparpillée car la quatrième tranche de la série Trans-Am sera courue au Mont Sainte-Anne, le 10 février prochain.

La Trans-Am, un circuit de huit épreuves organisées tant aux États-Unis qu'au Canada, regroupera plus de 80 participants, dont près de 50 de la région SKIBEC ou de la province.

Rendue possible grâce à la collaboration de la société Sports Internationaux de Québec et de la compagnie Jordan, cette prestigieuse compétition — la seule à

être tenue au Québec — fournira l'occasion de voir à l'oeuvre l'élite des équipes nationales du Canada et des États-Unis.

Événement qui permettra en outre de préciser la vocation de la région de Québec, afin qu'elle assume pleinement son rôle de Capitale des sports d'hiver dans les années à venir, comme l'a souligné le maire Gilles Lamontagne, également directeur de Sports internationaux.

D'autant que le Mont Sainte-Anne est le site envisagé pour la tenue des championnats mondiaux de ski nordique en 1978.

La présentation de cette quatrième épreuve de la série Trans-Am, espère-t-on aussi, aura pour effet d'accroître la pratique du ski de fond, déjà reconnu comme l'un des sports familiaux

par excellence, afin de sensibiliser les jeunes à la rigueur de la compétition.

A l'heure actuelle, reconnaît d'ailleurs hier Savary, nous comptons beaucoup d'adeptes, mais peu de concurrents, ce qui signifie qu'il y a beaucoup à faire pour que la région SKIBEC, le Québec et le Canada soient dignement représentés dans l'avenir.

LES ESPEROIS

La série Trans-Am constitue une sorte de tremplin pour plusieurs jeunes "espoirs" en ski de fond, dont Bernard Voyer de la région SKIBEC, présentement à l'entraînement avec l'équipe canadienne à McBride, en Colombie-Britannique.

Voyer a fait des pas de géant depuis qu'il a adopté cette discipline, mais sa tenue au championnat canadien qui se déroulera à Banff à compter de demain jusqu'au 31 janvier, sera déterminante quant à sa présence aux épreuves mondiales qui se tiendront cette année en Russie.

L'équipe canadienne comptera dans ses rangs Malcolm Hunter d'Ottawa, Sharon et Shirley Firth, deux Esquimaudes originaires de Inuvik, Territoires du Nord-Ouest.

Chez les Américains, on relève les noms des deux vedettes Mike Gallagher, Bob Grey et Martha Rockwell, de Putney, au Vermont.

LES EPREUVES

Il est possible également que le Norvégien Magne Myrnes, vainqueur de l'an dernier, soit sur place, mais, indépendamment de sa présence, on s'attend à ce que l'épreuve de 10 kilomètres soit courue dans un temps de 35 à 40 minutes.

Les organisateurs de la compétition ont en effet choisi de faire parcourir deux fois les 5 kilomètres aux hommes, aspect intéressant pour les spectateurs qui pourront ainsi scruter les efforts des participants.

La première course de la série Trans-Am a été présentée mercredi à Great George, au New Jersey, cependant que la deuxième et troisième tranches — comptant toutes deux pour le championnat nord-américain — seront tenues du 4 au 8 février à Thunder Bay, Ontario, et le 8 février à Sudbury ou Thunder Bay.

Après l'escalade au Mont Sainte-Anne, la série Trans-Am se transportera à Glen Falls (New York), Buffalo, Cleveland et Toronto. Le 24 février aura lieu le "Canada marathon", épreuve de 50 et 20 kilomètres, tandis que la finale aura pour site Craftsbury Common, au Vermont.

Anne-Marie Proell n'a aucune rivale

CHAMONIX (AFP) — L'Autrichienne Anne-Marie Proell a mérité le prix d'excellence en descente. Elle peut même être admise dans la catégorie "hors concours", tellement sa domination est impressionnante.

"Il faut la faire courir avec les garçons", une boutade souvent entendue hier au bas de la très sélective piste verte des Houches, près de Chamonix, à l'arrivée de la descente féminine du 38ème Arlberg-Kandahar que Anne-Marie Proell venait de remporter avec 2'36-10 d'avance sur sa compatriote Wiltrud Drexel, 2ème, 4'51-100 sur la Française Jacqueline Rouvier, 3ème, 5'25 et 5'82 sur ses compatriotes Ingrid Gjoelner, 4ème et Brigitte Schroll, 5ème et 6'55 sur la championne du Liechtenstein, Hanny Wenzel, régulière dans toutes les disciplines. Rarement de tels écarts ont été enregistrés ces dernières années dans une descente féminine disputée dans des conditions régulières comme le fut celle du Kandahar.

Ces écarts s'expliquent par la grande classe de Proell bien sûr, mais aussi par la sélectivité de la piste verte des Houches, longue de 3,050 mètres pour une dénivellation de 710 m., avec plusieurs passages difficiles à négocier et, de multiples bosses qui obligèrent les concurrentes à un effort soutenu et harassant.

Sur cette piste, la plus difficile techniquement de toutes celles utilisées cette saison pour des descentes "Coupe du Monde" et sur une neige dure, Anne-Marie Proell a fait éclater sa supériorité avec le même talent que sur la neige molle de Grindelwald ou glacieuse de Pfronten. Les conditions d'enneigement et de neige peuvent changer, les difficultés peuvent être augmentées, Proell est toujours première, remportant six descentes sur six, disputées cette saison.

L'Autrichienne a donné la mesure de sa classe sur un passage précis de la descente du Kandahar. Ce fut là

Le sourire de l'habitude

CHAMONIX (AFP) — A la question: "Heureuse de cette nouvelle victoire?", l'Autrichienne Anne-Marie Proell, au visage parsemé de taches de rousseur, répond par un large sourire, le sourire de l'habitude.

Il est vrai que la puissante skieuse de Kleinarl, près de Salzbourg, accumule les succès depuis le début de la saison et sa domination, hier, à Chamonix, dans la descente du 38e Arlberg-Kandahar, n'était pas pour l'étonner.

Six descentes, six victoires. La jeune Autrichienne savourait néanmoins son triomphe, entourée par ses compatriotes Wiltrud Drexel 2e, Ingrid Gjoelner 4e et aussi par la Française Jacqueline Rouvier 3e.

"Je n'ai pas connu de gros problèmes dans cette descente, expliquait Anne-Marie Proell. Elle était rapide et parsemée de bosses, mais je suis actuellement dans une excellente condition physique et cela me permet d'effacer les difficultés majeures. J'ai pour l'instant le maximum de points dans la Coupe du Monde, mais mon but de la saison est de remporter la trophée avec le total maximum. Ça n'est donc pas fini!"

La deuxième, Wiltrud Drexel, était ravie de sa performance. "Il n'y a rien à faire en ce moment contre Proell qui est bien la meilleure skieuse du monde. Compte tenu de sa supériorité, je peux considérer que j'ai presque gagné cette descente, car Anne-Marie est un peu hors concours", indiquait l'Autrichienne.

seule à changer de ligne, à serrer au plus près avant la mi-course, gagnant ainsi un temps appréciable. Sa compatriote Brigitte Totschnig qui avait réalisé le meilleur temps de la "non stop" avait choisi la même tactique, mais elle échoua, faisant une chute et sortant de la piste.

Possédant l'37 d'avance sur Wiltrud Drexel au poste intermédiaire de chronométrage et 3'06 sur Jacqueline Rouvier, Anne-Marie Proell supporta parfaitement les bosses de la fin de parcours et du shuss final, ne se désunissant pas, trouvant encore les ressources nécessaires pour soutenir son rythme infernal jusqu'à l'arrivée.

Jacqueline Rouvier qui, elle avait été quelque peu "secouée" dans l'ultime ligne droite, soulignait la grande force de Anne-Marie Proell: "Elle est dans une condition physique extraordinaire", disait la Française.

Jacqueline Rouvier fut la seule à s'intercaler au milieu de la coalition autrichienne. Devancée par Wiltrud Drexel, 2ème de la descente de Grindelwald, elle précède toutefois de 74-100 Ingrid Gjoelner, 3ème de la seconde descente de Pfronten. En l'absence de la Suisse Marie-Thérèse Nadig, championne olympique de la spécialité, Jacqueline Rouvier semble la mieux à même pour menacer les Autrichiennes en descente alors que Hanny Wenzel (Liechtenstein) confirme ses progrès. Mais l'équipe

d'Autriche est vraiment d'une solide homogénéité puisque des filles comme Ingrid Gjoelner et Brigitte Schroll se hissent aux places d'honneur, bien que portant des numéros de dossard élevés, respectivement les nos 24 et 38.

Proell qui a réalisé le maximum de points (125) dans la seconde période — janvier — de la Coupe du Monde, mène largement dans la trophée Evian qu'elle doit remporter sans coup férir pour la troisième année consécutive, sans accident. Avec un total de 200 points, elle mène en effet devant sa compatriote Monika Kaserer, 2ème avec 126 points et Jacqueline Rouvier, 3ème avec 86 points.

ST-ROMUALD GAGNE

L'équipe de Saint-Romuald a vaincu les représentants des Loirs Saint-Edouard, de Montréal, 6-2, hier, dans la classe "A" du tournoi bantam provincial de Granby. Aujourd'hui, dans la classe "A", Lévis-Lauzon affronte Hull, à 14h; Limoilou joue contre Sherbrooke, à 15h05; Québec-DSN rencontre le gagnant du match Chambly-Ville Lasalle, à 16h30; et Sainte-Foy se mesure aux Vics de Granby, à 20h15.

SKI ALPIN

Les équipes féminine et masculine de ski alpin de l'Association sportive universitaire du Québec seront au Mont Sainte-Anne demain pour la deuxième compétition des quatre compétitions au calendrier. Les équipes de l'Université Laval sont dirigées par Denis Deslauriers.

Spahn aimerait avoir la chance de venir au bâton

NEW YORK (PA) — Les auteurs de règlements sont aux prises avec l'innovation du frappeur désigné, mais le commissaire du baseball Bowie Kuhn espère que le règlement sera complet d'ici une semaine.

"Peu nous importe si les gérants sont assez fins pour profiter du règlement, a dit Kuhn, mais nous ne voulons pas qu'ils trouvent des moyens de le dépasser."

Il y a deux semaines, la Ligue américaine s'est prononcée en faveur du frappeur désigné, mais la Ligue nationale a dit non. La LA veut ainsi augmenter ses assistances.

Fondamentalement, ce règlement implique un 10e poste dans l'alignement avant un match. Le gérant doit alors désigner un frappeur à la place du lanceur. Mais il peut y avoir un million de variations.

Selon Kuhn, le règlement, tel qu'énoncé il y a deux semaines, peut être changé. L'entraînement du printemps permettra de l'améliorer.

Les frappeurs désignés seront utilisés lors des matches hors-concours entre clubs de la LA, mais ne seront pas employés lors des matches inter-ligues, la Série mondiale et la partie d'étoiles.

Selon Kuhn, un changement probable permettra aux frappeurs désignés d'évoluer à la défensive plus tard dans un match, EXEMPLE

Ainsi, le frappeur désigné pourrait être le seul receveur suppléant du club. Il commence le match comme frappeur au 5e rang tandis que le receveur débutant frappe en 8e position.

En cas de blessure au receveur débutant, le changement de règlement permettrait au frappeur désigné de continuer le match comme receveur régulier, toujours au 5e rang des frappeurs.

Cependant, le nouveau règlement serait ignoré et le lanceur serait obligé de frapper au 8e rang.

Kuhn a profité d'un banquet en l'honneur du nouveau membre du Temple de la Renommée Warren Spahn pour lui demander son opinion sur le nouveau règlement transformant les lanceurs en joueurs uniquement défensifs.

AMATEURS

En tant qu'instructeur des Indiens de Cleveland, Spahn a répondu: "Je crois que le règlement est bon, car il devrait produire un plus grand nombre de points et attirer davantage les spectateurs, car il faut d'abord songer aux amateurs."

"Mais, en tant que lanceur, je crois que le règlement est stupide, car je n'aimerais pas être privé de la chance de frapper un coup sûr, produire un point et courir sur les sentiers."

Au cours de sa carrière, Spahn a conservé une moyenne supérieure à .200.

Je prévois qu'un plus grand nombre de lanceurs termineront leurs matches parce qu'on ne les enverra plus aux douches dans un match serré.

"Par ailleurs, j'espère que les lanceurs de la LA continueront de pratiquer le coup retenu et la course sur les sentiers parce qu'ils pourront avoir le choc de leur vie en recevant le signal du coup retenu dans une Série mondiale", a conclu Spahn.

sport local



LE COUILLARD

Le Couillard de Ste-Foy a fait un pas de plus vers une participation aux éliminatoires en remportant une précieuse victoire de 4-2 sur les Bruins de Grand'Mère. Gaétan Boucher, Florent Fortier, Roy Alpin et René Gros-Louis ont marqué pour les vainqueurs. René Boisvert et Michel Marchand ont compté pour les défaits, au deuxième rang. Le gardien de but Barry McCormick s'est illustré dans le gain du Couillard qui se rendra ce soir à Thetford Mines pour visiter les Fleurs de Lys. Ste-Foy lutte actuellement avec Cap-de-la-Madeleine et Thetford Mines pour la possession du troisième et quatrième rang avec encore 12 matches à disputer.

LIGUE INTERCITES

Dans la Ligue inter-cités, catégorie pee wee, Villeneuve a battu Québec DSN 5-3 et Ste-Foy a vaincu Québec Limoilou 3-2. Dans la catégorie midget, Pierre Belleau a compté quatre buts et fourni deux aides pour mener Québec DSN à une impressionnante victoire de 11-0 sur Villeneuve. Dans la même catégorie, Ste-Foy a eu le meilleur sur Québec Limoilou 3-1. Ce soir, dans la catégorie mosquito, Ste-Foy rencontre Québec Centre; dans la catégorie pee wee et midget, Loretteville se rend à Beauport tandis que dans le junior "B", Beauport joue contre Québec DSN.

WATER-POLO

Le water-polo au Service des Loisirs et des Parcs de la Ville de Québec a agrandi son champ d'action cette année en permettant à un plus grand nombre d'athlètes de joindre les équipes des Citadelles de Québec et de mieux apprécier cette discipline Olympique. Au total, 66 nageurs et nageuses participent régulièrement aux séances d'entraînement, à la piscine du Centre Wilbrod Bhéret, à partir de la catégorie juvénile à la catégorie senior filles, sous la direction de Gabor Cséprégi et Michel Lapointe. L'entraîneur en chef ambitionne de remporter le titre junior canadien en mai prochain à Ottawa. L'an passé, ajoute Cséprégi, nous avons perdu 5 à 4 devant Edmonton, les champions actuels. Une équipe senior participera également au championnat canadien à Calgary en juin prochain. Ce n'est pas la compétition qui manque puisque les Citadelles de Québec sont enregistrés dans chacune des catégories des ligues du district de Québec.

RALLYE

L'Association sport auto métropolitaine et le Club Karkajou présentent, dimanche le 28 janvier, le RALLYE TOBOGGAN, huitième et dernier rallye de la saison 1972-1973. Le départ aura lieu au Salon de Quillès Lévis, Centre d'Achats Rond-Points Lévis (entrée par l'Avenue Pie X). Les inscriptions débuteront à 10h30 et le premier départ sera donné à 12h01. Ce rallye compte pour les Championnats des Clubs Performance et Karkajou. Deux types de navigation ont été préparés: l'une très facile pour les Novices et l'autre identique pour les Experts et les Intermédiaires. Ceux-ci devront toutefois se procurer la carte 21 L-6 Edition 3MCE (1:50,000). Ils peuvent en obtenir au Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources 2136 Chemin Ste-Foy. Pour information: Luc Cantin, 524-2269.

HOMME DE MENAGE

pour travailler la nuit à notre magasin situé au boul. Ste-Anne.

Salaire intéressant. Bonnes conditions de travail.

Demandez M. RONALD DORION, gérant

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

2575, Boulevard Ste-Anne, Québec.

Casque protecteur conçu au Canada

Trois années de recherches et d'essais, menées conjointement par A.G. Spalding & Bros. of Canada et l'Université d'Ottawa, ont résulté en la mise au point d'un nouveau casque protecteur de hockey totalement canadien qui sera fabriqué par cette firme d'équipement sportif.

Ce casque protecteur offre plusieurs caractéristiques nouvelles recommandées et mises au point par une équipe d'experts et les services d'éducation physique et de génie de l'Université d'Ottawa, au cours de cette période d'essais de trois ans.

Parmi les recommandations qui ont été appliquées à la fabrication du casque, mentionnons les suivantes: le casque résistant aux chocs ne comprend qu'une seule pièce et est offert dans toutes les tailles (tour de tête) pour enfants et adultes. Il est doublé, à l'intérieur, d'une couche de matériel amortisseur de chocs qui assure une protection totale, particulièrement au niveau des tempes. Le casque est maintenu en pla-

ce par une courroie de type football qui assure plus de confort et une sécurité accrue.

Fabriqué à partir d'un matériel ultra léger, le nouveau casque offre de plus une protection spéciale pour les oreilles et est doté de perforations d'aération disposées de façon à assurer un degré de confort jamais encore obtenu.

L'équipe d'essais et de mise au point de l'Université d'Ottawa était formée de MM. Charles Cotton et René Therrien, professeur adjoint au département de génie mécanique.

"Ce casque offre une sécurité maximale et un confort accru, mais, déclarait le président de A.G. Spalding, Rich Ferguson, nous sommes aussi fiers du fait qu'il constitue un produit entièrement conçu et mis au point par des Canadiens".

Au cours de la période de mise au point, le casque a été soumis à une série de tests des plus rudes et les joueurs de hockey de l'Université d'Ottawa l'ont de plus mis à l'essai au cours de parties régulières.

Loto-Perfecta

A	B	C	D
3	5	8	1

Le grand gin.

BOLS

Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Au diable les règlements!

MIAMI (AFP et UPI) — La collègue américaine Kathy Kuykendall a défié les règlements de l'USTA (U.S. Lawn-Tennis Association) pour devenir, hier, la plus jeune athlète professionnelle au monde. Agée de 16 ans, Mlle Kuykendall a signé un contrat avec la Fédération internationale féminine de tennis, groupe indépendant déjà en conflit avec l'USTA pour des raisons de promotion. Les règlements de l'USTA stipulent qu'un athlète ne peut pas gagner d'argent par le tennis avant 18 ans. «La seule chose qu'on peut empêcher de faire est de jouer dans les tournois juniors», a dit Mlle Kuykendall, qui habite la Floride.

SANS RANCUNE

LONDRES (Reuter) — Le boxeur britannique Henry Cooper n'est pas rancunier! Après avoir été déposé du titre européen des poids lourds, il y a deux

ans, par Joe Bugner, Cooper entraîné ce dernier en vue de son combat contre Muhammad Ali, le 14 février, à Las Vegas. Le clan de Bugner estime que l'expérience de Cooper, qui a affronté Ali deux fois, sera d'un précieux secours au Britannique.

DOUBLE SURPRISE

LONDRES (Reuter) — Les deux premières têtes de série Ken Rosewall et Tom Okker ont causé une forte surprise, hier, à Londres, lorsqu'ils furent tous deux éliminés du tournoi international de tennis Rothmans en matches quarts de finale. L'Australien Rosewall a été vaincu par le Britannique Mark Cox tandis que le Néo-Zélandais Brian Fairlie battait le Néerlandais Okker. Les Américains Arthur Ashe et Marty Riessen ont également atteint les demi-finales.

SUSPENDU

LOS ANGELES (PA) — Le vétérinaire Ted McCaskill, des Sharks de Los Angeles, de l'Association mondiale de hockey, a été suspendu pour trois matches à la suite de son altercation avec les officiels, vendredi dernier, lors d'un match contre Cleveland. On prévoit égale-

ment qu'il écoperait d'une amende.

SCOTT REVIENT

MONTREAL (PC) — Le voltigeur Tony Scott, âgé de 21 ans, est devenu, hier, le troisième joueur de la liste de formation des Expos à signer son contrat avec cette organisation, pour 1973. Scott, qui s'alignait la saison dernière avec les Royals de Québec, de la Ligue Eastern, a conservé une moyenne de .313 en 45 parties, l'automne dernier, dans la Ligue de perfectionnement de la Floride, pour être le meilleur frappeur du club représentant les Expos dans ce circuit.

SOLIDE "COGNEUR"

MARACAY, Venezuela (UPI) — Joe Keough, des Royals de Kansas City de la Ligue américaine de baseball, a été relâché, hier, après avoir passé trois jours en prison suite à une bataille survenue dans un bar de Maracay. Keough, âgé de 26 ans, a été arrêté dimanche soir, avec deux autres Américains jouant dans la Ligue de baseball d'hiver du Venezuela, après une bagarre où l'ancien entraîneur Luis Sanchez, a été blessé à la tête. Les autorités policières ont cependant indiqué qu'aucun des trois hommes ne pourra quitter le Venezuela avant que l'affaire n'ait été tout à fait éclaircie par la justice. A noter

CAN-AM

DENVER (AFP) — Dix courses composeront, cette année encore, la série Can-Am, compétition nord-américaine réservée aux voitures de sport sans limitation de cylindres et à laquelle, pour la première fois, ne participeront pas les McLaren. Dotée d'un million de dollars de prix, la série commencera le 10 juin à Mosport pour se terminer à Riverside, en Californie, le 28 octobre.

DUPERE AU BERCAIL

TORONTO (PC) — Il est possible que Denis Dupéré retourne au jeu dès la fin de semaine, avec les Maple Leafs de Toronto, après avoir été bien accueilli par la direction de l'équipe à son retour d'une absence fortuite de quelques jours. Le directeur-général des Leafs, Jim Gregory, a levé sa suspension qui pesait sur Dupéré pour avoir quitté l'équipe sans explication, le 17 janvier, à Oakland. «Il espère seulement que l'incident est clos», a dit Gregory.

SNEAD MENE

PALM BEACH, Floride (PA) — Sam Snead a réussi six sous

LIGUE EASTERN

LOS ANGELES (UPI) — Don Lohm, joueur et gérant dans l'organisation des Dodgers de Los Angeles depuis maintenant 19 ans, a accepté le poste de gérant de l'équipe de Waterbury, de la Ligue Eastern de baseball, en vue de la prochaine saison.

HADL AVEC LES RAMS

LOS ANGELES (UPI) — Les Rams de Los Angeles, de la Ligue nationale de football, ont acquis le quart-arrière John Hadl des Chargers de San Diego en retour de l'ailier défensif Coy Bacon et du joueur de champ arrière Bobby Thomas. Le propriétaire de l'équipe, Carroll Rosenbloom, a expliqué que le quart Roman Gabriel, déjà avec les Rams, est un excellent joueur mais que l'équipe devait assurer sa sécurité suite aux nombreuses absences auxquelles il est sujet depuis son retour au cours de la récente saison.



JOHN HADL

le sport en bref

la normale, hier, à Palm Beach, pour prendre les devants à l'issue de la première ronde du championnat senior de l'Association des golfeurs professionnels. Snead a roulé un 66 contre un 69 pour Julius Boros, qui est au deuxième rang.

LES PATRIOTS

NORMAN, Oklahoma (UPI) — Les Patriots de Nouvelle-Angleterre, de la Ligue nationale de football, ont confirmé, hier, avoir entrepris des pourparlers avec Chuck Fairbanks, entraîneur d'une équipe collégiale d'Oklahoma, pour lui confier les postes de gérant général et d'entraîneur en chef du club. Selon le président Bill Sullivan, des Patriots, tout ne serait plus maintenant qu'une question de détails à régler. Les Patriots ont été sans entraîneur permanent à partir de la dernière partie de la saison dernière lorsque John Mazur a résigné ses fonctions. Phil Bengtson avait assuré l'intérim, mais a été congédié depuis.

NOUVEL INSTRUCTEUR

LOS ANGELES (PA) — Tommy Prothro a été remercié de ses services, hier, à titre d'instructeur des Rams de Los Angeles de la Ligue nationale de football. Il a été remplacé par Chuck Knox, un assistant-instructeur avec les Lions de Detroit.



JOHN HADL

résultats à Blue Bonnets

ne Mir, Good Knight Lobell, Lord Capricorn, Red Sun, Quinella: \$16.40.

SEPTIÈME COURSE AMBLE — \$1,000
4-David A Brook, Poley, \$5.00, 2.30, 2.70; 5-Wildcat Mir, Dumont, \$12.20, 2.50; 6-Reddy, Comas Adios, Picard, \$4.60.

8-Temp: 2:07 5/8.
Ont aussi couru: Miss Adiosweird, South, Red, Adios, Caylakker, Billie, Bob, Tom, Scamdi O Moutte, Easter Cloud.

HUITIÈME COURSE AMBLE — \$1,000
1-Johns Duke, Jones, \$1.00, 3.00; 2-Daniel Hunter, Gingras, \$6.20, 2.70; 3-Senucky, Bond, Ponton, \$9.10, 3.00; 4-Quick, Gaudin, \$5.60.

9-Temp: 2:08.
Ont aussi couru: Jests Patch, Lauren B Sam, Dilly Bob, Welcome Lake, Zenith Ned, Marcella Lobell et Traction Tom.
Écrans: \$26.80.

NEUVIÈME COURSE AMBLE — \$1,000
1-Johns Duke, Jones, \$1.00, 3.00; 2-Daniel Hunter, Gingras, \$6.20, 2.70; 3-Senucky, Bond, Ponton, \$9.10, 3.00; 4-Quick, Gaudin, \$5.60.

9-Temp: 2:08.
Ont aussi couru: Kaly Wooster, 8001 in the Sun, Capri Mir, Rebel Sniper et Star Record.

DIXIÈME COURSE AMBLE — \$1,000
1-Johns Duke, Jones, \$1.00, 3.00; 2-Daniel Hunter, Gingras, \$6.20, 2.70; 3-Senucky, Bond, Ponton, \$9.10, 3.00; 4-Quick, Gaudin, \$5.60.

9-Temp: 2:08.
Ont aussi couru: Portage Starr, Diana.

NOUS CONSTRUONS SUR VOTRE TERRAIN

INFORMATIONS:
872-4721
688-0584

CE SOIR à 9h15
NE MANQUEZ PAS VOTRE ÉMISSION:
"MAINS HABILES, MAINS AGILES"
MONTREAL 9C 8NC QUÉBEC 11TCQ

Les équipes "Rouge et Or" en expédition de fin de semaine

Les équipes "Rouge et Or" de l'Université Laval mettent le nez dehors en fin de semaine. L'équipe féminine, qui garde le haut du pavé, ne disputera qu'un seul match, en l'occurrence ce soir, en affrontant les représentantes du Collège MacDonald.

Profitant d'une récente défaite encaissée par l'Université Bishop, les protégées de Jacques Rioux auront l'opportunité d'augmenter leur priorité au sommet du classement, en tentant de mériter un dixième triomphe cette saison. Il est possible que l'équipe de-

meure dans la Métropole, pour faire face à un club senior demain. D'autre part, le Rouge et Or masculin se rend à Sainte-Anne de Bellevue, aujourd'hui, pour essayer de secouer sa léthargie contre le Collège MacDonald, également, pour ensuite se mesurer aux porte-couleurs de l'Université Sir George Williams, demain.

les inscrits à Blue Bonnets

CE SOIR

Première course TROT — \$1,100
5-Pretty Speedy, T. Miller, \$2.10
6-Promie N. J.P. Morel, \$2.10
7-Greg Brown, W. Bourgon, \$2.10
8-Buckley Joe, G. Gendron, \$2.10

Second course TROT — \$1,100
1-Doug M. Picard, \$2.10
2-Mellow Yellow, S. Grisé, \$2.10
3-Chever Bomb, R. Beaman, \$2.10
4-Armbro Jazz, P.S. Guay, \$2.10
5-Trader Dillon, G. Lachance, \$2.10

Troisième course AMBLE — \$1,100
4-Mar Coq, P. Gauthier, \$2.10
5-Twelfth Song, Y. Norrie, \$2.10
6-Barnes Angus, Y. Poireur, \$2.10
7-Mike Time, J. Gendron, \$2.10
8-Berwick Baby, W. Bourgon, \$2.10
9-Ozark, R. Renaud, \$2.10
10-Doming Mir, \$2.10
11-Deal Mac, \$2.10

Quatrième course TROT — \$1,100
7-Spanker Frost, W. Bourgon, \$2.10
8-Two Mountains Ding, G. Lachance, \$2.10
9-Meadow Jacob, S. Grisé, \$2.10
10-Grey Way, \$2.10
11-Ned Pully, J.L. Biale, \$2.10
12-Keystone Adage, \$2.10
13-Jean Scott, D. Godin, \$2.10
14-Barline, E. Lake, \$2.10
15-Mac, \$2.10
16-AE-C.F. Adio, M. Heroux, \$2.10

Cinquième course AMBLE — \$1,100
8-Provo Hanover, P. Robitaille, \$2.10
9-Katie S. B. Côté, \$2.10
10-Chapel Lorette, J. St-Jacques, \$2.10
11-Twin City, \$2.10
12-Bernie Roy, G. Gendron, \$2.10
13-Lively Kid, S. Boucher, \$2.10
14-Wans Steam, M. Brossau, \$2.10

Sixième course AMBLE — \$1,100
1-Dreamy Chief, G. Gendron, \$2.10
2-Mr. MacDoe, \$2.10
3-Duc Hebelein, \$2.10
4-Beccol, R. Beaman, \$2.10

Septième course AMBLE — \$1,100
4-Douane Coloniale, \$2.10
5-Tiger Herbes, \$2.10
6-Sooty Tempa, M. Picard, \$2.10
7-Charlie W., Z.P. Charbon, \$2.10
8-Pasword Lobell, G. Gendron, \$2.10
9-Samuel Hawk, S. Grisé, \$2.10

Huitième course AMBLE — \$1,100
3-Blandville, \$2.10
4-Duc Drummond, J. Cyrène, \$2.10
5-Maxter Spangier, S. Boucher, \$2.10
6-Rolpo C, \$2.10
7-Saint Chance, P.S. Guay, \$2.10
8-Prince Robbie, J. Hébert, \$2.10
9-Jonnet Giers, L. Laroché, \$2.10
10-Dover Dan, J.M. Béland, \$2.10
11-Madeleine Adios, G. Lachance, \$2.10

Neuvième course AMBLE — \$1,000
2-Cedille Mir, G. Gendron, \$2.10
3-Little Ford, L. St-Jacques, \$2.10
4-Geoffry Mir, C. Côté, \$2.10
5-M. Angé, A. Deguisé, \$2.10
6-Two Monnaies Call, N. Bardier, \$2.10
7-T.P. Parker, G. Lachance, \$2.10
8-Ronny Dale, Chief, P. Lacharité, \$2.10
9-J.J.W., \$2.10
10-Darn Good Night, R. Renaud, \$2.10

Dixième course TROT — \$1,000
3-Dandy Mir, A. Deguisé, \$2.10
4-Rodette Roy, P. Robitaille, \$2.10
5-Dark Smoke, B. Livermore, \$2.10
6-Dime Boy, M. Picard, \$2.10
7-Dark Smoke, B. Livermore, \$2.10
8-O.S. Biarritz, V. Archambault, \$2.10
9-Jan Van, D. Beauchemin, \$2.10
10-Ruth Ann Charlton, G. Beaudoin, \$2.10
11-Windy Spectator, M. MacDonald, \$2.10

Onzième course AMBLE — \$1,000
5-Bravo Angus, G. Gendron, \$2.10
6-Fred Fiches, N. Jones, \$2.10
7-Dashing Dan, D. Normandin, \$2.10
8-Waita, J.P. Morel, \$2.10
9-Jay Quick, M. Picard, \$2.10

Douzième course AMBLE — \$1,000
1-Francis Coloniale, A. Lalonde, \$2.10
2-MAIRIE Ensign, M. Picard, \$2.10
3-Belmont Steven, T. Miller, \$2.10
4-Tarquin, T. Ponton, \$2.10
5-Jean Duroy, G. Piquette, \$2.10
6-Caroline Wayne, N. Bardier, \$2.10
7-Frost Free, J.M. Béland, \$2.10
8-Guy, \$2.10

13-Boivin, Edith, \$11.18
14-L'Anglais, Odette, \$9.107
15-Parent, Monique, \$11.62
16-Jobidon, Maude, \$11.50
17-Tremblay, Jackie, \$11.49
18-Fillion, Estelle, \$10.36
19-Fortier, Anne-Marie, \$11.26
20-Amyot, Hélène, \$11.22
21-Tremblay, Guylène, \$9.8
22-Laperrière, Diane, \$11.7
23-Kirouac, Denise, \$11.6
24-Brochu, Claire, \$11.0

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFQM-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFMT-TV De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain (5) Québec CMTV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV (6) Québec CKMI-TV (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV (1) Émission spéciale

LE VENDREDI 26 JANVIER 1973

6.00 P.M. (3) Channel 2 news hour (4) Panorama de C (5) Quebec today (7) Madame est servie (10) Madame est servie (11) Actualités 24 c (12) Pulse c

8.00 (3) Mission: impossible c (4) (10) Hockey c (5) M & H c (7) Mannix c (8) The Brady bunch c (R-Q.) Kaleidoscope. Anim: Nicole Laurier. Carrefour des grands sujets et des problèmes associés à l'éducation. Aujourd'hui: Explication de l'expérience d'éducation de l'enseignement de la musique à partir du concert vers l'abstrait et ayant des répercussions qualifiables au niveau de l'apprentissage des autres matières scolaires. In: Mlle Ravariet c

8.30 (3) All in the family c (8) The Partridge Family c (12) Friday Movie: "Family flight" c

9.00 (3) Friday Movie: "Any second now" (5) The Tommy Hunter show (7) (11) A propos... Musique c (8) Burt Bacharach in Shanghai (special) c (R-Q.) "Deux temps, un sourire". Aujourd'hui: "Les Voisins" et "Caprice en couleur": deux films couleurs, produits par l'Office National du film. c

9.15 (R-Q.) "Mains habiles, mains agiles": L'évolution de l'artisanat québécois. Aujourd'hui: "Le Bois I". Lise Label rencontre Léo Gervais, sculpteur animalier. Heures en aval de Québec et jusqu'à l'embouchure de la rivière

7.45 (R-Q.) "Entre deux Mers". Visite de diverses provinces canadiennes. Aujourd'hui: "Charlevoix". Aving: Heures en aval de Québec et jusqu'à l'embouchure de la rivière

LE SAMEDI 27 JANVIER 1973

6.00 A.M. (5) Movie time: "Magic town" (7) (11) (13) Telechrome c (8) The Brady Kids c (12) The Waterville gang c

6.30 (12) Community Calendar

6.50 (3) In the news c

7.00 (8) Across the fence c (12) Hercules

7.30 (8) Featurette c

8.00 (3) The Bugs Bunny show (8) H. R. Pufnstuf c (12) Magic Tom's Road show

8.25 (10) Bienvenue CFTM c

8.26 (3) In the news c

8.30 (3) Sabrina, the teenage witch (4) La Pastorale c (8) Jackson Five c (10) Les p'tits bonhommes c (12) George of the jungle c

9.00 (3) In the news c (3) The Amazing Chan and the Chan Clan c (7) L'agriculteur de demain (8) Les Oméons c (11) (13) Yogi et Popotame c (12) Jackson Five c

9.26 (3) In the news c

9.30 (3) The New Scooby-Doo Movies (4) Les aventures: "La fuite dans la jungle" (7) Le prince saphir c (8) The Saturday Superstar Movie c (11) (13) Grangallo et pettiro (12) The Flinstones

10.00 (7) (11) (13) Mon ami Ben c (10) Ciné-Jeunes: "Robinson Crusoe sur Mars" c (12) The Pink Panther c

10.30 (3) In the news c (3) Josie and the Pussycats in outer space c

10.30 (3) Josie and the Pussycats in outer space c

11.00 (4) Alfred Hitchcock (5) Children's cinema c (7) Match sur roulettes c (8) Lloyd Bridges "Water World" c (11) (13) Sportthèque c (12) Saturday Movie: "Munster, go home" c

11.30 (8) Basketball (10) L'Eglise sur la Place c (3) Current events quiz c (4) Match c (5) Canadian college sports c (7) Les étoiles de demain c (10) Les stars volantes c (11) (13) Cinéma: "Le Grand alibi" c

12.00 (3) People c (4) Cinéma: "Cri d'angoisse" (10) Horizon sports c (12) Bobby Orr (special) c

1.00 (3) Grand Prix Wrestling c

1.30 (8) Basketball (10) L'Eglise sur la Place c (3) Current events quiz c (4) Match c (5) Canadian college sports c (7) Les étoiles de demain c (10) Les stars volantes c (11) (13) Cinéma: "Le Grand alibi" c

2.30 (3) People c (4) Cinéma: "Cri d'angoisse" (10) Horizon sports c (12) Bobby Orr (special) c

3.00 (3) Grand Prix Wrestling c

3.30 (4) Match c (5) Canadian college sports c (7) Les étoiles de demain c (10) Les stars volantes c (11) (13) Cinéma: "Le Grand alibi" c

4.00 (3) People c (4) Cinéma: "Cri d'angoisse" (10) Horizon sports c (12) Bobby Orr (special) c

4.30 (3) Grand Prix Wrestling c

5.00 (3) The Saint c (4) Allez-4 c (5) The Bugs Bunny and the Road Runners show c (7) (11) (13) Le français d'aujourd'hui (10) C'est arrivé cette semaine c (7) Sur le matelas c (10) Studio 10 c (11) Le monde en liberté (13) Documentaire c

5.45 (13) Le Parti Québécois c

6.00 (3) News c (4) Première chance c (5) Update c (6) The Bing Crosby National Pro-Am c (11) Sport détaché c (12) Circle of fear (13) Les belles histoires des pays d'en haut c

6.25 (4) Samedi - Information c (3) News c (5) Replay c (7) Mile 7 à la conquête du monde c (10) Sur le matelas c (11) Le journal c

6.40 (11) Nouvelles du sport c (12) Politique fédérale c (4) Mode pour la mariée c

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS À CHANGEMENTS SANS AVIS!
TCQ: Signifie "TELECABLE DE QUÉBEC", réseau communautaire à circuit fermé.
R.-Q.: Signifie "Radio-Québec" synthonisé au II sur le câble

petite histoire des longs-métrages

1.00 P.M. (10) Ciné - Jeunes: "Robinson Crusoe sur Mars". E.-U. Science-fiction une réalisation de B. Haskin en 1964 avec Paul Mantey, Vic Lundin et Adam West. — Un astronaute vit les mêmes péripéties de Robinson sur la planète Mars. c

12.00 (5) Movie time: "Magic Town". E.-U. Comédie réalisée en 1947 par W.A. Wellman avec James Stewart et Jane Wyman. — Un publiciste trouble la paix d'une petite ville lorsqu'il prend comme modèle de la vie typique américaine.

12.00 (12) Saturday Movie: "Munster, go home". E.-U. Comédie une réalisation de E. Bellamy en 1966 avec Fred Gwynne, Yvonne de Carlo et Al Lewis. — Une famille de monstres entre en possession d'un domaine en Angleterre. c

12.00 (11) (13) Cinéma: "Le grand alibi". E.-U. Drame policier réalisé en 1956 par A. Hitchcock avec Jane Wyman, Richard Todd, Marlene Dietrich et Michael Wilding. — Une jeune femme essaie d'apporter son aide à un camarade accusé d'assassinat.

1.00 P.M. (12) Saturday Movie: "Munster, go home". E.-U. Comédie une réalisation de E. Bellamy en 1966 avec Fred Gwynne, Yvonne de Carlo et Al Lewis. — Une famille de monstres entre en possession d'un domaine en Angleterre. c

1.30 (13) Projection de nuit: "L'algèbre vole au soleil". E.-U. Drame de guerre une réalisation de J. Ford en 1956 avec John Wayne, Maureen O'Hara et Dan Dailey. — Trop occupé à sa carrière, un pilote d'avion affronte maints problèmes à l'intérieur de son foyer.

2.00 (4) Cinéma: "Cri d'angoisse". G.-B. Drame policier réalisé en 1956 par M. Box avec Van Johnson, Hildegard Neff et Katharine Kath. — Une chanteuse officier tente d'aider un officier américain à prouver son innocence devant une accusation d'assassinat.

2.30 (4) Cinéma: "Cri d'angoisse". G.-B. Drame policier réalisé en 1956 par M. Box avec Van Johnson, Hildegard Neff et Katharine Kath. — Une chanteuse officier tente d'aider un officier américain à prouver son innocence devant une accusation d'assassinat.

SIMPSONS
Sears

• Fleur de Lys • Place Laurier

SOLDE AVANT INVENTAIRE

EN VENTE SAMEDI DES 9h a.m. AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE

SPECIALS EN VENTE A PLACE FLEUR DE LYS

POUR LA MAISON

1 seulement
Salon avant-gardiste
5 pièces
Reg. \$449 **319⁹⁹** ens.

2 seulement
Causeuse style traditionnel
Reg. \$240 **179⁹⁹** ch.

1 seulement
Causeuse moderne
Reg. \$219.98 **149⁹⁹** ch.

1 seulement
Causeuse
Velours fraise
Reg. \$349.98 **269⁹⁹** ch.

3 seulement
Fauteuils contemporains
Reg. \$150 **89⁹⁹** ch.

1 seulement
Fauteuil moderne
Reg. \$130 **89⁹⁹** ch.

2 seulement
Canapé-lit
Colonial
Reg. \$110 **79⁹⁹** ch.

1 seulement
Fauteuil colonial
Reg. \$99.98 **39⁹⁹** ch.

2 seulement
Canapé-lit
Reg. \$179.98 **129⁹⁹** ch.

1 seulement
Salon contemporain
2 pièces
Reg. \$319.98 **219⁹⁹** ens.

1 seulement
Salon traditionnel
2 pièces
Reg. 489.98 **389⁹⁹** ens.

1 seulement
Salon traditionnel
2 pièces
Reg. 519.98 **399⁹⁹** ens.

1 seulement
Salon colonial
4 pièces
Reg. 529.98 **419⁹⁹** ens.

1 seulement
Salon contemporain
2 pièces
Reg. 339.98 **269⁹⁹** ens.

2 seulement
Salon traditionnel
2 pièces
Reg. 469.98 **369⁹⁹** ens.

1 seulement
Salon moderne
2 pièces
Reg. 399.98 **319⁹⁹** ens.

2 seulement
Fauteuil inclinable
Herculan
Reg. 149.98 **109⁹⁹** ch.

2 seulement
Fauteuil inclinable
Vinye
Reg. 149.98 **109⁹⁹** ch.

1 seulement
Berçant-inclinable
Vinye
Reg. 159.98 **119⁹⁹** ch.

1 seulement
Fauteuil inclinable
Reg. 109.98 **79⁹⁹** ch.

1 seulement
Dinette avant-gardiste
5 pièces
Reg. 349.98 **279⁹⁹** ens.

1 seulement
Dinette avant-gardiste
5 pièces
Reg. 299.98 **239⁹⁹** ens.

Lessiveuse automatique
4 cycles
Reg. 299.98 **\$279**

Lessiveuse automatique
6 cycles
Reg. 319.98 **\$289**

Sècheuse "Kenmore"
3 cycles
Reg. 249.98 **\$229**

Sècheuse "Kenmore"
3 cycles
Reg. 239.98 **\$219**

Lessiveuse "Kenmore"
6 programmes
Reg. 309.98 **\$289**

Lave-vaisselle "Kenmore"
4 programmes
Reg. 309.98 **\$269**

Minisècheuse "Kenmore"
5 livres
Reg. 159.98 **\$139**

USTENSILES DE CUISINE

"Carnival" en Teflon II*
Casserole 98 onces
Reg. 10.49 **5.24**

Fait-tout 160 onces
Reg. 12.49 **6.74**

Poêle 10 pouces
Reg. 9.49 **4.74**

Casserole 32 onces
Reg. 8.49 **4.24**

"Carnival" fini aluminium

Casserole 32 onces
Reg. 7.49 **3.74**

Fait-tout 160 onces
Reg. 12.49 **6.24**

Poêle 10 pouces
Reg. 8.49 **4.24**

Articles Ménagers (Rayon 11).

3 seulement
Conditionneuse à tapis
Démonstrateur. 2 vitesses.
Accessoires Reg. 49.98 **39⁹⁹** ch.

3 seulement
Aspirateur vertical
Démonstrateur.
Reg. 59.98 **49⁹⁹** ch.

3 seulement
Aspirateur vertical
Démonstrateur. Avec balai-brosse.
Reg. 79.98 **59⁹⁹** ch.

Aspirateurs (Rayon 20).

Groupe de tentures
Reg. 7.98 à \$110
4⁹⁹ à 54⁹⁹

Groupe de "Plein jour"
Brodes
Reg. 29.99 à 34.99 **9⁹⁹**

Tentures et Rideaux (Rayon 24).

Humidificateur automatique
2 vitesses
Reg. 69.98 **49⁹⁹** ch.

Minuterie
Pour appareils électriques
Reg. 9.99 **6⁹⁹** ch.

Accessoires Electriques (Rayon 34).

Carpette "Cascade"
En nylon. 9 x 12 pieds
Reg. 129.98 **99⁹⁹** ch.

Tapis (Rayon 37).

Téléviseur couleur
Ecran 180 pouces car-
rés. **379⁹⁹** ch.

Rayon de la Musique (Rayon 57).

Armoire
A glisser sous l'évier
Reg. 10.99 **7⁹⁹** ch.

Literie (Rayon 96).

VETEMENTS POUR LA FAMILLE

Groupe de vêtements sport
En lainage. Tail. 10-16.
Reg. 29.98 à \$45 **16⁹⁹** ch.

Manteaux pour Dames (Rayon 17).

Soutien-gorge
En nylon transparent
Reg. \$5 **2⁴⁹** ch.

Boutique Intime (Rayon 18).

Robes d'hôtesse
Variées.
Reg. \$25 à \$40 **\$10** ch.

Lingerie (Rayon 38).

Bottes
De cuir ou de suède
Reg. \$70 à \$35 **12⁹⁹** pai.

Chaussures variées
Reg. \$15 à \$25 **8⁹⁹** pai.

Chaussures pour Dames (Rayon 54).

Robes saisonnières
Pour fillettes Ages 7-14 ans.
Reg. 7.98 à 16.98 **4⁹⁹** ch.

Robes de chambre
Nylon ou coton matelassé. Ages 8-14 ans.
Reg. 5.99 à 14.98 **3⁹⁹ à 9⁹⁹**

Vêtements pour Fillettes (Rayon 77).

Pyjama de ratine
Rouges. Rouge et blanc.
Légères imperfections.
1⁹⁹ ch.

Habit de motoneige
100% nylon.
Reg. 9.99 **7⁹⁹** ch.

Tuques et mitaines
Reg. 89¢ à \$1 **49¢**

Robes variées
Reg. 8.98 à 10.98 **4⁹⁹** ch.

Vêtements pour Enfants (Rayon 29).

Habits automne-hiver
Coupe à la mode. Couleurs et tailles variées.
Reg. \$110 **59⁹⁹** ch.

Paleto long pour hommes
Quadrille. Modèle ajusté. Couleurs et tailles désassorties.
Reg. \$65 **34⁹⁹** ch.

Vêtements pour Hommes (Rayon 45).

Boîtes d'hiver pour hommes
Haut-de-tige avec courroie. Pointures désassorties.
Special **3⁹⁹** pai.

Chaussures pour Hommes (Rayon 67).

Souliers et bottines
Pour enfants et bébés. Pointures 5 à 3 dans le groupe. Couleurs variées.
Reg. \$5 à 9.99 **99¢** pai.

Chaussures pour Enfants (Rayon 54).

RABAIS 40% SUR MANTEAUX D'HIVER

POUR FILLETES ET ADOLESCENTES

Reg. 19.98 à 79.98
11⁹⁹ à 46⁹⁹ ch.

Vêtements pour Fillettes (Rayon 77).

RABAIS 50% SUR ACCESSOIRES POUR HOMMES

Chapeaux
Reg. 13.95 **6⁹⁹** ch.
Reg. \$25 **12⁹⁹** ch.

Pull-overs
100% acrylique, manches longues.
Reg. \$17 **8⁹⁹** ch.

Pull-overs
A encolure ronde, manches longues.
Reg. \$10 **4⁹⁹** ch.

Accessoires pour Hommes (Rayon 33).

DIVERS

Ensemble 4 pattes de 14"
En bois
Reg. 7.49 **4⁹⁹** ens.

Portes et fenêtres
Reg. 29.98 à 89.98
14⁹⁹ à 44⁹⁹ ch.

Remises
8 x 9 pieds en acier
Reg. 99¢ à 2.99 **139⁹⁹** ch.

Reg. 179.98 **139⁹⁹** ch.

Matériaux de Construction (Rayon 64).

2 portes
Pour la baignoire
Reg. 44.99 **39⁹⁹** ens.

Pharmacie
Reg. 12.99 **9⁹⁹** ch.

Tuyau type "L"
1/2 pouce en cuivre rigide.
Reg. 45¢ **29¢** le pied

Tuyau type "L"
1/2 pouce en cuivre rigide.
Reg. 71¢ **49¢** le pied

Tuyau type "DWV"
1/2 pouce en cuivre rigide.
Reg. 1.29 **79¢** le pied

Tuyau type "DWV"
3/4 pouce en cuivre rigide.
Reg. 2.49 **1³⁹** le pied

Plomberie-Chauffage (Rayon 42).

Tapiserie
Lavable et encollée
Reg. 2.99 à 4.49 **1⁹⁹**

Ens. de rouleau 9 1/2"
Reg. 3.59 **2⁹⁹**

Peinture - Rayon 30.

Housse
De siège d'auto en Orlon*
Reg. 9.99 **6⁹⁹**

Centre de l'Automobile - Rayon 28

5 seulement
Chasse-neige
"Craftsman" 7 HP
Démonstrateur
Reg. 499.98 **\$419**

Quincaillerie (Rayon 9).

15 seulement
Sèche-cheveux
5 températures
Reg. 22.88 **16⁹⁹** ch.

Cosmétiques (Rayon 8).

Bâtons de hockey
Reg. 99¢ à 2.99
69¢ à 1⁹⁹ ch.

Traineau en aluminium
5 à 7 pieds
Reg. 8.49 à 14.98
4²⁰ à 6⁹⁸ ch.

Articles de Sport (Rayon 6).

Bijoux variés
Reg. \$1 à \$10
50¢ à \$5 ch.

Bijouterie (Rayon 4).

Biscuits
Au Yoghourt
2 pour **69¢**

Biscuits
"Peak Frean"
3 boîtes pour **89¢**

Confiserie (Rayon 87-c).

SPECIALS EN VENTE A PLACE LAURIER

POUR LA MAISON

1 seulement
Canapé espagnol
Reg. 259.98 **169⁹⁹** ch.

1 seulement
Canapé contemporain
Reg. 329.98 **239⁹⁹** ch.

1 seulement
Chambre à coucher
Espagnole 3 pièces
Reg. 699.98 **459⁹⁹** ens.

1 seulement
Chambre à coucher
Espagnole 3 pièces
Reg. 749.98 **499⁹⁹** ens.

1 seulement
Chambre à coucher
Canadienne 6 pièces
Reg. \$650 **499⁹⁹** ens.

1 seulement
Canapé colonial
Reg. 279.98 **199⁹⁹** ch.

Quantité limitée
Dinette futuriste
5 pièces
Reg. 349.98 **279⁹⁹** ens.

1 seulement
Dinette coloniale
5 pièces
Reg. \$262 **179⁹⁹** ens.

1 seulement
Dinette "Provincial français"
5 pièces
Reg. 699.98 **449⁹⁹** ens.

1 seulement
Salon traditionnel
2 pièces
Reg. 379.98 **299⁹⁹** ens.

2 seulement
Causeuse
Contemporaine
Reg. \$240 **\$180** ch.

Meubles (Rayon 1).

6 seulement
Machine à coudre
Automatique. Modèle portatif.
Reg. 179.98 **139⁹⁹** ch.

6 seulement
Aspirateur
Avec accessoires. Garantie 1 an.
Reg. 99.98 **89⁹⁹** ch.

Aspirateurs - Machines à Coudre (Rayon 20).

20 seulement
Lampadaires variés
Rabais 33%.
Reg. 21.98 à 49.98
14⁹⁹ à 32⁹⁹ ch.

Lampes de tables variées
Rabais 20% à 50%.
Reg. 24.98 à 45.98
14⁹⁹ à 19⁹⁹ ch.

Lampes et Tableaux (Rayon 21).

Couvre-lit simple
"Sarrento".
Reg. 26.98 **16⁹⁹** ch.

Couvre-lit "Cha Cha"
Simple ou double.
100% coton piqué.
Reg. 89.98 à 119.98
12⁹⁹ ch.

Tentures et Rideaux (Rayon 24).

20 seulement
Mélangeur "Sunbeam"
5 vitesses. Portatif.
Reg. 20.98 **16⁹⁹** ch.

8 seulement
Lampe suspendue
En plastique
Reg. 13.98 **6⁹⁹** ch.

22 seulement
Fer à repasser
Reg. 23.98 **19⁹⁹** ch.

Lampe suspendue en verre
Avec chaîne 12 pouces.
Reg. 10.99 **6⁹⁹** ch.

24 seulement
Friteuse
"Donby".
Reg. 11.99 **8⁹⁹** ch.

Accessoires Electriques (Rayon 34).

3 seulement
Carpette "Cascade"
9 x 12.5 pieds. Nylon poils longs.
Reg. 129.98 **99⁹⁹** ch.

1 seulement
Carpette "Smyrna"
9 x 12 pieds. En laine.
Reg. 279.98 **199⁹⁹** ch.

1 seulement
Carpette 9 x 12 pieds
En Kadel*.
Reg. 163.98 **99⁹⁹** ch.

Quantité limitée
Petits tapis en nylon
Nylon. 21x36 et 24x45 po.
Reg. 2.69 à 3.28 **\$1** ch.

Tapis (Rayon 37).

1 seulement de chaque
Réfrigérateurs "Coldspot" sans givre
Modèle 16.6 pi. cu.
Reg. 349.98 **\$265**

Modèle 16.6 pi. cu.
Reg. 409.98 **304⁹⁹**

Modèle 14.8 pi. cu.
Reg. 389.98 **294⁹⁹**

Appareils Ménagers (Rayon 46).

6 seulement
Téléviseurs portatifs noir et blanc
10 et 12 pouces
Reg. 89.98 à 119.98
76⁹⁹ à 99⁹⁹ ch.

6 seulement
Radio portatif
AM/FM
Reg. 59.98 **39⁹⁹** ch.

Rayon de la Musique (Rayon 57).

Serviettes de bain
Reg. 1.49 **99¢** ch.

Essuie-mains
Reg. 2.149 **2 pour 99¢**

Serviettes de bain
Reg. 99¢ **50¢** ch.

Serviettes de bain
Reg. 84¢ **50¢** ch.

Serviettes de bain
Reg. 1.99 **99¢** ch.

Literie (Rayon 96).

30 seulement
Jambières de hockey
Reg. 5.99 à 8.99
2⁹⁹ à 4⁴⁹

30 paires seulement
Patins Bobby Orr
Valant 24.99 **9⁹⁹** pai.

30 paires seulement
Bottes de motoneige pour garçons hommes et dames
Reg. 8.99 à 17.99
5⁹⁹ à 11⁹⁹ pai.

60 seulement
Harnais
Pour le ski alpin
Reg. 19.99 **12⁹⁹**

12 seulement
Table de ping-pong
5 pieds
Reg. 19.99 **9⁹⁹** ch.

8 seulement
Coussins 2 pouces
Pour tente-roulotte
Reg. 34.98 **17⁹⁹** ch.

30 seulement
Coussins pour traîneau
2 à 6 places.
Reg. 1.79 à 4.99
99¢ à 2⁹⁹ ch.

20 seulement
Toboggans en bois
3 à 6 places.
Reg. 11.99 à 19.99
7⁹⁹ à 11⁹⁹ ch.

60 seulement
Hockey pour garçons et hommes
Reg. 65¢ à 3.99
45¢ à 2⁹⁹

6 seulement
Râtelier
Pour 4 queues de billard.
Reg. 11.99 **7⁹⁹** ch.

Articles de Sport (Rayon 6).

VETEMENTS

Pull-overs
Variés
Reg. \$9 **\$6** ch.

Jeune Boutique (Rayon 19).

RABAIS 40%

Manteaux pour fillettes
7 - 14 ans
Reg. 19.98 à \$46
11⁹⁹ à 26⁹⁹ ch.

Manteaux pour adolescentes
10 - 14 ans
Reg. \$26 à 79.98
14⁹⁹ à 46⁹⁹ ch.

Vêtements pour Fillettes (Rayon 77).

Souliers habillés en cuir ou suède
Pour dames, pointures désassorties.
Reg. \$15 à \$20 **7⁹⁹** pai.

Chaussures pour Dames (Rayon 54).

Pantouffles pour hommes et garçons
3⁹⁹ pai.

Chaussures pour Hommes (Rayon 67).

DIVERS

Pomme de douche
Reg. 7.98 **4⁹⁹** ch.

Robinet flotteur
Reg. 3.99 **2⁹⁹** ch.

Souppes de chasse-d'eau
Reg. 3.30 **2⁴⁹** ch.

1 seulement
Baignoire beige
Légèrement endommagée.
Reg. 74.98 **19⁹⁹** ch.

Pieds de lavabo
Reg. 8.99 **6⁹⁹**

Pieds de lavabo avec porte-serviettes
Reg. 13.98 **10⁹⁹**

Robinet de baignoire "Sculptural" avec douche.
Reg. 39.98 **34⁹⁹**

Robinet de lavabo
"Sculptural" Avec vidage automatique.
Reg. 34.98 **29⁹⁹**

Robinet de baignoire
Reg. 26.98 **22⁹⁹**

Robinet de lavabo
Reg. 22.98 **19⁹⁹**

Robinet d'évier
Avec lave-légumes.
Reg. 26.98 **22⁹⁹**

Autre modèle
Reg. 23.98 **19⁹⁹**

Robinet d'évier
A entrecentre 8 pouces
Reg. 14.98 **9⁹⁹**

Robinet d'évier Economique
Reg. 10.98 **8⁹⁹**

Robinet d'évier ou de lavabo
Reg. 7.99 **6⁴⁹** la pai.

Plomberie - Chauffage (Rayon 42)

Quantité limitée
Fenêtres de dimensions variées
Reg. 20.95 à 49.95
\$5 à \$15 ch.

Briques décoratives
Boîte pour 10 pieds carrés
Reg. 14.99 **7⁴⁹** bte

Panneaux décoratifs "K.LUX". Modèles variés.
Reg. 6.99 **4⁹⁹**

Matériaux de Construction (Rayon 64).

2 seulement
Ciné-caméra "Eumig"
Objectif reflex, avec zoom.
Reg. 99.98 **64⁹⁹** ch.

3 seulement
Lampe éclair
Pour "Polaroid". Modèle 490.
Reg. 9.98 **4⁹⁹** ch.

Photographie (Rayon 39).

Fondue
De couleurs variées.
Reg. 2.99 **1⁹⁷**

Quantité limitée
Tasses à café
Boîte de 6.
Reg. 5.94 **2⁹⁹** bte

Bonbonnière
En céramique de Beauce.
Reg. 2.25 **1⁴⁹** ch.

Bougeoir
En céramique de Beauce.
Reg. 3.30 **1⁹⁹** pai.

Porcelaine (Rayon 35).

25 seulement
Peinture
Pour murs de ciment.
Reg. 8.95 **4⁹⁹** gal.

Peinture (Rayon 30).

Quantité limitée
Désodorisant pour autos
Reg. 29¢ à 99¢
40¢ à 60¢ ch.

Quantité limitée
Cafetière 12 volts
Pour autos.
Reg. 8.99 **3⁹⁹** ch.

Quantité limitée
Lave-vitre
-35 degrés.
Reg. 99¢ **66¢**

Quantité limitée
Couvre-siège en Orlon*
14 onces.
Reg. 9.99 **7⁹⁹** ch.

Quantité limitée
Couvre-siège en Orlon*
18 onces.
Reg. 13.98 **10⁹⁸** ch.

Centre de l'Automobile (Rayon 28).

1 seulement
Tracteur "Custom 10 XL"
Reg. 929.98 **829⁹⁹** ch.

1 seulement
Scie radiale
10 pouces.
Reg. 399.98 **319⁹⁹** ch.

5 seulement
Sableuse à ruban
Reg. 119.98 **69⁹⁹** ch.

Coupe-froid
50% de réduction.
Reg. 19¢ à 2.09
9¢ à 99¢

Quincaillerie (Rayon 9).

25 seulement
Toboggan rouge
Reg. 4.99 **2⁹⁹** ch.

3 seulement
Traineau sur patins
Reg. 9.99 **4⁹⁹** ch.

6 seulement
Bicyclette pour enfants
1 1/2 à 3 ans.
Reg. 9.88 **7⁹⁹** ch.

8 seulement
Voiture et remorque
Reg. 15.98 **10⁹⁹**

2 seulement
Voiture électrique "Big Bumper".
Reg. 41.98 **20⁹⁹** ch.

24 seulement
Pelle de métal
Reg. 1.99 **99¢** ch.

8 seulement
Tracteur
Jouets (Rayon 49).
Reg. 10.98 **6⁹⁹** ch.

Valises d'avion
Reg. 9.99 **7⁹⁹** ch.

Valises (Rayon 14).

Ensemble Bobby Orr
Feuille de cartable et stylos, plus photo de Bobby Orr.
Reg. 99¢ **77¢** ens.

2 seulement
Calculatrice "Royal Digital III"
Fait les 4 opérations.
Reg. 119.98 **79⁹⁹** ch.

Papeterie (Rayon 3).

Macramé
50 pieds
Reg. 1.10 **89¢**

Ruban "Phentex"
Bolle 3.2 onces. Couleurs variées.
Reg. 77¢ **49¢**

Menus Articles (Rayon 25).

Double tricot 100% polyester
Lavable. Largeur 60 pouces.
Reg. 5.99 **2⁹⁹** ver.

Tricot de polyester lavable
Largeur 45 po.
Reg. 2.59 **99¢** ver.

Tissus et Patrons (Rayon 36).

30 paires seulement
Gants de hockey
Reg. 5.99 **2⁹⁹** pai.

Il faut parfois de tout...

Musique

par Marc SAMSON

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC — Direction: Pierre Dervaux. Soliste: Gary Karr, contrebassiste. Programme: Symphonie no 40, en sol mineur de Mozart; Concerto pour contrebasse, op. 3 de Koussevitzky; "Moïse Fantaisie" de Paganini; "The Sun of Heldenleben" de Murray Schafer. A la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, hier.

Exception faite de la "Symphonie no 40" de Mozart, le programme du concert d'hier de l'OSQ rompait carrément avec la tradition. Sans doute aurait-il été difficile d'en être autrement lorsque l'on a pour invité un contrebassiste mais, pour compléter le déplacement, l'audition se terminait avec la première à Québec de "Son of Heldenleben" du compositeur canadien Murray Schafer.

Gary Karr, qui a emprunté aux violonistes la "Moïse Fantaisie" de Paganini, voit en ces pages de pure virtuosité plutôt un spectacle de la musique. Il en tire ainsi un numéro de cirque parfaitement au point, époustoufflant, sans rien sacrifier au texte. Ou si peu! De toute façon on peut difficilement lui en vouloir de prendre certaines libertés (tels ces inénarrables rubatos) envers des pages aussi futiles. Mieux vaut en rire que d'en pleurer, semble-t-il se dire et répéter avec un clin d'œil à son public.

Le contrebassiste américain manifeste plus de sérieux dans le "Concerto" de Koussevitzky. Serait-ce pourquoi ce sous-poutre de Tchaikovsky, dans ses meilleurs moments, m'a paru interminable malgré l'excellence de son interprète?

Prenant pour point de départ le poème symphonique de Richard Strauss "La Vie d'un héros, Schafer a réuni pour "Son of Heldenleben" un grand orchestre et une bande magnétique, celle-ci se détachant de celui-là ou s'y intégrant au même titre que les autres instruments. Avec une formation symphonique groupant une centaine de musiciens, l'oeuvre prend sans doute une autre dimension sonore. Hier, avec les effectifs plus réduits de l'OSQ, elle a paru par moments envoûtante, en d'autres d'un vide assez creux où la recherche domine l'expression. Chose plutôt rare chez ce compositeur malgré une esthétique qui s'y prête facilement. Toutefois on ne pourra manquer de retenir l'extrême savoir-faire avec lequel Schafer joue sur les deux plans de "l'exécution en direct et la retransmission", et aussi comment il parvient, en certains raccourcis, à réunir ces deux éléments pour transmettre des états d'âme plutôt que de se complaire dans le rôle de mathématicien du son.

En autant que l'on puisse en juger, Pierre Dervaux et les musiciens québécois ont rendu justice à l'ouvrage. Dans le Paganini, le chef a réussi à suivre le soliste dans toutes ses fantaisies sans qu'il y ait le moindre accroc, alors que dans la "Symphonie en sol mineur" — sur le strict plan de l'exécution — une agréable surprise — l'interprétation n'exprimait pas toute la mélancolie suggérée de ces pages mais en rejoignait dans l'essentiel son esprit.



Madame le ministre donnant ses directives...

Suite à la démission de Georges Cartier

Mme le ministre est invitée à l'imiter

Alors que le ministère des Affaires culturelles annonçait que les Archives nationales du Québec venaient d'acquiescer une importante collection de documents de James Thompson, fils, complétant ainsi celles que les archives possèdent déjà sur Thompson, père, de nouvelles protestations soulignent la démission de M. Georges Cartier de son poste de Conservateur en chef de la Bibliothèque nationale du Québec. Démission qui suit une décision gouvernementale, confiant la garde des manuscrits aux Archives plutôt qu'à la Bibliothèque.

Par la voix du président de la Section des Affaires culturelles, M. Jean Laporte, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec faisait part de son sentiment en cette affaire dans les termes suivants:

"L'Exécutif de la section des affaires culturelles (Montréal) du SFPQ ne peut que déplorer que le conservateur en chef de la Bibliothèque nationale du Québec, M. Georges Cartier, ait été amené à remettre sa décision dans des circonstances aussi critiques. Ce n'est pas le premier chef de service des Affaires culturelles qui soit amené à poser un tel geste depuis l'arrivée en fonction de Madame le ministre. D'autres hommes compétents ont dû plier bagage devant l'inconséquence des directives de Mme Kirkland.

Nous espérons qu'une fois au moins elle pourra poser un geste conséquent: se rendre compte que sa place n'est pas aux Affaires culturelles.

Quant à nous, le transfert des manuscrits et le départ de M. Cartier ne sont que des nouveaux symptômes du même mal."

De leur côté, les employés de la Bibliothèque nationale ont fait parvenir le télégramme suivant au ministre du MAC.

"Les employés de la Bibliothèque nationale du Québec, réunis en assemblée générale, protestent énergiquement contre l'attitude des autorités du ministère des Affaires culturelles concernant le transfert des manuscrits aux Archives nationales du Québec. Ils regrettent également que l'attitude des autorités de ce ministère vis-à-vis de M. Georges Cartier ait amené celui-ci à démissionner. Appréciant le leadership de M. Georges Cartier, ils souhaitent vivement que celui-ci soit placé dans des circonstances telles que l'indique sa fonction et poursuive son action dynamique".

Un portrait de Catherine Deneuve en vingt questions et autant de réponses

Catherine Deneuve est une de ces actrices de cinéma dont le personnage est difficile à cerner. Elle ne se prête pour tout dire à aucune explication. Celle que l'on voit maintenant sur le petit écran de la télévision américaine pour annoncer certain parfum français, vient de réapparaître au cinéma, après des mois de quasi-retraite, dans le film "Un filic" de Jean-Pierre Melville. Au cours d'une interview au journaliste français Gilles Durieux, elle a parlé d'elle, un peu et de ses projets.

— Pourquoi ce silence?
— Ce n'était pas un silence. J'ai mis au monde une petite fille qui se prénomme Chiara.

— Et se nomme Mastroianni...

— Non, la famille pour moi, c'est le père, c'est la mère et l'enfant. Inutile pour cela de se rendre devant M. le maire.

— Etes-vous heureuse? Pleinement.

— Votre plus grand défaut? C'est peut-être d'être trop secrète. Je n'arrive pas à m'extérioriser. A vrai dire, je suis très pudique.

— Même avec Luis Bunuel?

— Oh oui! Je n'osais pas lui poser les questions sur mon rôle dans "Belle de jour". Je voulais pourtant savoir...

— Vous avez bientôt trente ans. C'est important pour vous?

— On évolue. J'espère continuer mon métier avec rigueur. Mais je n'aime pas prévoir l'avenir.

— Je me donne assez dans mes films pour que je puisse réclamer une certaine tranquillité en dehors des studios. Où est le mystère?

— Un jour écrivez-vous vos mémoires?

— Non. Ce serait trop indiscret. Et puis je ne peux parler de ma vie d'une manière anodine. Il m'arrive d'écrire. Je prends beaucoup de notes. Je pense à tel ou tel personnage. C'est tellement difficile de trouver une bonne histoire.

— Vous aimez la famille?

— Oui, je suis très familiale. J'ai besoin d'affection.

— Vous avez récemment déclaré à un journaliste du Herald Tribune: "Si on pouvait me dire en quoi le mariage garantit à un enfant le bonheur, oui je me marierais".

— J'ajoutai que le mariage au départ avait été institué pour des raisons basement pratiques. C'est une idée d'hommes... je le pense. Je pense aussi que le mariage est en régression.

— N'est-ce pas en contradiction avec ce que vous disiez tantôt quand vous affirmiez que vous étiez familiale?



Oui, Je désire profondément cet enfant. Je suis comblée.

— Vous avez tourné "Liza" de Marco Ferreri il y a un an et puis quelques scènes dans "Un filic". C'est peu.

— Je ne veux pas me précipiter. A quoi bon! J'attends. Ne croyez pas que je me désintéresse du métier. Loin de là... Il faut que je trouve un rôle qui me plaise beaucoup. Je lis un tas de scénarios. Mon rêve: une comédie comme "La vie de château".

— Et dans l'immédiat?

— Nous avons un projet très avancé, Jacques Demy et moi. J'espère qu'il aboutira. J'adore Demy, son univers, sa poésie, sa tendresse.

— N'aimeriez-vous pas être uniquement une femme au foyer? Vivre sans cinéma, sans studio...

— Non certainement pas. Vivre exclusivement à la maison, ce serait pour moi survivre et non pas vivre. Une vie de famille même pleine, parfaite, ne peut me suffire...

— Votre métier avant tout?

— Ce métier a tout de même

Cinéma français et international

Ingrid Bergman à Cannes

PARIS (AFP) — Ingrid Bergman sera la présidente du jury du prochain Festival international de Cannes qui se tiendra du 10 au 25 mai.

Agée maintenant de 56 ans, Ingrid Bergman est née à Stockholm et a été l'une des plus grandes comédiennes d'Hollywood et du cinéma international, aussi célèbre un moment que sa compatriote Greta Garbo.

Elle fut notamment, après des débuts prometteurs en Suède, l'interprète hollywoodienne de "Casablanca", de Michael Curtis, que le public français redécouvra le mois prochain avec Humphrey Bogart. "Pour qui sonne le glas" d'après Hemingway, avec Gary Cooper, et de nombreux films d'Alfred Hitchcock "Les Enchaînés", "La Maison du Docteur Edwards", "Les Amants du Capricorne". Elle joua aussi dans deux films d'Anatole Litvak, "Anastasia" et "Aimez-vous Brahms".

Elle fut aussi, sous la direction de son mari d'alors, Roberto Rossellini, l'héroïne de "Europe 51" et "Voyage en Italie". Remarquée par le producteurs de théâtre Lars Schmidt, participant sa vie entre Londres et

Paris, Ingrid Bergman a également joué sur scène, notamment "The et Sympathie" et "Hedda Gabler" d'Ibsen.

Oury définit son film comme une comédie de caractères, de quiproquos et d'aventures. Il y aura un vrai et un faux Rabbi. Le vrai est un pieux docteur de la loi, le faux un Français moyen agité (Louis de Funès évidemment) qui se trouve entraîné dans une cascade de situations irrésistibles.

CINEMAS UNIS

Votre guide des meilleurs films

Toute la vérité sur l'homme et sur la femme! **18 ANS**

La SEXUALITÉ Dans Le Bonheur Conjugal (LOVE & MARRIAGE) ZETA UN ANNA CAEL COULEUR (ZETA ONE) 3e Sem.

Horaires: Sexualité à 7h. et 9.45; Zeta à 8.10 p.m. Mer. Des 1.30

2500 BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0982

Jean-Pierre Blanc a adopté le style de Jacques Tati. Deux interprètes exceptionnels: Annie Girardot et Philippe Noiret. Jacques Flavier (Paris-Jour)

ANNE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET **LA VIEILLE FILLE** 3e Sem.

EMPIRE 74 DE LA FABRIQUE, 524-3880 JEAN-PIERRE BLANC

Horaires: 18.30-20.30-22.00 p.m.

Le PHENOMENE DU SIECLE! **14 ANS**

Le Parrain

CANADIEN VERSION FRANÇAISE DE "THE GODFATHER" 2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

Horaires: 7h. 10.30-12.30-2h. 5h. 7h. 9h. 11.30-1.30-3.30-5.30-7.30-9.30

5 EXPERIENCES SEXUELLES! **18 ANS ADULTES**

brigitte 21 ans hélène 20 ans régine 17 ans elianne 16 ans corine 15 ans COULEUR

JEUNES FILLES chez le GYNECOLOGUE L'AMOUR PAR LA PORTE DE SERVICE

Mid-Minuit 357 RT. RUE ST-JOSEPH, 523-3621

Horaires: 12.30-2.15-4.30-7.00-9.00

Des femmes rejetées par la société **18 ANS ADULTES**

ANGELICA, THE YOUNG VIXEN

DETENTION GIRLS! EVE

Horaires: 2.15-4.45-7.10-9.40; Angelica: 1.00-3.30-5.55-8.20; Der. sp. complet à 8.20 p.m.

MACABRE! TERRIFIANT! EFFROYABLE! **18 ANS**

LE FRISSON DES VAMPIRES REQUIEM POUR UN VAMPIRE

Horaires: Frisson à 8.15 et 8.30; Requiem à 1.40 p.m.

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION **POUR TOUS**

LES FILMS MUTUELS présentent UN FILM DE DENIS HEROUX

QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

CHRISTINE OLIVIER — DANIEL PILON — JEAN DUCEPPE

EN PANAVISION — COULEURS

Horaires: 11.30-13.30-15.30-17.30-19.30

A QUEBEC du 26 janvier au 1er février inclus

Cinéma de Paris: Lun-Ven: 4.30-7.00-9.00 Sam-Dim: 12.00-2.15-4.30-7.00-9.00

Le Cinéma Pigalle: Même horaire.

Cinéma Lido de Lévis: Même horaire.

Service de Rencontres Anne Enr. Tél.: 525-4631

18 ANS - ADULTES

Cinéma ST-ROMUALD

"PERVERSION STORY" et 2e film couleur "ELSA OU LES AMOURS D'UNE ADOLESCENTE"

UNE ORGIE D'HORREUR DE MINUIT A LAUBE... **18 ANS ADULTES**

CE SOIR! (VEN.) Spectacle de Minuit 4 FILMS

1er "LA ROSE EGORCHEE" 2e "UN ANGE POUR SATAN" 3e "LE VAMPIRE A SOIF" 4e "LE FROID BAISER DE LA MORT"

Un Cinema Uri LAIRET 1044, 3e AVENUE, 523-5050 PRIX D'ENTREE \$2.00

LES CINEMAS ODEON

4e MOIS LE NOUVEAU FILM DE SERGIO LEONE **POUR TOUS**

"IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION" EN COULEURS

Horaires: "LA REVOLUTION", 2.00 - 5.00 - 8.00

LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST INF 529 9745

4e SEM. HARRY L'IMPLACABLE: pas besoin de lui confier le dossier d'une affaire de meurtre... IL SUFFIT DE LE LACHER!

CLINT EASTWOOD "L'Inspecteur Harry"

LA PLUS FANTASTIQUE POURSUITE EN SKI JEAN-CLAUDE KILLY

28 secondes pour un hold-up!

Horaires: "L'INSPECTEUR HARRY", 2.35 - 6.05 - 8.50 28 SECONDES POUR UN HOLD-UP: 1.00 - 4.30 - 8.15

FRONTENAC STATIONNEMENT INTERIEUR Parc Auto Paquet & Laliberte



A l'édifice de La Solidarité, sur le Chemin Saint-Louis, se poursuit jusqu'à demain soir une exposition de travaux réalisés par la Centrap qui a connu, semble-t-il un succès assez étonnant. La Centrap est un organisme du Bas Saint-Laurent qui emploie des handicapés; leur rôle est de réaliser et de faire passer les cartons fournis par des artistes québécois. Entre autres, deux artistes de Québec, Paul Paré et Geneviève Desrosiers, ont des travaux exposés à cet endroit. On peut visiter chaque jour de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 23 heures.

Du pop en URSS

CANNES (AFP) — Ses jeunes Russes vont désormais danser au son de la pop music. Telle est la dernière nouvelle qui circule au Palais des festivals de Cannes, où le miden s'achèvera aujourd'hui. Une délégation soviétique s'est rendue hier matin au stand de la firme CBS, afin d'y étudier la possibilité d'importer de la musique américaine. Après plus d'une heure d'en-

tretiens, Russes et Américains ont conclu un accord de principe.

"Dans un mois, expliquent les responsables de la Columbia Broadcasting System, nous nous rendrons en URSS pour y signer des contrats. Mais nous pouvons d'ores et déjà annoncer que les variétés américaines ainsi que le jazz vont faire leur entrée en URSS."

Szeryng donne un Stradivarius

JERUSALEM (UPI) — Le violoniste Henry Szeryng a offert à la ville de Jérusalem, un violon Stradivarius daté de 1734, lors d'un concert qu'il donnait dimanche avec l'orchestre philharmonique de cette ville. Le musicien d'origine polonaise avait nommé son Stradivarius

"Kinor David Stradivarius" en l'honneur de la ville que les Juifs dénomment la ville du roi David.

Le violoniste a offert son violon pour qu'il serve aux violonistes israéliens exceptionnellement doués.

à québec aujourd'hui

Les arts

Galerie Artemise: Hall d'entrée de la Mairie de Lévis, exposition de Jocelyne Benoit - Darveau, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Grand Théâtre de Québec: Exposition des sculptures cruciformes lumineuses en acrylique de Raymond Brousseau, de 12h00 à 21h00.

Palais Montcalm: Exposition des oeuvres de Mme Liette D. Brassard, de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 22h00.

La Solidarité: Exposition de tapisseries, de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. 955 Ch. St-Louis.

Studio des Artistes Canadiens: Exposition des toiles de Léo Ayotte, au 2255 Boul. Laurier, de 10h00 à 22h00.

cinéma

Ciné-Musée: Georges Braque — musée Autan. Vie des formes de plein air — Com-

ment construire votre igloo — Art et Légende.

variétés

La Revue Qu'on Sert présentée par les étudiants de médecine, au Théâtre de la Cité Universitaire à 20h30.

convocations

La Société Linnéenne de Québec, Inc.: Conférence par Mgr René Bélanger, Historien de la Côte Nord, à 20h15 au Centre d'enseignement audio-visuel, 1160 rue Bourlamaque. Sujet: "Toponymie de la Côte Nord".

cabarets

Auberge Colline — Semaine 9h, 11h, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 23h. Ven.-Sam.-dim.: 8.30, 10.30, 12.30 The Best of the Platters et danse.

Club Vieux Bardeau — Ce soir à 10h et 12h30 Benny Barbara et sa troupe. Danse avec orchestre. Les Dons Juans et orchestre Calypso, Les Flamings.

LE CINÉMA A QUÉBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

- CANADIEN: "Le Parrain" (3) à 12h30, 3h30, 6h45, 9h50. "L'Amour par la porte de service" (6) coul. à 2h00, 5h00, 8h15.
 - CANARDIERE: "Les fous du stade" (5E) coul. à 1h00, 3h00, 7h00, 9h00.
 - CAPITOL: "Quelques arpents de neige" (5) coul. à 1h00, 3h00, 7h00, 9h00.
 - CARTIER: "Detention Girls" (—) coul. à 2h20, 4h45, 7h15, 9h40. "The Young Viking" (—) coul. à 1h00, 3h25, 5h55, 8h20.
 - CINÉMA DE PARIS: "Frère du Vent" (—) coul. à 4h30, 7h00, 9h00.
 - EMPIRE: "La Vieille Fille" (5) coul. à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00.
 - LAURET: "Requiem pour un vampire" (—) coul. à 7h30. "Frissons les vampires" (—) coul. à 8h15 et 9h25.
 - LE BIJOU: "Le retour de Sabata" (—) coul. à 6h30 et 9h00.
 - LIDO: "Frère du Vent" (—) coul. à 4h30, 7h00, 9h15.
 - MIDI-MINUIT: "Jeunes filles chez le gynécologue" (5) coul. à 12h30, 3h30, 6h45, 9h50. "L'Amour par la porte de service" (6) coul. à 2h00, 5h00, 8h15.
 - ODEON: "LE DAUPHIN: "Il était une fois la révolution" (3) coul. à 2h00, 5h00, 8h00.
 - ODEON: FRONTENAC: "L'Inspecteur Harry" (4) coul. à 2h35, 6h05, 9h50. "28 secondes pour un hold-up" (5) coul. à 1h00, 4h30, 8h15.
 - FIGALLE: "Frère du Vent" (—) coul. à 4h30, 7h00, 9h00.
 - STE-FOY: ALOUETTES: "Jeunes filles chez le gynécologue" (5) coul. à 7h05 et 10h00. "L'Amour par la porte de service" (6) coul. à 8h25.
 - STE-FOY: CHAMPLAIN: "La sexualité dans le bonheur conjugal" (6) coul. à 7h00 et 9h45. "Zeta Un" (6) coul. à 8h10.
 - ST-ROMUALD: "Perversion Story" (5) coul. à 9h00. "Elsa, ou les amours d'une adolescente" (6) coul. à 7h30.
- Horaires sujet à changement sans préavis

L'honnêteté du Prix littéraire de la ville de Montréal est contestée

Le Front des écrivains québécois, par l'entremise de trois lauréats du Grand prix littéraire de la ville de Montréal: Victor-Lévy Beaulieu (1972), Gaston Miron (1971) et Roland Giguère (1968), vient de faire tenir au président du Conseil des arts de la région métropolitaine, M. Léon Lortie, une lettre qui laisse planer tous les doutes sur l'honnêteté "intellectuelle" de ce même grand prix, et qui invite "ses responsables" à faire vite la lumière sur la situation.

Les auteurs de la lettre rappellent le communiqué, paru dans les journaux du 13 janvier dernier, par lequel le Conseil des arts de Montréal annonçait, le jour précédent, que "le jury éliminatoire du Grand prix littéraire de la ville de Montréal a arrêté son choix sur 8 des 96 ouvrages éligibles et édités en 1972".

Le même communiqué, ajoutent les trois lauréats, révélait aussi la composition du jury: 8 personnes au total, dont on donnait les noms. "A première vue, poursuit la lettre, tout semble normal. Mais quand on y pense deux fois, cette nouvelle nous laisse non seulement perplexes, mais prend des proportions énormes qui confinent à l'exploit."

Les auteurs s'expliquent:

"Le jour de clôture pour présenter sa candidature au Grand prix littéraire de la ville de Montréal était le 9 janvier 1972, à 4 heures de l'après-midi... Ce qui revient à dire que le jury éliminatoire n'a eu que deux jours et demi pour lire 96 ouvrages. Admettant même la possibilité, ce qui serait inadmissible, qu'ils se soient partagés la tâche, cela signifie que chacun des jurés a lu 12 ouvrages en un peu plus de 48 heures.

"On pourrait répondre à nos observations que la plupart des jurés ont lu la majorité de ces livres au fur et à mesure de leur parution au cours de l'année. Ce qui paraît assez improbable: que huit jurés aient lu les mêmes 96 ouvrages sur une production globale annuelle de plus de 1,500 livres au Québec, et d'autant plus que certains d'entre eux sont parus dans les deux derniers mois, notamment "La vie libertine en Nouvelle France au 17e siècle", un ouvrage sélectionné, paru dans la troisième semaine de décembre, qui fait dans les 600 pages et qui mettrait à lui seul deux jours de lecture pleins.

"Tout cela, et beaucoup d'autres choses, comme par exemple le temps que met d'ordinaires un jury pour faire l'annuaire, nous paraît un tant soit peu aberrant et laisse planer des

doutes sur l'honnêteté intellectuelle d'une organisation et d'un événement qui se veut prestigieux. C'est pourquoi, Monsieur le président, nous vous demandons de bien vouloir éclairer la lanterne des éditeurs, des auteurs et du public sur les points suivants:

1.— Nous aimerions que soit rendue publique la liste des 96 ouvrages soumis pour que tous puissent se rendre compte de la super-performance de lecture des membres du jury.

2.— Nous aimerions connaître quels critères ont présidé à la sélection d'ouvrages dont les genres diffèrent et, dans le cas où le travail de lecture aurait été partagé, si les jurés ont été chargés de les sélectionner chacun dans sa catégorie, selon leur compétence respective en matière de genres.

3.— Nous aimerions que soit expliqué comment un jury peut lire 96 ouvrages en moins de trois jours, et qu'il faille plus de deux mois au jury final du Grand prix littéraire de la ville de Montréal pour lire les 8 ouvrages sélectionnés, se prononcer sur eux et s'entendre sur le choix d'un lauréat.

"Il nous paraît important que les responsables du Grand prix littéraire de la ville de Montréal laissent le plus rapidement possible la lumière là-dessus. Sinon, il faudrait s'interroger sérieusement sur le Conseil des arts de la région métropolitaine,

2 jeunes Québécois chantent à Paris

PARIS (AFP) — Pendant trois soirs, depuis hier, deux jeunes artistes de Québec présentent leur tour de chant au théâtre de la Cité universitaire. Yves Albert était venu en France pour y préparer une thèse, il y a trois ans. Attiré par la chanson, il s'y consacre maintenant presque exclusivement. Il trahit une nette préférence pour les thèmes poétiques.

Avec François Bérenger, c'est un tout autre registre. Auteur et compositeur de tempérament anarchiste, ses chansons appellent à la révolution. L'auditoire du théâtre de la Cité universitaire les a chaleureusement applaudis.

A LA BOITE

1008, 3e Avenue, Limoilou
Ce soir, sam. et dimanche l'événement "SNAP-SHOT" et son équipe
SERGE LEMOYNE

LES CHARLOTS
CHAMPIONS DU RIRE!
LES FOUS DU STADE
à 1h, 3h, 5h, 7h et 9h p.m.

Moins de 1000 \$100
POUR TOUS

6e SEM. CANARDIERE
Galeria Canadienne - 661-8575
STATIONNEMENT GRATUIT

Il est juge... juré... exécuteur!

EN PRIMEUR

UN FILM DE FRANK KRAMER

SCOPE-COULEUR

LEE VAN CLEEF
dans
"LE RETOUR DE SABATA"

PRIX REGULIER - (Étudiant: \$1.00)

Le Bijou
SEM.: 6.30 - 9.00
DIM.: 12.45 - 3.00
5.10 - 7.15 - 9.30
15 CH. STE-FOY TEL. 532-7956



38 degrés, c'est trop chaud pour le sculpteur esquimau Aschevak

NEW YORK (PC) — Karoo Aschevak, un Esquimau de Spence Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest, a inauguré mercredi, à New York, une exposition de ses sculptures, en déclarant qu'il préférerait son village aux grandes villes.

Sauf pour une courte période passée à Peace River, en Alberta, il n'avait pratiquement jamais quitté Spence Bay, qui est l'une des localités les plus au nord du Canada.

En se rendant à New York, il a fait escale à Edmonton et il a trouvé trop chaude la température de 38 degrés qu'il y faisait. Il a aussi trouvé difficile de respirer à Regina, à Toronto, à Montréal et à New York.

Quant on lui a dit que près de huit millions de personnes vivaient à New York, il a demandé: "Est-ce que tous les hommes du monde vivent ici?"

Certaines des sculptures qu'il expose ont des langues et des bêtes mobiles, d'autres ont des oiseaux ou des "esprits" perchés sur une épaule.

Il a expliqué qu'il aimait sculpter les visages qu'il voit dans ses rêves ou les visages des esprits qui hantent les légendes de son peuple.

Il avait exposé l'an dernier à Toronto sans toutefois assister à l'exposition. Ses oeuvres demeureront exposées à New York jusqu'au 15 février.

CE SOIR à 20h.30
LE TRIDENT
présente
avec M. COPPI-MROZEK
mis en scène par PAUL HEBERT

EVA PERON
avec Denise Verville, Jeanne Angers, Jean Guy, Hélène Trepanier, Jean-Marie Lemieux

EN PLEINE MER
de Thomas MROZEK
avec Jean-Marie Lemieux, Jean Guy, René Lemieux, Michel Daigle, René Girard

Un spectacle nouveau dans le genre de la caricature, de l'humour et de l'innocence. Une soirée à ne pas manquer.

Localité à partir de \$2.50

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE CREMAZIE TEL. 643 8101

théâtre du rideau vert les 27 et 28 janvier à 20h30

ON NE SAIT JAMAIS

de André Roussin

Mise en scène André Cailloux

HUBERT NOEL - YVETTE BRIND'AMOUR - LEO ILIAL

Location pour tous les spectacles au guichet du Grand Théâtre et à la Caisse populaire Laurier

Location: \$2.50 - \$3.00 - \$3.50 - \$4.50

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS FRECHETTE TEL. 643 8131

Le Barillet
333 est, BOUL CHAREST
(entre de la Couronne et boul. Charest)
523-4054

De retour à Québec
★ MICHEL BELLEAU vous invite à la DANSE

du mardi au dimanche soir de 9h p.m. à 2h a.m.

AU 1er PLANCHER NOS SUCCULENTS STEAKS ET POULETS BRISÉS

Les étudiants en médecine de l'université Laval présentent

LA REVUE QU'ON SERT

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE
les 26 et 27 janvier à 20h.30

admission: \$2.50
étudiant: \$2.00

Pour réservations: 658-3050

Le vendredi 9 février à 20h30
Un événement exceptionnel!
d'URRS
L'extraordinaire

EMIL GILELS

Location: de \$3.00 à \$6.50
Location pour tous les spectacles au guichet du Grand Théâtre et à la Caisse populaire Laurier.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS FRECHETTE TEL. 643 8131

SENSATIONNEL

- Lauréat de la radio et télévision française
- Expo de Montréal
- Canal 10 ● Télé 4
- 3 longs-jeux

DANSE (ORGUE) GUITARE - BAR

WILBERT CHANCY DE HAITI

Répertoire:
Chansons créoles, françaises, anglaises. Négro-Spiritual - Airs Sud-Américains

Auberge Normande LAC BEAUPORT
Du mercredi au samedi
Réservations: 849-4486

275 DIVERS

ADRESOGRAPH modèle 600, graphique...
TELEVISIONS, sets couleurs, buffets, tables...
FOAM isolant un pose, première qualité...

275 DIVERS

2 PERRUQUES neuves (blonde, platinée)...
MOBIER salon, mobilier chambre à coucher...
BALAYEUSE aspirateur usagée, différents modèles...

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

VENDEUR D'EQUIPEMENT DE TELEVISION SUR CABLE
Un manufacturier national de produits pour la télévision sur câble recherche un vendeur pour Québec et les Maritimes...

307 VENDEURS DEMANDES

ACCESOIRES pour l'informatique Québec et région...
DASCO DATA PRODUCTS LTD.
VENDEURS demandés dans la région de la Gaspésie...

350 FEMMES-FILLES DEMANDES

GERANTES
Pour boutique de vêtements d'enfants.
Au Coin des Petits
Place Laurier

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI

MENUSIER FERRAIT MAISON, SOLS...
MONTAGNEUR travaillant de l'extérieur...
FERRAIS transport de bois, camion, tracteur...

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI

TRAVAILLEUR comme apprenti, apprenant l'anglais...
COUTURIER expérimenté, confection...
DESIGNATEUR Illustrateur, travailleur...

Logis
Logements
CHAMPLAIN
PLACE
DES SEIGNEURS
PLACE
CANARDIERE
PRES GALERIES
CHARLESBOURG
ST-PASCAL
MEUBLES SI DESIRE
MODERNES PRES CENTRE
HOPITAL D'ACHATS
INTERCOM BIEN DIVERSE
INF : APPAREILMENT 169
661-3652
663-9077
365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI
PEINTRE, joints gyproc, peinture, tapisserie, estimé gratuit...

FAITES DE L'ARGENT
Vendez les items dont vous ne vous servez plus grâce à une ANNONCE CLASSEE Efficace dans Le Soleil
COMPOSEZ 529-9231
Heures d'affaires : 8h.30 à 20h.30 du lundi au vendredi

Horoscope
TAUREAU (21 avril - 20 mai) Généralités: Cultivez vos nouvelles relations; bons échanges. La chance: Tantôt dans les courses et les plus longues si le terrain est bon. Plaisirs: Rapprochez-vous de la famille. Santé: Plus florissante.

431 LIMOULOU
CHAMBRE HÔPITAL St-François d'Assise
CHAMBRE HÔPITAL St-François d'Assise
CHAMBRE HÔPITAL St-François d'Assise

436 CHARLESBOURG
CHAMBRE-BOUDOIR, 1 ou 2 personnes
CHAMBRE-BOUDOIR, 1 ou 2 personnes
CHAMBRE-BOUDOIR, 1 ou 2 personnes

444 CHAMBRES ET PENSIONS
CHAMBRE et pension, pour monsieur
CHAMBRE et pension, pour monsieur
CHAMBRE et pension, pour monsieur

463 LIMOULOU MAISONS A REVENUS
ACOMPTÉ \$5,000
BELLE construction de 4 logements
BELLE construction de 4 logements

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
PRES PLACE LAURIER
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100

476 SILLERY MAISONS SEULES
QUADRILATÈRE DE CHOIX
TOUJOURS beau et fonctionnel
TOUJOURS beau et fonctionnel

432 MONTCALM PRES HOPITAL, BUREAUX
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur

438 SILLIKY
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle

448 MAISONS A LOUER NEUFCHATEL
MAISONS semi-détachées, 5 pièces, 1 1/2
MAISONS semi-détachées, 5 pièces, 1 1/2

463 LIMOULOU MAISONS A REVENUS
ACOMPTÉ \$5,000
BELLE construction de 4 logements
BELLE construction de 4 logements

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
PRES PLACE LAURIER
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100

476 SILLERY MAISONS SEULES
QUADRILATÈRE DE CHOIX
TOUJOURS beau et fonctionnel
TOUJOURS beau et fonctionnel

432 MONTCALM PRES HOPITAL, BUREAUX
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur

438 SILLIKY
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle

448 MAISONS A LOUER NEUFCHATEL
MAISONS semi-détachées, 5 pièces, 1 1/2
MAISONS semi-détachées, 5 pièces, 1 1/2

463 LIMOULOU MAISONS A REVENUS
ACOMPTÉ \$5,000
BELLE construction de 4 logements
BELLE construction de 4 logements

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
PRES PLACE LAURIER
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100

476 SILLERY MAISONS SEULES
QUADRILATÈRE DE CHOIX
TOUJOURS beau et fonctionnel
TOUJOURS beau et fonctionnel

432 MONTCALM PRES HOPITAL, BUREAUX
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur

438 SILLIKY
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle

448 MAISONS A LOUER NEUFCHATEL
MAISONS semi-détachées, 5 pièces, 1 1/2
MAISONS semi-détachées, 5 pièces, 1 1/2

463 LIMOULOU MAISONS A REVENUS
ACOMPTÉ \$5,000
BELLE construction de 4 logements
BELLE construction de 4 logements

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
PRES PLACE LAURIER
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100

476 SILLERY MAISONS SEULES
QUADRILATÈRE DE CHOIX
TOUJOURS beau et fonctionnel
TOUJOURS beau et fonctionnel

432 MONTCALM PRES HOPITAL, BUREAUX
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur
CHAMBRE-BOUDOIR, tapis, réfrigérateur

438 SILLIKY
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle
CHAMBRE, permis cuisine, pour demoiselle

448 MAISONS A LOUER NEUFCHATEL
MAISONS semi-détachées, 5 pièces, 1 1/2
MAISONS semi-détachées, 5 pièces, 1 1/2

463 LIMOULOU MAISONS A REVENUS
ACOMPTÉ \$5,000
BELLE construction de 4 logements
BELLE construction de 4 logements

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non
MAISON 2 logements, 4 pièces, non

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements
ST-SAUVEUR, un local plus 4 logements

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
PRES PLACE LAURIER
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100
1/2 DETACHEE, terrain 65 x 100

476 SILLERY MAISONS SEULES
QUADRILATÈRE DE CHOIX
TOUJOURS beau et fonctionnel
TOUJOURS beau et fonctionnel

Le Brigeo Contrat
Entente - as de carreau
Après l'attaque infructueuse de l'as de carreau, l'adversaire se demande quel est le point vulnérable du déclarant.
Donneur : Nord
Sud
Est
Ouest

plateau lorettain Un site enchanteur à quelques minutes de la ville. Un endroit sélect du quartier Laurentien (Ancienne-Lorette) de la ville de Ste-Foy.

plateau lorettain Un site enchanteur à quelques minutes de la ville. Un endroit sélect du quartier Laurentien (Ancienne-Lorette) de la ville de Ste-Foy.

plateau lorettain Un site enchanteur à quelques minutes de la ville. Un endroit sélect du quartier Laurentien (Ancienne-Lorette) de la ville de Ste-Foy.

plateau lorettain Un site enchanteur à quelques minutes de la ville. Un endroit sélect du quartier Laurentien (Ancienne-Lorette) de la ville de Ste-Foy.

plateau lorettain Un site enchanteur à quelques minutes de la ville. Un endroit sélect du quartier Laurentien (Ancienne-Lorette) de la ville de Ste-Foy.

plateau lorettain Un site enchanteur à quelques minutes de la ville. Un endroit sélect du quartier Laurentien (Ancienne-Lorette) de la ville de Ste-Foy.

plateau lorettain Un site enchanteur à quelques minutes de la ville. Un endroit sélect du quartier Laurentien (Ancienne-Lorette) de la ville de Ste-Foy.

plateau lorettain Un site enchanteur à quelques minutes de la ville. Un endroit sélect du quartier Laurentien (Ancienne-Lorette) de la ville de Ste-Foy.

478 STE-FOY MAISONS SEULES \$45,000 SEULEMENT MAGNIFIQUE propriété, 7 grandes pièces, ultra moderne, garage, terrain boisé, 16,000 pieds, construction de qualité. Claude Chailout, courtier, 656-8844. 490-26

478 STE-FOY MAISONS SEULES \$229,000 MAISON neuve, 5 pièces, livraison pour finir, très peu de travaux à faire. Pour info, contactez: Béatrice, 842-9768 et 636-2912. 490-26

480 BANLIEUE MAISONS SEULES VILLE-BELAIR MAISON neuve, 5 pièces, livraison pour finir, très peu de travaux à faire. Pour info, contactez: Béatrice, 842-9768 et 636-2912. 490-26

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS BEAUPORT - 3 LOGEMENTS 7 pièces, libre à louer, plus de 4 et Mme Cartwright, 842-7223, Morin Assn. 490-26

495 LOGEMENTS-APPARTEMENTS DEMANDES ST-CHARLES, logement 2 ou 4 pièces, chaufferie, stationnement 87-2186. 490-26

491 CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES DAME DE SAUL, handicapée par un accident, cherche chambre, grand terrain, dans une famille sans enfant, on cherchait dans une famille moyenne, capable de lui offrir occasionnellement son chaufferie. 490-26

530 COMMERCES A VENDRE HOTEL MODERNE LICENCE SITUÉ dans le Bas du Fleuve, directionnables, 100 chambres, 100 lits, 100-26

478 STE-FOY MAISONS SEULES \$45,000 SEULEMENT MAGNIFIQUE propriété, 7 grandes pièces, ultra moderne, garage, terrain boisé, 16,000 pieds, construction de qualité. Claude Chailout, courtier, 656-8844. 490-26

478 STE-FOY MAISONS SEULES \$229,000 MAISON neuve, 5 pièces, livraison pour finir, très peu de travaux à faire. Pour info, contactez: Béatrice, 842-9768 et 636-2912. 490-26

480 BANLIEUE MAISONS SEULES VILLE-BELAIR MAISON neuve, 5 pièces, livraison pour finir, très peu de travaux à faire. Pour info, contactez: Béatrice, 842-9768 et 636-2912. 490-26

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS BEAUPORT - 3 LOGEMENTS 7 pièces, libre à louer, plus de 4 et Mme Cartwright, 842-7223, Morin Assn. 490-26

495 LOGEMENTS-APPARTEMENTS DEMANDES ST-CHARLES, logement 2 ou 4 pièces, chaufferie, stationnement 87-2186. 490-26

491 CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES DAME DE SAUL, handicapée par un accident, cherche chambre, grand terrain, dans une famille sans enfant, on cherchait dans une famille moyenne, capable de lui offrir occasionnellement son chaufferie. 490-26

530 COMMERCES A VENDRE HOTEL MODERNE LICENCE SITUÉ dans le Bas du Fleuve, directionnables, 100 chambres, 100 lits, 100-26

478 STE-FOY MAISONS SEULES \$45,000 SEULEMENT MAGNIFIQUE propriété, 7 grandes pièces, ultra moderne, garage, terrain boisé, 16,000 pieds, construction de qualité. Claude Chailout, courtier, 656-8844. 490-26

478 STE-FOY MAISONS SEULES \$229,000 MAISON neuve, 5 pièces, livraison pour finir, très peu de travaux à faire. Pour info, contactez: Béatrice, 842-9768 et 636-2912. 490-26

480 BANLIEUE MAISONS SEULES VILLE-BELAIR MAISON neuve, 5 pièces, livraison pour finir, très peu de travaux à faire. Pour info, contactez: Béatrice, 842-9768 et 636-2912. 490-26

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS BEAUPORT - 3 LOGEMENTS 7 pièces, libre à louer, plus de 4 et Mme Cartwright, 842-7223, Morin Assn. 490-26

495 LOGEMENTS-APPARTEMENTS DEMANDES ST-CHARLES, logement 2 ou 4 pièces, chaufferie, stationnement 87-2186. 490-26

491 CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES DAME DE SAUL, handicapée par un accident, cherche chambre, grand terrain, dans une famille sans enfant, on cherchait dans une famille moyenne, capable de lui offrir occasionnellement son chaufferie. 490-26

530 COMMERCES A VENDRE HOTEL MODERNE LICENCE SITUÉ dans le Bas du Fleuve, directionnables, 100 chambres, 100 lits, 100-26

478 STE-FOY MAISONS SEULES \$45,000 SEULEMENT MAGNIFIQUE propriété, 7 grandes pièces, ultra moderne, garage, terrain boisé, 16,000 pieds, construction de qualité. Claude Chailout, courtier, 656-8844. 490-26

478 STE-FOY MAISONS SEULES \$229,000 MAISON neuve, 5 pièces, livraison pour finir, très peu de travaux à faire. Pour info, contactez: Béatrice, 842-9768 et 636-2912. 490-26

480 BANLIEUE MAISONS SEULES VILLE-BELAIR MAISON neuve, 5 pièces, livraison pour finir, très peu de travaux à faire. Pour info, contactez: Béatrice, 842-9768 et 636-2912. 490-26

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS BEAUPORT - 3 LOGEMENTS 7 pièces, libre à louer, plus de 4 et Mme Cartwright, 842-7223, Morin Assn. 490-26

495 LOGEMENTS-APPARTEMENTS DEMANDES ST-CHARLES, logement 2 ou 4 pièces, chaufferie, stationnement 87-2186. 490-26

491 CHAMBRES ET PENSIONS DEMANDEES DAME DE SAUL, handicapée par un accident, cherche chambre, grand terrain, dans une famille sans enfant, on cherchait dans une famille moyenne, capable de lui offrir occasionnellement son chaufferie. 490-26

530 COMMERCES A VENDRE HOTEL MODERNE LICENCE SITUÉ dans le Bas du Fleuve, directionnables, 100 chambres, 100 lits, 100-26

511 BUREAUX A LOUER 511 BUREAUX A LOUER NOUVEL AGRANDISSEMENT DE PLAZA LAVAL 2750, CHEMIN STE-FOY A LOUER LIBRE IMMEDIATEMENT EN PARTIES DE 500 ET PLUS AVEC SERVICE D'ENTRETIEN CHAUFFAGE ELECTRIQUE CLIMATISATION 475 STATIONNEMENTS 50 INTERIEURS RESERVES AU BUREAU

BUREAU A LOUER EDIFICE DU BOULEVARD 350 est, boulevard Charest Tél.: 529-3777 R. LABEL

511 BUREAUX A LOUER 511 BUREAUX A LOUER NOUVEL AGRANDISSEMENT DE PLAZA LAVAL 2750, CHEMIN STE-FOY A LOUER LIBRE IMMEDIATEMENT EN PARTIES DE 500 ET PLUS AVEC SERVICE D'ENTRETIEN CHAUFFAGE ELECTRIQUE CLIMATISATION 475 STATIONNEMENTS 50 INTERIEURS RESERVES AU BUREAU

515 LOCAUX A LOUER LOCAL A LOUER 601 DE AVENUE, 325-3400. 490-21

515 LOCAUX A LOUER LOCAL A LOUER 601 DE AVENUE, 325-3400. 490-21

515 LOCAUX A LOUER LOCAL A LOUER 601 DE AVENUE, 325-3400. 490-21

515 LOCAUX A LOUER LOCAL A LOUER 601 DE AVENUE, 325-3400. 490-21

OLD ORCHARD A SON MEILLEUR! Une splendide maison de 4 chambres, 2 salles de bain, 15 thermostat, vaste foyer, foyer, cuisine et salle à manger, magnifique salle de jeu. Située en bordure de l'océan à Pine Point, la maison est meublée, prête à vivre avec un argus de \$135,000 pour les acheteurs éventuels.

Norman Lessard Agency, Old Orchard Beach, Maine, Dick Marcoux, courtiers, 282-5981

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUES LOCATAIRES FUTURS MARIÉS BOISE CASCADE

LAURENTIEN Le plus grand centre de maisons mobiles ou Québec vous invite tout spécialement à visiter ses maisons mobiles de fabrication canadienne de toutes grandeurs

AU 2280 BOUL. HAMEL 688-9038

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES

483 NON CLASSIFIEES MAISONS A REVENUS

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUES

485 CHALETS A LOUER

486 CHALETS A VENDRE

512 ENTREPTS A LOUER

PARC COLBERT STE-FOY

30 COMMERCES A VENDRE

31 COMMERCES A LOUER

32 COMMERCES A LOUER

33 COMMERCES A LOUER

34 COMMERCES A LOUER

35 COMMERCES A LOUER

36 COMMERCES A LOUER

37 COMMERCES A LOUER

540 IMMEUBLES
AVONS L'ACHETEUR
TRUIT Royal, Place Laurier, à une

564 TERRAINS A VENDRE
20.000 PIEDS CARRÉS, 36.800
BOUCHATEL, rue Royal, magnifique

565 TERRES A VENDRE
FERME EN OPERATION
ST-PEREOL, près Ste-Anne, maison

565 TERRES A VENDRE
TERRE à vendre bonne, 2 x 16 ar

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
PIECES de Jeep Willys, 24 watts, Tel.

684 MOTOS-NEIGE
AUTO-neige Ariens, 800-Rossie, 1971, 20

Nigéria
Une défectuosité à
l'origine de la
tragédie aérienne
Le Général Lanusse
"reste"

545 PROPRIÉTÉS
COMMERCIALES
QUÉBEC
BÂTIMENT 1.500 pieds carrés, idéal pour

564 TERRES A VENDRE
BUNGALOW aménagé avec 3 bureaux

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
AMMAN (UPI) - C'est une
défectuosité technique dans le

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Le ministre, qui parlait à la
télévision, a ajouté que les élections

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

550 COMMERCES
DEMANDES
URGENT BESOIN
PROPRIETES, commerces pour fournir

564 TERRAINS A VENDRE
VILLE VANIER
AUBAIN 31 terrains, très bien situés, 30

565 TERRES A VENDRE
ACHETEURS terre à cultiver, acheteurs

640 ACCESSOIRES
D'AUTOS ET CAMIONS
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

684 MOTOS-NEIGE
GARAGE auto, route 15 entre Clémont

Nigéria
Selon les indications officielles
de la RDA, ces mesures ont été

Éliminez les ennemis... changez la vieille!
CUTLASS '70 2 portes - Hard-top \$2595
CHEVROLET '72 Impala, 4 portes, H-1 \$3495
VEGA '72 Coupé Automatique \$2250
RENAULT '72 R-12 - Sedan \$1695
POINTEAU '70 2 portes - Hard-top \$1995
ROGER BARRE AUTO. 1095 de la Canardière - Tél.: 529-3331

VENTE ET SERVICE DATSUN
PEUGEOT VENTE ET SERVICE
AUCUN COMPTANT CONDITIONS 30 A 48 MOIS
DEPOSITAIRE VOLKSWAGEN
AUTOS A LOUER
AUTOS A LOUER REMPARTS
AUTOS 1965 A 1973
621 AUTOS DEMANDES
630 CAMIONS A VENDRE
658 GARAGES A VENDRE

656 GARAGES-STATIONNEMENT A LOUER
663 MACHINERIE A VENDRE
664 MOTOS-NEIGE
688 ROULOTTES
689 YACHTS-MOTEURS
DE BONS RESULTATS
C'est ce que vous obtenez
en vendant les items
dont vous ne vous servez plus
grâce à une
ANNONCE CLASSEE
à coût minime
dans Le Soleil
COMPOSEZ 529-9231
heures d'affaires: 8h.30 à 20h.30 du lundi au vendredi

Fin des mesures d'amnistie en RDA

BERLIN (AFP) - 25.351 détenus et 6.344 personnes se trouvant en détention préventive ont bénéficié des mesures d'amnistie prises le 7 octobre dernier, à l'occasion du 23e anniversaire de la RDA, a annoncé hier l'agence officielle ADN.

L'agence indique également que ces mesures ne seront plus appliquées à partir de ce jour.

Le ministre, qui parlait à la télévision, a ajouté que les élections prochaines se dérouleront comme prévu et que le gouvernement entendait en respecter les résultats.

Cuba et le Bangladesh établissent des relations diplomatiques

LA HAVANE (Reuter) - Cuba et le Bangladesh ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs à partir d'aujourd'hui, a annoncé le quotidien cubain "Granma".

Tunisie: grève d'enseignants français

TUNIS (Reuter) - Les enseignants français des établissements primaires et secondaires relevant de la section culturelle française de Tunisie ont déclenché hier une grève d'avertissement d'une journée.

Etudiants et lycéens descendent dans les rues de Milan

MILAN (AFP) - Plusieurs milliers d'étudiants et lycéens (90.000 selon certains observateurs), ont manifesté hier, à Milan à l'appel de plusieurs groupes de gauche pour exprimer leur solidarité à Roberto Franchessi, l'étudiant grièvement blessé mardi d'une balle dans la tête lors d'affrontements entre manifestants et policiers.

Complot déjoué en Zambie

LUSAKA (Reuter) - Des partisans zambiens interdits ont tenté sans succès d'organiser un coup d'Etat militaire contre le gouvernement, a déclaré hier M. Grey Zulu, ministre de la Défense.

DE BONS RESULTATS

C'est ce que vous obtenez en vendant les items dont vous ne vous servez plus grâce à une ANNONCE CLASSEE à coût minime dans Le Soleil COMPOSEZ 529-9231 heures d'affaires: 8h.30 à 20h.30 du lundi au vendredi

La crise énergétique face aux problèmes de défense

Les Etats-Unis vont s'assurer de la permanence de leur ravitaillement en pétrole à travers le monde

WASHINGTON (D'après UPI et le Washington Star-News) — Le département américain de la Défense a fait ressortir hier, devant un sous-comité du Sénat, l'importance de plus en plus grande de la dépendance américaine vis-à-vis du pétrole du Moyen-Orient, de même que l'extrême vulnérabilité du pays en cas de coupure du réseau d'acheminement ou d'un "boycotte international", si une importante guerre éclatait. La Défense a insisté également sur l'importance "prioritaire" de la

mise en place d'une force navale qui pourrait faire échec à la menace d'attaques soviétiques contre les transporteurs de pétrole étranger fournissant les Etats-Unis.

L'amiral Zumwalt, chef des opérations navales, a dit hier que de telles attaques pourraient mettre en danger "les vulnérables grandes lignes maritimes de communication" reliant les Etats-Unis au Moyen-Orient, source anticipée de plus d'un tiers du pétrole qui sera importé en 1980.

Zumwalt a également spécifié que les interruptions dans l'acheminement du pétrole feraient plus de mal à l'économie du pays qu'à ses possibilités militaires. Selon lui, l'URSS peut dès maintenant attaquer avec succès le réseau maritime pétrolier fournissant les Etats-Unis.

La Défense estime qu'une réserve nationale de pétrole doit être constituée pour permettre aux Etats-Unis de soutenir tout embargo temporaire sur le pétrole et pour leur donner plus

de poids dans leurs marchandages avec les pays producteurs les plus riches qui pourraient être tentés de le vendre de plus en plus cher.

Un expert du Pentagone, Barry J. Shillito, a de son côté dit qu'un programme "comminatoire" (imposé par décret), requérant aux compagnies importatrices de pétrole de garder des réserves de pétrole et de produits pétroliers semblait être la seule option qu'avaient les Etats-Unis d'ici les dix prochaines années pour "réduire le

danger de quelque future interruption de l'acheminement de pétrole".

Le sénateur Henry Jackson, président du sous-comité, a de son côté déclaré que la marine devrait rendre ses énormes réserves pétrolières disponibles pour aider le pays à survivre lors d'une crise pétrolière. Il a fait remarquer que la marine possédait actuellement quatre larges champs pétroliers, deux en Californie, un autre dans le Wyoming et, ce qui pourrait être la plus importante de tou-

tes, celle du nord de l'Alaska. M. Shillito a fait ressortir de son côté qu'il serait "à peu près impossible" d'utiliser ces réserves au moment d'une situation d'urgence parce qu'elles n'ont pas été exploitées. Une telle exploitation, ajouta-t-il, "coûterait très cher".

L'amiral Zumwalt a déclaré que la réserve d'Alaska contenait au moins 100 millions de barils de pétrole, peut-être même plus. Pour rendre la réserve de pétrole accessible à tout moment, ajouta-t-il, des réservoirs

de surface devraient être construits dans différentes parties du pays.

Pour protéger la "route du pétrole", l'amiral Zumwalt prévoit donner aux transporteurs géants les moyens de se protéger eux-mêmes en les dotant d'avions anti-sous-marins là où il y a peu de bases terrestres de disponibles. Il a également ajouté que la marine avait besoin d'avions de combat - bombardiers du type F14 pour faire échec à la menace des missiles sous-marins ou aériens.

Leader palestinien victime d'une explosion à Chypre

NICOSIE (d'après UPI) — L'explosion d'une bombe sous un lit d'hôtel a tué hier le délégué de la révolution palestinienne à Chypre qui n'était dans l'île que depuis trois jours.

Une deuxième explosion, deux heures plus tard, a lourdement endommagé une voiture stationnée à l'extérieur d'une maison de jeu sur la rue principale du Palais présidentiel. La voiture appartenait à un entrepreneur en construction.

Selon la police, il ne semble pas que les deux explosions soient liées entre elles. Elle dit qu'elle cherche à déterminer si la bombe de l'hôtel appartenait au Palestinien et explosa acci-

dentellement ou si elle a été placée là dans le but de le tuer.

Le Palestinien, Hussein Bachir Aboul Kheir, 35 ans, qui était en possession d'un passeport syrien, avait également des documents libanais dans ses effets.

Mercrédie, des hommes masqués ont volé neuf émetteurs-radio des magasins d'un entrepreneur en construction sur une base militaire britannique, dans une fabrique viticole et une ferme, près de la ville portuaire de Limassol, et dans une autre ferme au nord de Larnaca.

Les bandits ont blessé un garde de la base britannique à la

jambe. A la fabrique viticole et dans les fermes, ils ont ligoté les gardes et coupé les lignes téléphoniques.

Des rapports de la presse locale lient ces attaques à la nouvelle campagne menée par les partisans du général George Grivas engagés dans l'union de Chypre à la Grèce.

Les partisans de Grivas se sont affrontés avec les partisans du président Makarios la semaine dernière. Au cours de la nuit dernière, des prospectus menaçant de représailles contre les juges, la police et les professeurs qui essaient d'écraser le mouvement de Grivas étaient en circulation dans l'île.

Intérêt de l'Otan

Les militaires menacent le gouvernement civil de Turquie

WASHINGTON (D'après UPI) — Sur le flanc le plus oriental du réseau de l'OTAN, le gouvernement turc oriental du réseau de l'OTAN, le gouvernement turc apparaît embêté par l'intervention possible du haut commandement militaire turc dans les affaires politiques intérieures.

Même si la question n'est pas claire, on pense chez les observateurs à Washington que le gouvernement civil survivra et que les élections préliminaires se tiendront en octobre prochain.

Cet intérêt de la part de Washington est motivé par le fait que les Etats-Unis et leurs alliés entreprendront des négociations avec l'URSS et leurs alliés pour la réduction des forces en Europe centrale, d'où l'importance de la situation militaire et politique de ce pays.

La source de la difficulté présente est toute l'attention que le parlement turc a donnée récemment à la restauration des droits politiques de quelque 300 partisans du parti démocrate qui existait sous l'ancien premier ministre Adnan Menderes. Menderes fut renversé par un coup d'Etat militaire et exécuté en 1961, en même temps que ses ministres des Finances et des Affaires étrangères.

Les partisans de Menderes ar-

retés à l'époque furent relâchés des prisons où ils croupissaient en 1964 mais leurs droits politiques ne furent jamais restaurés. Le Parlement avait discuté dernièrement de la restauration de leurs droits politiques avant de passer à d'autres problèmes urgents comme les taxes, les réformes terriennes et scolaires.

Le haut commandement militaire, qui depuis des années regardait par-dessus les épaules des politiciens, a été inflexible en prononçant que les réformes sociales devraient avoir la priorité absolue.

Le problème des droits politiques demeure délicat parce qu'il implique en même temps que le coup d'Etat militaire de 1960 n'était pas justifié. Il suggère que la pendaison de Menderes et de ses principaux collaborateurs fut une action criminelle.

D'Ankara, des sources proches du haut commandement militaire auraient dit que si le parlement continuait "son refus de considérer les avertissements du Conseil du haut commandement, le commandement des forces armées serait contraint d'entrer en action", et que "si les politiciens ignorent nos avertissements, ils et non nous, seront responsables de ce qui arrivera".

Jusqu'ici, on n'a pas donné idée des implications spécifiques de ces avertissements.

Des sources de l'ambassade turque à Washington ont jugé que l'armée turque veut adoucir la situation politique et laisser se dérouler les élections d'octobre. Mais les sources font ressortir que les militaires continuent de pousser à la mise en chantier des réformes sociales.

Des spécialistes à Washington croient que si des élections parlementaires se tiennent comme prévu, l'ancien premier ministre Suleyman Demirel et son Parti justiciériste obtiendra une majorité absolue sur la demi-douzaine de partis politiques qui lui fait la lutte.

En mars, le parlement votera l'élection d'un nouveau président.

Si les droits politiques des partisans de Menderes étaient restaurés à cette époque, il serait théoriquement possible à l'ancien président Celal Bayar de retrouver son siège au Sénat et d'être des candidats.

Bayar fut président sous le régime Menderes et le coup d'Etat de 1960. Quoi qu'il en soit, il a maintenant 88 ans et on ne s'attend pas à ce qu'il soit candidat.

L'Inde et le Zaïre à la G.-Bretagne

Par la force si nécessaire, obliger le régime rhodésien à instaurer la démocratie

NOUVELLE-DELHI (Reuter) — L'Inde et le Zaïre déclarent, dans un communiqué commun, que le régime Ian Smith de Rhodésie devrait être obligé d'accepter le suffrage universel et que, si nécessaire, la Grande-Bretagne devrait utiliser la force pour parvenir à cet objectif.

Le communiqué, publié à l'issue de la visite officielle de cinq jours que le président du Zaïre Mobutu Sésé Séko vient d'effectuer en Inde, "condamne vigoureusement la politique raciste de l'Afrique du Sud", apporte le soutien aux peuples africains en lutte contre la colonisation portugaise et exprime émotion et regret à la suite de l'assassinat de M. Amilcar Cabral, président du Parti africain de l'indépendance en Guinée-Bissau.

"Les deux parties, ajoute le communiqué, sont tombées d'accord sur le fait qu'il existe de larges possibilités de développer davantage la coopération dans différents domaines entre l'Inde et le Zaïre."

Un protocole d'accord a été conclu pour mettre sur pied des commissions mixtes pour la coopération économique, commerciale, technique, scientifique, culturelle, aérienne et maritime.

Ces commissions feront des recommandations à leurs gouvernements.

En ce qui concerne l'Afrique, les signataires du communiqué accordent leur soutien et sympathie à la Zambie dans sa lutte pour protéger son indépendance et déplorer le blocus qu'essaie de lui imposer le régime Ian Smith.

Les deux parties se félicitent de l'accord sur le Vietnam et espèrent qu'il mènera à une reconstruction économique de l'ensemble de l'Indochine.

Mme Gandhi a exposé la situation dans le sous-continent qui a conduit à la naissance du Bangla-Desh et a exprimé le désir de voir mettre en application totalement et rapidement l'accord de Simla. Le président Mobutu a promis de faire rapport sur cette question au bureau politique de son pays.

Les deux leaders ont réaffirmé leur foi dans la solidarité afro-asiatique en tant que moyen de sauvegarde de la paix internationale et de promotion de la coopération économique entre nations des deux continents.

Enfin, le président Mobutu a invité le président Giri et le premier ministre, Mme Indira Gandhi, à se rendre en visite au Zaïre, invitations qui ont été acceptées.

Serta
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Sommier-caisse ou matelas 'Rêverie' de SERTA

Spécial **44.99** ch.

Largeurs de 36, 39, 48 ou 54 pouces.

Meubles, rayon 30, 5e, Centre-Ville et 830, niveau 2, Place Laurier.

Utilisez notre plan 'Mise de côté' moyennant un léger acompte à l'achat.

Serta

Lit continental 'Révélation' de

Matelas de 512 ressorts lagés. Rebord en acier prévenant l'affaissement. La tête de lit est en vinyle capitonné rouge et or et base sur roulettes.

L'ensemble comprend matelas, sommier-caisse, tête de lit et base.

Spécial **89.99** l'ens.

Meubles, rayon 30, 5e, Centre-Ville et 830, niveau 2, Place Laurier.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Soleil

Section comiques
Page(s) manquante(s)